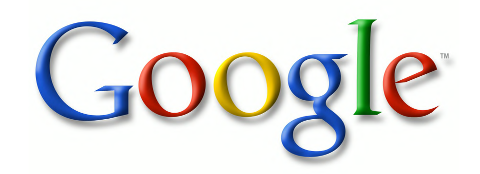
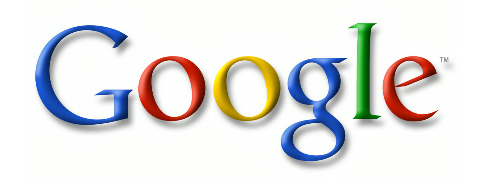
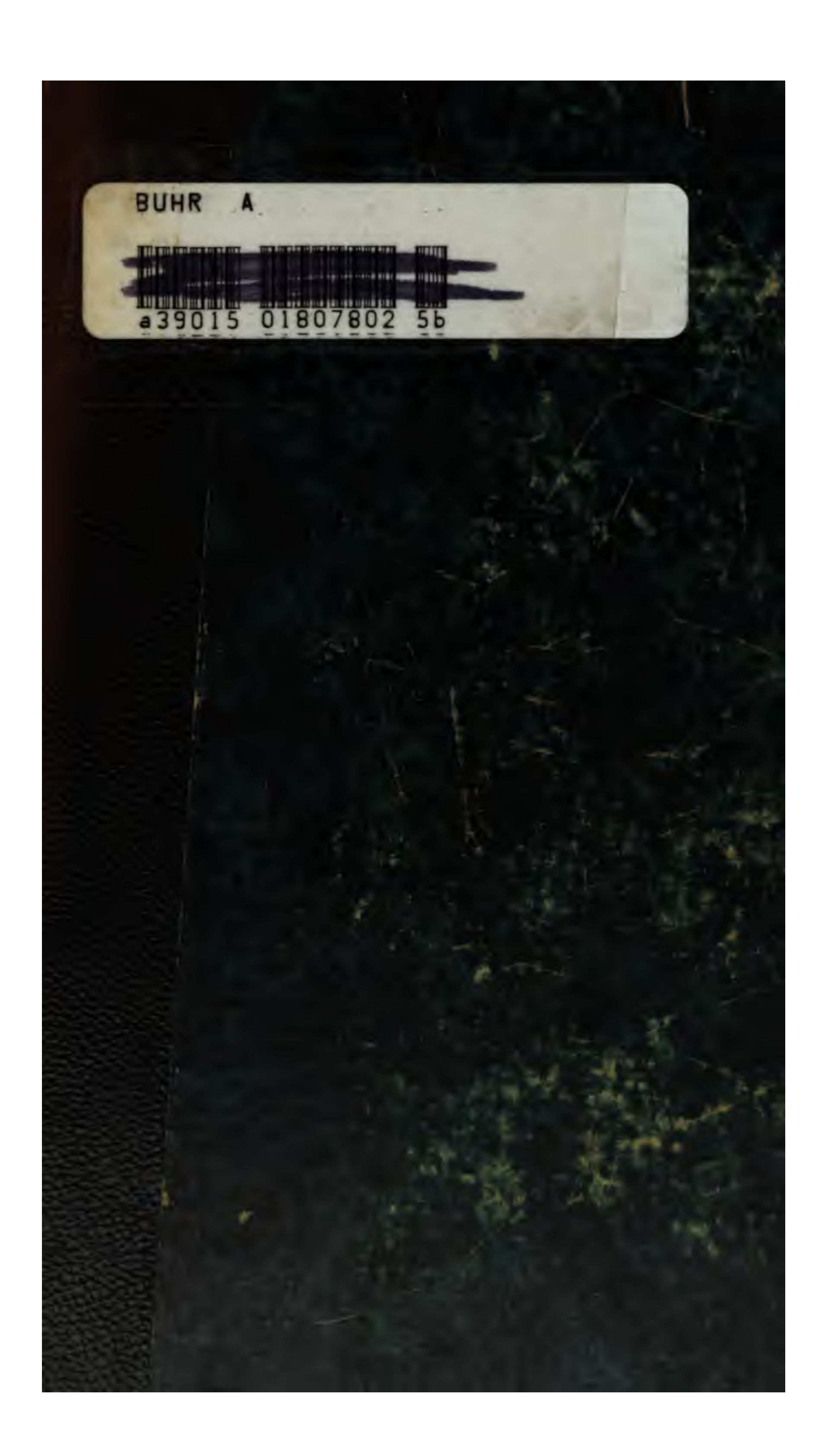
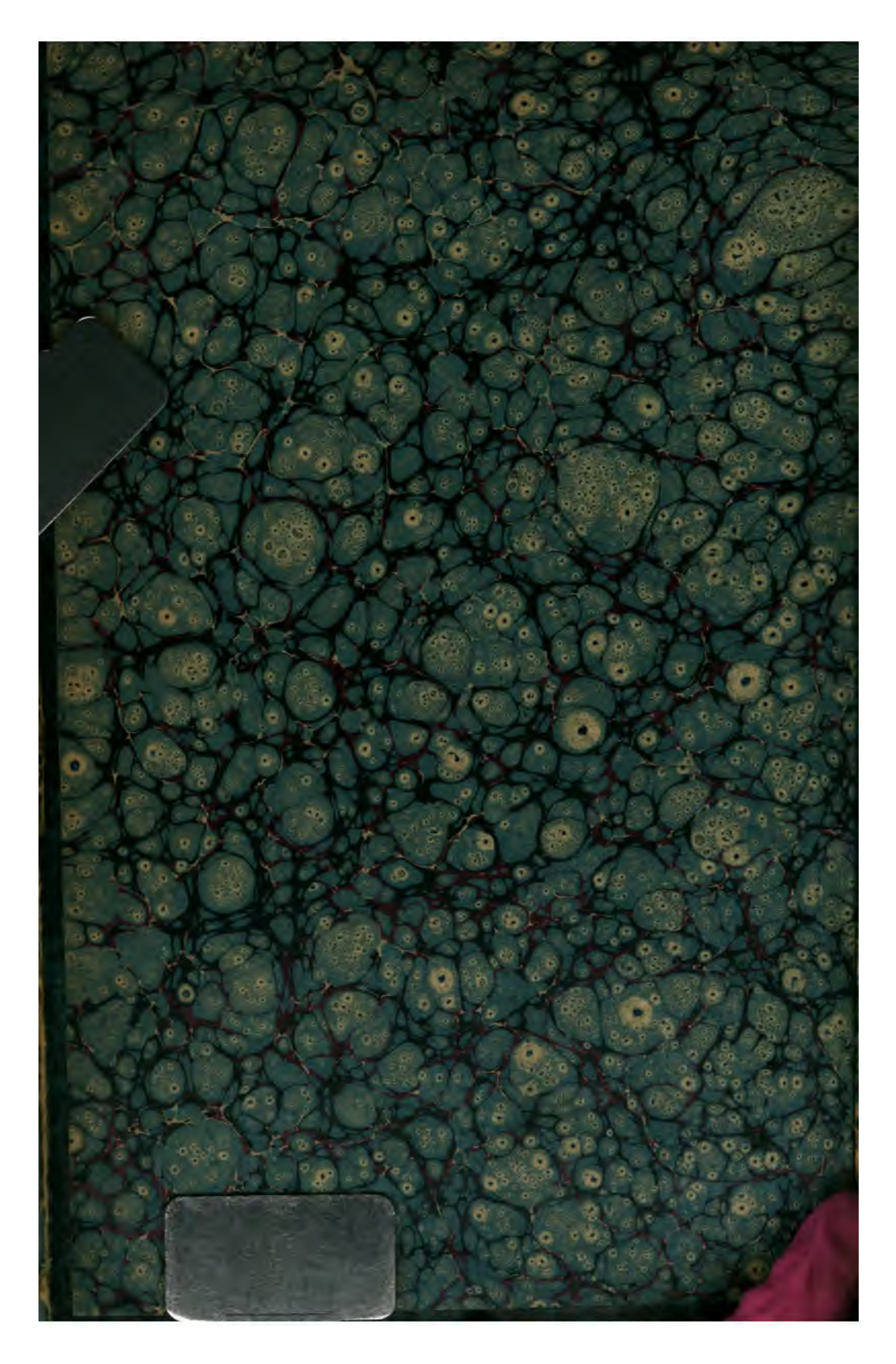
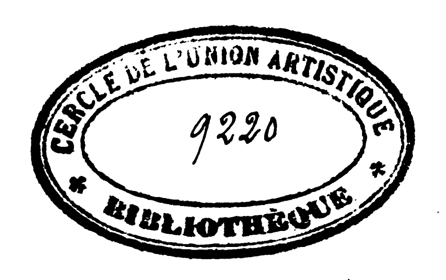



Google


BUHR A
a39015 01807802 5b







LA DUCHESSE
DE BOURGOGNE

ET

L'ALLIANCE SAVOYARDE SOUS LOUIS XIV

DU MÊME AUTEUR

ÉTUDES SOCIALES

L'ENFANCE A PARIS . . . . 1 vol.
LES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES EN FRANCE . . . . 1 —
MISÈRES ET REMÈDES. . . . . 1 —
SOCIALISME ET CHARITÉ. 1 —
SALAIRES ET MISÈRES DE FEMMES. . . . . 1 —

ÉTUDES BIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES

LE SALON DE MADAME NECKER. . . . . 2 —
SAINTE-BEUVE, SA VIE ET SES ŒUVRES. . . . . 1 —
GEORGE SAND — MICHELET — PRESCOTT — BROUGHAM. . 1 —
PROSPER MÉRIMÉE — HUGH ELLIOT . . . . 1 —
MADAME DE LA FAYETTE. . . . . 1 —
LACORDAIRE . . . . 1 —
LA DUCHESSE DE BOURGOGNE ET L'ALLIANCE SAVOYARDE SOUS LOUIS XIV.
I. — LA RÉCONCILIATION AVEC LA SAVOIE ET LE MARIAGE DE LA DUCHESSE DE BOURGOGNE. . . . . 1 —
II. — LES ANNÉES HEUREUSES ET LA RUPTURE DE L'ALLIANCE. . . . . 1 —
A TRAVERS LES ÉTATS-UNIS. . . . . 1 —

297-03. — Coulommiers. Imp. Paul BRODARD. — 5-03.



LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

par Coysevox

d'après une terre cuite appartenant à M. le Comte de Rambuteau.

LA DUCHESSE
DE BOURGOGNE

ET

L'ALLIANCE SAVOYARDE SOUS LOUIS XIV

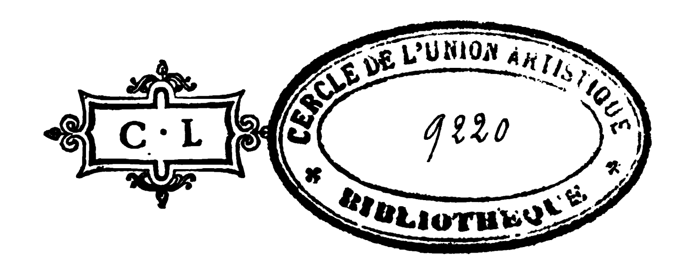
PAR

LE COMTE D'HAUSSONVILLE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

LE DUC DE BOURGOGNE A L'ARMÉE

LES ANNÉES D'ÉPREUVES



PARIS

CALMANN-LÉVY, ÉDITEURS

3, RUE AUBER, 3

1903

LA DUCHESSE DE BOURGOGNE ET L'ALLIANCE SAVOYARDE SOUS LOUIS XIV

CHAPITRE PREMIER

LE DUC DE BOURGOGNE EN VOYAGE
LA DÉCLARATION DE GUERRE ET LE DÉPART POUR L'ARMÉE

Nous avons raconté, à la fin de notre précédent volume, la rupture de la France avec la Savoie. Nous avons montré comment Louis XIV avait de nouveau, par un peu trop de hauteur, aliéné cette alliée si péniblement reconquise, et comment il avait poussé Victor-Amédée à une trahison qui n'était pas sans excuses. Il nous faut maintenant revenir de plusieurs années en arrière, jusqu'au lendemain du jour où fut solennellement déclarée, à Versailles,

l'acceptation de la couronne d'Espagne par le duc d'Anjou.

Nous avons laissé le duc de Bourgogne à Sceaux, prenant place, à la gauche de son frère Philippe V, dans le carrosse qui devait conduire le nouveau roi d'Espagne jusqu'à la frontière des Pyrénées. Après l'avoir accompagné dans ce voyage où il fit ses débuts de prince, nous le suivrons à l'armée, et nous aurons à raconter dans ce volume ses trois campagnes, dont les deux premières ne furent pas sans honneur, mais dont la dernière, celle d'Oudenarde, fut si funeste à la France et à lui-même. Ce sera la période un peu triste et humiliée de sa vie. Mais nous montrerons aussi l'appui que lui prêta, dans les moments difficiles, l'épouse jusque-là un peu frivole et coquette dont il avait eu à se plaindre plus peut-être qu'il ne s'en était tout à fait aperçu, et nous la défendrons contre des accusations que, de son vivant, la malveillance avait commencé de murmurer à voix basse, dont, après sa mort, la légende s'est fait l'écho sans preuves, et que l'histoire sérieuse est en droit de repousser. Après avoir raconté les années heureuses, nous allons raconter les années d'épreuves.

I

LE DUC DE BOURGOGNE EN VOYAGE

L'application qu'il apportait aux grandes affaires n'empêchait pas Louis XIV, souvent nous avons eu l'occasion de le remarquer, d'accorder la même attention aux plus petites. C'est ainsi que nous l'avons vu régler par lui-même les délicates questions d'étiquette que soulevait le voyage de ces trois frères accoutumés à vivre jusque-là sur un pied de complète égalité, dont le cadet était devenu roi, ce qui lui assurait la préséance, mais dont l'aîné était l'héritier futur du royaume, et dont le dernier, le duc de Berry, était un enfant, voyageant pour la première fois sans précepteur. Dîner, messe, réception, il avait tout prévu. Il aurait même été plus loin, s'il faut en croire l'auteur d'une relation anonyme de ce voyage[1]; il aurait fixé jusqu'au nombre des repas. « Le Roi Très Chrétien, dit cet auteur, avoit si bien réglé la manière dont nous devions vivre pendant le voyage, qu'elle nous

1. Cette relation, à laquelle nous avons déjà emprunté quelques détails relatifs aux adieux de Sceaux, a été publiée à la suite du dernier volume des *Mémoires de Dangeau*, d'après l'original qui est aux archives de la préfecture de Seine-et-Oise, Fonds Bombelles.

tenoit lieu pour ainsi dire de médecin. Nous avions ordre de ne point dîner, mais seulement de déjeuner, et nous en tenir là jusqu'au souper. Pour moi qui suis accoutumé à faire régulièrement mes trois repas par jour, j'eus de la peine à me conformer à ce régime, et je n'étois pas le seul; mais il falloit, quoi que nous en eussions, en passer par là, et louer en même temps la sagesse du Roi qui prenoit un soin si particulier de notre santé. »

Ce n'était pas seulement sur le régime et la santé des voyageurs que, de loin, veillait le Roi; c'était, toujours au témoignage de notre auteur inconnu, sur leurs mœurs. « Tout ce qu'il y avoit de beau monde dans les villes qui étoient marquées sur notre route se trouvoit au souper de Sa Majesté Catholique et des Princes. Comme la curiosité est inséparable du beau sexe, les dames qui se distinguoient par leur beauté étoient des premières à se faire voir au monarque, et j'ai remarqué que, bien souvent, leurs charmes auroient fait de grandes impressions sur l'esprit de Sa Majesté, sans les précautions du duc de Beauvilliers qui, pour se régler sur les conseils que le Roi Très Chrétien lui avoit donnés en partant, prévenoit adroitement toutes les ruses de l'amour. » Il ajoute même : « Si le duc de Beauvilliers avoit soin, pendant le voyage, que le

nouveau roi n'entrât point dans des commerces galants avec les dames, le maréchal duc de Noailles n'en avoit pas moins pour les deux princes ses frères. Celui-ci tâchoit de prévenir les reproches que la duchesse de Bourgogne, nouvellement mariée, n'auroit pas manqué de lui faire, à son retour de la Cour, sur l'infidélité du Duc son époux[1]. »

Ces précautions étaient peut-être nécessaires en ce qui concerne le roi d'Espagne, dont le tempérament amoureux inspirait des inquiétudes, et il ne paraît pas qu'elles aient complètement réussi, puisque, à Bordeaux, Philippe V aurait fait porter par un page un billet doux à une belle Gasconne pour lui demander une entrevue « que celle-ci déclina comme ne pouvant être que fatale à sa vertu ». Mais elles étaient injurieuses pour le duc de Bourgogne qui n'avait pas besoin du maréchal de Noailles pour demeurer fidèle à sa femme. L'amour profond qu'il lui portait et ses scrupules religieux auraient suffi. Ses préoccupations étaient ailleurs; nous en avons la preuve dans le *Journal de voyage* tenu par lui, et qui a été publié[2]. Dans

1. Dangeau, t. XVIII, p. 366.
2. *Curiosités historiques ou Recueil de pièces utiles à l'Histoire de France et qui n'ont jamais paru*, t. II, pp. 93 et suiv.

ce *Journal*, rien qui sente l'ardeur, l'imagination, la jeunesse. Pas un élan, pas une impression un peu vive. Pas un mot non plus des fêtes qui lui sont données. Rien que de brèves remarques sur les villes où il s'arrête, sur leur population, leur commerce, sur leurs gîtes et l'état des chemins. On dirait le carnet de voyage d'un sage écolier, et Fénelon en eût été content. Mais, sous cette apparente sécheresse, on devine une préoccupation constante : celle de se rendre le compte le plus exact possible de l'état des provinces qu'il traverse, de prendre des notes sur tout ce qu'il voit, et de fixer dans son esprit les réponses aux questions qu'il a faites. Ces villes où il est reçu en grande pompe font partie de son futur royaume. Ces ouvriers dont il veut connaître les occupations habituelles, ce sont ses futurs sujets. Ces intendants, dont parfois, sans porter aucune appréciation, il mentionne les noms, seront un jour responsables vis-à-vis de lui de l'état de leurs généralités. Il veut se souvenir de tout ce qu'il aura remarqué au cours de ce voyage qu'il ne refera peut-être jamais, et sous l'écolier se devine déjà le prince.

Heureusement, au point de vue pittoresque, nous avons des récits plus animés, entre autres les lettres de Duché de Vancy, à ce moment gentil-

homme attaché au comte d'Ayen[1], plus tard poète favori de madame de Maintenon, dont l'érudition fleurie se donne carrière daus des descriptions assez fades, et surtout les numéros mensuels du *Mercure de France*[2] dont chacun, de décembre 1700 à avril 1701, contient un *Récit du voyage de Messeigneurs les Princes*, car, en ce temps-là, les déplacements princiers n'excitaient pas moins de curiosité qu'aujourd'hui, et le besoin d'information, pour être moins bien servi, n'était pas moins grand.

Harangues des corps constitués, banquets officiels, fêtes offertes par les municipalités, tel est, en tout temps et en tous pays, le fonds commun de ces voyages, et il y a sur ce point, d'un siècle à l'autre, moins de différence qu'on ne pourrait le croire. Cependant harangues, banquets et fêtes prenaient la forme du temps, et cette forme était beaucoup moins compassée qu'on ne se la représente. Malgré l'étiquette, il y avait, comme déjà nous l'avons remarqué à Versailles, toutes les fois que l'élément populaire entrait en scène, beaucoup de laisser aller, et, si l'on peut ainsi parler, de bon enfant.

1. Adrien-Maurice comte d'Ayen, né à Paris, le 29 septembre 1678, duc de Noailles le 21 janvier 1704, maréchal de France en 1734; mort le 24 juin 1766.

2. Il se pourrait que quelques-uns des articles du *Mercure* fussent du même Duché de Vancy; mais d'autres sont, comme on dit aujourd'hui, de correspondants particuliers.

C'est ainsi qu'on trouvait fort drôle que le curé d'Arpajon, au lieu de lire un discours préparé, s'avisât d'entonner un air bien connu :

Les bons bourgeois de Châtres [1],
Et ceux de Montlhéry,

et, loin de le rappeler au respect, on ne faisait qu'en rire. Avec les harangues alternaient les madrigaux où les beaux esprits de la localité se couvraient de gloire, parfois même les épîtres en vers latins. Les trois princes écoutaient harangues, épîtres et madrigaux avec une inépuisable patience, ne perdant pas leur sérieux quand quelque incident burlesque, par exemple, le manque complet de mémoire de l'un des harangueurs, venait, comme à Orléans, jeter de l'imprévu dans la cérémonie.

Quant aux banquets, il semble que là surtout la distance de prince à peuple devait se faire sentir, puisque non seulement personne ne s'asseyait à la même table qu'eux, mais puisque la différence du rang empêchait le roi d'Espagne et le duc de Bourgogne de manger ensemble. Mais voir manger les Princes était le grand divertissement du peuple, et on n'avait garde de le lui refuser. On laissait la foule envahir la salle où le repas des Princes avait été préparé. Ceux qui n'avaient pu pénétrer ados-

1. Châtres était l'ancien nom d'Arpajon.

saient des échelles contre la muraille et se collaient aux fenêtres. Là où les dimensions de la salle le permettaient, on avait soin d'élever à l'avance des gradins afin que chacun pût voir, comme dans un cirque. Quand l'exiguïté du local rendait impossible cette disposition, parfois des accidents se produisaient. C'est ainsi que, dans une petite ville, la presse devint telle qu'au moment du dessert la table fut renversée, et le roi d'Espagne obligé de se réfugier dans un cabinet, sans pouvoir goûter aux fruits. Imagine-t-on, de nos jours, le scandale et les imprécations contre la police qui ne saurait pas faire respecter un souverain étranger? A l'époque, on ne fit qu'en rire et admirer l'empressement du peuple à voir de près les Princes.

Quant aux fêtes, leur éclat dépendait naturellement de l'importance des villes traversées. Toutes n'en pouvaient point faire les frais. La soirée des jeunes Princes se passait alors à jouer aux cartes entre eux, à dessiner, ou à faire des bouts-rimés, ce qui était la grande mode d'alors. Les bouts-rimés étaient envoyés à madame de Maintenon, qui écrivait à son neveu le comte d'Ayen : « Les bouts-rimés ont été trouvés beaux et jolis, selon le style des poètes. L'un est dans le sublime, l'autre dans la plaisanterie, et tous deux ont fort bien réussi. »

Mais elle s'étonnait qu'ils n'eussent pas recours à la musique pour passer leurs longues soirées [1].

Durant la première partie du voyage, les plus belles fêtes furent celles qu'offrirent aux Princes les Jurats de Bordeaux. La capitale de la Gascogne s'était mise en frais. Elle envoya à Blaye une flottille où les Princes s'embarquèrent avec leur suite. Arrivés à Lormont, le point de vue parut si beau au duc de Bourgogne qu'il voulut rester sur la proue du bateau et qu'il entreprit d'en faire le dessin. Ils passèrent quatre jours à Bordeaux, au milieu des fêtes, logés chez madame la première présidente de la Tresne [2], sœur du comte de Cominges [3]. Plusieurs bals leur furent donnés, et le connétable de Castille [4], qui était venu présenter ses hommages au roi d'Espagne, disait hardiment « qu'il étoit impossible de s'ennuyer dans une ville où les dames avoient tant d'agréments et où les plaisirs étoient en si grand nombre [5] ». Et le *Mercure* ajoute : « Les seigneurs ont trouvé assez

1. *Correspondance générale*, t. IV, p. 360.

2. Anne de Cominges, mariée en 1698 à Jean-Baptiste le Comte, seigneur de la Tresne, premier président au parlement de Bordeaux. Elle mourut à Paris le 23 juin 1706.

3. Louis, dit le comte de Cominges, seigneur de la Réole, mestre de camp d'un régiment de cavalerie depuis 1676. Il mourut à Paris le 21 mai 1712, âgé de soixante-six ans.

4. Le connétable de Castille était don Joseph Fernandez de Velasco, marquis de Jodar et duc de Frias. Il mourut le 19 janvier 1713.

5. *Mercure de France*, janvier 1701, p. 290.

de charme et assez d'esprit aux dames pour les croire dignes de leur souvenir. » Ces dames étaient en effet fort lettrées, à en juger du moins par la présidente de la Tresne. C'est ainsi que le duc de Bourgogne lui ayant dit « qu'il se plaisoit fort à Bordeaux et qu'il n'en partiroit point tant qu'il feroit mauvais temps », elle composa sur cela quatre vers dont le comte d'Ayen fit un air, et qu'on ne cessa pas de chanter :

Frimas, noirs aquilons, venez à mon secours.
Opposez au soleil un pouvoir que j'implore.
Ah! si vous arrestez les Princes que j'adore.
Plus sûrement que luy vous ferez nos beaux jours [1].

Il fallut cependant se remettre en route, car les Espagnols réclamaient leur roi. Après un court séjour à Bayonne, où le divertissement d'une course de taureaux leur fut offert, les trois Princes arrivèrent à Saint-Jean-de-Luz. Le moment de la séparation approchait. Ici le *Journal* du duc de Bourgogne s'émeut. Pour la première fois on y trouve une note personnelle : « Le samedi 22 (janvier), qui fut le jour le plus triste de tout le voyage, nous partîmes de Saint-Jean-de-Luz sur les onze heures... Lorsque le duc d'Harcourt, qui étoit dans le carrosse du roi d'Espagne, eut vu si tout étoit prêt, nous descendîmes et embrassâmes le roi d'Espagne pour lui dire

1. *Mercure de France*, 1701, p. 548.

adieu, en versant beaucoup de larmes[1]. » C'est tout, mais sous la sobriété des termes on sent la réalité de la douleur. Le *Mercure* est plus explicite. Après avoir raconté le départ en voiture de Saint-Jean-de-Luz, il ajoute : « Cette heure fut bien dure à passer. Les trois Princes se regardoient souvent sans se parler que des yeux, et le profond silence que la douleur dont ils étoient pénétrés les obligeoit à garder faisoit mieux entendre leurs soupirs[2]. » La petite ville de Fontarabie avait envoyé un brigantin sur lequel le roi d'Espagne devait s'embarquer pour traverser la Bidassoa. Le duc d'Harcourt, qui accompagnait Philippe V jusqu'à Madrid, en qualité d'ambassadeur de Louis XIV, se rendit à bord le premier, et revint au bout de quelques minutes rendre compte que tout était prêt. « Le Prince (Philippe V), fondant en larmes et comme immobile, descendit du carrosse. Messeigneurs les Princes descendirent en même temps, et Monseigneur le Duc de Bourgogne se baissa fort bas en prenant congé du Roi son frère qui le tint quelque temps entre ses bras et le serra tendrement. Ils répandirent beaucoup de larmes, et pendant que leur tendre douleur les faisoit paroître dans un état d'abattement dont toute

1. *Curiosités historiques*, t. II, p. 158.
2. *Mercure* de février 1701, pp. 377 et suiv.

l'assemblée se ressentoit, et leur ostoit la force de parler, M. le Duc de Berry donna des marques d'une douleur plus éclatante, mais qui néanmoins ne pouvoit estre plus vive que celle de Messeigneurs ses frères. M. le duc de Noailles, voyant que ces trois grands Princes, dont les tendres adieux ne finissoient non plus que leurs larmes, n'auroient pas la force de se séparer, prit Sa Majesté Catholique par le bras, et usa d'une espèce de violence absolument nécessaire pour abréger des momens si durs, et luy donna la main pour luy aider à marcher jusqu'au brigantin où M. le duc d'Harcourt, qui venoit de prendre les devans, l'attendoit... On tira aussitost les rideaux du bâtiment où le Prince venoit d'entrer, afin que sa douleur ne redoublât point, ou du moins ne se continuât pas en tournant ses regards du côté qu'il venoit de quitter, et d'où il auroit pu voir encore, pendant quelques momens douloureux, les chers Princes dont il venoit de se séparer... M. le duc de Beauvilliers, agissant en même temps par le même esprit et entrant dans la même pensée, voulut détourner Messeigneurs les Princes d'un objet si cher et si triste en même temps, et, pour cela, les engagea à monter en carrosse le plus promptement qu'il fut possible. Il leur releva les glaces comme pour leur cacher à demy les lieux où leurs regards étoient attachés et

fit marcher le carrosse pour les en éloigner encore davantage, mais chacun garda dans son cœur l'idée des chers objets qu'il venoit de perdre de vue. »

Ce ne sont pas là exagérations de nouvellistes. Les frères s'aimaient en effet tendrement, et nous verrons s'établir entre le duc de Bourgogne et Philippe V une correspondance affectueuse à laquelle nous ferons parfois des emprunts. La douloureuse séparation effectuée, le voyage reprit son cours, le duc de Bourgogne devant gagner Marseille en passant par le Languedoc, et opérer ensuite son retour par le Dauphiné, le Lyonnais et la Bourgogne. C'était un véritable tour de France. Depuis la séparation d'avec le roi d'Espagne, sur qui les regards s'étaient principalement portés jusque-là, le duc de Bourgogne devenait le principal personnage, mais le ton de son journal n'en est point changé. Des honneurs extraordinaires qui lui sont rendus, des démonstrations qui éclatent sur son passage, il semble n'avoir nul souci. Il demeure toujours aussi sobre d'impressions personnelles, aussi minutieux et précis dans ses observations. La plus brillante réception fut celle que lui offrit la ville de Toulouse. « On avoit résolu, dit le *Mercure*, de ne point ménager les deniers publics [1]. » A Bordeaux, le duc de Bourgogne avait

1. *Mercure* de mars 1701, pp. 222 et suiv.

été reçu par les Jurats. A Toulouse, ce fut par les Capitouls. Les représentants des franchises municipales portaient plus d'un nom sous l'ancien régime, et cette variété d'appellation était le symbole de leurs libertés. Cinquante-cinq compagnies des Arts et Métiers et huit compagnies de bourgeois avaient été levées dans les cinq Capitoulats qui composaient la ville. Les hommes étaient habillés « les uns de rouge, les autres de drap gris blanc doublé d'écarlate, avec des culottes et des bas rouges et chapeaux galonnés d'argent[1] ».

Le duc de Bourgogne entra par le faubourg Saint-Cyprien, les glaces de son carrosse étant baissées, afin qu'il pût être mieux vu du menu peuple. La réception dura plusieurs jours. Rien n'y manqua : harangues, épîtres en vers, distiques latins, hommages de l'Académie des Jeux floraux, illuminations. Ces fêtes avaient attiré à Toulouse une affluence extraordinaire, et la vie matérielle y fut, pendant quelques jours, assez difficile. « On fut, dit le *Mercure*, fort satisfait des manières honnestes de MM. de Toulouse et de leur politesse. On ne pouvoit attendre autre chose d'une ville où l'on fait profession de belles-lettres et où l'esprit abonde, encore plus que toutes les autres choses qui servent à vivre commo-

1. *Mercure de France*, 1701, pp. 242 et suiv.

dément, quoy qu'elles n'y soient point rares[1]. » A Montpellier, à Nîmes, on donna aux Princes le divertissement de fêtes populaires, ce qui amène cette observation du *Mercure* : « Chacun voulut marquer sa joye selon ses forces; le menu peuple fit en petit ce que les autres firent en grand, et, s'il ne pust égaler les riches en dépenses, il les égala au moins comme démonstrations de joye[2]. »

A Beaucaire, le duc de Bourgogne quitta le Languedoc où le comte de Broglie[3] commandait au nom du Roi et qu'administrait l'intendant général Lamoignon de Basville[4], pour entrer en Provence où le comte de Grignan[5] était lieutenant général. On sait que le gendre de madame de Sévigné s'entendait à dépenser son argent. Il n'eut garde de manquer à ses habitudes, et la réception qu'il ménagea aux Princes

1. *Mercure* de mars 1701, p. 233.
2. *Ibid.*, p. 390.
3. Victor-Maurice, comte de Broglie, né en 1644, était depuis 1688 lieutenant général et commandant du Languedoc. Il fut créé maréchal de France le 2 février 1724 et mourut à Buhy le 4 août 1727. Il avait épousé une fille du président de Lamoignon.
4. Nicolas de Lamoignon, comte de Launay-Courson et marquis de la Mothe, connu sous le nom de Basville, né le 26 avril 1648. Il était le cinquième fils du président de Lamoignon. Il fut intendant du Languedoc depuis 1685, jusqu'à sa mort le 17 mai 1724.
5. François-Adhémar de Monteil, comte de Grignan, né vers 1629, épousa à quarante ans, en troisièmes noces, l'année 1669, Françoise-Marguerite de Sévigné. Il mourut le 30 décembre 1714, à quatre-vingt-cinq ans.

fut particulièrement somptueuse. A Aix, toute une série d'arcs de triomphe ornés de tableaux rappelait les principaux événements de l'histoire de la Provence. Un de ces arcs représentait une cour d'amour en séance. « Les deux tableaux qui étoient à droite et à gauche du grand tableau marquoient deux exemples de la sévérité des jugemens de cette cour. Deux amans qui avoient méprisé et mal parlé des lois d'amour et de l'honneur des Dames y estoient fustigés par deux vieilles, et une coquette qui avoit pris de l'argent pour vendre les dons d'amour y estoit bannie de cet empire, le crime de simonie estant en horreur suivant les lois d'amour aussi bien que ceux qui se vantent mal à propos d'avoir reçu les faveurs des dames[1]. »

Il y eut le soir riche collation chez le lieutenant général, où la comtesse de Grignan fit les honneurs en grand habit et en coiffure haute, comme si elle eût été au souper du Roi. Ainsi le lui avait conseillé la duchesse du Lude qu'elle avait chargé sa fille, madame de Simiane[2], de consulter par lettre[3].

1. *Mercure* d'avril, p. 165.
2. Françoise-Pauline de Grignan, marquise de Simiane, née le 9 septembre 1674; morte en 1737.
3. Voir, sur cette réception du duc de Bourgogne, le très intéressant ouvrage de M. Frédéric Masson, *Le marquis de Grignan, petit-fils de madame de Sévigné.*

La réception à Marseille ne fut pas moins brillante. Les Princes y passèrent plusieurs jours, logés chez le marquis de Mirabeau[1], dont le grand-père avait eu déjà, en 1660, l'honneur de recevoir le Roi, et le *Mercure* fait observer « que l'attachement pour la maison royale et le zèle qu'ont tous ceux de ce nom pour son service est connu depuis longtemps ».

Les Princes ne pouvaient demeurer moins d'une semaine dans une ville aussi importante que Marseille. Mais le duc de Bourgogne commençait à trouver que le voyage se prolongeait. Il y avait près de cinq mois qu'il était séparé de la duchesse de Bourgogne, et, par une lettre qu'il adressait en cours de route à la marquise de Montgon et que nous avons déjà citée[2], on a pu voir combien cette séparation lui coûtait. Aussi avait-il écrit au Roi pour lui demander la permission de prendre la poste quand il ne serait plus qu'à quelques journées de Versailles, ce qui hâterait son retour. Le Roi le lui permit, et, dans une lettre à Beauvilliers, que le soin de sa santé, gravement atteinte, avait forcé d'aller se soigner dans son château de Saint-Aignan,

1. Jean-Antoine Riquetti, second marquis de Mirabeau, né en 1666; il mourut en 1737.
2. Voir notre tome II, p. 195.

le duc de Bourgogne en témoignait sa joie. Mais il lui fallut s'arrêter quelques jours à Avignon, dans les États du Pape, où les esprits étaient cependant tellement préparés à une réunion prochaine à la France que le peuple disait *nos Princes* et qu'à la cathédrale on chanta : *Domine salvum fac regem nostrum*. Il subit encore l'attente d'un séjour assez prolongé à Lyon qui, ayant autrefois fait fête à la femme, ne pouvait se dispenser, en sa qualité de seconde ville de France, de faire fête au mari. Le duc de Bourgogne logea dans la même maison dite *la Maison Rouge*, où avait autrefois logé la Duchesse et qui était située sur la place Bellecour, « l'une des plus belles de l'Europe, qui a six cents pas de long et trois cents de large ». Ainsi qu'à l'entrée de la duchesse de Bourgogne, les bourgeois de la milice avaient fait la haie sur son passage. « Leurs armes étoient presque toutes damasquinées et dorées. Eux-mêmes étoient magnifiquement vêtus, les uns avec des habits de velours cramoisi, les autres avec du drap d'Angleterre, enrichi de galons et de boutonnières d'or et d'argent. » Mais, tandis que la duchesse de Bourgogne n'avait guère visité que des églises et des couvents, le duc de Bourgogne et son frère visitèrent des fabriques « où ils virent fabriquer de belles étoffes, de grands galons

d'or, et tirer l'or par des jeunes filles, les unes habillées fort proprement à la Lyonnoise et les autres vestues de noir[1] ». On leur donna aussi le spectacle d'une fête populaire sur la Saône, et ils se divertirent à voir des jeunes gens sauter dans l'eau pour tâcher d'attraper des canards. « Les Princes ne purent s'empêcher de rire et perdirent un peu de leur sérieux, sans sortir de la majesté qu'ils ont toujours gardée durant leur voyage[2]. »

Sauf quelques réceptions improvisées à Mâcon et à Dijon, ces fêtes furent les dernières. Peut-être nous y sommes-nous un peu trop appesantis, et le détail en paraîtra-t-il monotone. Mais, quand on lit, dans les lettres de Duché de Vancy et surtout dans les numéros du *Mercure*, le long récit de toutes celles qui furent offertes aux Princes depuis leur départ de Paris jusqu'à leur arrivée à Lyon, parfois dans d'assez petites villes, il est difficile de s'abstenir de deux réflexions. La première, c'est que les dépenses que les villes ou les bourgeois eux-mêmes s'imposaient, de plus ou moins bon cœur, si l'on veut, étaient considérables, et qu'il ne leur aurait pas été possible d'y faire face, si l'état financier des villes n'eût été prospère et si les bourgeois

1. *Mercure* de mai 1701, p. 159.
2. *Mercure* d'avril, t. II, p. 143.

eux-mêmes n'eussent joui d'une grande aisance. Quel que pût être leur désir de plaire, les villes n'auraient pu élever des arcs de triomphe ou tirer des feux d'artifice, ni les bourgeois se vêtir de drap cramoisi, si les moyens de payer leur eussent fait défaut. Au commencement du xviiie siècle, la richesse publique et privée ne laissait donc pas que d'être assez grande en France, et, si elle commençait à fléchir, il s'en fallait encore de beaucoup qu'elle fût profondément atteinte. « On périssait de misère au bruit des *Te Deum,* » a écrit Voltaire en parlant de la guerre qui a précédé la paix de Ryswick. C'est là une hyperbole d'homme de lettres. En tout cas, les maux de la guerre avaient été vite réparés, et la misère n'était pas l'état général de la France.

La seconde réflexion, c'est qu'à ces fêtes se mêlait partout un élément populaire qui en augmentait la gaieté, et que le menu peuple, comme on disait alors, s'y taillait sa part, sans qu'on essayât de l'en empêcher. Nous avons déjà vu, dans certaines circonstances de la vie de Cour, comment, sous le coup de quelque émotion générale commune à la famille royale et au peuple, l'étiquette abaissait ses barrières et laissait tous les rangs se confondre : ainsi à Versailles, au moment de la naissance du duc de Bourgogne, à Sceaux, au

moment du départ du roi d'Espagne. A plus forte raison en était-il ainsi au cours des voyages princiers. « L'accès auprès de la personne des Princes fut facile à tout le monde, dit quelque part le *Mercure*. Les gardes et huissiers, qui ne sont pas toujours traitables, le parurent en cette occasion, et il fut permis à mille âmes de se repaître à souhait du plus charmant des spectacles pour les yeux français que rien ne touche si sensiblement que la vue de leurs maistres[1]. » Faisons ici encore la part de l'hyperbole; mais, si les expressions peuvent paraître excessives, le sentiment qu'elles traduisent était véritable. La France d'alors aimait ses Princes, les jeunes surtout, car le Roi lui inspirait peut-être plus d'admiration que d'amour. Elle ne demandait en particulier qu'à s'attacher passionnément au duc de Bourgogne. Il fallut non seulement la mort déplorable de celui dont quelques années plus tard elle devait attendre avec impatience le règne, mais les désordres de la Régence et les fautes de Louis XV pour la détacher d'une famille dont la vie avait été si longtemps confondue avec la sienne. La France souffre encore des conséquences de ce divorce. Rien de ce qui tend à montrer qu'il n'était pas iné-

1. *Mercure* de mai 1701, p. 218.

vitable n'est indifférent à la compréhension de son histoire.

A Dijon, les deux frères se séparèrent. La méchante et souvent mal informée madame Dunoyer affirme dans ses *Lettres Galantes*[1] que cette séparation n'aurait été que le dernier éclat d'une mésintelligence dont l'origine remonterait à un propos tenu par le duc de Berry, la veille du départ : « Scavez-vous, mon frère, aurait-il dit au duc de Bourgogne, pourquoi le Roy nous fait accompagner le roy d'Espagne? — C'est, répondit le Prince, pour nous procurer le plaisir d'être ensemble aussi longtemps que nous le pourrons et pour nous faire voir en même temps la France. — Non, ajouta le duc de Berry, c'est pour faire voir aux Espagnols qu'on leur a donné celui de nous trois qui valoit le mieux. » Le duc de Bourgogne aurait été piqué du propos, sans en rien témoigner cependant. Mais son ressentiment aurait éclaté au cours du voyage. Mécontent de ce que les plans des places fortes levés par le duc de Berry avaient semblé au Roi meilleurs que les siens, il aurait fait malicieusement tomber de l'encre sur un dessin que celui-ci exécutait. Le duc de Berry aurait riposté en jetant

1. *Lettre XXII*, t. I, p. 367.

toute une bouteille d'encre sur un plan auquel travaillait le duc de Bourgogne. Furieux à son tour, celui-ci allonge un soufflet au duc de Berry, qui met l'épée à la main. Il faut les séparer, et le duc de Noailles ne parvient pas à les réconcilier, le duc de Berry ayant jeté au feu une lettre d'excuses que lui avait écrite le duc de Bourgogne. Ce serait alors que le Roi, pour prévenir les conséquences de cette querelle, aurait enjoint au duc de Bourgogne de s'en revenir en poste. Voilà ce que raconte madame Dunoyer. Nous savons aujourd'hui qu'il n'y a pas un mot de vrai dans cette histoire car nous avons la preuve qu'il avait demandé lui-même à avancer son retour. On eut même une certaine peine à lui persuader qu'il ne pouvait manquer à s'arrêter dans la capitale de la province dont il portait le nom. Mais, à peine les fêtes de Dijon terminées, il n'y put tenir. « Comme il avoit, dit le *Mercure*, un empressement extraornaire de revenir à la Cour », le 18 avril, il entendit la messe à six heures sonnant, et monta ensuite en carrosse avec le duc de Berry pour se rendre aux portes de la ville. Là une chaise de poste l'attendait, il y monta, et bientôt le duc de Berry, qui suivait en carrosse, le perdit de vue. Il ne s'arrêta en route que deux fois pour coucher, et, le 20 au matin, il arriva à Versailles. Nous avons déjà

raconté, d'après Dangeau, que la duchesse de Bourgogne avait fait porter son dîner dans la chambre de madame de Maintenon, bien que madame de Maintenon n'y fût pas, parce que de cette chambre on voyait assez loin dans l'avenue par où le duc de Bourgogne devait arriver [1]. Aussitôt qu'elle l'eut aperçu, elle alla l'attendre dans le cabinet du Roi, car l'étiquette n'aurait pas permis au mari de se rendre d'abord chez sa femme. Ils passèrent la journée en représentation, mais, immédiatement après le souper, le Roi les laissa libres de se retirer.

Voilà nos gens rejoints et je laisse à penser
De combien de plaisirs ils payèrent leurs peines [2].

1. La fenêtre de l'appartement de madame de Maintenon donnait sur la cour, et de cette fenêtre on voyait l'avenue de Paris.

2. Certaine anecdote, trop crue pour que nous puissions la rappporter ici, donnerait cependant à penser que cette épouse de seize ans prenait assez facilement son parti de l'absence de son mari. Voir la *Correspondance littéraire et anecdotique de M. de Saint-Fonds et du président Dugas*, tout récemment publiée par M. William Poidebard, t. II, p. 44.

II

LA DÉCLARATION DE GUERRE

En arrivant à Versailles, le duc de Bourgogne trouvait la situation politique singulièrement changée. Au lendemain de l'acceptation par Louis XIV du testament de Charles II, on avait pu croire que cette grande question de la succession d'Espagne, dont la diplomatie européenne préparait depuis si longtemps le règlement, se résoudrait en effet pacifiquement, quoique d'une façon toute différente de celles qu'avaient successivement stipulées les différents traités de partage. Les puissances européennes semblaient se résigner à cet accroissement de l'influence française. Les petits États, l'un après l'autre, reconnaissaient le nouveau roi d'Espagne. Le duc de Savoie s'était exécuté le premier, nous savons avec quels sentiments. Le duc de Mantoue, l'Électeur de Cologne [1], et, ce qui était plus impor-

1. Joseph-Clément, fils de Ferdinand-Marie-François, élec-

tant, l'Électeur de Bavière, sans parler d'autres petits princes de moindre dignité, avaient suivi son exemple; le Portugal, également. L'Angleterre et les Provinces-Unies hésitaient encore, mais l'opinion publique, singulièrement puissante dans ces deux pays, en Angleterre surtout, était hostile à la guerre, et voyait une garantie de paix dans l'acceptation du testament de Charles II. Guillaume d'Orange en frémissait de rage. « L'aveuglement de ce peuple est incompréhensible, écrivait-il à Heinsius[1]... Tout le monde ici me presse avec instance pour que je reconnaisse le roi d'Espagne, et, n'ayant rien à démêler avec ce monarque ni avec la nation, je ne prévois pas que je puisse le différer bien longtemps, » et Heinsius, qui partageait ses sentiments d'hostilité contre la France, lui répondait : « A vrai dire, le grand motif est ici le même qu'en Angleterre, c'est-à-dire l'intérêt présent des marchands, et, pourvu que celui-ci soit à l'abri,

teur de Bavière, et d'Henriette-Adélaïde de Savoie, né le 5 décembre 1671, fut à l'âge de seize ans déclaré éligible aux évêchés de Cologne, d'Hildesheim et de Liège par un bref d'Innocent XI. En 1701, il prit parti pour la France dans la guerre de la succession d'Espagne. Le 25 décembre 1706, il fut ordonné prêtre à Lille par l'évêque de Tournay, et sacré le 1er mai par Fénelon. Il mourut à Bonn le 12 novembre 1722.

1. Antoine Heinsius, né à Delft le 22 novembre 1641, devint grand pensionnaire de Hollande en 1689, après avoir été successivement résident en Suède, en Russie, puis à Paris. Il mourut à La Haye le 3 août 1720.

peu leur importe que nous hasardions notre avenir[1]. »

Seul l'empereur Léopold jetait feu et flammes contre le traité, et menaçait de faire valoir par les armes les droits de son fils l'archiduc Charles. Mais cette situation n'avait pas tardé à se modifier. L'Europe, que Louis XIV n'avait pas su assez ménager, devenait peu à peu méfiante. L'opinion anglaise, que Guillaume III travaillait habilement, continuait bien de préférer l'acceptation du testament à l'exécution du traité, mais elle commençait à redouter cette « Monarchie universelle » à laquelle le roi de France lui semblait toujours suspect d'aspirer. Les marchands d'Amsterdam, de leur côté, ne voyaient pas sans inquiétude pour leur commerce la main-mise de la France sur les ports qui dépendaient des Pays-Bas. Les bruyantes réclamations de l'Empereur, auxquelles aucune puissance n'avait voulu d'abord prêter l'oreille, trouvaient de l'écho en Hollande et en Angleterre. Un vent de guerre soufflait et arrivait jusqu'à Toulouse où se trouvait encore le duc de Bourgogne. Aussitôt il s'empressait d'écrire au Roi : « Monseigneur le Duc de Bourgogne, raconte

1. *Lettres de Guillaume à Heinsius*, des 16 novembre et 14 décembre 1700. *Lettre de Heinsius*, du 14 janvier 1701. — Voir Sirtema de Grovestins, *Guillaume III et Louis XIV*, t. VII, p. 403.

Dangeau, écrivit ces jours passés au Roi une lettre très bien écrite par laquelle il supplioit Sa Majesté très instamment, s'il y avoit la guerre, de le faire servir afin qu'il pût se rendre digne de l'honneur qu'il avoit d'être son petit-fils. Le Roi a paru fort content de cette lettre[1]. »

On aimerait à savoir comment cette lettre était tournée, et sur quel ton le petit-fils écrivait à ce grand-père respecté et redouté. Malheureusement, comme toutes celles adressées par le duc de Bourgogne à Louis XIV, elle a été détruite par la Révolution, mais nous avons celles qu'à cette même occasion le duc de Bourgogne écrivit à madame de Maintenon. — Qu'il s'agît de faire régler par le Roi les dettes de jeu d'une jeune princesse ou de favoriser l'ardeur belliqueuse d'un jeune prince, c'était toujours par elle qu'il fallait faire passer la supplique, et elle demeurait la dispensatrice souveraine des grâces qui n'étaient pas toujours aussi mal placées par elle qu'on l'a dit. Désireux qu'il était de réussir, le duc de Bourgogne n'avait garde de manquer à se servir de ce canal. Par trois fois il s'adressait à elle. La première lettre a dû être perdue. Cela ressort des termes mêmes de la

1. Dangeau, t. VIII, p. 38.

seconde, qu'il lui faisait parvenir de Toulouse le 6 février :

Je vous suis infiniment obligé, Madame, de la peine que vous avez à faire ce que je vous ai priée, puisque c'est une marque de votre amitié; mais en même temps, je vous assure que vous ne pouvez m'en donner une plus grande qu'en achevant de résoudre le Roi à me permettre d'aller à la guerre, s'il y en a. Je viens de lui écrire une seconde lettre, pour le presser de nouveau, en cas qu'il n'ait pas encore pris son parti. Je vous conjure aussi de regarder en ceci mes intérêts, et de passer par-dessus la peine que cela peut vous faire. Je suis ravi que vous ayez approuvé le style de ma première lettre au Roi : je l'ai faite tout de mon mieux, et, dans une occasion comme celle-ci, j'ai cru que je ne devois rien oublier. Je finis en vous suppliant, Madame, d'être toujours persuadée de la sincère amitié que j'ai pour vous qui ne pourra qu'augmenter toujours.

Le duc de Bourgogne recevait, quelques jours après, cette réponse qu'il attendait avec tant d'anxiété, et aussitôt il en témoignait sa reconnaissance à madame de Maintenon, à qui il attribuait en partie le bon succès de sa requête :

Je suis ravi, Madame, que mon inquiétude n'ait pas été longue. J'espérois toujours que le succès seroit tel que je le souhaitois; et, ce qui me fait un sensible plaisir, est de croire que vous n'avez pas eu peu de part à ce qui me donne à présent de la joie. Je vous prie de m'excuser, si j'avois été un peu inquiet de voir que vous aviez de la peine à presser le Roi dans cette occasion; mais je reconnois à présent que ce n'étoit qu'un effet de votre amitié, sur quoi j'ai toujours compté, et dont je ressens si souvent les effets. Je vous prie, Madame, d'être

persuadée de ma reconnoissance, et que l'amitié que j'ai pour vous ne finira jamais[1].

Dans une lettre à Beauvilliers, récemment publiée, le duc de Bourgogne témoigne de la même ardeur et de la même joie.

Je reçus il y a trois jours, — disait-il à son ancien gouverneur, — la réponse du Roi à ma lettre, dans laquelle il m'assure de m'envoyer à la guerre en cas qu'il y en ait. Je crois que vous pouvez juger de la joie que cela m'a donnée. Vous saviez peut-être déjà cette heureuse nouvelle. Mais, en tout cas, j'ai voulu vous faire part de ma joie et vous la mander moi-même[2].

On aime cette joie d'un prince de vingt ans chez qui parle la race et la chaleur du sang. Cependant un scrupule paraît l'avoir presque aussitôt saisi. Sans doute il désire la guerre, mais si cette guerre n'était pas le bien du royaume? A la réflexion, il ne sait qu'en penser, et dans l'incertitude où il est, ballotté par les nouvelles qui la plupart sont fort incertaines, son dernier mot est « qu'il faudra attendre là-dessus les dispositions de la divine Providence, qui sait mieux que nous-même ce qui nous convient[3] ».

1. Ces deux lettres ont été publiées en 1822 par la *Société des Bibliophiles français* (*Mélanges*, t. II, pp. 45 et suiv.) et reproduites par Lavallée dans la *Correspondance générale de madame de Maintenon*, t. IV, pp. 383 et 386.

2. *Le duc de Bourgogne et le duc de Beauvilliers*, par le marquis de Vogüé, p. 107.

3. Madame de Maintenon, *Correspondance générale*, t. IV, p. 422.

Les événements marchaient cependant, et la guerre devenait de plus en plus certaine. Guillaume III, toujours en difficulté avec son Parlement, s'était bien vu forcé, au mois d'avril 1701, de reconnaître Philippe V; mais le populaire anglais, surexcité par la publication de documents d'une authenticité pour le moins douteuse, entre autres par certain projet de descente des Jacobites en Angleterre, soi-disant découvert par la surprise d'une lettre à la poste, se prononçait de plus en plus vivement contre la France. Les Hollandais, de leur côté, devenant chaque jour plus méfiants, mettaient à leur neutralité des conditions qui faisaient dire avec raison au duc de Bourgogne, dans une lettre à madame de Maintenon : « Ce n'est pas une marque qu'ils veuillent la paix[1] », Louis XIV les livrait à la publicité « pour faire voir à toute l'Europe le ridicule de leurs prétentions[2] ». L'empereur Léopold avait envoyé au printemps le prince Eugène en Italie, et son armée était déjà aux prises avec celle que commandait Catinat. Dans ces conjonctures délicates, il était capital de ne pas fournir d'alliés à l'Empire et de ne pas donner prétexte à l'interven-

1. Madame de Maintenon, *Correspondance générale*, t. IV, p. 422.
2. Dangeau, t. VIII, p. 67.

tion d'une coalition nouvelle. Malheureusement, Louis XIV n'eut pas cette prudence, et ce fut précisément ce prétexte qu'il fournit, à la mort de Jacques II (septembre 1701), en reconnaissant son fils le prince de Galles comme roi d'Angleterre.

Cette faute de Louis XIV est demeurée en quelque sorte classique. Elle est relevée avec complaisance dans tous les manuels d'histoire, et nous-même l'avons signalée. Il ne faut cependant pas la grossir et s'en aller, comme l'ont fait les historiens, Anglais ou Allemands, hostiles à la France, répétant sans contrôle les assertions à la fois superficielles et exagérées de Saint-Simon. « C'étoit, dit celui-ci dans ses *Mémoires*, offenser la personne du roi Guillaume par l'endroit le plus sensible, et toute l'Angleterre avec lui, et la Hollande à sa suite ; c'étoit montrer le peu de fond qu'ils avoient à faire sur ce traité de paix (le traité de Ryswick), leur donner beau jeu à rassembler avec eux tous les princes qui y avoient contracté sous leur alliance et de rompre ouvertement sur leur propre fait, indépendamment de celui de la maison d'Autriche[1]. » Or, nous savons aujourd'hui ce que Saint-Simon a ignoré, c'est que les anciens confédérés de la ligue d'Augsbourg

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. IX, p. 290.

n'avaient pas attendu la mort de Jacques II et la reconnaissance du prince de Galles pour se *rassembler*, et que, dès le 7 septembre, c'est-à-dire quatorze jours avant cette reconnaissance, un traité avait été signé à La Haye entre « Sa Sacrée Majesté Impériale, Sa Sacrée Royale Majesté de la Grande-Bretagne et les Seigneurs États-Généraux des Provinces-Unies », traité par lequel, n'ayant rien tant à cœur que la paix et la tranquillité de l'Europe, les trois cosignataires se mettaient d'accord pour déclarer qu' « il ne pouvoit y avoir rien de plus efficace pour l'affermir que de procurer à Sa Majesté Impériale une satisfaction juste et raisonnable concernant ses prétentions à la succession d'Espagne, et, pour le Roi de la Grande-Bretagne et les Seigneurs États-Généraux, une sûreté particulière et suffisante pour leurs royaumes, provinces, terres et pays de leur obéissance et pour la navigation et le commerce de leurs sujets[1] ». La grande alliance était donc déjà reconstituée, et, si c'est aller trop loin de dire, comme le dernier historien qui ait écrit sur ces matières, qu' « en violant la parole donnée à Ryswick, Louis XIV n'a fait que riposter au coup que lui a porté, neuf jours auparavant, Guillaume

1. Legrelle, *La diplomatie française et la succession d'Espagne*, t. IV, p. 170.

d'Orange[1] », cependant il faut reconnaître avec lui que, depuis Michelet écrivant « qu'à force de sottises Versailles se fit déclarer la guerre », jusqu'à des écrivains plus récents, nos historiens nationaux ou soi-disant tels ont un peu trop facilement adopté sur ce point la version des auteurs étrangers le plus passionnément hostiles à la France.

Ce qui demeure certain, c'est que, par cette reconnaissance imprudente, Louis XIV vint en aide à son principal adversaire. Il surexcita en Angleterre le sentiment national encore hésitant, et le tourna tout entier contre la France. Guillaume en profita pour accentuer la rupture en rappelant son ambassadeur lord Manchester[2], et en donnant quarante-huit heures au résident de France Poussin[3] pour quitter

1. Albert Malet, *Histoire diplomatique de l'Europe aux xviie et xviiie siècles*, p. 419. En effet, l'agent français à La Haye ne pouvait encore, le 6 octobre, affirmer que le traité fût positivement signé, et il n'en fut envoyé copie que le 15 novembre (Legrelle, t. IV, p. 251). Dans le manifeste qu'il crut devoir publier pour justifier, aux yeux de l'Europe, la reconnaissance de Jacques III, Louis XIV parle des armements de la Hollande et de l'Angleterre, mais il ne fait aucune allusion à ce traité, ce qu'il n'aurait pas manqué de faire s'il l'avait connu au moment de la mort de Jacques II.

2. Charles Montagu, IVe comte de Manchester, ambassadeur à Venise en 1696, fut nommé à Paris le 9 août 1699; rappelé en Angleterre au commencement de 1702, il fut créé duc le 30 avril 1719. Il mourut le 31 janvier 1722.

3. Jean-Baptiste Poussin avait été nommé résident à Londres en avril 1701 ; il fut envoyé en Danemark où il résida de 1702 à 1714. Il mourut à l'âge de cent huit ans le 19 juillet 1749.

Londres, sous peine d'être emprisonné à la Tour. En même temps, il saisit l'occasion pour dissoudre le Parlement dont la majorité tory avait été quelques mois auparavant jusqu'à mettre en accusation les ministres coupables d'avoir collaboré au traité de partage. La pression et la corruption aidant, il tira des élections nouvelles un Parlement partagé à peu près par moitié, où whigs et tories se disputaient la majorité, mais se réunissaient dans un commun sentiment de haine contre la France. En effet, au mois de janvier 1702, le nouveau Parlement mettait à l'unanimité d'importants subsides à la disposition de Guillaume III pour soutenir la guerre contre la France. C'était payer cher la faute, mais c'est encore Voltaire qui a porté l'appréciation la plus équitable, lorsqu'il a dit, dans son *Siècle de Louis XIV* : « Il paraît très vraisemblable que l'Angleterre se serait toujours déclarée contre Louis XIV, quand même il eût refusé le vain titre de Roi au fils de Jacques II. »

Nous savons au reste par Saint-Simon que, dès le moment même, l'acte de Louis XIV fut diversement jugé. « Ce ne fut, dit-il, qu'applaudissements et que louanges. Le champ en étoit beau; mais les réflexions ne furent pas moins promptes, si elles furent moins publiques [1]. » On savait que les poli-

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. IX, p. 288.

tiques comme Beauvilliers, Torcy s'étaient prononcés contre la reconnaissance, et leurs amis désapprouvaient à voix basse. Madame, observatrice souvent sagace, écrivait de son côté : « Dès que je vis ce que notre Roi a fait pour le prince de Galles, je pensai bien que ce serait plutôt nuisible que favorable au jeune Roi, et que le roi Guillaume y trouverait son profit[1]. » Mais tous ceux que le sentiment guide de préférence à la raison, séduits par ce qu'il y avait dans l'acte de Louis XIV de généreux et d'un peu théâtral, applaudissaient hautement, et aussi toute la jeune Cour à qui la perspective d'une guerre prochaine n'avoit rien pour déplaire. Le duc de Bourgogne partageait ces sentiments. « Il y a longtemps que je ne vous ai escrit, mon cher frère, disait-il dans une lettre à Philippe V, quelques jours après la mort de Jacques II, et il s'est passé bien des choses depuis. Je suis persuadé que vous aurés été de mesme sentiment que moy sur la reconnoissance du prince de Galles, et je ne crois pas qu'un honneste homme pust penser autrement. Aussi cette action a-t-elle esté bien louée ici et des Français et des Anglais. Le prince d'Orange ou le roi Guillaume, comme il vous plaira de le nommer,

1. *Correspondance de Madame*, trad. Jæglé, t. II, p. 248.

a ordonné à son ambassadeur de retourner en Angleterre sans prendre congé du Roy; mais on se moque de sa colère, et il ne peut pas faire plus de mal qu'il tâche à nous en faire. J'avoue que je fus soulagé quand j'appris que le Roy avoit déclaré qu'il reconnoitroit le prince de Galles, et quoyque je n'en doutasse pas, j'en témoignai ma joie à tout le monde. Je suis persuadé que vous n'en avés pas esté fâché non plus[1]. »

Qui pourrait reprocher à un jeune prince cette joie généreuse? Il semble même qu'on lui en voudrait un peu si déjà le politique l'avait emporté chez lui sur l'honnête homme, nous dirions aujourd'hui l'homme d'honneur. Peut-être aussi un sentiment plus personnel se mêle-t-il à sa joie. Il ne serait pas fâché si la colère du roi Guillaume rendait inévitable cette guerre que, par scrupule de conscience, il se défendait de désirer. Il sait qu'il y aura part, et son jeune sang bouillonne dans ses veines à cette idée. « Enfin, mon cher frère, écrivait-il au même Philippe V, quelques mois après (6 février 1702), mon sort est décidé. Le Roy me dit hier que j'irois commander l'armée de Flandres en cas qu'il y ait guerre et que je pouvois en être assuré... Jugés de la joie que j'ay

1. *Mémoires secrets du marquis de Louville*, t. I, p. 198.

présentement, étant assuré d'aller cette année à la guerre, car il est convenu qu'elle va bientôt se déclarer, et étant peut-être à la veille de partir. Quel plaisir ce seroit pour moy de vous escrire une lettre le lendemain d'une bataille gagnée contre les ennemis! Je crois que vous prendrés un peu de part à la joye où je suis présentement[1]. »

Ardeur belliqueuse, rêves de gloire, voilà des sentiments dont on aime à trouver l'expression sous la plume du duc de Bourgogne, et qui, avec l'idée qu'on se fait généralement de son caractère, étonnent tout d'abord un peu. Mais il ne faut pas le juger exclusivement par ses lettres à Beauvilliers ou à Fénelon qui sentent l'ancien élève, encore timoré quand il s'adresse aux maîtres de sa jeunesse, et porté à les entretenir presque exclusivement de ses scrupules et de ses dévotions. « Ne croyez point au moins, écrivait-il un jour à Beauvilliers, que c'est à cause de vous que je mets toujours un petit mot de Dieu dans mes lettres, mais c'est que je sens toujours un plaisir infini à en parler[2]. » Sans doute il éprouvait un plaisir infini à parler de Dieu; mais il aimait aussi à parler d'autre chose. Ses lettres à

1. *Mémoires secrets du marquis de Louville*, t. I, p. 217.
2. *Le duc de Bourgogne et le duc de Beauvilliers*, par le marquis de Vogüé, p. 113.

Philippe V, et surtout celles à madame de Montgon, on s'en souvient peut-être, en font foi. De plus en plus, sous l'adolescent pieux, un homme et un prince commençait à poindre, qui aurait fini par se dégager, si la mort n'était venue le surprendre.

L'espoir du duc de Bourgogne ne devait pas être trompé. Au printemps de l'année 1702, Louis XIV avait à tenir tête aux forces réunies des trois puissances coalisées à La Haye. Bien que leur déclaration de guerre officielle ne date que du 15 mai et la réponse de Louis XIV du 15 juillet, cependant, en fait, les hostilités avaient commencé dès le mois d'avril. Guillaume III était mort le 9 mars, mais son œuvre de haine lui survivait, et la reine Anne[1] avait adopté la politique nationale. Louis XIV avait à soutenir la guerre, non pas seulement, comme l'année précédente, en Italie, mais en Alsace et en Flandre. A laquelle des trois armées qui soutenaient l'honneur de la France confierait-il son petit-fils? Il ne pouvait être question de l'armée d'Italie où Vendôme commandait en réalité, mais où le duc de Bourgogne se serait trouvé dans une situation sin-

1. Anne Stuart, fille de Jacques II, née le 6 février 1664, avait épousé le 17 août 1683 Georges, prince de Danemark et duc de Cumberland. Elle fut appelée au trône d'Angleterre à la mort de Guillaume III, et couronnée le 4 mai 1702; elle mourut le 12 août 1714.

gulièrement fausse vis-à-vis d'un beau-père investi des fonctions de généralissime, et dont on se méfiait déjà. Catinat commandait en Alsace, et certes l'école eût été bonne. Mais il avait été peu heureux l'année précédente contre le prince Eugène, et, bien que la noblesse de son attitude l'eût relevé de la demi-disgrâce où il était tombé, et que le Roi l'eût accueilli à Versailles avec bienveillance, on avait perdu confiance en lui. Restait l'armée de Flandre placée sous le commandement de Boufflers. Ce fut à ce commandement que Louis XIV résolut d'associer son petit-fils, comme il avait fait quelques années auparavant au camp de Compiègne, où l'association n'avait pas mal réussi.

Le choix n'était pas mauvais. Pour commander une armée sous un petit-fils de roi, pour ne pas l'effacer tout en le guidant, et pour lui donner des conseils qui en réalité fussent des ordres, il fallait un homme qui eût plus d'expérience que de génie, qui sût joindre la déférence à la liberté, et qui ne le prît ni de trop haut ni de trop bas. Le maréchal duc de Boufflers était bien l'homme qu'il fallait. Après avoir débuté à dix-neuf ans comme cadet dans le régiment des gardes françaises, il avait été, non sans profit, à l'école de Turenne et de Luxembourg, et il était monté, de grade en grade,

jusqu'à celui de maréchal de France. Homme de bien et d'honneur, il pouvait puiser dans son âge et son rang ce qu'il fallait d'indépendance pour parler librement à un jeune prince, sans cependant manquer au respect.

« Mon cousin, — écrivait le Roi à Boufflers, — je vous ai confié la personne du duc de Bourgogne. C'est à vous de prendre soin de sa réputation et à faire en sorte qu'il fasse une campagne glorieuse... Je vous recommande d'avoir une attention particulière à ce que tout le monde soit content de luy et de luy dire librement ce que vous croirés qu'il doit faire pour cela[1]. » Et le vieux maréchal, qui sentait à la fois l'honneur et la responsabilité, répondait, un mois après que le duc de Bourgogne avait rejoint l'armée : « Quand il s'agit, outre le service de Vostre Majesté, de répondre de la personne de Monseigneur le Duc de Bourgogne et de sa gloire, il n'est pas possible que des considérations si importantes ne rendent pas un général un peu plus circonspect. Cependant Votre Majesté peut s'assurer que, pour peu que dans le cours de cette campagne je trouve des choses praticables, je ne manquerai pas de les proposer à Monseigneur le Duc de Bourgogne,

1. Dépôt de la Guerre, 1552, le Roi à Boufflers, 26 avril 1702.

lequel certainement y donnera les mains avec empressement, car il ne désire que des occasions de faire et d'agir[1]. »

Le choix de l'armée que commanderait le duc de Bourgogne une fois arrêté, il fallait décider qui l'accompagnerait. De ses deux gentilshommes de la manche, l'un, Puységur, bon militaire qui aurait pu lui être utile, était déjà en Flandre; l'autre, Montviel, avait accompagné Philippe V en Espagne. Des trois autres gentilshommes que le Roi avait placés, six années auparavant, auprès de lui, d'O, qui avait servi longtemps sur mer, était désigné pour accompagner le comte de Toulouse, « auquel, dit Dangeau, le Roi accordoit la grâce qu'il lui avoit si souvent demandée, d'aller faire cette année sa charge d'amiral[2] ». Chiverny n'était pas dans un état de santé qui lui permît de faire campagne. Il ne restait que Saumery, son ancien sous-gouverneur, qui, tout incommodé qu'il fût d'une vieille blessure, ne demandait qu'à marcher. Le Roi lui adjoignit un gentilhomme autrefois attaché à Monsieur qui se trouvait pour lors sans emploi et qui avait nom Cayeux[3]. Saint-Simon qualifie ce choix de *sau-*

1. Dépôt de la Guerre, 1554, Boufflers au Roi, 21 juin 1702.
2. Dangeau, t. VIII, p. 344.
3. Jean-Baptiste-Joseph-Hyacinthe Rouault, né le 21 août 1652,

vage, sans qu'on puisse savoir au juste pourquoi, car il ajoute aussitôt : « Au moins celui-là avoit de l'honneur, de la valeur; il avoit été toute sa vie à la guerre et y étoit arrivé au grade de lieutenant général[1]. »

Il est certain cependant que, pour un petit-fils de roi, l'accompagnement était médiocre. Louis XIV en eut le sentiment. Dans l'embarras d'y pourvoir, il jeta les yeux sur Rosen, cet ancien page de la reine Christine[2], originaire de Livonie, qui avait débuté comme simple soldat au service de la France et qui, de grade en grade, devait arriver à celui de maréchal. A ce moment, il n'était encore que lieutenant général; nous l'avons vu au camp de Compiègne commandant le corps d'armée opposé à celui du duc de Bourgogne, et répugnant « à faire le personnage de battu ». L'homme, que Saint-Simon traite de *vieux reître*, était de caractère peu commode. Louis XIV le fit appeler, et lui dit, avec cette bonne grâce dont il avait le secret quand il voulait s'en donner la peine, qu'il le destinait à être attaché à la personne de son petit-fils,

titré d'abord comte de Cayeux, puis en 1704 marquis de Gamaches; mort le 2 décembre 1736.

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. X, 181.

2. Christine, née le 18 décembre 1626, était fille de Gustave-Adolphe et de Éléonore de Brandebourg; elle succéda à son père le 14 mars 1633, et mourut à Rome le 19 avril 1689.

et à lui servir de conseil pour sa conduite. « Cette proposition, continue Saint-Simon, qui ne put être accompagnée que de force cajoleries, flatta Rosen, qui l'accepta. » Mais il réfléchit qu'à ce métier de mentor, « qui avoit beaucoup d'épines du côté de la Cour », il perdrait probablement le bâton de maréchal auquel, comme mestre de camp général de la cavalerie, il pouvait aspirer. Aussi, « le lendemain, vint-il trouver le Roi, et, faisant valoir auprès de lui qu'il le serviroit plus utilement en restant à la tête de la cavalerie, il s'en tira si dextrement que le Roi ne put lui en savoir mauvais gré[1] ».

Il fallait cependant trouver quelqu'un. Tous les lieutenants généraux sur qui Louis XIV aurait pu jeter les yeux étaient déjà engagés, qui en Flandre, qui en Alsace, qui en Italie. Le choix devait nécessairement porter sur l'un d'eux. Dans l'armée de Flandre, sous les ordres de Boufflers, se trouvait un bon officier, cadet d'une grande famille du Midi, les Montesquiou, dont il ne portait cependant pas le nom, car il était connu sous celui de d'Artagnan[2], qu'il tirait d'une terre. Ce nom, que le roman a

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. X, p. 182.
2. Pierre de Montesquiou d'Artagnan, né vers 1640, lieutenant général en 1696, maréchal de France en 1709 sous le nom de Montesquiou. Il mourut au Plessis-Picquet, le 12 août 1725.

rendu si célèbre, n'avait pas été inutile à sa fortune, car le Roi aimait à voir se perpétuer ainsi le souvenir de ce brillant capitaine de mousquetaires[1] qui, assure Saint-Simon, « étoit entré si avant dans les bonnes grâces du Roi, qu'il y a toute apparence qu'il eût fait une fortune considérable, s'il n'eût pas été tué devant Maëstricht en 1673 ». Le nouveau d'Artagnan n'était cependant pas le fils, mais le neveu du héros d'Alexandre Dumas et de des Courtilz de Sandras[2]. Cadet de Gascogne, il était entré au régiment des gardes qui appartenait au duc de Gramont[3], son compatriote, et dont il fut longtemps major. Il était bon soldat, mais, s'il faut en croire Saint-Simon, il aurait su plaire au Roi non seulement par la connaissance qu'il avait des détails du métier, mais aussi parce qu'il lui rendait compte de beaucoup de choses « par les derrières, par des lettres et par des valets intérieurs de presque tous lesquels il se fit l'ami[4] ». Ce qui donnerait à croire

1. Charles de Baatz de Castelmore, comte d'Artagnan, capitaine-lieutenant de la première compagnie des mousquetaires et maréchal de camp, fut tué au siège de Maëstricht en 1673.

2. Des Courtilz de Sandras, né à Paris en 1644, auteur d'un grand nombre de mémoires apocryphes, entre autres des *Mémoires de d'Artagnan*, mort à Paris en 1712.

3. Antoine-Charles de Gramont, IV[e] du nom, d'abord comte de Louvigny, puis comte de Guiche et duc de Gramont en 1678. Il mourut en 1720, à soixante-quinze ans.

4. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1876, t. VII, p. 388.

que ces habitudes d'information secrète et détournées prises par d'Artagnan ne furent pas en effet sans influence sur la désignation du Roi, ce sont les termes mêmes de la lettre par laquelle Chamillart lui en faisait part. « Le Roy désirant, lui disait-il, être informé de tous les mouvements que M. le Duc de Bourgogne se donnera, qui auront rapport à la guerre, et généralement *de tout ce qu'il fera* pendant qu'il sera à l'armée, je vous demande de m'en rendre compte, afin que je puisse en informer le Roy. Si même il y a quelque chose de particulier que vous vouliez qui ne soit vu de personne, vous pouvez vous assurer que le secret sera gardé inviolablement. » Et d'Artagnan lui répondait : « Je me rendray si assidu auprès de luy que je seray en état d'informer le Roy par vous, de tous les mouvements qu'il fera pendant la campagne, ayant attention à le laisser s'exposer partout où il sera convenable, et le priant de se retenir dans les petites occasions qui ne seront dignes ni de sa grandeur, ni de sa gloire[1]. » Ce n'était donc pas seulement un conseiller militaire que le Roi avait entendu placer auprès de son petit-fils, c'était aussi quelque peu un surveillant chargé de le renseigner, et nous

1. Dépôt de la Guerre, 1553. Chamillart à d'Artagnan, 3 mars 1702; d'Artagnan à Chamillart, 8 mars 1702.

verrons d'Artagnan s'acquitter de ce rôle avec beaucoup d'exactitude.

Toutes choses étant ainsi réglées, il ne restait plus qu'à fixer le jour du départ du duc de Bourgogne. Mais il fallait lui laisser le temps d'achever de gagner le jubilé de l'Année sainte, dont le Pape[1] avait fixé l'ouverture en cette année 1702. Le Roi lui en avait donné l'exemple, ayant fait à Paris le plus grand nombre de ses stations, le plus souvent à pied, et ayant choisi de préférence les églises les plus pauvres, parce qu'il y laissait d'abondantes aumônes. La duchesse de Bourgogne en avait fait autant, au milieu d'un grand concours de peuple venu pour la voir. « Elle a soutenu, dit le *Mercure*, le caractère de grande princesse et de véritable chrétienne avec une sage modestie, et fait paroître ce qu'elle étoit en faisant paroître qu'elle cherchoit à l'oublier[2]. » Quant au duc de Bourgogne, fuyant l'affluence, il avait fait à Versailles le plus grand nombre de ses soixante stations, « avec une dévotion qui a édifié tout le monde », ajoute Dangeau[3]. Les dernières avaient eu lieu le 22 avril. Quelques jours

1. En 1702, le pape était Clément XI (Jean-François Albano). Né le 29 juillet 1649, il avait succédé en 1700 à Innocent XII. Il mourut le 19 mars 1721.
2. *Mercure de France*, avril 1702, p. 367.
3. Dangeau, t. VIII, p. 395.

auparavant, « le Roy ayant proposé dans son Conseil d'avancer de quelques jours le départ du duc de Bourgogne et ayant dit les raisons qu'il croyoit devoir l'obliger à faire partir ce prince plus tôt qu'il n'avoit été résolu », le départ avait été fixé au 25. « M. le duc de Beauvilliers, continue le *Mercure*, qui savoit l'impatiente ardeur que ce prince avoit depuis longtemps de se distinguer à la tête des troupes de Sa Majesté et de marcher sur les traces du Roy et de M. le Dauphin, eut permission de sortir du Conseil avant qu'il fût fini pour lui annoncer ce qui venoit d'être résolu. Il eut à peine prononcé les premières paroles de ce qu'il avoit à luy dire que ce prince fit paroistre une si grande joie qu'il seroit impossible de l'exprimer. Il courut incontinent ou plutôt il vola chez madame la Duchesse de Bourgogne pour luy en faire part. On peut dire que la joye de cette princesse fut fort grande, quoy qu'elle fust combattue par sa tendresse que cette nouvelle semble faire redoubler. » L'annonce de ce départ mettait les poètes du temps en verve, et l'un d'eux s'écriait dans des vers que le *Mercure* publiait :

Vous estes déjà prest et vostre contenance
Est un digne témoin de vostre impatience.
Partez, Prince, partez, et revenez vainqueur.
La gloire vous attend au temple de l'honneur[1].

1. *Mercure de France*, juillet 1702, p. 46.

En même temps qu'il avançait ainsi le départ du duc de Bourgogne, le Roi avait décidé qu'il partirait en poste, accompagné du seul Saumery et de six aides de camp que le Roi désigna en même temps, ses équipages ne devant le rejoindre que plus tard. Saint-Simon s'indigne fort de cette indécence au sujet de laquelle, à l'en croire, le duc de La Rochefoucauld aurait fait des représentations au Roi, « qui ne répondit pas une parole[1] ». La simplicité de ce départ d'un jeune prince pour l'armée paraît cependant, à nos yeux modernes, de meilleur goût que ne l'aurait été un déploiement de pompe et de faste. La veille de son départ, « il donna audience chez lui à tous les courtisans qui vinrent prendre congé de lui, et il fit à toutes les dames l'honneur de les saluer ». Une joie dont tout le monde était frappé continuait d'éclater dans ses yeux, et, bien que sa séparation d'avec la duchesse de Bourgogne eût été « douloureuse et tendre[2] », c'était encore la joie qui l'emportait, lorsque, le lendemain matin, à six heures moins un quart, ayant entendu la messe, il monta en chaise de poste. C'est qu'à l'insu de tout le monde il avait obtenu du Roi une permission vivement sollicitée,

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. X, p. 183.
2. Dangeau, t. VIII, p. 396 et 397.

celle de s'arrêter à Cambrai, qui était sur sa route, et d'y voir Fénelon.

Il y avait cinq ans que les ordres rigoureux de Louis XIV retenaient dans son diocèse, loin de Paris et de la Cour, celui qui avait été pendant quelques années l'idole d'un petit groupe de femmes d'élite, et le précepteur des enfants de France; cinq ans que, sauf deux lettres échangées au mois de décembre précédent, il était sans relations directes avec son élève chéri, et réduit à correspondre mystérieusement avec les rares amis qui lui étaient demeurés fidèles; cinq ans enfin qu'il se consacrait sans relâche à l'administration d'un diocèse, tout nouvellement réuni à la France, dont les habitants, pour la plus grande partie, parlaient à peine le français, et avaient conservé, avec leurs anciennes coutumes, tous leurs préjugés contre les étrangers.

Après avoir réduit ses adversaires au silence par la soumission et l'humilité avec laquelle il avait accepté sa condamnation dogmatique, il forçait leur admiration par l'ardeur et la conscience qu'il apportait à l'accomplissement de ses nouveaux devoirs. On trouve des preuves de sa sollicitude pastorale jusque dans des archives où l'on ne s'attend guère à les rencontrer. C'est ainsi que, dans une longue lettre

qui est au Dépôt de la Guerre, il s'efforce d'intéresser Chamillart à une affaire qui cependant n'était guère du ressort de ce dernier : la bonne éducation des Séminaristes du diocèse de Cambrai. « Le Séminaire, lui écrivait-il, est dans un château, à une lieue... J'ai cru qu'il étoit absolument nécessaire de mettre le Séminaire sous mes yeux, n'ayant rien de plus capital dans mes fonctions que de m'appliquer moi-même à la bonne instruction de ceux qui doivent être les pasteurs des âmes. Il se présente une occasion singulière de vendre ce château avec la terre à des Carmélites chaussées qui voudroient s'y établir, si le Roy avoit la bonté de leur accorder des lettres patentes pour cet établissement. Je n'ignore pas, Monsieur, la répugnance très bien fondée que Sa Majesté a de permettre que les communautés, déjà trop nombreuses, continuent à se multiplier. Mais il s'agit d'un cas unique et sans conséquence. Il importe beaucoup au service du Roy et de la religion que le clergé d'un si grand diocèse sur la frontière puisse s'élever et se former dans de bons sentiments... Il ne s'agit d'aucun intérêt que je veuille ménager pour ma personne. Il ne s'agit que du bien spirituel des sujets du Roy[1]. »

1. Dépôt de la Guerre, 1545, 20 janvier 1702. La lettre n'est

Les soins de son diocèse, la correspondance toute spirituelle qu'il continuait d'entretenir avec les membres du petit troupeau, avec Chevreuse et Beauvilliers, avec la bonne duchesse (madame de Beauvilliers), avec d'autres encore, absorbait-elle cependant tout entière cette âme ardente et agitée? Déjà on en pourrait douter aux aveux qui lui échappent dans les écrits spirituels qu'il traçait à cette date, sans pensée de publicité, et où il laissait son âme s'épancher, en particulier dans ses *Entretiens effectifs* dont quelques cris semblent d'une confession. « Jusqu'ici, ô mon Sauveur, s'écriait-il un Jeudi-Saint, je ne me suis point nourri de votre vérité. Hélas! je ne l'ai point cherchée. Cette adoration en esprit et en vérité qui consiste dans la destruction de toute volonté propre pour laisser régner en moi celle de Dieu seul m'est encore presque inconnue... Je vous sers, mon Dieu, mais à ma mode et selon les vues de ma sagesse. Je désire vous glorifier, mais avec un zèle qui n'est point abandonné sans réserve à toute l'étendue de vos desseins. Je veux vivre pour vous, mais renfermé en moi, et je crains de mentir à moi-même. Quelquefois je crois être prêt à tous les plus grands sacrifices, et la moindre perte que vous

pas autographe, mais signée seulement de la main de Fénelon : Fr., archevêque-duc de Cambrai.

exigez de moi un moment après me trouble et me décourage[1]. »

Faisant même la part de l'humilité, on découvre dans cette courte page le secret des combats qui se livraient encore dans cette âme de prêtre entre la vie de la grâce dont il aurait voulu vivre exclusivement et la vie du siècle par laquelle il se sentait parfois repris. « Il y a en moi, écrivait-il une autre fois dans une lettre particulière, un fond d'intérêt propre et une légèreté dont je suis honteux. La moindre chose triste pour moi m'accable ; la moindre qui me flatte un peu me relève sans mesure. Rien n'est si humiliant que d'être si tendre pour soi, si dur pour autrui, si poltron à la vue de l'ombre d'une croix, et si léger pour secouer tout à la première erreur flatteuse. Mais tout est bon. Dieu nous ouvre un étrange livre pour nous instruire quand il nous fait lire dans notre propre cœur. Je suis à moi-même tout un grand diocèse, plus accablant que celui du dehors, et que je ne saurais réformer. »

Mieux instruits que ses contemporains, nous connaissons aujourd'hui le secret de ces luttes. Nous savons qu'il ne se passait guère de grand événement sans qu'il fît connaître son sentiment sur la

1. *Œuvres complètes de Fénelon*, édit. de Saint-Sulpice, t. VI. Entretien effectif pour le Jeudi-Saint, p. 63.

conduite à tenir soit au duc de Beauvilliers, soit au duc de Chevreuse, par le canal desquels il espérait pouvoir faire arriver ses avis jusqu'au Conseil du Roi. Ce n'est cependant pas chez lui ambition personnelle. Il connaît trop les préventions de Louis XIV pour espérer jamais un retour de faveur. C'est la noble préoccupation du citoyen qui ne se désintéresse pas des affaires de l'État. Ainsi, au mois d'août 1701, il adresse au duc de Beauvilliers un mémoire plein de judicieux avis sur la politique que le Roi devrait suivre pour prévenir la guerre générale, désarmer la méfiance de l'Europe, maintenir les Hollandais dans la neutralité et accabler les Impériaux en les isolant. Rien dans ce *Mémoire* qui sente le bel esprit chimérique, pour reprendre le mot, plus ou moins authentique, de Louis XIV, et il eût été à souhaiter que, durant cet intervalle entre l'acceptation du testament de Charles II et la guerre générale où la diplomatie française fut incertaine et vacillante, le Roi se fût inspiré davantage des conseils de l'exilé.

Au commencement de l'année suivante, nouveau *Mémoire*, celui-ci adressé au duc de Chevreuse. Nous n'en possédons qu'un fragment. Mais, dans ce fragment, Fénelon traite d'une question qui devait lui tenir bien autrement à cœur que le maintien de

la paix de l'Europe, car il s'agit du duc de Bourgogne. Il n'admet pas que l'héritier de la couronne puisse demeurer « avec bienséance » à Versailles quand son frère cadet sera en Italie, et quand il est question que le Roi des Romains vienne sur le Rhin. « Mais, ajoute-t-il, il vous faut un bon général sous lui. Où le prendrez vous? » et il passe en revue tous ceux dont il pourrait être question, faisant preuve dans ses jugements d'une sagacité singulière. Si le roi d'Angleterre vient porter la guerre aux Pays-Bas, il craint que le duc de Bourgogne ne soit « bien tristement et bien peu en sûreté pour le succès d'une campagne un peu vive, s'il n'a auprès de lui que M. le maréchal de Boufflers ». Il ne voudrait cependant pas qu'on mette auprès de lui le duc de Vendôme. « Outre qu'il est trop dangereux sur les mœurs et sur la religion, c'est un esprit roide, opiniâtre et hasardeux »; et il continue en laissant percer son véritable sentiment. « Dans une telle disette de sujets, M. le maréchal de Catinat ne doit pas être laissé en arrière. Quand même il aurait fait bien des fautes (ce que je ne sais pas), il faudrait en juger par comparaison aux autres, et malheureusement, il ne sera toujours que trop estimable par cet endroit-là », et il terminait son *Mémoire* en disant, comme en proie à un pressentiment auquel les évé-

nements ne devaient donner, quelques années plus tard, que trop raison : « Il faut bien prendre garde aux gens qu'on mettra auprès du Prince afin qu'il les consulte, car il faut éviter tout ce qui pourrait retomber sur le Prince lui-même et lui faire tort dans le public. Une mauvaise campagne donnerait beaucoup de prévention contre lui, mais Dieu en aura soin[1]. »

Les conseils de Fénelon ne furent pas écoutés, au moins quant au choix des personnes. Mais quelle ne dut pas être sa surprise et sa joie lorsqu'il reçut de son élève chéri la lettre suivante, la seconde seulement que celui-ci lui écrivait depuis cinq ans qu'ils étaient séparés :

A Péronne, le 25 avril à sept heures.

Je ne puis me sentir si près de vous sans vous en témoigner ma joie et en même temps celle que me cause la permission que le Roi m'a donnée de vous voir en passant. Il y a mis néanmoins la condition de ne vous point parler en particulier, mais je suivrai cet ordre et néanmoins pourrai vous entretenir tant que je voudrai puisque j'aurai avec moi Saumery, qui sera le tiers de notre première entrevue après cinq ans de séparation. C'est assez vous en dire de vous le nommer, et vous le connaissez mieux que moi pour un homme très sûr, et, qui plus est, fort votre ami. Trouvez-vous donc, je vous prie, à la maison où je changerai de chevaux sur les huit heures

1. *Œuvres complètes de Fénelon*, édit. de Saint-Sulpice, t. VIII, p. 156.

ou huit heures et demie. Si par hasard trop de discrétion vous avait fait aller au Cateau, je vous donne le rendez-vous pour le retour, en vous assurant que rien n'a pu diminuer et ne diminuera jamais la sincère amitié que j'ai pour vous.

Louis XIV avait, comme on le voit, pris ses précautions. Quelques jours avant le départ du duc de Bourgogne, il avait fait venir Saumery dans son cabinet, et s'était entretenu assez longtemps avec lui, dit Dangeau, « sur la manière dont il souhaitoit que M. le Duc de Bourgogne se conduisît à l'armée[1] ». Mais Saumery n'était pas un assez important personnage pour veiller sur le duc de Bourgogne à l'armée, et l'entretien dut rouler bien plutôt sur cette entrevue à laquelle le Roi n'avait pas cru devoir s'opposer, mais qu'il tenait à abréger et à contraindre autant qu'il dépendait de lui. Par la lettre même du duc de Bourgogne on a vu les conditions qu'il y avait mises. A en croire Saint-Simon, Saumery se serait acquitté des ordres qu'il avait reçus, en « argus, avec un air d'autorité qui scandalisa tout le monde[2] ». Fénelon qui, par discrétion, avait en effet quitté Cambrai, s'était hâté d'y revenir et il se trouva à la poste à l'heure dite. Le duc de Bourgogne ne serait même pas, d'après Saint-Simon, descendu de sa chaise et

1. Dangeau, t. VIII, p. 396.
2. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. V, p. 184.

Saumery aurait toujours été à son coude. Mais ce qu'il ne put empêcher, ce furent les embrassades, les mots échangés à l'oreille, et surtout les regards ardents qui trahissaient l'émotion et traduisaient la tendresse. « Le Prince l'embrassa sans descendre, et, beaucoup plus des yeux qu'il avoit perçants et expressifs, témoigna ce qui se passoit en son âme que par ses paroles, quoique moins mesurées qu'à son ordinaire. L'archevêque, qui n'avoit pas les yeux moins éloquents, répondit de tout son être, se contenant du reste dans la plus scrupuleuse réserve[1]. »

Suivant une autre version, l'entrevue ne se serait cependant pas bornée à ce dialogue des yeux. Le duc de Bourgogne serait entré à l'auberge. Il y aurait pris un repas. Fénelon, comme le voulait l'étiquette, lui aurait tendu la serviette, et le Prince lui aurait dit à voix assez haute pour être entendu de tout le monde : « Je sais ce que je vous dois, et vous savez ce que je vous suis[2]. » C'est du moins ce que rapporte le cardinal de Bausset, d'après Proyart, mais nous nous méfions un peu de la scène et du propos, qui paraissent arrangés après coup. Quoi qu'il en soit de ce détail, une chose est certaine : c'est le

1. Saint-Simon, *Écrits inédits*, t. IV, p. 458-459.
2. Cardinal de Bausset, *Vie de Fénelon*, t. IV, p. 70.

retentissement de cette entrevue, dont le spectacle avait attendri la foule, qui occupa Versailles, et fit courir en Europe le bruit d'un rappel prochain de l'archevêque. « Les gens qui songeoient à l'avenir, dit Saint-Simon, prirent depuis leur chemin par Cambray, plus volontiers que par ailleurs, pour aller et revenir de Flandre. » Mais Fénelon n'avait pas été dupe de ce retour de faveur. Il avait au contraire bien compris ce que les conditions imposées par le Roi décelaient de mauvais vouloir persistant, car, le jour même, écrivant à madame de Montberon[1], cette pénitente agitée dont il s'efforçait de calmer l'âme scrupuleuse, il lui disait avec mélancolie : « J'ai vu aujourd'hui même, après cinq ans de séparation, Monseigneur le Duc de Bourgogne; mais Dieu a assaisonné cette consolation d'une très sensible amertume. Je n'ai aucun plaisir qui ne porte sa croix avec lui... Ce qui paraît un adoucissement n'en est pas un. Mais il faut prendre chaque chose comme elle vient et se soumettre sans réserve à la Providence[2]. »

1. Marie Gruin, fille de Roland Gruin, seigneur du Bouchet et Valgrand, secrétaire du Roi, et d'Anne Clausier, avait épousé le 14 mai 1667 François de Montberon, chevalier des ordres du Roi, lieutenant général et gouverneur de Cambrai. Elle mourut en 1720.

2. *Œuvres complètes de Fénelon,* édit. de Saint-Sulpice, t. VIII, p. 645.

Cependant le duc de Bourgogne, courant toujours la poste, arrivait à Bruxelles le 27. Il n'y passait qu'un jour et en repartait aussitôt pour rejoindre au camp de Santen l'armée à la tête de laquelle l'attendait Boufflers.

CHAPITRE II

LA CAMPAGNE DE HOLLANDE
LE SIÈGE DE BRISACH

I

LA CAMPAGNE DE HOLLANDE

L'armée dont le duc de Bourgogne allait prendre le commandement nominal avait à défendre une ligne qui s'étendait depuis la mer jusqu'au Rhin, à la hauteur de Kayserswerth, petite place appartenant à l'Électeur de Cologne et située à peu de distance de Dusseldorff. La gauche, composée en grande partie des troupes espagnoles, sous les ordres du marquis de Bedmar[1], tenait la campagne entre Anvers et la mer. La droite, sous les ordres de Tallart, appuyait

1. Isidore-Jean-Joseph-Dominique de la Cueva et Benavides, marquis de Bedmar, né le 23 mai 1652 avait été nommé par Philippe V gouverneur des armées des Pays-Bas espagnols, puis grand d'Espagne en 1702; il mourut le 2 juin 1723.

la résistance de Kayserswerth, que les Impériaux assiégeaient depuis le commencement d'avril, et que défendait avec fermeté un fils cadet de Colbert, le marquis de Blainville[1]. Le centre, où se trouvait réuni le gros des forces, occupait le camp de Santen, non loin du Rhin, en face de Wesel.

Ce fut là que le duc de Bourgogne rejoignit le maréchal de Boufflers, qui le reçut à la tête des troupes. Ses équipages étant partis après lui, tardèrent assez longtemps en route. Aussi fut-il, pendant près de trois semaines, défrayé de tout par le maréchal, auquel le Roi alloua comme indemnité une gratification de 25 000 écus : « Grande grâce et si peu méritée, écrivait Boufflers à Chamillart, car j'ay fait faire la plus médiocre chère du monde à Monseigneur le Duc de Bourgogne, par l'impossibilité de la faire meilleure[2]. » Le duc du Maine, qui servait comme le duc de Bourgogne, pour la première fois, arrivait au camp de Santen presque en même temps que lui[3]. Berwick le futur vainqueur,

1. Jules-Armand Colbert, marquis de Blainville, d'abord marquis d'Ormoy, quatrième fils de Colbert, dont il a été question dans notre tome Ier, baptisé le 7 décembre 1663, après avoir été grand-maitre des cérémonies était devenu brigadier en 1693 et maréchal de camp en 1702; il mourut le 17 août 1705, des suites de ses blessures.

2. Dépôt de la Guerre, 1554. Boufflers à Chamillart, 5 juin 1702.

3. Il existe à la Bibliothèque nationale, Mss. fr. Nouv.

d'Almanza [1], Rosen, dont nous avons déjà parlé, d'Artagnan, que nous allons voir entrer en fonctions auprès du duc de Bourgogne, y commandaient sous Boufflers, comme lieutenants généraux. C'était un brillant état-major, et l'on pouvait espérer favorablement du succès de la campagne. Comme nous n'écrivons point une histoire militaire, nous n'entreprendrons point ici le récit de cette campagne, sur la conduite de laquelle le duc de Bourgogne eut en réalité peu d'influence. Mais nous voudrions le montrer livré pour la première fois à lui-même, se développant sans contrainte, et nous essayerons, à l'aide de quelques documents inédits ou nouveaux, de faire apparaître les trois hommes qui parfois se combattaient en lui : le prince, le dévot et le mari.

Le prince apparaît surtout dans les lettres que d'Artagnan, en mentor consciencieux, adressait tous les trois ou quatre jours à Chamillart, et qui étaient destinées à passer sous les yeux du Roi. Le duc de Bourgogne était à peine arrivé qu'aussitôt d'Arta-

acq. 4349, un *Journal* de la campagne tenu par le duc du Maine, dont M. de Boislisle a publié quelques fragments au tome X de son *Saint-Simon*, p. 512.

1. Jacques-Fitz-James, duc de Berwick, fils naturel du roi Jacques II et d'Arabella Churchill, sœur du duc de Marlborough. Né à Moulins en 1671, naturalisé Français le 17 décembre 1703, maréchal de France en 1707; il fut tué au siège de Philipsbourg le 12 juin 1734.

gnan rendait compte à Chamillart de ses impressions : « Il me paroît, Monsieur, qu'il a toutes les envies de bien faire, et m'a ordonné de luy dire en particulier tout ce que je croirois nécessaire à son instruction pour la guerre, qu'il auroit de la confiance à ce qu'il me permettroit de luy faire connoître. Je le trouve, pour le peu de temps que j'ay eu l'honneur de l'approcher, facile à aborder, écoutant avec douceur et bonté ce que j'ay l'honneur de luy proposer, voulant pourtant, avant que d'exécuter, savoir les raisons pourquoy... Il se montre ouvert au public, d'un visage gay, m'ayant dit que les François sont capables de tout par la douceur et la présence de leur prince. Tous ces commencements, Monsieur, sont heureux à un prince doué de plus d'esprit et de pénétration que personne. Voilà jusqu'à présent tout ce que j'ay pu remarquer. Je vous supplie de dire à Sa Majesté que je ne luy dirai que la vérité, voulant me rendre digne de l'honneur infini qu'Elle m'a fait[1]. »

A travers les lettres de d'Artagnan, on voit la vie tout active et militaire que menait le duc de Bourgogne. Ce prince auquel, à Versailles, on reprochait de demeurer toujours enfermé dans son

1. Dépôt de la Guerre, 1553. D'Artagnan à Chamillart, 8 mai 1702.

cabinet, au camp passait au contraire tous les jours plusieurs heures à cheval, témoignant ouvertement de l'impatience que lui causaient les lenteurs de Boufflers et l'inaction où il laissait son armée, mais profitant de ces retards pour s'initier à tous les détails du métier, veillant à la sûreté du camp, changeant par exemple les gardes de place, quand elles ne lui paraissaient pas judicieusement disposées, et sachant même, quand les circonstances l'exigeaient, faire preuve de ferme sévérité. C'est ainsi que, les habitudes de maraude s'étant répandues, il voulut y mettre un terme. Il fit arrêter un certain nombre de soldats qui étaient hors du camp, et il en fit désigner trois par le sort pour être pendus. Puis, « ayant considéré que c'étoient les premiers criminels qui se présentoient à sa justice, il sacrifioit sa colère à sa bonté » et, les laissant aller jusqu'au lieu de leur supplice, il leur envoyait leur grâce. Mais, les désordres ayant continué le lendemain, il en fit pendre résolument trois autres[1].

En même temps, rompant avec les habitudes de sauvagerie un peu morose qu'on lui reprochait avec raison, il témoignait une politesse infinie vis-à-vis des officiers de tout grade, marquant qu'il les

1. Dépôt de la Guerre, 1553, d'Artagnan à Chamillart, 12 mai 1702.

voyait, et les saluant quand il passait sur le front de leurs troupes. Les officiers généraux, en particulier, étaient charmés des égards qu'il leur témoignait. Ils lui surent gré d'avoir un jour déclaré tout haut, à la suite de quelques difficultés qu'il y avait eu pour les logements, « qu'il vouloit que le dernier officier général fût logé avant que son cheval fût à couvert ». « Vous pensés bien, ajoute d'Artagnan, qu'il n'en est ni plus ni moins pour le respect qu'on doit à tout ce qui lui appartient; mais les honnestetés et les parolles ont un grand charme dans la bouche de nos maistres pour gagner les cœurs[1] ».

Il savait plaire également aux soldats, bien qu'au premier aspect, son extérieur, un peu contrefait, n'eût rien pour les enflammer. « De dos, écrivait assez méchamment Madame, les soldats le prendront pour feu le duc de Luxembourg, et croiront qu'il s'est relevé d'entre les morts, car du dos le duc de Bourgogne ressemble tellement au maréchal de Luxembourg qu'on jurerait que c'est lui »; et elle ajoute : « Il serait à souhaiter qu'il eût son bonheur à la guerre[2]. »

Des lettres mêmes de d'Artagnan, il semble cepen-

1. Dépôt de la Guerre, 1553, d'Artagnan à Chamillart, 3 mai 1702.

2. *Correspondance de Madame*, traduction Jæglé, t. I, p. 260.

dant résulter que le vieil homme n'était pas tout à fait mort dans le duc de Bourgogne, qu'il était assez impatient des observations et des conseils, ou que du moins, pour les faire accepter par lui, il fallait les envelopper des formes du respect. « Je crois, écrivait d'Artagnan, qu'il y a manière de luy parler, surtout quand on veut qu'il fasse quelque chose; mais, quand on s'y prend avec le respect qu'on luy doit, et que ce qu'on luy dit ne ressemble point à une lesson, mais seulement à une manière de conversation, luy faisant connoistre qu'une telle chose luy a échappé parce qu'il n'y songeoit pas, il reçoit cela à merveille[1]. » Mais, sauf cette critique (et encore faut-il la deviner entre les lignes), l'éloge est complet, et Boufflers y ajoute son témoignage, quand il écrit à Louis XIV : « Je ne puis assés dire à Vostre Majesté avec combien d'esprit d'application et de sens Monseigneur le Duc de Bourgogue entre dans tous les détails de l'armée. On ne peut rien mieux en tout, et il a tous les talens nécessaires pour réussir parfaitement. Il ne luy faut que l'expérience. Tous Messieurs les officiers généraux et particuliers sont charmés de ses bontés et de ses honnestetés, et tout le monde est parfaitement content.

1. Dépôt de la Guerre, 1555. D'Artagnan à Chamillart, 29 juillet 1702.

Vostre Majesté peut compter sur ce que j'ay l'honneur de luy dire[1]. »

Nous allons retrouver au contraire le dévot dans les lettres à Beauvilliers. Ce n'est pas cependant que l'accent du prince n'y vibre aussi quelquefois. Il s'émeut d'un bruit qui lui arrive de Versailles. « Un des plus huppés qui soit à la Cour » aurait parié qu'avant le 15 juillet il serait de retour. Ce pari insolent l'indigne. Sans doute, bien que le Roi lui ait permis de demander à revenir quand il s'ennuierait, il est, en ce qui le concerne, résolu à ne point user de la permission et à rester tant qu'il verra qu'il y aura quelque chose à faire. Mais il craint un rappel prématuré, qui ferait de méchants effets et pour sa réputation et pour décourager les troupes du Roi[2]. Cette crainte le hante, et, à plusieurs reprises, il demande à Beauvilliers de faire tout ce qui sera en son pouvoir pour prévenir ce fâcheux rappel. Se croit-il à la veille de quelque action importante, on sent la joie sincère qui l'anime. Il a passé la nuit au coin d'une haie; il espère, au matin, que l'armée va reprendre sa marche en avant, et la pensée de voir le feu le lendemain n'a rien qui le trouble, au con-

1. Dépôt de la Guerre, 1554. Boufflers au Roi, juin 1702.
2. *Le duc de Bourgogne et le duc de Beauvilliers*, par le marquis de Vogüé, p. 127 et *passim*.

traire, car il a en Dieu une confiance « semblable à celle des héros de l'Ancien Testament ». « Je montai à cheval dès six heures, écrit-il certain jour, croyant que nous pourrions avoir une action et attaquer un corps de 10 000 hommes commandé par le comte de Tilly[1]. J'eus le temps auparavant d'entendre la messe et d'y faire mes dévotions, et je vous assure qu'ensuite, s'il y avait eu quelque combat, je ne crois pas que j'eusse craint grand chose[2]. »

Cependant, c'est surtout de ses dévotions qu'il est question dans sa correspondance avec Beauvilliers. Il entretient son ancien gouverneur de ses prières, de ses lectures, auxquelles il regrette de ne pouvoir consacrer plus de temps, de ses confessions, de ses communions, qui sont fréquentes, et parfois publiques. « Avant-hier matin, lui écrit-il, à la pointe du jour, et après que j'eus fait dire la messe, ne sachant encore si nous n'allions point attaquer les ennemis (qui, par parenthèse, étaient inattaquables), je me confessai devant tout le monde

1. Albert Tzerclaès, prince et comte de Tilly, neveu du célèbre général de ce nom et fils d'une Montmorency-Robecque, fut d'abord général des armées de l'évêque-prince de Liège. Il passa au service de l'archiduc Charles, le compétiteur de Philippe V en Espagne, et il obtint de lui le titre de Vice-Roi de Navarre et général de ses armées en Flandre et en Espagne. Il mourut le 5 septembre 1715.

2. *Le duc de Bourgogne et le duc de Beauvilliers*, p. 142.

et ne fis point de difficultés de ce qu'on en pourrait dire, car Jésus-Christ ne veut pas qu'on rougisse d'être à lui. » Il fait également confidence à Beauvilliers de ses inquiétudes sur l'état de son âme, de ses dissipations, de ses scrupules. Il craint, s'il lui arrive quelque bon succès, que l'orgueil et la vanité ne s'emparent de son cœur. S'il se réjouit de la victoire que le roi d'Espagne, assisté par Vendôme, vient de remporter à Luzzara, ce n'est pas seulement pour le bien de l'État, c'est aussi parce qu'il aurait pu avoir quelque secrète complaisance, s'il en avait eu une avant lui. Ce qui paraît dominer dans ces lettres, c'est la préoccupation du pénitent de ne rien celer de l'état de son âme à son confesseur laïque, ainsi que l'a dit excellemment M. le marquis de Vogüé, et c'est bien là le rôle que Beauvilliers joue auprès de lui. Sans doute elles sont honorables et touchantes. On y voudrait cependant quelque chose d'un peu plus mâle, et qui sentît davantage l'ardeur des vingt ans.

Cette ardeur, on la retrouverait probablement dans les nombreuses lettres qu'il adressait à la duchesse de Bourgogne. Il n'est guère en effet de dépêche au Roi que Boufflers ne termine en disant qu'il y joint une lettre pour la Princesse. Malheureusement ces lettres ont été perdues, ainsi que

celles que la duchesse de Bourgogne elle-même lui adressait tous les jours, s'il faut en croire du moins ce qu'elle mandait à sa grand'mère; mais cette régularité nous paraît peu vraisemblable et destinée surtout à excuser sa paresse épistolaire vis-à-vis de Madame Royale. Des sentiments qu'inspirait au duc de Bourgogne cette seconde séparation succédant à celle de l'année précédente, nous trouvons heureusement l'écho dans une lettre adressée par lui à madame de Montgon, cette dame du palais, fille d'une amie de madame de Maintenon, dont nous avons déjà parlé et qui inspirait aux deux époux une singulière confiance. Il date cette lettre, par plaisanterie probablement, *de l'écurie* de Santen. Il signe : *Pyroïs*, *cheval du soleil*, et cette plaisanterie lui permet de se livrer à une série de métaphores dont il est aisé de deviner le sens : « Dès que j'ai lu un certain endroit, lui dit-il entre autres, j'ai commencé à hennir d'une étrange manière, avec les narines plus ouvertes que jamais. J'ai respiré et soufflé le feu, et, si je n'avais été bien attaché à la mangeoire, je crois que j'aurais mordu et tiré des coups de pied sans regarder à droite et à gauche[1]. »

1. *Le duc de Bourgogne et le duc de Beauvilliers*, p. 125.

Sa sollicitude conjugale se traduit également, et d'une façon plus touchante, dans les lettres qu'il adressait à madame de Maintenon. « Si je songe à me conserver de ce côté-ci, lui écrivait-il en post-scriptum d'une lettre qu'il lui adressait de Santen, songez aussi, je vous prie, à conserver une personne à qui vous savez que je prends quelque intérêt; car j'aurois peur qu'elle ne se fît malade, et vous êtes la seule de qui elle pourra suivre les conseils là-dessus. » Mais la duchesse de Bourgogne ne pensait point à se faire malade, et, comme c'était l'usage au reste dans un temps où la guerre ne suspendait les plaisirs ni à la Cour ni à la ville, elle paraît n'avoir rien changé à sa vie de divertissements pendant que son mari était à l'armée, ni fait le sacrifice d'une partie ou d'un bal.

Le duc de Bourgogne ne trouva point, au cours de cette campagne, l'occasion brillante de se distinguer que sa jeune ambition avait rêvée. Il n'eut point, comme il le souhaitait, la joie d'écrire à son frère une lettre datée du champ de bataille, au lendemain d'une victoire remportée sur les ennemis. « La campagne de Flandres fut triste [1] », dit Saint-Simon, et il est certain en effet qu'assez brillam-

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. X, p. 189.

ment commencée, elle se termina mal. La faute en fut aux incertitudes de Boufflers, qui, au début, ne sut pas profiter de ses avantages, et, à la fin, se laissa dominer par un adversaire devenu supérieur en nombre. Sans doute un jeune prince qui aurait eu le génie de la guerre aurait trouvé en lui-même les inspirations nécessaires pour suppléer aux défaillances du vieux maréchal, mais il ne se rencontre pas souvent de grand capitaine à vingt ans. Tout ce qu'on pouvait lui demander, c'était de payer bravement de sa personne. Il n'y manqua pas. A deux reprises différentes, il eut occasion de montrer qu'il était de bonne race.

La première fois, ce fut au début de la campagne. Après une trop longue période d'attente que d'Artagnan, Berwick et le duc de Bourgogne semblent avoir été d'accord pour blâmer, et qui fut due, partie à la nécessité d'attendre un convoi de vivres et de munitions, partie aux lenteurs de Boufflers, l'armée royale se porta en avant, et, par ce brusque mouvement, surprit l'armée ennemie qui, de son côté, s'était endormie dans l'inaction. Le comte d'Athlone[1],

1. Godart de Reede de Guinckel, issu d'une famille de Westphalie et colonel de cavalerie en Hollande, fut créé comte d'Athlone par Guillaume III en 1691 et feld-maréchal en 1702; il mourut le 11 février 1703.

qui commandait les forces réunies de la Hollande et de l'Angleterre, prit le parti de décamper pendant la nuit. Il se réfugia sous les murs de Nimègue. Le duc de Bourgogne s'attacha d'abord à le suivre, sans rien engager (nous résumons ici la dépêche de Boufflers au Roi)[1], en attendant son aile droite et son infanterie. La droite ayant rejoint, il ordonne qu'on poursuive l'armée ennemie avec un peu plus de vivacité. Elle est poussée et culbutée sur les glacis de Nimègue avec beaucoup d'audace. Le duc de Bourgogne fit « alors canonner et harceler par l'infanterie toute l'armée ennemie d'une manière si vive qu'il l'obligea et força, au pied de la lettre, de se jeter dans les chemins couverts et les fossés de Nimègue et de passer au travers de la ville... Je ne crois pas, continue Boufflers, qu'il y ait d'exemple qu'une armée entière ait été poussée jusque sur la contrescarpe et les palissades d'une place, qu'elle y ait été actuellement attaquée et harcelée de manière qu'elle ait été forcée de se jeter dans les chemins couverts et dans les fossés, ne pouvant plus tenir contre la mousquetterie et le canon de l'armée opposée. »

1. Dépôt de la Guerre, 1549. Boufflers au Roi, 11 juin 1702. Voir Pelet, *Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne*, t. II, p. 531.

N'aurait-il pas été possible de pousser plus loin l'avantage et d'enlever de vive force la place elle-même? Berwick le donne à entendre dans ses *Mémoires* : « Quelques personnes proposèrent (il était du nombre probablement) d'attaquer l'armée ennemie dans le chemin couvert... Peut-être même que, dans la confusion, nous fussions entrés pêle-mêle avec eux dans la place; mais on fut si longtemps sur cette proposition, qu'il n'y eut plus moyen de l'exécuter, car de pareils coups doivent être faits dans l'instant et sans donner à l'ennemi le temps de se reconnaître [1]. »

C'est au cours d'une délibération de cette sorte qu'un duc d'Enghien eût, avec le coup d'œil du génie, jeté dans la balance le poids d'un avis décisif. Mais on ne saurait reprocher au duc de Bourgogne de n'avoir pas été le duc d'Enghien. S'il fallait en croire une chanson qu'on fit à l'époque sur l'air de « *Tous les capucins du monde* », ce serait son propre mentor, d'Artagnan, qui aurait ouvert un avis trop prudent :

Esprits craintifs, loin de nos princes
Allez trembler dans vos provinces,
Laissez faire au sang de Bourbon.
Nimègue offrait une victoire,
Et, sans le conseil d'un poltron,
Bourgogne en aurait eu la gloire.

1. *Mémoires de Berwick*, édit. de 1780, t. I, p. 184.

Cette chanson ne peut être l'œuvre que d'un ennemi personnel de d'Artagnan. En effet, ajoute dans une note le chansonnier lui-même, « il n'estoit rien moins qu'un poltron[1] ». En tout cas, personne ne reprochait au duc de Bourgogne le manque de hardiesse qui sauva peut-être l'armée ennemie[2]. Personnellement, il avait fait preuve d'entrain et de bravoure. C'était tout ce qu'on pouvait exiger de lui. « Ce qui ne se peut assés louer et admirer, écrivait Boufflers au Roi, c'est l'extrême désir que Monseigneur le Duc de Bourgogne a fait paroistre de voir, de faire et de se porter partout, la sagesse et le sang-froid, et l'air libre et naturel qu'il conserve, sa gayeté, son coup d'œil et son bon esprit. En un mot, il met au jour toutes les qualités et parties qui font un grand homme, et qui peuvent assurer qu'il sera un très grand et très bon général, et un très digne petit-fils de Vostre Majesté[3]. » Il faut assurément ici faire la part du courtisan; mais Montrevel[4], un des lieutenants généraux, dans une lettre

1. *Le Nouveau siècle de Louis XIV*, t. III, p. 95.

2. C'est l'opinion qu'on trouve exprimée dans la *Gazette d'Amsterdam*, année 1702.

3. Dépôt de la Guerre, 1549. Boufflers au Roi, 11 juin 1702.

4. Nicolas-Auguste de la Baume, marquis de Montrevel, baptisé à Paris le 23 novembre 1645, lieutenant général en 1693; il eut le bâton de maréchal et le commandement général du Languedoc en 1703; il mourut à Paris le 11 octobre 1716.

particulière à Chamillart, parle du jeune prince dans les mêmes termes : « Monseigneur le Duc de Bourgogne se porta partout. Il s'y est montré sous le feu des ennemis avec une fermeté et une présence d'esprit dont tout le monde est charmé, et ce que le Prince nous découvre chaque jour me donne personnellement de l'admiration et un ravissement véritable par l'attachement que j'ay pour le Roy[1]. »

Le vieux roi était, lui aussi, dans le ravissement de ces témoignages qui lui arrivaient de tous les côtés sur son petit-fils. La vivacité et la sincérité de son émotion se devinent à travers la dépêche qu'il adressait à Boufflers, en réponse à celle où le maréchal lui rendait compte de l'affaire de Nimègue. Peut-être son orgueil de grand-père exagérait-il même un peu la gloire qui devait résulter de cette affaire pour l'héritier de son trône. « Quoi qu'il n'ayt pas deffait les ennemis, ce qu'il vient de faire est si glorieux pour luy que la réputation de cette journée se présentera avec le même avantage dans les païs étrangers... Vous ne devés point douter, connoissant comme vous le faites la tendresse que j'ay pour luy, combien j'ai été sensible à tout ce qui s'est passé. Je ne devois pas être en doute de son cou-

1. Dépôt de la Guerre, 1549. Montrevel à Chamillart, 13 juin 1702.

rage. Ceux de son sang n'en ont jamais manqué; mais la manière dont il s'est montré et la satisfaction des troupes m'en ont donné une que je ne puis exprimer. Vous y avés assés contribué pour que je témoigne celle que j'ay de votre attention continuelle à le faire valloir[1]. »

La seconde fois que le duc de Bourgogne fit parler de lui d'une façon avantageuse, ce fut à la fin de la campagne. Boufflers avait malheureusement perdu deux mois en marches, contre-marches, campements ou décampements inutiles, et, durant ces deux mois, la situation tourna peu à peu au détriment de l'armée française. Marlborough avait remplacé le comte d'Athlone à la tête de l'armée anglo-hollandaise, et sa supériorité sur Boufflers se fit immédiatement sentir. Paralysé par le peu de bonne volonté du contingent hollandais, il ne put, comme cela était son habitude, prendre une offensive hardie. Évitant au contraire tout engagement décisif, il fatigua l'armée qui lui était opposée par des manœuvres habiles, prolongeant ainsi pour elle la difficulté de vivre sur un pays épuisé. Le service de l'intendance était défectueux, et il arrivait parfois que le pain et le fourrage manquaient au camp français.

1. Dépôt de la Guerre, 1554. Le Roi à Boufflers, 17 juin 1702.

En même temps, l'une des deux armées s'affaiblissait pendant que l'autre se fortifiait en nombre. Un important contingent que la prise de Kayserswerth, mal secourue par Tallart, avait rendu libre, venait grossir celle de Marlborough. Au contraire, le duc de Bourgogne recevait l'ordre de détacher douze bataillons et seize escadrons pour aller rejoindre en Alsace l'armée qui défendait Landau. Les Français se trouvaient inférieurs en nombre. Le duc de Bourgogne prenait son parti de cet affaiblissement avec sa docilité coutumière, « regardant la volonté de Dieu dans celle du Roi[1] ». « Il me dit encore ce matin à la promenade, écrivait d'Artagnan à Chamillart, en visitant ses gardes, que, s'il étoit triste d'estre avec une armée inférieure, il en tireroit du profit pour mieux apprendre à faire la guerre que si elle estoit supérieure, par les précautions qu'il est obligé de prendre contre la supériorité des ennemis[2]. » Mais, malgré ces circonstances peu favorables, on n'admettait pas à Versailles que le rôle d'une armée commandée par l'héritier du trône pût se borner « à prendre des précautions contre la supériorité des ennemis », ni surtout que Marlborough fût laissé

1. *Le duc de Bourgogne et le duc de Beauvilliers*, p. 136.
2. Dépôt de la Guerre, 1555. D'Artagnan à Chamillart, 29 juillet 1702.

libre, comme il semblait en annoncer l'intention, de commencer la guerre de sièges et de s'emparer de places importantes. « Il seroit bien désagréable pour Monseigneur le Duc de Bourgogne de le voir réussir sans y mettre aucune opposition », écrivait le Roi à Boufflers, et dans une autre dépêche : « Vous connoissés avec moy l'importance dont il est pour la gloire de mes armes de ne pas souffrir que l'on fasse un siège en présence du duc de Bourgogne sans qu'il y mette aucun empêchement, soit par une diversion ou de quelqu'autre manière que ce puisse être[1]. » Ainsi pressé, Boufflers essaya d'une diversion. Il porta son armée en avant, et, après lui avoir fait franchir, non sans péril, l'étroit défilé d'Hechtel, il déboucha sur une bruyère découverte, offrant la bataille à Marlborough, qu'il trouva fortement campé à l'abri d'un ruisseau et d'un marais. Marlborough ne voulut pas abandonner cette position inexpugnable pour en venir aux mains. L'affaire se borna à une canonnade très vive. Le duc de Bourgogne demeura toute la journée au feu, et courut même d'assez sérieux dangers. Dans l'après-midi, il mit pied à terre un instant pour prendre un léger repas. A peine avait-il terminé, qu'un boulet bien dirigé vint renverser

1. Dépôt de la Guerre, 1555. Le Roi à Boufflers, 20 et 23 août 1702.

la table et briser le siège où il était assis, emportant la tête d'un des valets de chambre qui le servaient[1].

Toute la journée fut employée ainsi. Le lendemain, le duc de Bourgogne, après avoir reconnu lui-même la position des ennemis, tint un conseil de guerre, dont le duc du Maine rend compte brièvement dans son Journal[2]. L'avis unanime des généraux fut qu'il était impossible d'attaquer Marlborough dans la position où il était retranché, et que la retraite s'imposait. Elle eut lieu la nuit, par le même défilé, et l'opération n'était pas sans difficulté. Le duc de Bourgogne y fit son devoir, se tenant tout le temps à l'arrière-garde, et ne descendant de cheval qu'à minuit pour souper d'un morceau de pain et coucher sur la bruyère, enveloppé dans son manteau. Aussi les rapports militaires ne tarissent-ils pas en éloges sur son compte. « On ne peut rien adjouter, écrivait Boufflers, à tout ce que Monseigneur le Duc de Bourgogne a coutume de faire de grand, de noble, de hardy et de sage dans tout ce qui s'est passé depuis trois jours devant l'armée ennemie et sous un feu très considérable de canon auquel il s'est exposé plus qu'il ne devoit. » D'Artagnan, de son côté, écrivait

1. Marquis de Quincy, *Histoire militaire*, t. III, p. 503.
2. Saint-Simon, édit, Boislisle, t. X, p. 517.

à Chamillart : « Rien n'est plus remarquable que la gayeté de notre prince quand il crut indispensablement à une bataille dont il mouroit d'envie; mais rien n'est plus beau à luy de voir avec quelle tranquillité il écouta le sentiment des officiers généraux, et avec quelle raison et quelle docilité il se rendit à leur sentiment, après nous avoir déclaré que la gloire ne lui estoit chère que par rapport au Roy et à l'Estat, et que chacun parla librement[1]. »

Ce n'en était pas moins un gros échec que cette retraite sans combat d'une armée commandée par un maréchal de France et un prince du sang. Marlborough en profita immédiatement pour mettre le siège devant plusieurs places dont la chute paraissait certaine. On était mécontent à Versailles, et l'expression de ce mécontentement se retrouvait dans les lettres et les dépêches qu'on recevait à l'armée. Mais, à l'armée, où l'on se rendait mieux compte des difficultés, on rejetait sur Versailles une partie de la responsabilité, et ce n'est pas sans étonnement que nous avons trouvé sous la plume du duc du Maine, ce bâtard si soumis, même à sa femme, un jugement dont la liberté et les termes mêmes sentent déjà l'esprit du XVIIIe siècle. « Je comprends à

1. Dépôt de la Guerre, 1555. Boufflers au Roi, 24 août 1702. D'Artagnan à Chamillart, 23 août 1702.

merveille, écrivait-il à Chamillart, que l'honneur souffre un peu de voir un siège entrepris par les ennemis, dans le temps que Monseigneur le Duc de Bourgogne est à la teste d'une armée de Sa Majesté. Il s'en faut pourtant bien que ce soit un affront, et, comme c'est toujours l'Estat qu'on sert et que *le Roy lui-mesme n'en est que son premier serviteur*, l'on ne doit pas faire une attention totale à l'agrément particulier d'un chef quel qu'il soit, ou le mettre en estat d'empescher les choses qu'on ne veut pas voir arriver, et voilà ce qui est fort douteux présentement[1]. »

Le Roi était plus sensible, sinon à l'agrément, du moins à l'honneur de son petit-fils que ne le paraissait être le duc du Maine. Jugeant que la campagne était perdue, il le rappela quelques jours après, pour lui éviter l'affront de voir Marlborough s'emparer sous ses yeux de toutes les principales places des Pays-Bas. Le duc de Bourgogne quitta l'armée le 6 septembre, et, après une nouvelle, mais non moins courte entrevue avec Fénelon à Cambrai, il fut de retour à Versailles le 8, ayant par sa diligence gagné un jour, car on ne l'attendait que le lendemain. Nous avons déjà raconté qu'il se rendit chez

1. Dépôt de la Guerre, 1555. Le duc du Maine à Chamillart, 20 août 1702.

le Roi, mais que la duchesse de Bourgogne, prévenue, accourut, « quoique fort en désordre, car elle allait se mettre au lit », et qu'il témoigna beaucoup d'impatience « de se voir en liberté avec elle[1] ».

La campagne, qui dura encore deux mois, finissait tristement. Assurément il y eut de la faute de Boufflers, mais on ne saurait néanmoins lire sans émotion cette dépêche du vieux maréchal à Chamillart : « Je ne puis quasi plus, Monsieur, écrire sur tout ceci sans avoir la larme à l'œil. Je sais mieux qu'un autre combien il est triste de n'avoir à mander que des impossibilités, des misères et des faiblesses. Je n'ai point été élevé à cela, et d'ailleurs mon naturel y répugne fort. Cependant il faut le faire dès à présent ou mentir, ce qui ne sera jamais en moi[2]. »

Quant au duc de Bourgogne, la Cour et Paris s'accordaient pour ne rien lui imputer et pour faire son éloge. Aussi les poètes collaborateurs habituels du *Mercure* allaient-ils leur train. L'un d'eux s'écriait :

Vous avez battu, Dieu mercy,
Les troupes de Hollande :
Nous vous disons grand mercy,
Notre joie en est grande.

1. Dangeau, t. VIII, p. 596.
2. Pelet, *Mémoires militaires*, t. II, p. 577. Dépêche de Boufflers, 5 sept. 1702.

Un autre lui promettait même une récompense, qui, aux yeux du duc de Bourgogne, aurait été plus douce :

Continuez, jeune guerrier,
La princesse s'appreste
A joindre le myrte au laurier
Pour votre jeune teste.
N'ayez nulle appréhension,
La faridondaine, la faridondon,
D'estre reçu dans ce pays,
    Biribi,
A la façon de Barbari,
    Mon ami [1].

En effet, une prompte grossesse de la duchesse de Bourgogne fut la conséquence de ce retour. Mais, comme il arrivait souvent avec elle, tout se termina par une déception, et la duchesse de Bourgogne fit une fausse couche quelques mois après.

1. Bibliothèque nationale, manuscrits français, 12693, p. 85.

II

LE SIÈGE DE BRISACH

Plus juste envers le duc de Bourgogne qu'elle ne devait l'être quelques années plus tard, l'opinion publique ne s'en prit point à lui de ces résultats médiocres. Toutes les rumeurs venues du camp lui avaient été favorables. On lui savait gré de sa bonne tenue et de sa belle humeur au feu, de l'affabilité qu'il avait montrée dans ses rapports avec les officiers généraux, des soins qu'il prenait du bien-être des troupes et on ne le rendait point responsable de l'échec final. La flatterie même s'en mêlait, et le graveur Picault profitait de la circonstance pour lui dédier sa planche de la sixième bataille d'Alexandre. Tous ceux qui l'aimaient étaient dans la joie. « Toute l'armée en est charmée, écrivait la duchesse de Beauvilliers à Louville. Il est aimé et estimé généralement de tout le monde. C'est un changement à ne pas le reconnaître... Je ne sais comment M. de Beau-

villiers peut être malade avec cela. Il en a une joie que je ne puis exprimer[1]. » Mais le plus heureux était encore Fénelon. « Ce que j'ai appris par des voies non suspectes, écrivit-il au duc de Chevreuse, marque que M. le Duc de Bourgogne fait au delà de tout ce qu'on auroit pu espérer, et qu'il est soutenu contre ses défauts naturels par l'esprit de piété. Au nom de Dieu, tâchez de faire qu'il soutienne ces commencemens merveilleux. » Dans une lettre à Beauvilliers, il donnait à l'ancien gouverneur de judicieux conseils sur la conduite à tenir vis-à-vis d'un élève émancipé et sur la manière de conserver influence sur lui. « Ne gardez aucune autorité à contre temps. Ne le gênez point. Ne lui faites point de morale importune. Dites-lui simplement, courtement, et de la manière la plus douce, les vérités qu'il voudra savoir. » Et, prévoyant déjà les nuages qui pourraient s'élever un jour entre les deux époux, il ajoutait : « Tenez-vous à portée de pouvoir être un lien de concorde entre Madame la Duchesse de Bourgogne et lui, si la Providence y dispose les choses[2]. »

Il prévoyait également, avec une perspicacité sin-

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. X, p. 193, note 5.
2. *Œuvres complètes de Fénelon*, édit. de Saint-Sulpice, t. VII, pp. 237 et 239.

gulière, les retours d'opinion dont le duc de Bourgogne pourrait avoir un jour à souffrir, mais ce qu'il craignait pour l'instant, c'était que cette faveur passagère ne le détachât de Dieu. « Je ne lui compte pas tant, disait-il à Beauvilliers dans une autre lettre, d'avoir méprisé le monde quand le monde était contre lui, que je lui compterais de vivre détaché du monde quand le monde lui applaudit et le recherche avec empressement. Si ce prince était livré à son propre cœur, loin de Dieu et de l'ordre des grâces qu'il a éprouvées, tout se dessécherait pour lui, et le monde même qui lui aurait fait oublier Dieu servirait d'instrument à Dieu pour le venger de son ingratitude[1]. »

Ce n'était pas pour avoir oublié Dieu que le duc de Bourgogne devait connaître un jour la défaveur du monde. Mais ce moment n'était pas encore venu, et le monde l'avait en gré. Louis XIV lui donnait même un témoignage public de sa confiance. Jusque-là le duc de Bourgogne n'avait fait partie que du Conseil des Dépêches. Au mois de décembre, le Roi lui annonça que désormais il ferait partie non seulement du Conseil des Finances, mais du Conseil d'État ou Conseil d'En-Haut, qui était le plus important de tous. Cette marque de confiance était d'au-

1. *Œuvres complètes de Fénelon,* édit. de Saint-Sulpice, t. VII, pp. 239 et 240.

tant plus éclatante que le duc de Bourgogne n'avait que vingt ans, et que son père, Monseigneur, n'était entré au Conseil d'État qu'à trente. Aussi le duc de Bourgogne reçut-il publiquement les félicitations des courtisans. Boufflers, qui venait d'arriver à la Cour, lui ayant offert les siennes, le duc de Bourgogne, avec bonne grâce, « affecta de le remercier de ce qu'il avait beaucoup contribué à lui valoir ce témoignage de la gratitude et de l'estime de son grand-père [1] ». La duchesse de Bourgogne, plus sensible à la gloire qu'à l'amour de son mari, en manifestait publiquement sa joie.

Au printemps de 1703, la question dut se poser à nouveau dans l'esprit de Louis XIV de savoir quelle armée il confierait à son petit-fils. Moins que jamais il pouvait être question de l'envoyer en Italie avec Vendôme. L'association avec Boufflers n'avait pas été assez heureuse pour qu'il fût tenté de le renvoyer en Flandre. Restait l'Allemagne, où l'armée royale était divisée en deux corps, l'un sous les ordres de Villars, l'autre sous les ordres de Tallart. Certes, pour achever de former le duc de Bourgogne, l'école de Villars eût été bonne. Celui-ci avait terminé la campagne précédente par la brillante

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. X, p. 284. Note tirée des papiers du Père Léonard.

victoire de Friedlingen, à la suite de laquelle il avait été nommé maréchal de France. Nul mieux que lui n'aurait su donner de bonnes leçons d'offensive à un jeune prince chez qui paraissaient faire défaut, sinon le courage personnel, du moins la hardiesse et le coup d'œil. Mais Villars avait conçu pour la prochaine campagne un projet audacieux. C'était, à la tête de l'une des deux armées du Rhin, de franchir le fleuve, de traverser la Forêt-Noire et d'aller donner la main à l'Électeur de Bavière qui occupait avec son armée les environs de Munich. Vendôme, passant par le Trentin et par le Tyrol, l'aurait rejoint à la tête de l'armée d'Italie, et les trois généraux, réunissant leurs forces, auraient marché sur Vienne par la vallée du Danube, pendant que l'autre armée du Rhin aurait retenu et contenu celle commandée par le prince de Bade [1].

Le plan était grandiose et digne du futur vainqueur de Denain. Mais il était hasardeux. Le succès en pouvait être éclatant, comme il pouvait se terminer par un désastre. Il n'entrait pas dans les desseins de Louis XIV d'associer l'héritier du trône à une expédition aussi aventureuse. La lente et sûre

1. Louis-Guillaume, margrave de Bade, né à Paris le 8 avril 1655, avait succédé à son aïeul comme prince souverain en 1677, il mourut à Rastadt le 4 janvier 1707, étant maréchal de camp général de l'Empire.

guerre de sièges, qui était dans les traditions de sa jeunesse, et où il avait cueilli, autrefois, de faciles lauriers, lui paraissait préférable. Il résolut de l'associer à Tallart, qui commandait l'armée destinée à manœuvrer le long du Rhin. Le choix n'était pas heureux. Tallart, qui s'était montré bon diplomate dans son ambassade auprès de Guillaume III, était un assez pauvre général, et il devait être plus que malheureux, l'année suivante, à Hochstedt. L'honneur de commander sous le duc de Bourgogne paraît avoir été médiocrement ressenti par lui. Il répondait assez froidement à la dépêche par laquelle la prochaine arrivée du Prince lui était annoncée, et nous verrons tout à l'heure qu'il n'eut qu'une idée : celle de le renvoyer le plus tôt possible à Versailles.

Le duc de Bourgogne partit pour rejoindre l'armée qu'il devait commander, le 28 mai. Le marquis de Villacerf[1], qui était attaché à la maison de la duchesse de Bourgogne, aurait voulu qu'il s'arrêtât chez lui; mais, dit Sourches, « n'ayant d'autre objet que la gloire, il refusoit tout ce qui pouvoit le retarder un moment en chemin[2] ». Il

1. Pierre-Gilbert Colbert, marquis de Villacerf, avait succédé à son père en 1699 comme premier maître d'hôtel de la duchesse de Bourgogne. Il mourut le 3 mars 1733, âgé de soixante et un ans.
2. Sourches, t. VIII, p. 87.

atteignait Belfort le 2 juin, et en repartait immédiatement pour Strasbourg, où il arrivait la veille de la Fête-Dieu. Dès le lendemain de son arrivée, il suivait publiquement la procession du Saint-Sacrement.

Pour cette campagne, Louis XIV lui avait attaché Marcin, comme, pour la précédente, il lui avait attaché d'Artagnan. Mais, soit que Marcin ne comprît pas son devoir comme d'Artagnan, soit que sa correspondance avec Chamillart ait été perdue, il ne se trouve pas au Dépôt de la Guerre une seule lettre de lui, relative à cette campagne. Aussi, pour nous renseigner sur les mouvements du duc de Bourgogne, en sommes-nous réduits aux dépêches que Tallart et le duc de Bourgogne lui-même adressaient au Roi, et aux lettres du duc de Bourgogne à Beauvilliers[1]. Les dépêches de Tallart n'ont point, quand il parle du duc de Bourgogne, l'accent de déférence émue que nous avons trouvé dans celles de Boufflers. Parfois même il semble qu'elles soient un peu railleuses. « M. le Duc de Bourgogne a fait ses dévotions aujourd'hui, écrit-il dans l'une d'elles. Celle où il est augmente tous les jours. Il joue quelquefois, monte à cheval, quand il y a un objet

1. Les plus importantes de ces dépêches ont été publiées par Pelet, *Mémoires militaires*, t. III.

à la promenade, du reste est très souvent enfermé tout seul, et, quand il est en public, il en use fort honnêtement avec tout le monde[1]. »

Les lettres du duc de Bourgogne à Beauvilliers sont plus longues et plus militaires que celles qu'il lui adressait de Flandre l'année précédente. Il lui donne d'assez mauvaises raisons pour soutenir auprès du Roi les plans médiocres de Tallart, par les yeux duquel il voit uniquement. Mais il l'entretient souvent aussi de ses dévotions et de ses scrupules. « J'ai été un peu dissipé ces derniers jours, lui écrit-il, mais je me calme un peu aujourd'hui... Dites-moi, je vous prie, ce que vous croyez que je doive faire dans cette campagne à propos des jeûnes qui se rencontreront de temps en temps, car vous savez qu'ils me seront bientôt d'obligation. » Et dans une autre lettre : « J'ai été un peu tourmenté ces jours-ci par des scrupules sur mes devoirs et des choses dont je pouvais être la cause par omission, ce qui m'a quelquefois jeté dans des troubles. Mais, quand je suis de sang-froid, je n'ai point d'envie de me décourager et me jette entre les bras de la miséricorde divine pour fortifier ma faiblesse et suppléer à mon insuffisance, car lui seul peut me soutenir et le pis de tout serait de

1. Dépôt de la Guerre, 1664. Tallart au Roi, 24 juin 1703.

perdre courage. » Souvent aussi il parle à Beauvilliers de la duchesse de Bourgogne, et cherche à avoir par lui des nouvelles de cette épouse négligente. N'oublions pas en effet que c'est la période, si dure pour lui, où la duchesse de Bourgogne, toute à son manège avec Nangis, ne faisait même pas l'effort de lui écrire, et le réduisait, pour avoir de ses nouvelles, à adresser à madame de Montgon les lettres à la fois bizarres et touchantes que nous avons autrefois citées[1]. Cette absence de nouvelles, dont il ne connaît pas la cause, le jette dans l'inquiétude. Parfois « l'ardeur de la poudre, le bruit du canon, la vue des morts et des blessés », ne servent qu'à lui donner de noires idées. Il craint que la duchesse de Bourgogne ne soit malade, et qu'on ne lui en fasse un mystère. C'est alors à madame de Montgon qu'il s'adresse : « S'il était arrivé quelque chose de conforme à mes noirs pressentimens, lui écrit-il, j'établirais ma promenade sur les palissades du chemin couvert pour y trouver la fin de mes ennuis, et m'estimerais heureux, si elle était malade, d'attraper quelque coup de mousquet qui me réduirait dans le même état[2]. »

1. Voir notre tome II, pp. 196 et suiv.
2. *Le duc de Bourgogne et le duc de Beauvilliers*, pp. 162-202-204.

Quant à ses dépêches, elles sont bien tournées, sans être brillantes. Pas plus au reste que Tallart, il ne semble se rendre un compte exact de la partie périlleuse qui se joue en Allemagne et de l'intérêt qu'il y aurait à prendre une offensive vigoureuse pour retenir le prince de Bade et l'empêcher de porter son armée sur les derrières de Villars. Pendant tout juin et tout juillet, des dépêches incessantes s'échangent entre Versailles et l'armée du Rhin sur la question de savoir s'il est préférable de mettre le siège devant Landau, devant Neuf-Brisach ou devant Fribourg. Le Roi tient pour Landau et surtout Fribourg. Tallart et le duc de Bourgogne tiennent pour Brisach. Tout en soutenant son sentiment, qui n'est que celui de Tallart, le duc de Bourgogne s'excuse d'entrer en contestation avec le Roi. « Je dois demander, écrit-il, encore une fois pardon à Vostre Majesté, de la liberté de mes raisonnemens sur des choses qu'elle connoist beaucoup plus à fond que moi. Je profiterai des avis qu'elle a la bonté de me donner et surtout sur la patience pour ne rien risquer par une précipitation de jeune homme qui pourroit estre mal à propos[1]. »

1. Dépôt de la Guerre, 1667. Le duc de Bourgogne au Roi, 23 juillet 1703. Ces lignes sont en *post-scriptum* de la main même du duc de Bourgogne.

Mais cette question l'absorbe uniquement. Il voudrait que Vendôme reçût l'ordre formel de détacher quelques bataillons de son armée d'Italie pour venir grossir celle que lui-même commande, et il laisse sans réponse les dépêches pathétiques que Villars lui adresse des bords du Danube pour le presser de coopérer à son plan et d'entrer en communication avec son armée [1].

Chamillart, qui n'était pas un grand stratégiste, écrivait cependant de son côté à Tallart : « La communication avec l'Allemagne, c'est le salut. » Mais à Tallart comme au duc de Bourgogne manquaient les vues d'ensemble. Tous deux ne pensaient qu'à prendre Brisach, et, vaincu par leur insistance, car il aurait, avec raison, préféré Landau et surtout Fribourg, le Roi leur accorda la permission de tenter ce siège. Le duc de Bourgogne, toujours désireux d'agir personnellement, témoigne sa joie de voir arriver « le terme tant désiré où il ne pourra se compter inutile au service de Sa Majesté [2] ».

1. *Le duc de Bourgogne et le duc de Beauvilliers*, p. 40. La minute de quatre de ces lettres a été découverte par le marquis de Vogüé dans les papiers de Villars; il n'y a point de réponse du duc de Bourgogne. Il se peut cependant que ces réponses aient été perdues, ou que le duc de Bourgogne n'ait pas réussi à les faire parvenir. Nous n'avons rien trouvé non plus au Dépôt de la Guerre.

2. Dépôt de la Guerre, 1667. Le duc de Bourgogne à Chamillart, 8 et 10 août 1703.

Mais deux mois ont été perdus, durant lesquels le bruit s'est même répandu à la Cour que rien d'important ne serait tenté cette année. Aussi le prince de Bade, ne se sentant pas vigoureusement attaqué, s'est-il dérobé, ne laissant devant le duc de Bourgogne qu'un rideau de troupes, et, en allant joindre son armée à celle des Impériaux, il va contribuer à l'échec du plan audacieux de Villars, auquel, de son côté, Vendôme n'apportait point le secours attendu. Tallart et le duc de Bourgogne, tout entiers à leur siège, se réjouissent de ce départ, et ne semblent point se rendre compte des difficultés avec lesquelles ils laissent Villars aux prises. Partout se faisait sentir l'absence d'une volonté forte, sachant faire tout converger au même but. Mais c'était à Versailles, comme au temps de Louvois, que cette volonté aurait dû se trouver, et il n'est pas étonnant qu'elle ne se rencontrât pas à la tête d'une armée commandée par un jeune prince et un maréchal incapable.

La tranchée était enfin ouverte devant Brisach, le 23 août. Cette ville avait été autrefois fortifiée par Vauban. Ce fut Vauban qui se chargea de la reprendre. Avec son ordinaire grandeur d'âme, il avait accepté, bien qu'il fût, comme maréchal, de la même promotion que Tallart, de ne point se mêler du détail de l'armée et de ne s'occuper que

de ce qui concernait la tranchée. « Il faut, monsieur le Maréchal, lui avait dit le duc de Bourgogne en plaisantant, que vous perdiez nécessairement votre honneur devant cette place. Ou nous la prendrons, et l'on dira que vous l'avez mal fortifiée, ou nous échouerons dans notre siège, et on dira que vous m'avez mal secondé. — On sait assez, Monseigneur, aurait répondu Vauban, comment j'ai fortifié Brisach, et mon honneur est à couvert de ce côté-là, mais on ignore si vous savez prendre les villes que j'ai fortifiées, et c'est de quoi j'espère que vous convaincrez bientôt le public[1]. »

Le duc de Bourgogne fit bien à ce siège. Il avait voulu assister à l'ouverture de la tranchée, et la première fascine fut posée sous ses yeux. « Tous les jours, il visitoit, dit Proyart, les travailleurs ; il se trouvoit sur le passage des troupes qui montoient et descendoient la tranchée; il consoloit par des gratifications les soldats blessés qu'il rencontroit; il alloit les visiter dans les hôpitaux, et il recommandoit publiquement qu'on prît d'eux les plus grands soins[2]. » En un mot, il remplissait tous les devoirs d'un bon chef d'armée, et se faisait aimer des soldats et des officiers. Il maintenait en même temps parmi

1. Proyart, *Vie du Dauphin, père de Louis XV*, t. I, p. 155.
2. *Ibid.*, p. 156 et *passim*.

les troupes une exacte discipline. Un espion ayant été découvert dans le camp, il lui fit cependant grâce, et, comme on voulait le détourner de cet acte de clémence en lui disant que cet espion était huguenot : « C'est à cause de cela, répondit-il. Il a besoin de temps pour se convertir. »

Quant aux opérations du siège, il en laissait naturellement la direction à Vauban; mais il payait de sa personne avec sang-froid, et se montrait de belle humeur au feu, comme il l'avait fait l'année précédente devant Nimègue et à la canonnade d'Hechtel. Souvent il visitait la tranchée la nuit, et il advint plusieurs fois que des soldats furent tués sous ses yeux. Même chose pouvait lui arriver. Aussi eut-on quelque peine à empêcher son confesseur de l'accompagner pendant ces visites périlleuses. « Je ne saurois m'empescher, écrivait Tallart à Chamillart, d'avoir l'honneur de vous rendre compte d'une chose que je vous supplie humblement, Monsieur, qui reste secrète. Le père Martineau, confesseur de Monseigneur le Duc de Bourgogne, qui a un crédit infini auprès de luy, pour luy marquer son zèle, vouloit, à ce qu'il m'est revenu, l'accompagner à la tranchée. Je n'ay pas cru que cet appareil-là convînt à Monseigneur le Duc de Bourgogne, et, pour le prévenir sans avoir à en parler sérieusement, je me

mis à plaisanter M. l'abbé de Pomponne[1] sur ce qu'on disoit qu'il vouloit aller à la tranchée, et j'adjoutai, la conversation étant devant Monseigneur le Duc de Bourgogne, ce qu'il falloit pour tourner cela en ridicule. Mon discours est revenu au Père confesseur, qui se l'est approprié. Soyez, je vous en supplie, Monsieur, en garde pour moy contre les méchants offices secrets. Mais en vérité, quand j'en devrois essuyer, j'aime mieux quasy en courir le risque que de laisser aller Monseigneur le Duc de Bourgogne à la tranchée avec un confesseur à ses côtés[2]. »

Treize jours après l'ouverture de la tranchée, la place de Brisach, laissée sans secours et mollement défendue, battait la chamade. Le duc de Bourgogne accorda aux défenseurs une capitulation honorable et invita le soir à souper avec lui le commandant de la place, le comte de Marsiglii[3], qui était un Italien. C'était lui faire peut-être un peu plus d'honneur

1. Henri-Charles-Arnaud de Pomponne, né à La Haye en 1669, avait reçu la prêtrise le 15 mars 1698. Il fut pourvu d'une charge d'aumônier du Roi par quartier le 1er septembre suivant. Ambassadeur extraordinaire à Venise en novembre 1704, il mourut le 26 juin 1756.

2. Dépôt de la Guerre, 1665. Tallart à Chamillart, 21 août 1703.

3. Louis-Ferdinand, comte Marsiglii, né à Bologne le 10 juillet 1658, général en 1701, commandait en second à Brisach. Il fut, après sa disgrâce, très bien reçu à Versailles. En juin 1708 il entra au service du Pape comme lieutenant général; en 1711 il voulut se mettre à la solde du tzar, mais ne put obtenir sa réhabilitation; il mourut à Bologne le 1er novembre 1730.

qu'il ne méritait, car sa conduite fut jugée sévèrement par l'empereur Léopold. Un procès lui fut intenté ainsi qu'au gouverneur, le comte d'Arco [1]. Le premier vit son épée cassée par la main du bourreau, et le second eut la tête tranchée. Les vaincus étaient donc pour quelque chose dans cette facile victoire; mais la rapidité avec laquelle une place réputée très forte avait été prise n'en faisait pas moins impression en France et même en Europe. L'année précédente, les Allemands avaient mis quatre mois à prendre Landau aux Français. Les Français avaient pris Brisach aux Allemands en treize jours, et ce contraste inspirait les poètes de Cour. Après avoir raillé la lenteur du siège de Landau, l'un d'eux s'écriait :

Prendre Brisach en treize jours,
C'est une plus belle besogne.
Ces exploits vigoureux et courts
Sont du goût du duc de Bourgogne.
Convenez, Allemands jaloux,
Que nous attaquons mieux que vous [2].

Brisach avait capitulé le 6 septembre. Le 18, le duc de Bourgogne quittait son armée victorieuse

1. Jean-Philippe, fils du comte Maximilien d'Arco, était né en 1654; en 1694 il avait été nommé feld-maréchal-lieutenant, et avait eu en février 1701 le commandement de la place de Brisach.
2. Bibliothèque nationale, manuscrits français, 12693, p. 181.

pour retourner à la Cour, où il arrivait le 26, ayant fait en route une telle diligence qu'il arrivait à Versailles un jour avant celui où il était attendu. D'après Saint-Simon, il n'aurait quitté l'armée que sur les ordres réitérés du Roi[1], et, d'après Saint-Hilaire[2], la témérité avec laquelle il se serait exposé durant le siège, malgré les observations inutiles de Marcin, n'aurait pas été étrangère à ce rappel[3]. La raison serait des plus glorieuses pour le duc de Bourgogne, mais nous savons aujourd'hui que ce n'est point la véritable. Sa propre correspondance nous apprend en effet qu'il pensait au retour et qu'il avait sollicité son congé, avant même que le siège fût terminé. Cela ressort en effet des lettres adressées par lui à Beauvilliers, à Chamillart, à madame de Montgon[4]. A la vérité, il y met une condition : c'est qu'on lui permettra de revenir, avant la fin de la campagne, si l'armée tente de nouveau quelque chose d'important. Si cette permission ne doit pas lui être accordée, il priera le Roi de le laisser à l'armée. Mais on sent

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XI, p. 217.

2. Armand de Mormès de Saint-Hilaire, né le 19 juillet 1651, était en 1702 maréchal de camp, et fut nommé en 1704 lieutenant général; il mourut le 24 novembre 1740. Ses *Mémoires* ont été publiés en 1766.

3. Saint-Hilaire, *Mémoires militaires*, t. II, p. 337.

4. Dépôt de la Guerre, 1667. Le duc de Bourgogne à Chamillart, 2 septembre 1703. *Le duc de Bourgogne et le duc de Beauvilliers*, par le marquis de Vogüé, pp. 200 et 207.

néanmoins que le désir du retour va grandissant chaque jour et nous en savons aujourd'hui la raison.

Il est bien difficile, en effet, de ne pas attribuer au désir de revoir cette épouse négligente et adorée l'impatience qu'il témoigne, impatience dont, tout à la fois, il s'accuse et se défend. Il allègue, — et c'est la vérité, — que Tallart a été le premier à le presser de partir[1]. Il a gagné quatre jours sur le maréchal, qui voulait le faire partir, sitôt le congé arrivé. Il est prêt à demeurer comme à s'en aller, si sa présence doit entraver les mouvements de l'armée, et il ne regarde en tout que le bien du service[2]. Mais son humilité ne méconnaît pas cependant que l'*attache excessive aux créatures* influe sur sa disposition intérieure, et il demande à Beauvilliers le secours de ses prières pour corriger « ce qu'il y a de trop en lui sur ce chapitre ». Il se rend bien compte qu'à la Cour, c'est le motif auquel on attribuera son retour, et il va au-devant de cette interprétation dans une lettre à madame de Maintenon : « Je n'ai demandé mon retour, lui écrit-il, qu'en allé-

1. « J'ai été le premier, écrivait Tallart au Roi, à l'engager à se servir de la permission que V. M. lui avoit donnée de s'en aller. Il ne convenoit plus, en aucun cas, qu'il restât. » Dépôt de la Guerre, 1662. Tallart au Roi, 18 sept. 1703.

2. *Le duc de Bourgogne et le duc de Beauvilliers*, p. 221 et *passim*.

guant des raisons solides et en me justifiant par là de celles qu'on auroit pu trouver de quelque autre côté, peut-être aussi touchant, mais pas si juste en pareille occasion. J'espère que vous entendez ce demi-mot[1]. »

Au moment où il allait fixer le jour de son départ, il reçut de la duchesse de Bourgogne une lettre qui paraît bien avoir eu pour but d'empêcher son retour. Il n'est pas malaisé de deviner pourquoi elle se souciait peu de voir revenir ce mari trop amoureux. « Le Roi, lui mandait-elle, a été fort surpris que vous vous pressassiez si vite de demander à revenir, la campagne n'étant point encore avancée, et vous étant encore au siège, ce qui lui fait croire que vous n'aimez pas plus que les autres la guerre, ce qui l'a fort fâché, ce que vous verrez apparemment par la lettre qu'il vous a écrite. » Cette lettre, peu obligeante, l'émeut et le trouble. « L'amour-propre a souffert, écrit-il à Beauvilliers, lorsque j'ai vu le peu de fondement de cette opinion, pendant que je ne demande qu'à demeurer, et que j'ai demandé aussi instamment à marcher que je l'ai fait dans ces deux dernières années[2]. » Il n'a trouvé du reste rien

1. Madame de Maintenon, *Correspondance générale*, t. V, p. 222.
2. *Le duc de Bourgogne et le duc Beauvilliers*, pp. 219-220.

de semblable dans les lettres du Roi, mais il n'en expédie pas moins, le même jour (12 septembre), une longue lettre évidemment destinée dans sa pensée à passer sous les yeux de son grand-père, et où il fait part à Chamillart de son émotion.

« Il m'est revenu, lui écrit-il, quelque chose qui m'inquiète beaucoup, c'est le bruit qui court que je suis déjà parti pour m'en retourner. Je croy cependant que, d'après la manière dont j'ay écrit au Roy en luy demandant mon congé, après ce qu'il m'a dit de ne point me servir avec précipitation de la permission qu'il m'en donne, il me fait la justice de n'estre point de ceux qui me croyent déjà parti, ce qui m'affligeroit sensiblement. J'ay trop d'envie de luy plaire et j'ose dire aussy que je ne compte pas ma réputation et ma gloire pour si peu que de ne pas remplir tous mes devoirs et la volonté du Roy mesme avec surabondance. Je n'ay osé lui faire part de cette peine que j'avois, n'ayant rien vu de semblable dans ses lettres, et je me flatte qu'il ne m'attend que lorsqu'il n'y aura plus rien à faire qu'à subsister avec le plus de commodité possible, pendant tout le reste de la campagne. S'il avoit quelques pensées pareilles sur moy, j'espère qu'elles seront entièrement effacées de son esprit quand il scaura la conduite que je tiens ici où je n'ay encore pris et ne

prendray de quelque temps aucunes mesures pour user de sa permission[1]. »

C'était le 12 septembre que le duc de Bourgogne écrivait cette lettre. Il n'en quittait pas moins l'armée le 18, bien qu'il sût que la campagne n'était point terminée, et que Tallart avait été autorisé par le Roi à entreprendre le siège de Landau. Mais, à la Cour, on ignorait ce projet, et l'on croyait la campagne terminée. Aussi fut-il bien accueilli. Il avait pris Brisach, comme autrefois Louis XIV avait pris Namur. Il s'était fait aimer du soldat, et il avait montré de la vaillance au feu. C'était tout ce qu'on demandait à un jeune prince; on peut ajouter : tout ce qu'on était en droit de lui demander, car, lorsque ni Chamillart, ni Tallart, ni Vendôme, ni Vauban lui-même ne comprenaient la nécessité de tout combiner, de tout sacrifier pour venir en aide à Villars, il aurait fallu un coup d'œil militaire singulièrement exercé pour deviner que du côté de Villars était la conception du génie. Une prompte grossesse de la duchesse de Bourgogne achevait bientôt de mettre tout le monde en joie. De nouveau les chansons circulaient sur :

la bonne besogne
De M. le Duc de Bourgogne.

1. Dépôt de la Guerre, 1667. Le duc de Bourgogne à Chamillart, 12 septembre 1703.

et personne ne lui savait mauvais gré de ce retour précipité, sauf peut-être, en secret, le Roi. En effet, la condition que le duc de Bourgogne avait mise à son retour ne fut pas remplie. Il ne lui fut pas permis de repartir pour rejoindre l'armée qu'il avait quittée un peu prématurément, et qui, au mois d'octobre, entreprenait le siège de Landau. Tallart ne se souciait pas de partager avec lui la gloire de ce second siège comme celle du premier. Aussi paraît-il avoir fait son possible pour le tenir éloigné de l'armée, alléguant dans plusieurs de ses dépêches les incertitudes et les difficultés de l'entreprise, et le danger d'exposer l'héritier du trône à un échec. Le duc de Bourgogne, soit charité, soit défaut de clairvoyance, ne lui garda pas rancune de ce mauvais vouloir, car il lui écrivait : « Je suis très fâché que le peu de troupes que vous avés et la situation des affaires s'opposent à me retrouver avec vous à ce siège dont vous allés avoir l'honneur tout entier. Vous scavés peut-estre déjà qu'il n'y a pas de ma faute si je ne suis pas en chemin pour m'y rendre, mais, après une proposition réitérée et appuyée des meilleures raisons qui m'avoient passé par la teste, je ne peux que m'en tenir à la volonté du Roy et espérer que cecy me vaudra quelque chose de meilleur pour

l'année prochaine. Vous scavés de quoy je veux parler[1]. »

Quelle que fût sa soumission à la volonté du Roi, il dut cependant lui être pénible de n'avoir pas été à la victoire que Tallart remporta à Spire sur les Impériaux commandés par le prince de Hesse[2], et à la prise de Landau, qui fut la conséquence de cette victoire. Mais il prenait son parti avec la résignation dont il était coutumier toutes les fois qu'il croyait entrevoir dans quelque événement la volonté de Dieu et celle du Roi, qui ne faisaient qu'une à ses yeux, ou encore le bien de l'État. « Le duc de Bourgogne, dit mademoiselle d'Aumale dans ses *Cahiers*[3], à la nouvelle de la prise de Landau, marqua une grande affliction de n'avoir pas esté à ce siège et à la bataille; mais, à part cela, il dit que ce qui le consoloit, c'étoit que, s'il eût esté dans l'armée, M. de Tallart auroit peut-estre balancé à donner la bataille; qu'ainsi il croyoit qu'il valloit

1. Dépôt de la Guerre, 1662. Le duc de Bourgogne à Tallart, 2 octobre 1703.

2. Frédéric de Hesse-Cassel, fils du landgrave Charles, était né le 28 avril 1676 et venait en 1703 d'être appelé au gouvernement du duché de Clèves. Par son mariage avec Ulrique-Éléonore, la sœur du roi Charles XII de Suède, il se trouva appelé à la couronne de Suède le 4 avril 1720; il mourut le 5 avril 1751.

3. Les *Cahiers* de mademoiselle d'Aumale ont été publiés conjointement par M. Hanotaux et par nous. Toutefois ces lignes se trouvent dans un fragment demeuré inédit.

mieux pour le bien de l'État qu'il n'y eût point esté, et que l'intérêt de sa gloire devoit céder à la gloire du Roi et à l'honneur de la nation. »

Il est assez difficile de démêler quels avaient été les motifs du Roi pour ne pas obtempérer au désir légitime exprimé par son petit-fils et pour lui refuser ce surcroît de gloire. Peut-être (et nous inclinons à le penser d'après les termes mêmes de la réponse qu'il lui avait faite[1]) éprouva-t-il quelque mauvaise humeur d'une demande de congé qu'il avait jugée un peu prématurée. Peut-être, et c'est l'opinion de Saint-Simon, estimait-il que « le rôle des premières têtes de l'État » devait être borné « à des sièges et à des campements exempts du hasard des batailles[2] ». Peut-être enfin ne voulait-il pas lui donner l'occasion de s'exposer de nouveau avec autant de témérité qu'il l'avait fait au siège de Brisach. C'est la version qu'adopte Proyart d'après une lettre que le duc de Bourgogne aurait écrite à Tallart[3].

1. « Pour ce qui regarde la personne du duc de Bourgogne je veux bien qu'il quitte l'armée après que toutes les dispositions nécessaires seront faites et dans le temps que vous estimerés que sa présence ne sera plus nécessaire. J'y souscris volontiers à ces conditions. » Dépôt de la Guerre, 1662. Le Roi à Tallart, 6 sept. 1703. Pelet, *Mémoires militaires*, t. III, p. 464.

2. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XI, p. 220.

3. Proyart, t. I, p. 164. Nous n'avons pas retrouvé l'original de la lettre au Ministère de la Guerre, où sont déposés cependant les papiers de Tallart.

« Denonville [1], à force de crier que je me mettois à l'embouchure du mousquet, et que c'est par miracle que je suis revenu de l'armée, a fini par le persuader au Roi et à la Duchesse. Je crois néanmoins n'avoir fait que mon devoir et je ne voudrois jamais paroître dans une armée pour faire moins. Il ne me reste qu'à regretter de n'être pas auprès de vous. » Adoptons aussi cette version, la plus glorieuse pour le duc de Bourgogne, et puisque, au début de la campagne, nous l'avons vu bon soldat et vaillant au feu, pardonnons-lui de s'être montré à la fin trop mari et trop amoureux.

1. Pierre-René, comte de Denonville, dont il est question dans cette lettre, était un des six aides du duc de Bourgogne, que celui-ci avait envoyé à Versailles pour annoncer la capitulation de Brisach. Il était fils de l'ancien sous-gouverneur du Prince. Né en décembre 1675, il fut aide de camp du duc de Bourgogne en 1698, 1701 et 1702, nommé brigadier en 1704. Par sa mauvaise défense de Cremone il s'attira une disgrâce dont il ne se releva jamais; il mourut en octobre 1746.

CHAPITRE III

LES ÉPREUVES DE LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

I

CHAGRINS INTIMES

On ne saurait dire quelles considérations déterminèrent Louis XIV à tenir le duc de Bourgogne à l'écart et à ne lui donner aucun commandement pendant quatre ans. Avait-il discerné qu'en dépit de sa bravoure personnelle, il manquait des qualités qui font un bon général en chef? Obéit-il, au contraire, à ce sentiment de méfiance qu'il avait gardé de sa jeunesse troublée par la révolte de Condé[1], et qui lui fit tenir à l'écart de l'armée des

1. Louis, deuxième du nom, dit le Grand Condé, d'abord duc d'Enghien, né le 8 septembre 1621, mort le 11 décembre 1686. On sait la part prise par lui aux troubles de la Fronde.

princes du sang, tels que Monsieur[1], son propre frère, ou le prince de Conti, précisément parce qu'ils avaient fait preuve de qualités militaires ? Cela est peu probable. Quoi qu'il en soit, il lui rendit service. La présence du duc de Bourgogne en Allemagne ou en Flandre n'aurait vraisemblablement empêché ni le désastre d'Hochstedt, ni celui de Ramillies, et la bonne renommée qu'il s'était acquise demeurait du moins intacte. Cette période de la vie du duc de Bourgogne n'est pas celle où il apparaît le plus à son avantage. C'est celle, au contraire, où il s'enfonçait de plus en plus dans une piété que madame de Maintenon elle-même qualifie de *sauvage*, prenant de moins en moins part aux plaisirs de la Cour, et faisant, par son attitude, la leçon à son grand-père lui-même. Voici comme, précisément à cette époque, s'exprime sur son compte l'auteur anonyme des *Nouveaux Caractères de la Famille Royale*[2] : « Il paroît d'un air grave, sombre, atrabilaire, d'un tempérament violent, et souvent très mal à propos. Il passe pour avoir de

1. Monsieur, dans sa jeunesse, s'était distingué à la bataille de Cassel.

2. *Nouveaux Caractères de la Famille Royale, des ministres d'État et des principales personnes de la Cour de France.* A Villefranche, chez Paul Pinceau, 1703, p. 22. Il est à peine besoin de dire qu'il n'existait point d'imprimerie à Villefranche, et que ce prétendu Paul Pinceau n'a jamais existé.

l'esprit. Il est à craindre que la pratique ne l'emporte chez lui sur la spéculation. Le temps expliquera ce mystère, et c'est ce qui nous fait suspendre notre pinceau. »

C'était aussi le temps, où, suivant le même judicieux témoignage de madame de Maintenon, la passion furieuse qu'il ressentait pour sa femme le rendait insupportable aux autres et peut-être à elle-même. Fénelon, de loin, s'inquiétait de ces excès, et avec son esprit toujours si judicieux dans la direction des âmes, il faisait parvenir à son ancien élève, par l'intermédaire de Beauvilliers, des conseils dont la mesure contraste avec ce qu'il y avait parfois en lui-même d'un peu ardent et excessif. De même qu'il lui conseillait, lorsqu'il était à la tête de l'armée, de « donner des ordres généraux pour réprimer les désordres de mœurs, mais de ne point descendre dans les détails pour n'être point accusé de tomber par scrupule dans la rigidité et la minutie », de même il s'efforçait discrètement, autant qu'un directeur le pouvait faire, de tempérer les excès de sa piété, le détournant « des pratiques extérieures qui ne sont pas d'une absolue nécessité », combattant ses habitudes de sauvagerie un peu morose, et lui marquant l'attitude qu'il devait prendre vis-à-vis de son grand-père, que sa dévotion rebutait. Mais c'est

avec les douleurs réelles. La sienne fut non seulement vive, mais, pour elle, durable. « Madame la Duchesse de Bourgogne, écrivait madame de Maintenon, a une douleur si grande, si sainte, si sage, et si douce, qu'il ne lui est pas échappé un mot qui n'ait charmé tout le monde »; et dans une autre lettre, postérieure de plusieurs mois : « Madame la Duchesse de Bourgogne pleura hier Monsieur son fils comme le jour de sa mort, parce que c'était celui de sa naissance[1]. » La perte, il est vrai, fut réparée en 1707 par la naissance d'un second duc de Bretagne[2], mais il naissait dans des circonstances si tristes que sa venue au monde ne donna lieu à aucune réjouissance, au moins publique. Mademoiselle d'Aumale dit, en effet, dans ses *Cahiers* : « Madame la Duchesse de Bourgogne accoucha d'un second fils, qui fut, comme le premier, nommé Duc de Bretagne. Le Roi, de plus en plus sensible aux calamités de son peuple, fit donner ordre à monsieur d'Argenson, alors lieutenant général de police à Paris, d'empêcher qu'on y fît aucune dépense extraordinaire. Il fit faire la même défense aux habitants de Versailles, et ajouta haute-

1. *Correspondance générale*, t. V, pp. 326 et 390.
2. Louis de France, duc de Bretagne, né à Versailles le 8 janvier 1707, mort le 8 mars 1712.

ment « qu'il souhaiteroit fort que la joie de ses sujets ne se montrât que par leur empressement à prier[1] ».

Ce second duc de Bretagne devait finir prématurément, comme le premier. Il semble, bien qu'il dût survivre de quelques jours à sa mère, que la duchesse de Bourgogne en ait eu le pressentiment, car elle écrivait à son sujet, à sa grand'mère, une lettre singulière. Après avoir dit « qu'il n'est pas beau jusqu'à cette heure, mais fort vif et beaucoup mieux qu'il étoit en venant au monde », elle ajoute : « Je ne vais le voir que très rarement pour ne m'y point trop attacher, et aussi pour y trouver quelque changement, car l'on ne sauroit encore s'y amuser, et, pourvu que je le sache en bonne santé, je suis contente, et c'est tout ce qu'il faut souhaiter sur cela. »

Elle eut aussi de cuisants chagrins, qu'elle dut au plus touchant et au plus respectable des sentiments : la tendresse qu'elle avait conservée pour sa famille. Nous avons vu qu'elle était restée singulièrement attachée à sa grand'mère, à sa mère et même à son rude père, avec qui elle se bornait

1. Le fragment des *Cahiers* de mademoiselle d'Aumale dont nous tirons cette citation n'a pas été publié, non plus que le suivant.

cependant à échanger une lettre en fin d'année, et encore ne lui répondait-il pas toujours. Elle aimait aussi sa sœur, la reine d'Espagne, qu'elle s'était réjoui de voir épouser le frère de son mari et monter sur un trône avant elle. S'il n'y a point trace, aux archives d'Alcala, de correspondance directe entre les deux sœurs (on sait que la duchesse de Bourgogne n'aimait guère à écrire), on voit, par ses lettres à sa mère, à sa grand'mère, à Philippe V, l'intérêt qu'elle ne cessait de témoigner à cette jeune sœur. « Je voudrois, écrivait-elle, savoir ce qu'elle fait depuis le matin jusqu'au soir. » Elle s'inquiétait de ses toilettes, de sa santé, de ses grossesses, et lui envoyait tantôt des ajustements, tantôt une garde et un accoucheur. A sa grand'mère, à sa mère, elle n'avait jamais cessé d'adresser des lettres rares et courtes, mais toujours d'un tour ingénieusement tendre. Il était impossible que ces relations affectueuses ne fussent pas troublées par la guerre et ses hasards. Malgré la rupture des relations diplomatiques entre la France et la Savoie, Louis XIV n'avait interdit, ni à la reine d'Espagne, ni à la duchesse de Bourgogne, de correspondre avec leur famille. Lui-même leur donna l'exemple en écrivant de sa main à Victor-Amédée pour lui faire part de la naissance de leur commun petit-fils,

« et il y eut, dit Sourches, beaucoup de ses bons serviteurs qui furent fâchés qu'il eût poussé l'honnêteté si loin à l'égard du duc de Savoie, appréhendant que ce prince n'y répondît pas comme il le devait[1] ». Mais les échanges de communications n'en devenaient pas moins rares et difficiles. Sans être complètement interrompu, le service des ordinaires fonctionnait mal, et souvent n'apportait point à la duchesse de Bourgogne les nouvelles qu'elle attendait. Elle s'en affligeait, et l'on devine à la lecture de ses lettres qu'elle est préoccupée surtout de la crainte que la mésintelligence survenue entre sa patrie d'origine et sa patrie d'adoption ne diminue la tendresse des siens. C'est ainsi qu'elle écrivait à sa grand'mère, le 17 décembre 1703, c'est-à-dire deux mois après le désarmement des troupes du duc de Savoie :

« Votre lettre, ma chère grand'mère, m'a fait un sensible plaisir, d'autant plus que je ne m'attendois pas et que je craignois beaucoup de n'avoir de bien longtemps de vos nouvelles qui me sont très chères. Je vous conjure, ma chère grand'mère, de m'en donner le plus souvent qui vous sera possible, car je suis très sensible au marque de vostre souvenir

1. Sourches, t. VIII, p. 406.

et à l'amitié que vous me témoignez. Ce m'est une consolation dans la situation où nous nous trouvons de voir que vous vous souviendrés toujours d'une petite-fille qui vous aime très tendrement[1]. »

Dans presque toutes ses lettres, elle insiste sur cette consolation, et supplie sa grand'mère ou sa mère de continuer à lui donner des marques de cette amitié. « Ne me privés pas plus longtemps, dit-elle à sa grand'mère, de la consolation de recevoir de vos nouvelles un peu plus souvent ; dans la situation présente, j'ai besoin de tout. » Mais elle fait souvent allusion à la réserve que la guerre déclarée entre les deux pays l'oblige à conserver : « Nous sommes malheureusement, dit-elle, dans un temps où l'on ne sauroit mander tout ce qu'on voudroit » ; et dans une autre lettre : « L'on n'est occupé que de l'affaire d'Écosse, et je crois, ma chère grand'mère, que, dans la situation où nous sommes, il est tout aussi bon de n'en point parler[2]. » Mais, si ces lettres sont courtes, « fautte de matières », elle ne veut pas qu'on puisse douter de ses sentiments, et elle termine ainsi une lettre à sa

1. Archives de Turin, *Lettere di Maria-Adélaïde di Savoia, Duchessa di Borgogna, scritte alla Duchessa Giovanna-Battista, sua avola.* Nous avons rétabli d'après l'original le texte exact de cette lettre déjà publiée par la comtesse della Rocca et M. Gagnière.

2. Archives de Turin, Lettres des 6 juin 1707 et 2 avril 1708.

mère : « Cette lettre n'auroit point de fin, si je voulois vous exprimer toute ma tendresse pour vous. Mais il n'y a pas de terme assez fort pour vous dire tous mes sentimens. J'espère que vous me rendés assez de justice pour n'en point douter et pour les connoitre tels qu'ils sont[1]. » Aussi prend-elle une vive part aux épreuves « de ce qu'elle a de plus cher au monde », et elle voit, par tout ce qu'elle sent, « jusqu'où va son amitié pour sa famille ». Elle ne peut savoir sa mère et sa grand'mère « dans une situation aussi malheureuse, sans avoir les larmes aux yeux », et elle est au désespoir d'apprendre les épreuves de sa sœur. Aussi est-elle dans une tristesse « qu'aucun amusement ne peut diminuer et qui ne s'en ira plus[2] ». On lui sait gré de ces sentiments et de cette tendresse. Nous l'avons assez montrée enfant frivole et affamée de plaisirs, pour faire apparaître chez elle la femme de cœur qui commençait à prendre au sérieux les choses.

Les malheurs publics l'affectaient également. Madame de Maintenon le fait observer sans cesse dans ses lettres, avec un peu d'étonnement. « Elle

1. *Arch. de Turin*, *Lettere di Maria-Adélaïde di Savoia, scritte alla duchessa di Savoia, sua madre*. Cette lettre est sans date.
2. *Ibid.*, *passim*. L'archiduc Charles étant entré à Madrid, la Reine avait dû se réfugier dans les montagnes des Asturies.

est plus inquiète sur la guerre qu'il ne convient à une personne de son âge », écrivait-elle en 1705 au duc de Noailles, et dans un entretien avec les dames de Saint-Louis[1] : « Quoiqu'elle soit encore bien jeune, elle est déjà trop sérieuse. Elle est sur les affaires de l'État comme si elle avait quarante ans. » Elle analyse avec une grande finesse les sentiments divers qui se combattent dans le cœur de la jeune femme : « Sa tristesse est extrême, écrit-elle à la Princesse des Ursins; elle a de l'amitié pour Monsieur son père et un grand ressentiment contre lui; elle aime tendrement Madame sa mère; elle prend un intérêt aussi vif aux affaires d'Espagne qu'à celles de la France; elle aime le Roi et ne peut le voir un peu plus sérieux qu'à l'ordinaire sans avoir les larmes aux yeux[2]. »

Aussi avait-elle grand pitié de cette jeune douleur. « Madame la Duchesse de Bourgogne, qui a des chagrins épouvantables, me les vient tous apporter. Elle vint, par exemple, hier, comme je me couchois, n'en pouvant plus d'excès de fatigue. Elle se jeta sur moi, et me tint très longtemps à

1. *Madame de Maintenon, d'après sa correspondance authentique*, par M. Geffroy, p. 59. *Entretiens sur l'éducation des filles*, p. 201.
2. *Ibid.*, t. II, p. 106.

me compter ses peines. Elle a la bonté de me demander si elle ne m'incommode point; mais, avec toute la liberté qu'elle me donne, et quoiqu'elle me prie d'en user avec elle comme avec une fille, il m'est impossible de la compter pour rien et de n'avoir pas pour elle toute sorte d'attentions[1]. » Cette jeune princesse, que nous avons vue si ardente au plaisir, semblait comprendre, mieux que le Roi lui-même, que le temps des fêtes était passé. « Je me souviens, dit mademoiselle d'Aumale, que, le lendemain de l'arrivée du courrier de M. le Maréchal de Villars à la Cour, on proposa à madame la Dauphine (duchesse de Bourgogne) de faire une partie, et qu'elle répondit avec vivacité : « Et avec qui voulez-vous que je joue? Avec des dames qui ont leurs maris et des pères qui ont peut-estre leurs enfans à la bataille. Vous n'y pensez pas! ajouta-t-elle. Puis-je être tranquille moi-même, quand il s'agit de la plus grande affaire de l'État[2]? » L'État! C'était un mot bien nouveau dans la bouche de notre Princesse, et, telle que nous l'avions dépeinte jusqu'à présent, on a quelque peine à se l'imaginer à ce point transformée.

1. *Madame de Maintenon, d'après sa correspondance authentique*, t. II, p. 191.
2. *Fragment inédit des Cahiers de mademoiselle d'Aumale.*

II

L'AFFAIRE DE TURIN ET LES ACCUSATIONS DE TRAHISON

Jamais ces émotions diverses n'agitèrent si vivement l'âme de la duchesse de Bourgogne que durant l'année 1706. On sait que cette année fut particulièrement calamiteuse pour la France, déjà durement éprouvée en 1704 par la défaite de Tallart à Hochstedt. Le printemps de cette année vit la honteuse déroute de Villeroy à Ramillies. Tessé échoua devant Barcelone, et le trône de Philippe V, fugitif dans ses propres États, pressé par l'archiduc Charles, obligé de rentrer en Espagne par la France, parut un moment singulièrement ébranlé. Il y avait déjà dans ces malheurs de quoi contrister singulièrement la duchesse de Bourgogne, qui portait un intérêt passionné à la destinée de sa sœur, réduite à quitter Madrid pour se réfugier à Burgos. Mais ce chagrin n'était rien auprès de celui

que devait lui causer la résolution prise par le Roi d'entreprendre le siège de Turin.

Son pays natal était depuis trois ans foulé aux pieds par les troupes françaises. Les principales villes de la Savoie et du Piémont étaient déjà tombées en leur pouvoir. Victor-Amédée venait d'être vaincu par Vendôme à Calcinato. La prise de sa capitale, celle de sa famille et peut-être de sa propre personne, auraient consommé sa ruine. Si bonne Française qu'elle fût devenue, suivant sa propre expression, la duchesse de Bourgogne ne pouvait voir sans douleur accabler ainsi une famille qui lui était chère et un pays qui était le sien. Ces sentiments si naturels, dont elle ne se cachait nullement, qu'elle épanchait, ainsi que nous l'avons vu, dans le sein de madame de Maintenon, n'en donnèrent pas moins naissance à une légende calomnieuse qui, d'abord murmurée à voix basse, grossit peu à peu après sa mort, que les historiens étrangers ont recueillie sans y ajouter foi, mais que nos historiens nationaux ou soi-disant tels se sont fait une joie d'accréditer. Écoutons, en effet, Michelet : « Duclos[1], très informé, dit que la Princesse nous trahissait, informait de tout le duc de Savoie. On a peine à le croire,

1. Duclos (Charles Pineau), né en 1704 à Dinan, fut nommé de l'Académie française en 1747; il mourut en 1772.

mais il est bien probable que, dans une si pénible occasion (le siège de Turin) où il s'agissait de sa vie, elle l'avertit. » Nous renvoyons à sa date, c'est-à-dire à la mort de la duchesse de Bourgogne, de démontrer l'absurdité de cette histoire, inventée par Duclos, de pièces découvertes dans les papiers de la duchesse de Bourgogne et qui auraient révélé sa trahison. Mais il nous faut, dès à présent, dénoncer la frivolité de cette autre légende d'avertissements utiles que la duchesse de Bourgogne aurait fait parvenir à son père, et qui auraient aidé Victor-Amédée à sauver sa capitale. Cette légende a eu cours dès le XVIII[e] siècle. D'après Voltaire, qui cependant la rejette, les officiers de l'armée elle-même qui avait été battue à Turin en furent longtemps persuadés, et ces bruits, injurieux pour la Princesse, ont trouvé un écho ailleurs encore que dans le *Siècle de Louis XIV*. « Un noble Piémontais, dit le comte d'Espinchal dans des *Mémoires inédits*, faisait visiter à un jeune gentilhomme français l'église construite près de Turin en souvenir de la victoire de 1706. Il lui montrait une statue de la Vierge, l'église lui étant vouée. — Comment la trouvez-vous? demanda le Piémontais. — Très ressemblante, répondit froidement le visiteur, et, comme son guide le regardait ahuri : — Oui, reprit

le gentilhomme, je ne connais pas de meilleur portrait de la duchesse de Bourgogne[1]. » L'historien très consciencieux et impartial qui rapporte cette anecdote se fait également l'écho de l'imputation dirigée contre la duchesse de Bourgogne. « Elle est, en effet, ajoute-t-il, fortement soupçonnée d'avoir fait passer à son père des renseignements militaires. L'échec que les armées françaises subirent en 1706 sous les murs de Turin lui a été attribué en partie. » Le chevalier de Quincy[2], dans ses *Mémoires* récemment publiés, rapporte un propos d'après lequel Villars, visitant Turin en 1733, se serait fait l'écho de la même légende. Quincy lui-même pense que ces avertissements utiles auraient été adressés à Victor-Amédée, non par la duchesse de Bourgogne, mais par madame de Maintenon, qui aurait voulu lui complaire. C'est sur l'autorité et les propos d'un rebouteur surnommé Boute-en-

1. *Revue Bleue* du 12 janvier 1892. Article de M. Albert Malet. — Il est certain que la statue de la Vierge qui est dans l'église de la Superga, élevée par Victor-Amédée, plusieurs années après le bataille de Turin, n'est pas, comme nous avons pu nous en assurer nous-même, sans quelque ressemblance avec la duchesse de Bourgogne. Mais il n'est pas étonnant que Victor-Amédée ait voulu perpétuer par cette statue le souvenir d'une fille qu'il venait de perdre et qui lui avait donné plus d'une preuve de tendresse.

2. Le chevalier de Quincy était frère du marquis de Quincy qui a laissé une *Histoire militaire du règne de Louis le Grand*. Ses propres *Mémoires* ont été publiés par la Société d'Histoire de France; il mourut en 1729.

Cuisse que s'appuie son opinion [1]. Il est donc nécessaire d'aller au fond de cette imputation et, tout en montrant qu'elle n'a rien de fondé, d'expliquer ce qui a pu lui donner naissance.

Faisons d'abord remarquer que, dès l'année précédente, il était ouvertement question de ce siège de Turin. L'épuisement des troupes, dit Saint-Simon, en racontant la campagne de 1705, « n'empêcha pas de proposer le siège de Turin, même de le résoudre et, qui pis fut, de le publier, dont on ne se trouva pas bien [2] ». En effet, des divergences entre Vauban, qui s'offrait avec désintéressement au Roi pour diriger le siège « en mettant son bâton derrière la porte », la Feuillade [3], qui commandait l'armée de Piémont, et Vendôme, qui commandait l'armée de Lombardie, firent différer le siège. Mais Victor-Amédée se trouvait ainsi prévenu, et le temps lui était laissé de mettre sa capitale en état de défense. Le siège, en effet, demeurait résolu en principe. La duchesse de Bourgogne s'en préoccupait. Elle devait d'autant moins douter du succès

1. *Mémoires du chevalier de Quincy*, t. II, p. 90.
2. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XIII, p. 17.
3. Louis, d'abord vicomte d'Aubusson, puis comte de la Feuillade, et duc de la Feuillade-Rouannez, né le 30 mai 1673, maréchal de France le 2 février 1724; il mourut le 29 janvier 1725. Il était veuf sans enfant de la fille de Châteauneuf, sœur de la Vrillière, et avait épousé, le 24 novembre 1701, Marie-Thérèse Chamillart.

que les armées françaises avaient été jusque-là victorieuses en Italie, et, dans la pensée d'épargner à son père cette extrémité, elle s'efforçait de l'amener à un accommodement. N'osant s'adresser directement à lui, c'était à sa mère qu'elle s'en ouvrait, dans une lettre peu connue et trop honorable pour qu'il ne vaille pas la peine de la citer presque en entier[1].

... J'avoue la vérité, ma très chère mère, que ce seroit le plus grand plaisir que je pourrois avoir dans cette vie si je pouvois voir revenir mon père à la raison. Je ne comprends point comment il ne fait point quelque acomodement, surtout dans la malheureuse situation ou il se trouve et sans aucune espérence de pouvoir estre secouru. Veut-il encore se laisser prendre Turin? Le bruit cour icy que l'on ne sera pas longtemps sans en faire le siège. Jugé, ma très chère mère, sensible comme je la suis, sur tout ce qui vous regarde, de lestat où je dois estre. Je suis au désespoir de lestat ou se réduit mon père par sa faute. Est-il posible qu'il croi que nous ne lui fissions pas un bon acomodement? Je vous assure que tout ce que le Roy souhaitteroit, ce seroit de voir son royaume tranquille et

1. Cette lettre a été publiée pour la première fois par M. Combes dans les *Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux*, de mars 1879 (p. 53), et reproduite par M. Paolo Boselli, ancien ministre des Finances d'Italie, à la page 29 d'un petit opuscule intitulé : *La Duchessa di Borgogna e la battaglia di Torino. Atti delle R. Academia delle scienze di Torino*, vol. XXVII. Cette lettre est sans date, au moins d'année. Mais la double allusion aux sièges de Barcelone et de Turin ne permet pas de douter qu'elle ne soit de 1706. Nous tenons à ajouter que M. Combes et M. Boselli, l'un Français, l'autre Italien, qui ont été étudié la question sur les mêmes documents que nous, partagent notre opinion sur l'injustice de l'accusation.

celluy du roy son petit-fils aussy. Il me semble que mon père devroit désirer la mesme chose pour luy, et, quand je songe qu'il en est le maître, je suis toujours estonnée que cella ne soit point. Je croy, ma très chère mère, que vous me trouvés fort estourdie de tout ce je vous mande, mais je ne puis plus me tenir pour le dessespoir où je suis de lestat ou ce trouve mon père. Malgré tout ce qui qu'il fait, je sent (*qu'il*) est mon père et un père que j'aime fort tendrement. Ainsi, ma très chère mère, pardonnés-moi si je vous écrit trop librement. C'est l'envie que j'aurois que nous ne fussions pas dans des interest différant qui me fait parler comme je fais. Aimés moi tousjours et ne me sachez point mauvais gré de tout cecy, car vous voyez à quelle intention je parle et quel motif me fait agir. Je vous envoie une lettre de ma sœur, qui est aussy fachée que moy de tout ce qui se passe.

On reconnaîtra qu'il est impossible d'exprimer d'une façon plus touchante des sentiments plus naturels, surtout à un moment où elle pouvait savoir que le Roi n'était pas éloigné d'entrer en négociations avec ses ennemis et d'acheter la paix au prix de durs sacrifices[1]. Elle est au désespoir de l'état où son père est réduit, mais ce qu'elle souhaite, c'est un bon accommodement. Elle n'aspire qu'à une chose : la paix, et, dans toutes les lettres qu'elle écrit à sa grand'mère, à sa mère, à son père lui-même, jamais elle ne demandera ni ne conseillera autre chose. Qui pourrait le lui reprocher?

Victor-Amédée demeura sourd aux objurgations

1. Sur ces négociations, voir Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XIII, p. 607.

de la duchesse de Bourgogne, comme à celles, non moins pathétiques et non moins touchantes, que lui adressait son autre fille, la reine d'Espagne, ce qui faisait dire avec raison à madame de Maintenon, dans une lettre à la Princesse des Ursins : « Monsieur le duc de Savoie est un grand prince. Il laisse aux bourgeois la tendresse pour leurs filles. Convenons, Madame, que les siennes mériteraient d'autres sentimens. » Aussi le siège de Turin était-il entamé à la fin de mai, dans les conditions militaires les plus fâcheuses. En effet, les deux seuls hommes qui eussent pu mener à bien une opération aussi difficile que de prendre une ville, fortifiée, en partie du moins, par Vauban, défendue par Victor-Amédée, secourue par le prince Eugène, c'étaient Vauban lui-même, et Vendôme, qui avait des parties de grand capitaine. Mais l'offre généreuse de Vauban n'avait pas été acceptée, et, au mois de juin, Vendôme était rappelé en Flandre pour réparer les fautes de Villeroy. La conduite de l'entreprise était laissée à la Feuillade. On connaît bien par Saint-Simon (et ses sévérités n'ont cette fois rien d'outré) ce général incapable, non moins courtisan que son père dont les adulations avaient lassé Louis XIV lui-même. Il dut les plus hautes faveurs, jusqu'à son bâton de maréchal, à sa situation de gendre de Chamillart, et

ne s'en montra jamais digne. Dans ses nombreuses lettres à son beau-père, qui ont été publiées [1] ou qui sont aux Archives de la Guerre, il étale à la fois sa présomption et son incapacité, sur laquelle Chamillart semble au reste ne s'être fait aucune illusion. L'accusation a été portée contre lui de s'être, dans toute la conduite de cette affaire, laissé influencer par le désir de plaire à la duchesse de Bourgogne en ménageant son père. A propos de cette accusation, voici ce qu'on lit dans les *Cahiers* de mademoiselle d'Aumale :

Il est bien vrai que Madame la Duchesse de Bourgogne prit des précautions pour éviter que M. le duc de Savoie son père ne fût pas entièrement dépouillé de ses États, mais ce qu'elle fit pour cela ne ressemble en rien à ce que les deux auteurs dont je viens de parler en ont rapporté [2]. Voici comme la chose se passa, et je peux dire qu'on peut compter sur la vérité de mon récit. Madame la Duchesse de Bourgogne aurait inutilement tenté de séduire madame de Maintenon et de se faire instruire par elle des secrets de l'État, supposé qu'elle les sût : ce ne fut point la route qu'elle prit, mais ce que je sais d'une personne qui le tient de M. de la Feuillade même, c'est que M. de la Feuillade, nommé pour l'expédition du siège de Turin, avoit envie de plaire à la duchesse de Bourgogne, et, avant de partir pour l'armée, estant venu prendre congé d'elle, ses charmes qu'elle redoubla par les manières

1. *Michel Chamillart, contrôleur des Finances et secrétaire d'État de la Guerre*, par l'abbé Esnault.
2. Les deux historiens auxquels mademoiselle d'Aumale se préoccupe de répondre paraissent être La Beaumelle et Reboulet, auteur d'une *Histoire de Louis XIV*, qui parut en 1742.

les plus flatteuses firent prendre à ce seigneur le dessein de ne la pas chagriner en dépouillant le duc de Savoie. « Ne poussez pas mon père à bout », lui dit-elle entre haut et bas. Ce peu de paroles, prononcées avec un air touchant, firent tout l'effet qu'elle désirait. M. de la Feuillade partit, mit le siège devant Turin, attaqua romanesquement la citadelle de Turin (ayant été résolu de commencer par le siège de la citadelle), ne la prit point, fut au contraire forcé de lever le siège, pendant lequel il disoit en lui-même : « Si l'on réussit, ce sera double gloire, et ce ne sera pas manque d'avoir fait tout ce qu'il falloit pour ne pas réussir. » Il avoit pris la précaution, avant de partir, de parler à M. de Chamillart, son beau-père, et lui avoit très bien montré combien il serait désagréable à madame la Duchesse de Bourgogne qu'on prît Turin pour assurer le succès de l'expédition. Ce fut là les seuls ressorts qui servirent la tendresse de Madame la Duchesse de Bourgogne pour son père et sa vanité pour ne le pas voir rabaissé par la France [1].

La scène est joliment racontée, mais le propos a-t-il été tenu, et la Feuillade, qui, par-dessus le marché, était un fat, n'a-t-il pas un peu arrangé les choses? Remarquons, en tout cas, qu'il ne put l'être au moment où le place mademoiselle d'Aumale. En effet, la Feuillade *ne partit point pour l'expédition de Turin*. Il était à la tête de l'armée de Piémont depuis le mois de février de l'année précédente. Ce fut au cours de cette année 1705 que le siège de Turin fut décidé en principe, puis différé. De tout l'hiver et de tout le printemps de 1706, la Feuillade n'apparut point à la Cour. La duchesse de Bour-

1. *Les Cahiers de mademoiselle d'Aumale*, p. 270.

gogne n'aurait donc pu lui faire au moment de son départ qu'une recommandation générale, et la Feuillade, qui devait au contraire se montrer ardent partisan du siège de Turin, n'a certainement pas entretenu son beau-père des inconvénients de ce siège. Il y aurait loin, en tout cas, on en conviendra, de cette discrète prière à des avertissements utiles qu'elle aurait fait parvenir à Victor-Amédée. Ajoutons que de cette recommandation, si elle lui fut adressée, la Feuillade n'aurait tenu aucun compte. En effet, une des fautes qui lui furent le plus justement reprochées pendant le siège de Turin, ce fut de ne pas avoir employé toutes ses forces à investir complètement la ville, et d'avoir à plusieurs reprises abandonné ses lignes de circonvallation pour s'attacher à la poursuite du duc de Savoie qui tenait campagne aux environs de Turin avec une petite armée, dans l'espoir chimérique de le faire prisonnier. « Il étoit, dit Saint-Simon, follement buté à la capture du duc de Savoie et n'en vouloit pas laisser l'honneur à un autre[1]. » S'il avait réussi, s'il avait amené Victor-Amédée prisonnier dans le camp français, c'eût été singulièrement le *pousser à bout*, et l'humiliation en aurait été grande pour celle à qui il voulait plaire.

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XIV, p. 7.

Quant à l'accusation d'avoir *romanesquement* attaqué Turin par la citadelle, afin de diminuer les chances de succès, elle n'est pas davantage fondée, car il ressort d'une lettre de la Feuillade à son beau-père que le plan lui était imposé par Versailles et par Vendôme. « Je voudrois bien, écrivait-il à Chamillart, estre le maistre d'assiéger la ville de Turin avant la citadelle, mais ce changement ne peut venir que de la Cour. Je n'oserois m'opposer à l'opinion de M. de Vendosme. Faites-y réflexion, je vous en prie. C'est une entreprise bien difficile d'attaquer la citadelle avant la ville. L'honneur de votre gendre y est compromis[1]. » Ce ne fut que plus tard, avec sa légèreté ordinaire, qu'au mépris des sages avis de Vauban, il se rallia au plan obstinément soutenu par Vendôme et qu'il entreprit de le mettre à exécution. La petite scène rapportée par mademoiselle d'Aumale bien des années après est donc tout à fait invraisemblable.

Pas n'est besoin du reste, pour expliquer le désastre de Turin, d'avoir recours à la trahison. Pour démêler les causes de ce désastre, il suffit de lire les nombreuses relations françaises et étrangères du siège et de la bataille, et surtout de feuilleter au Dépôt de la Guerre les volumineuses

1. *Michel Chamillart*, par l'abbé Esnault, t. II, p. 28.

dépêches échangées entre Versailles et l'armée [1]. Ces causes y apparaissent clairement. La Feuillade était présomptueux autant qu'incapable. Il croyait n'avoir pas besoin de Vauban, et se vantait de prendre Turin « à la Cohorn [2] ». Lorsqu'il écrivait à son beau-père : « Je veux périr devant Turin ou ne me monstrer que quand je l'auray pris; ayés assés bonne opinion de moy pour ne pas douter de l'alternative [3] », c'était pure vantardise, car il ne fit ni l'un ni l'autre. Vendôme, qui s'était obstiné, contre Vauban, à imposer l'attaque par la citadelle, avait été remplacé

1. Dépôt de la Guerre, 1966 à 1970 et 1975. Parmi ces relations nous citerons, du côté français, celle publiée en 1832 par le capitaine Mengin, et, du côté italien, celle du baron Manno, publiée dans le tome XXVII des *Miscellanea di Storia italiana*, suivie du *Journal* du comte de Dhaun, major général dans l'armée impériale, qui défendit brillamment Turin. Quant aux dépêches, un grand nombre en a été publié par le général Pelet, qui porte sur l'affaire elle-même le jugement suivant : « La correspondance de l'armée et celle de la Cour feront connaître encore plus particulièrement l'erreur d'un préjugé aussi dénué de vraisemblance et qui a fait naître des idées aussi fausses qu'injurieuses sur les sentiments et la conduite d'une princesse qui n'a pu avoir aucune influence sur les opérations militaires, ou, pour mieux dire, dans les fautes qui ont produit les événements dont on va faire le récit. » T. VI, p. 278.

2. Menno, baron de Coëhorn, né en Hollande-Frise, à Lettinge, État de Leuwarden, en 1641, d'une famille d'origine suédoise attachée aux princes d'Orange. Capitaine à seize ans, il se distingua comme ingénieur dans la guerre de Hollande et devint le rival de Vauban; il mourut à La Haye en 1704 étant général de l'artillerie, ingénieur général et gouverneur de la Flandre hollandaise.

3. *Michel Chamillart*, par l'abbé Esnault, t. II, p. 99.

par le duc d'Orléans, et c'est encore une accusation injuste que celle portée, quarante ans plus tard, par le duc de Luynes[1] et qui rend la duchesse de Bourgogne responsable de ce rappel, « parce qu'il aurait parlé de son père avec mépris et poussait aux dernières rigueurs[2] ». Vendôme, en effet, qui avait affaire à forte partie, avec le prince Eugène sur ses derrières et Victor-Amédée devant lui, sentait les affaires tourner mal en Italie, et il fut heureux d'aller prendre le commandement de l'armée de Flandre où il espérait mieux. Le duc d'Orléans avait non seulement de la bravoure, mais, ce qui manquait au duc de Bourgogne, du coup d'œil militaire. Malheureusement son « noviciat de commandement », suivant sa propre expression, ne lui assurait pas une autorité suffisante, et, de plus, il était bridé par Marcin, auquel il avait donné sa parole d'obéir en fait. Celui-ci était un autre incapable, que Saint-Simon appelle, non sans raison, « une manière de linotte, intrigant qui s'estoit poussé en faisant sa cour à tout ce qui estoit en quelque place de crédit, par tous les moyens[3] », mais qui, du moins, mortel-

1. Charles-Philippe d'Albert, né le 30 juillet 1695, mestre de camp de cavalerie de 1719 à 1732, était petit-fils de Dangeau. Ses célèbres *Mémoires* furent écrits de 1735 à 1758; il mourut à Dampierre le 2 novembre 1758.

2. *Mémoires du duc de Luynes*, t. X, p. 131.

3. Saint-Simon, *Parallèle des trois Rois Bourbons*, p. 277.

lement blessé à Turin, comme il en avait eu le pressentiment dès le début de la campagne, sut mourir avec courage et piété, en « héros chrétien », écrivait, avec quelque peu d'emphase, son secrétaire Duchesnoy[1].

Suivant Michelet, ce serait Marcin et non pas la Feuillade qui serait la cause de tout le mal. Confident de madame de Maintenon, « c'est lui qui aurait *apporté* la pensée des dames, ses craintes, et surtout celles de la duchesse de Bourgogne; celle-ci aurait redouté une bataille rangée où l'on aurait peu ménagé son père. Elle aurait *chapitré* Marcin à son départ, et lui aurait fait promettre qu'il émettrait l'avis le moins dangereux pour son père », et Michelet ajoute : « Grande histoire et très simple. Nous lui avons rendu son unité. C'est la direction qui part du seul Versailles. On croit lire des faits militaires. Non, ce sont des événements de Cour, ceux du gouvernement féminin personnel. Les dames y sont les Parques. De leur main délicate, elles font la destinée[2]. » Or, il est constant que Marcin était à l'armée du Rhin quand il reçut l'ordre d'aller rejoindre l'armée d'Italie, et qu'il se rendit en Piémont par la Suisse, sans passer par Versailles. La duchesse de Bour-

1. Dépôt de la Guerre, 1966. Duchesnoy à Chamillart.
2. Édition de 1874, t. XIV, p. 184-185.

gogne ne put donc pas le *chapitrer* avant son départ; mais, quand il s'agit d'accuser quelque prince ou princesse, Michelet n'y regarde pas de si près.

La vérité, c'est que Marcin, aussi incapable que la Feuillade, ne comprit point la hardiesse et la justesse du plan du duc d'Orléans, qui, au lieu d'attendre dans ses lignes l'attaque du prince Eugène, voulait se porter en avant et empêcher la jonction des troupes impériales avec celles de Victor-Amédée. Les dissentiments des trois généraux, qui éclatent dans leurs dépêches, arrivèrent à un éclat public, en plein conseil de guerre, trois jours avant la bataille. Ces dissentiments firent tout le mal. Il n'en fallut pas davantage, suivant la forte expression de Saint-Simon, pour « égorger la France », et il n'est pas besoin d'avoir recours à ces explications de trahison qui sont, suivant la juste expression d'un auteur italien, l'habituelle consolation des vaincus [1].

Si cette justification de la duchesse de Bourgogne ne paraissait pas suffisante, nous trouverions encore

1. Baron Manno, *L'assedio di Torino. Miscellanea di Storia italiana*, t. XVII. Cet auteur explique également, et avec raison, l'échec des Français devant Turin par l'admirable constance et le courage incroyable des assiégés et par les belles marches et *prodigiosi concetti* du prince Eugène et de Victor-Amédée.

la preuve de sa complète innocence dans une lettre assez longue, surtout pour elle, qu'elle adressait à son père l'année suivante. Nous croyons devoir publier en entier cette lettre peu connue. On jugera si c'est la lettre d'une complice, et si ce mélange d'assurances affectueuses, de tendres reproches et presque de supplications est bien le ton sur lequel une fille l'aurait pris avec un père à qui elle aurait fait parvenir en secret, l'année précédente, d'utiles avis[1].

A Versailles, le 31 décembre 1707.

Les assurances, mon cher père, que ma mère m'a donné de la continuation de vostre amitié mon fait un trop grand plaisir pour ne vous pas témoigner moy mesme ma reconnaissance, et combien je suis sensible à vostre souvenir. Rien ne diminuera jamais mon respect et ma tendresse pour vous. Le sang, mon cher père, ce fait sentir bien vivement dans touttes les ocations, et, quoique ma destinée soit malheureuse puisqu'elle me fait estre dans un parti contraire au vostre, vos intérest sont si fort imprimé dans mon cœur que rien ne me fera jamais souhaitter contre. Mais cette mesme tendresse ne fait qu'augmenter ma douleur quand je songe que nous sommes au nombre de vos ennemis. J'avoue que l'amitié pourroit estre un peu blessée de voir que vous estes contre vos deux filles, mais pour moy je ne la serai jamais contre vous et je ne vous regarde que comme un père que j'aime plus que ma vie. Mes ce n'est point dire

1. Cette lettre a été également publiée par Luisa Saredo dans sa *Vie de la duchesse Anne*, p. 335, et par M. Paolo-Boselli dans l'étude déjà citée par nous, p. 24.

assés puisque je la sacrifirois volontier pour vous, et que vostre intérest et lunique but de mais desirs presans. Permettés moy donc, mon cher père, que j'avance dun jour ce premier de l'année pour souhaiter que celle ou nous allons entrer voie la fin de mon malheur en nous réunissant en semble dune manière qui me comble de joie, vous dire qu'il ne tiendra qua vous, qua vous, de me rendre la plus heureuse personne du monde. Mais je crains de vous estre importune par la longueur de cette lettre. Mais pardonnés moy la liberté que je prends. Je ne puis m'empêcher de vous assurer une fois au moins par ans de ma tendresse et de mon respect, et de vous demander en mesme temps la continuation, mon cher père, de vostre amitié. Je croy la mériter et ne m'en rendre jamais indigne.

Peut-être trouvera-t-on qu'elle va un peu loin lorsqu'elle dit, fût-ce à un père, « qu'elle ne souhaitera jamais rien *contre ses intérêts* ». Mais ne faut-il pas faire la part d'une certaine exagération dans les termes inspirés par la tendresse et par l'espoir qu'elle pouvait toujours entretenir de ramener un prince qui ne se piquait point de fidélité à ses engagements, puisque deux fois déjà il avait changé d'alliance. D'ailleurs, lorsque la France soutenait la guerre à la fois en Flandre, en Espagne et en Savoie, était-il si criminel à une princesse d'origine savoyarde de souhaiter que la France triomphât plutôt aux dépens de Marlborough ou de l'archiduc Charles que de son propre père? Dans les rapports

de la duchesse de Bourgogne avec Victor-Amédée à l'époque de la bataille de Turin, il nous est donc impossible de voir rien qui sente la trahison, ni qui soit indigne d'une princesse devenue Française.

Il faut que ce singulier personnage de Victor-Amédée, qui nous paraît à distance si peu attrayant, eût cependant quelque chose en lui par quoi il sut se faire aimer, car, sans parler de la comtesse de Verrue, de la comtesse de Saint-Sébastien, et de bien d'autres encore, il fut chéri passionnément de sa femme, la pauvre duchesse Anne, et fidèlement de ses deux filles, la duchesse de Bourgogne et la reine d'Espagne, que (lui-même en convenait) il avait singulièrement négligées durant leur enfance, qu'il avait mariées, l'une à douze ans, l'autre à treize ans et demi, et qu'il n'avait jamais revues depuis.

Il serait hors de notre sujet de parler des relations de Victor-Amédée avec son autre fille, cette sœur cadette de la duchesse de Bourgogne, non moins séduisante qu'elle, mais plus virile, plus capable, et qui, malgré sa jeunesse, sut se montrer à la hauteur des événements presque tragiques auxquels elle fut mêlée. Ce n'est point cependant trop nous en écarter que de rapprocher la lettre citée par nous tout à l'heure d'une autre lettre, adressée, presque

à la même date, par la reine Marie-Louise à ce même Victor-Amédée[1]. Cette lettre, qui est du 31 janvier 1708, n'est pas moins tendre et moins suppliante :

De Madrid, le 31 janvier 1708.

Pourquoy croyez vous, mon cher père, que je n'aye plus d'amitié pour vous et que même je vous aye oublié, comme vous m'avez fait mander il y a quelque temps par ma mère? J'en suis très offensée, étant aussi éloignée que je le suis d'une pareille chose, car je puis vous assurer que je vous ay toujours aimé tendrement. Il me semble que c'est bien plutôt à moi à vous faire des reproches, puisque vous faites de vostre mieux pour m'arracher la couronne, et qu'ainsi vous ne me donnez guaire de marque de la tendresse que vous devriés avoir pour moi. Jusqu'à quand, mon cher père, prétendés vous persécuter vos filles en leur faisant souffrir tout ce qu'on peut imaginer? Rien peut il estre plus cruel que de se voir faire la guerre par un père qu'on aime? Finissés mes malheurs, aimés un enfant qui le mérite; il ne tient qu'à vous de me rendre la princesse du monde la plus heureuse. Me le refuserés vous? Aurés vous un cœur assez dur pour cela? Non, mon cher père, je ne puis croire une pareille chose, et j'espère que vous vous laisserés à la fin toucher par une fille qui est pénétrée de douleur de tout ce qui se passe, qui vous aime véritablement et qui souhaite vos avantages.

A la vérité, ici le ton change, et la reine se

1. Cette lettre, publiée pour la première fois par le comte Sclopis dans son *Studio storico sulla Regina di Spagna*, a été reproduite en entier par Luisa Saredo : *La regina Anna di Savoia* (p. 316) et en partie par le R. P. Baudrillart dans son *Philippe V et la Cour de France*, t. I, p. 309.

retrouve. Ces avantages qu'elle souhaite pour son père, c'est d'elle en partie qu'il dépend de les lui procurer. Elle lui offre la paix, et se charge de lui faire donner par le roi de France et le roi d'Espagne le titre de roi de Lombardie. Elle lui demande d'entrer en négociation secrète avec elle par l'intermédiaire d'un gentilhomme romain qui lui remettra cette lettre en mains propres, et en effet il apparaît bien que la lettre fut écrite à l'insu, sinon peut-être de Philippe V, du moins de ses ministres. Marie-Louise, en un mot, offre de s'entremettre entre son père, son mari et son grand-père en reine accoutumée à traiter les grandes affaires. Mais la fille se retrouve dans ce post-scriptum qu'il est difficile de lire sans attendrissement :

P.-S. — Je crois que vous ne laisserés pas que d'estre étonné en songeant à vostre Louison (qui est le nom que j'ay eu longtemps) de lire une lettre comme celle-cy, mais malgré moy vous me faites devenir sérieuse. Je la suis tant par ce que je mande aujourd'hui, qu'il me semble qu'il ne m'est plus permis de vous appeler mon cher Papa. Soyez-le pourtant, et moy vostre Louison, et aimons-nous comme deux bons amis.

Certes, la lettre est irréprochable et d'une bonne Espagnole. Et cependant Marie-Louise fut, elle aussi, un instant calomniée : « Quoi! écrivait-elle avec indignation à Tessé, est-il possible que l'on

m'ait soupçonnée d'avoir commerce avec mon père, de lui donner des avis et de lui passer de l'argent? Je sais qu'on l'a dit. Quoi! je voudrois détrôner mon mari et moi-même pour soutenir mon père. » D'où vient cependant que ces calomnies n'ont jamais pris corps; que Marie-Louise était devenue populaire en Espagne au point que, bien des années après sa mort, sur le passage de celle qui lui avait succédé dans le lit de Philippe V[1], la foule criait : « *Viva la Savoiana!* » et qu'elle occupe aujourd'hui, dans les annales de son pays d'adoption, une place héroïque? C'est que, de son vivant, il ne s'est point trouvé à la cour d'Espagne d'ennemis pour grossir la calomnie ou de nouvellistes pour la propager, et pas davantage après sa mort, d'historiens espagnols pour la recueillir et la prendre à leur compte. La duchesse de Bourgogne n'a point eu cette heureuse fortune; mais, aujourd'hui que nous pouvons juger de l'accusation, pièces en mains, il est permis de répéter, en pensant aux nouvellistes et aux historiens français, à quelques-uns surtout, si mal à propos appelés nationaux, ce jugement qu'avec une sagacité rarement en défaut dans son *Siècle de Louis XIV*,

1. Élisabeth Farnèse, née le 25 octobre 1692, épousa le 15 août 1714 Philippe V. Elle mourut en 1766.

Voltaire portait déjà, voici bientôt deux siècles, en parlant de la prétendue trahison de la duchesse de Bourgogne : « C'était un de ces bruits populaires qui décréditent le jugement des nouvellistes et qui déshonorent les histoires. »

CHAPITRE IV

LE DUC DE BOURGOGNE EN FLANDRE

I

LES PREMIERS MOIS DE 1708

« Me voicy arrivé à ces années funestes dont les malheurs sont si connus, mais dont les sources sont si ténébreuses, et dont les ténèbres, quoyque trop bien éclairées, sont si affreuses qu'elles ne se peuvent encore, après tant d'années, développer qu'en énigme et en gros. Elles percent le cœur; elles font dresser les cheveux à la tête; elles ont creusé des précipices qui ont pensé engloutir la France qui, malgré des miracles de la pure Providence, gémit encore et gémira longtemps sous le poids accablant des suites qui en ont résulté. Le fond de cet abisme d'horreur n'est pas inconnu, tant s'en faut, mais semblable à l'enfer dont il est sorti, quelle est la

plume qui oseroit le rendre? Tremblons mesme d'en approcher[1]. » C'est sur ce ton tragique que, dans son *Parallèle des trois premiers rois Bourbons*, Saint-Simon aborde le récit des événements qui marquèrent l'année 1708, puis tout à coup, après avoir parlé des « si hardis filets où le Roi avoit été pris », il s'arrête et dit : « J'invoque le silence » et brusquement, il passe au récit des malheurs qui attristèrent la fin du règne.

L'historien fidèle du duc et de la duchesse de Bourgogne ne saurait suivre cet exemple. Force lui est d'entamer ce récit devant lequel recule Saint-Simon. Une étude attentive des faits montrera, nous le croyons, que notre atrabilaire auteur en a quelque peu grossi l'horreur, que l'enfer ne fut pour rien dans les malheurs du duc de Bourgogne, mais plutôt ses propres fautes, à la vérité habilement exploitées par des ennemis secrets. Cette étude montrera également que, si la campagne de 1708 fait peu d'honneur à son génie militaire, en revanche elle fait moins tort à son caractère, et qu'il sut, au milieu des revers, déployer une certaine grandeur morale. Enfin, s'il nous faut abaisser le mari, nous aurons la consolation de relever la femme. Nous la

1. Saint-Simon, *Écrits inédits*, III, p. 281.

verrons, abjurant sa frivolité, faire vaillamment tête à l'orage, et se comporter en épouse non seulement fidèle, mais fière et habile. En montrant ce que pouvait et promettait leur union, nous préparerons et augmenterons peut-être les regrets que laissera le récit de leur fin prématurée.

Pendant cinq années, de 1703 à 1708, le duc de Bourgogne fut tenu à l'écart des armées. Pourquoi? Cela est assez difficile à dire. Peut-être Louis XIV lui en voulait-il en secret de son retour un peu précipité après la prise de Brisach? Peut-être aussi avait-il, non sans sagacité, discerné chez son héritier présomptif plus d'application au métier que de génie militaire, et ne voulait-il pas compromettre la bonne renommée que lui avaient value ses deux campagnes en Hollande et en Alsace? A ce point de vue, il lui aurait rendu service, car la présence du duc de Bourgogne n'aurait probablement empêché ni Hochstedt, ni Ramillies. Dans les premiers temps, cette inactivité semble avoir été supportée par le jeune prince avec peine. « Vous scavez apparemment assez régulièrement les nouvelles des armées, écrivait-il le 9 juin 1704 à son frère Philippe V. Tout paroit dans une bonne disposition; il n'y a que moi qui voudrois que cette situation fût telle que j'y pusse servir, et qui épie les occasions favora-

bles », et, dans une lettre de l'année suivante (6 février 1705) : « Ce qui me fait beaucoup de peine, c'est que je ne vois pas les occasions favorables pour y prendre moi-même (à la guerre) une part de plus près que celle qu'on y prend d'icy, mais il faut agir avec prudence et vivre d'espérance, me reposant sur la sagesse du Roy et le désir qu'il a de me faire instruire et de contribuer à m'acquérir quelque réputation, ce qui ne se peut faire que par les faits[1]. » Puis, avec cette soumission à la volonté du Roi, interprète à ses yeux de la volonté de Dieu, qui était chez lui une des formes de la piété, il paraît avoir renoncé même à cette espérance, et ses lettres à Philippe V ne sont plus remplies que de nouvelles de guerre ou de chasse, sans aucun retour sur lui-même. Ces années des grands revers de la France sont celles où il se confine de plus en plus dans la dévotion, s'abstenant de tous plaisirs, s'enfermant dans son cabinet, ou montrant à la Cour un front sévère. Ce sont, au contraire, pour la duchesse de Bourgogne, celles des intrigues, puis de la rupture avec Nangis et Maulevrier, des imprudences avec Polignac, celles aussi où elle se livre avec d'autant moins de retenue à son goût pour le plaisir

1. Archives d'Alcala. Lettres du duc de Bourgogne à Philippe V, communiquées par le R. P. Baudrillart.

qu'elle sait par là ne point déplaire au Roi qui croirait s'avouer vaincu s'il mettait un terme aux amusements de la Cour.

Monseigneur, en beau-père complaisant, s'associe aux divertissements de sa belle-fille. Après un souper à Meudon, il la mène à l'Opéra, tandis que le duc de Bourgogne, par scrupule, rentre se coucher à Versailles. Souvent aussi Dangeau nous dit que la duchesse de Bourgogne, ayant veillé tard, a passé la journée au lit, et ne s'est levée qu'à six heures. Pendant ces longues heures de solitude, le duc de Bourgogne, enfermé dans son cabinet, ne se mêlant point au mouvement de la Cour, étudie la physique ou l'astronomie, au grand désespoir de Saint-Simon. Entre les deux époux le contraste apparaît de plus en plus grand; mais la Cour ne se partage guère, et, sauf le petit troupeau d'amis demeurés fidèles à Fénelon, tous les familiers de Versailles préfèrent la princesse coquette, légère, mais avenante, au prince austère et renfrogné.

La Cour cependant s'attriste sous les coups répétés du malheur. En 1704, la défaite de Hochstedt n'avait pas interrompu les fêtes données en l'honneur de la naissance du premier enfant de la duchesse de Bourgogne. Il n'en fut pas de même (le premier duc de Bretagne étant mort en bas âge) à

la naissance du second, qui vint au monde le 8 janvier 1707. Le Roi, comme nous l'avons dit, défendit à Paris et à Versailles « toutes les dépenses extraordinaires qu'on avait faites en réjouissance du premier duc de Bretagne et qui avaient été excessives [1] ». Depuis quelque temps déjà, Louis XIV se préoccupait d'économies, et il avait enjoint au duc de la Rochefoucauld, grand maître de la garde-robe et grand écuyer, de rechercher tous les retranchements qu'on pourrait opérer dans sa garde-robe et dans sa petite écurie. Il avait donné les mêmes instructions à Mansart pour les bâtiments [2]. Déjà, depuis quelques années, il avait diminué les étrennes en louis d'or qu'il distribuait chaque premier janvier autour de lui. Cette même année, il en retrancha encore dix mille, et la « cascade », comme dit Saint-Simon, en tomba jusque sur madame de Montespan, qui vit réduire sa pension de douze mille louis d'or à huit mille. « Madame de Montespan n'en témoigna pas la moindre peine; elle répondit qu'elle n'en étoit fâchée que pour les pauvres à qui, en effet, elle donnoit avec profusion [3]. »

L'année 1707 s'ouvrait donc tristement; elle se

1. Dangeau, t. XI, p. 280.
2. Sourches, t. X, p. 216.
3. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XIV, p. 246.

continua mal. Les Français avaient été, l'année précédente, définitivement chassés du Nord de l'Italie. L'été venu, le duc de Savoie envahit la France par le comté de Nice, et vint mettre le siège devant Toulon. Il ne trouvait devant lui pour lui tenir tête que le seul Tessé, meilleur négociateur que bon militaire, qui ne s'était pas fait grand honneur l'année précédente au siège de Barcelone. Peu s'en fallut que cette conjoncture difficile ne valût au duc de Bourgogne la réalisation de ce rêve silencieusement caressé par lui : reparaître à l'armée. Le Roi avait, dès le commencement de l'année, pris son parti de le faire de nouveau servir. Nous savons, par une des lettres du duc de Bourgogne à Philippe V, qu'au mois de mai, le commandement de l'armée qui allait opérer en Allemagne sous Villars lui avait été promis. Mais nous ignorons pourquoi il ne fut pas donné suite à ce projet, dont il n'est fait mention que dans cette unique lettre. On doit le regretter pour le duc de Bourgogne, car, à l'excellente école de Villars, il aurait gagné peut-être ces qualités de décision, d'initiative, d'audace au besoin, qui lui faisaient précisément défaut. Quelles qu'aient été les raisons de Louis XIV, ce nouveau péril de la France lui parut une occasion plus favorable, et, le 12 août, le duc de Bourgogne pouvait

écrire à son frère : « Je ne dois pas estre plus longtemps, mon très cher frère, sans vous faire part de ma joye, et je croys que l'amitié que vous avez pour moi vous la fera ressentir. Le Roy m'envoye commander l'armée qui doit s'assembler au commencement du mois prochain, et j'espère que, si les ennemis m'y attendent, on pourra les faire repentir de leur grande entreprise... S'ils s'en retournent, nous en serons délivrés, et le bien de l'État doit toujours aller devant tout intérest particulier[1]. »

La nouvelle que le duc de Bourgogne mandait à Philippe V était en effet officielle depuis la veille. Le 13 au soir, après souper, le Roi avait annoncé que le duc de Bourgogne prendrait le commandement de l'armée qui devait s'assembler pour chasser le duc de Savoie de Provence. Le duc de Berry devait l'y accompagner, mais sans commandement. Dangeau, avec sa réserve ordinaire, n'ajoute aucun commentaire à cette importante nouvelle. Sourches, plus hardi, dit qu'on apprit cette nomination « avec étonnement[2] ».

Opposer le gendre au beau-père pouvait paraître, en effet, une idée singulière, mais cette opposition directe n'avait rien qui mît en peine le duc de Bour-

1 Archives d'Alcala. Communiquée par le R. P. Baudrillart.
2. Sourches, t. X, p. 376.

gogne. Quatre années auparavant, il avait pris fort gaillardement son parti de l'affront qui avait été infligé à Victor-Amédée par le duc de Vendôme, et il avait même encouragé ce dernier à ne point user avec lui de ménagements. « Vous êtes à présent dans une assez rude besogne, lui écrivait-il le 10 octobre 1703, c'est-à-dire au moment où le duc de Vendôme marchait sur Turin. J'espère et je souhaite que le beau-père entende raison sans que vous soyez obligé de lui parler du gros ton... Achevez, monsieur, de lui montrer que le meilleur parti qu'il puisse prendre, c'est de se fier entièrement au Roi, qui ne veut qu'être assuré de lui, sans lui faire aucun mal. Il y a longtemps que je pensois à ce qui se fait actuellement[1]. » S'il fallait en croire Proyart, le duc de Bourgogne aurait même dit en riant à sa femme : « Hé bien! Madame, aurez-vous le courage de prier Dieu pour un mari qui va combattre contre votre père? Priez du moins pour l'un et pour l'autre. » Et la Princesse n'aurait répondu que par des larmes[2]. Si le propos a véritablement été tenu, il montrerait seulement que le duc de Bourgogne avait la plaisanterie un peu lourde. Ces

1. Bibliothèque nationale. Manuscrits français. Papiers de Vendôme, 14 177, p. 300.
2. Proyart, *Vie du Dauphin, père de Louis XV*, p. 175.

cruelles perplexités furent, au reste, épargnées à la pauvre Princesse. Quelques jours après la désignation de son mari pour commander l'armée qui devait être opposée à son père, on apprit que le siège de Toulon avait été levé par les troupes du duc de Savoie. Le bon Proyart exagère un peu les choses lorsqu'il dit : « L'armée, qui avoit désigné le duc de Bourgogne pour son général avant même qu'il n'en fût question à Versailles, se crut invincible lorsqu'elle apprit qu'elle alloit l'avoir pour chef, et le bruit de sa prochaine arrivée jeta le découragement et la terreur dans l'armée des confédérés, en sorte que le duc de Savoie leva le siège à la hâte, avec le regret d'avoir fait inutilement d'immenses dépenses et perdu quatorze mille hommes dans cette tentative. » La vérité, c'est que Toulon ayant opposé une vigoureuse résistance, un engagement heureux ayant eu lieu le 15 août entre Français et Savoyards sous la conduite de Tessé qui se fit honneur, et l'armée assiégeante étant décimée par les maladies et les désertions, Victor-Amédée se découragea brusquement et comprit l'inanité de son entreprise. Les invasions de la France par la Provence n'ont jamais eu un heureux succès, et, là où l'empereur Charles-Quint avait échoué, ce n'était pas le duc de Savoie qui pouvait réussir. Sans doute il le comprit et le

duc de Bourgogne n'eut même pas à bouger de Versailles.

C'était quelque chose cependant pour lui que cette désignation pour un commandement important, lors même qu'elle était demeurée purement nominale, car elle contenait implicitement une promesse pour l'année suivante, et lui faisait entrevoir la fin de cette oisiveté où il se consumait. Elle devait en même temps l'aider à se consoler d'un mécompte que lui avait apporté le commencement de l'année. Il ne devait encore à la duchesse de Bourgogne qu'un enfant vivant. Grosse de nouveau dans les premiers mois de 1707, la Princesse se blessa, suivant l'expression du temps. Ce n'était pas la première fois, et ce ne devait pas être la dernière. Aussi ne parlerions-nous pas de cet accident, si Saint-Simon ne racontait à ce propos, avec force détails, une scène étrange : la duchesse du Lude arrivant à pied, toute seule, après la messe, pour entretenir le Roi qui s'amusait à donner à manger aux carpes; le Roi, revenant après quelques instants de conversation à voix basse avec elle, et disant avec dépit : « La duchesse de Bourgogne est blessée »; aussitôt les courtisans, la Rochefoucauld, Tresmes[1], Bouillon, de s'exclamer

1. Bernard-François Potier, marquis de Gesvres, dont il est question dans notre tome Ier, p. 272, prit le titre de duc de Tresmes en 1703. Il était gouverneur de Paris depuis 1704.

et de dire que c'était le plus grand malheur du monde, et que, s'étant déjà blessée plusieurs fois, elle n'en aurait peut-être plus; enfin le Roi, qui jusque-là n'avait dit mot, éclatant tout à coup et s'écriant : « Et quand cela seroit, qu'est-ce que cela me feroit? Est-ce qu'elle n'a pas déjà un fils? Et quand il mourroit, est-ce que le duc de Berry n'est pas en âge de se marier et d'en avoir? Et que m'importe qui me succède des uns ou des autres! Ne sont-ce pas également mes petits-fils? Dieu merci, elle est blessée, puisqu'elle avoit à l'être, et je ne serai plus contraint dans mes voyages et dans tout ce que j'ai envie de faire par les représentations des médecins et les raisonnements des matrones »; et les courtisans, qui avaient cru bien dire, de baisser les yeux, osant à peine respirer, et gardant un silence « à entendre une fourmi marcher[1] ».

Il n'est guère d'auteur ayant écrit sur Louis XIV qui n'ait emprunté à Saint-Simon le récit de cette scène, et, bien que l'indignation de ce dernier nous paraisse un peu outrée lorsqu'il en conclut « que le Roi n'aimoit et ne comptoit que lui et étoit à soi-même sa fin dernière », cependant il est certain que, si le récit de Saint-Simon est fidèle, il témoigne

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XV, p. 472.

chez le grand-père de peu de sollicitude pour la santé de sa petite-fille. Mais il est vrai que, d'un autre côté, le mari n'en témoignait pas beaucoup davantage, car, le 14 mai, il écrivait à Philippe V : « Ma joie (d'avoir été désigné pour un commandement) auroit été parfaite sans l'accident de madame la Duchesse de Bourgogne, que de fréquentes promenades à pied ont blessée à six semaines, sans presque que l'on se doutât qu'elle fût grosse. On peut néanmoins en tirer cette consolation qu'il faut espérer qu'elle ne sera pas longtemps sans le redevenir, et qu'alors on la conservera plus soigneusement[1]. »

Assurer la succession en ligne directe était alors, pour les princesses, une fonction publique, et, coûte que coûte, il fallait qu'elles s'en acquittassent. La duchesse de Bourgogne y mettait peu d'empressement; madame de Maintenon lui reprochait parfois de n'être pas raisonnable sur ce chapitre, mais la vieille dame en parlait bien à son aise.

Les événements militaires qui marquèrent les derniers mois de l'année 1707 relevèrent un peu les courages. La brillante victoire d'Almanza, remportée par Berwick, semblait avoir raffermi le trône chan-

1. Archives d'Alcala. Communiquée par le R. P. Baudrillart.

celant de Philippe V. Sur la frontière d'Italie, l'armée savoyarde était en plein recul. Villars continuait de couvrir avec succès la ligne du Rhin. En Flandre. Vendôme avait contenu les ennemis, et, s'il n'avait point engagé d'action importante, on s'accordait à dire que c'était sur les ordres du Roi et pour ménager son armée en vue d'une action décisive l'année suivante. Les cœurs s'ouvraient donc de nouveau à l'espérance, et Saint-Simon a raison de dire : « L'année 1708 commença par les grâces, les fêtes et les plaisirs », sauf à ajouter mélancoliquement : « On ne verra que trop tôt qu'elle ne continua pas longtemps de même [1]. » Il y eut à Versailles, le 6 janvier, de magnifiques *Rois*. Louis XIV donna un grand festin dans l'antichambre de son petit appartement. « Il y eut quatre tables, deux de seize et deux de dix-sept couverts, splendidement servies, et on coupa un gâteau à chaque table pour voir à qui appartiendrait la royauté de la fève. » Le Roi tenait la première table, où était la duchesse de Bourgogne, le duc de Bourgogne la troisième. « Le repas se passa avec bien de la gaieté, et on cria de bonne grâce toutes les fois que les Reines burent, principalement à la table du duc de Berry [2]. » Il y eut bal

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XV, pp. 348.
2. Sourches, t. XI, p. 3 et 7.

ensuite jusqu'à trois heures et demie du matin, et ce bal fut suivi de plusieurs autres. On n'en compta pas moins de dix tant à Versailles qu'à Marly, sans parler des soupers donnés par Monseigneur à Meudon, après lesquels il emmenait la duchesse de Bourgogne et les dames à l'Opéra [1], et des représentations dramatiques organisées par la duchesse du Maine à Clagny [2]. Hochstedt, Ramillies, Turin, semblaient oubliés, et nul ne doutait que cette année qui s'ouvrait si gaiement ne marquât la fin des malheurs de la France.

1. Voir, sur les fêtes que Monseigneur donnait à Meudon, Poncet de la Grave, *Mémoires intéressantes pour servir à l'Histoire de France*, t. IV, p. 291.
2. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XV, p. 350.

II

L'ENTRÉE EN CAMPAGNE ET LE PARTAGE DU COMMANDEMENT AVEC VENDOME

Il fallait cependant, en vue de la reprise d'hostilités qu'amenait toujours le printemps, pourvoir au commandement des armées. Chaque armée se disloquant en effet à l'entrée de la mauvaise saison pour s'établir dans ses quartiers d'hiver, la question se posait tous les ans de savoir qui en reprendrait le commandement au moment du rassemblement. L'année précédente, Berwick avait commandé en Espagne, Tessé en Dauphiné, Villars sur le Rhône, l'Électeur de Bavière et Vendôme en Flandre. Au commencement de cette année 1708, le Roi apporta d'assez importants changements dans la répartition des commandements. Villars, à son grand mécontentement, fut rappelé de l'armée du Rhin où il avait peut-être un peu abusé de la permission que lui avait accordée le Roi « d'engraisser son veau »,

et il alla remplacer Tessé en Dauphiné. Le duc d'Orléans fut envoyé en Espagne pour remplacer Berwick, qui venait prendre la place de Villars. Il devait servir sous les ordres de l'Électeur de Bavière, qui, contre son gré également, et moyennant un dédommagement de 800 000 livres qu'il arrivait à extorquer, acceptait d'abandonner son vicariat des Pays-Bas, où il commandait au nom du roi d'Espagne. Il avait fallu, en effet, faire place nette et éviter tout conflit d'autorité en Flandre, où le duc de Bourgogne allait prendre le commandement nominal de l'armée. Cette grosse nouvelle, dont on s'entretenait depuis quelque temps à la Cour, ne fut officielle que le 30 avril. « Le 30, après dîner, dit Sourches, comme le Roi revenoit de courir le cerf... il alla chez la duchesse de Bourgogne, à laquelle il apprit que le Duc, son mari, partiroit le 14 de mai avec le Duc de Berry, son frère, pour aller commander en Flandre, où il auroit sous lui le Duc de Vendôme[1] » ; et Dangeau ajoute : « Les deux Princes ont une joie extraordinaire de ce que le Roi a pris cette résolution[2]. » « Vous comprenez aisément quelle est ma joie, écrivait, en effet, la veille, le duc de Bourgogne à Philippe V. Mon frère de Berry

1. Sourches, t. XI, p. 72.
2. Dangeau, t. XII, p. 126.

en est ravi aussi, mais le Roy lui a défendu d'en rien témoigner, et il se contient à merveille. Ce m'est un grand plaisir, après une interruption de quatre années entières, de me voir en quelque sorte rentrer dans le service, et ne pas toujours demeurer inutile à Versailles, Marly ou Fontainebleau. » A défaut du génie militaire, qui malheureusement lui faisait défaut, le duc de Bourgogne avait au moins l'ardeur guerrière, et Louis XIV avait raison lorsque, parlant du courage personnel de son petit-fils, il ajoutait fièrement : « Ceux de son sang n'en ont jamais manqué. »

Même à ce frère avec lequel il s'exprimait librement, le duc de Bourgogne ne dit rien cependant de son association avec Vendôme. Ce silence donne à penser qu'il s'en réjouissait médiocrement, et il n'avait pas tort. Nous avons remis jusqu'à présent à parler de ce singulier personnage, que cependant nous avons déjà rencontré en Italie, tenant tête, non sans honneur, au prince Eugène, et désarmant les troupes du duc de Savoie. Mais, pour la besogne qu'il avait à faire alors, son caractère importait peu, tandis qu'aujourd'hui, où nous l'allons voir en dissentiment secret et bientôt en hostilité ouverte avec le duc de Bourgogne, il est nécessaire de le bien connaître. Saint-Simon, à plusieurs reprises, l'a

peint avec une vigueur de touche qui ne laisserait à corriger aucun trait[1], si son habitude n'était pas, lorsque le personnage lui déplaît, de pousser le portrait au noir, à tel point que la ressemblance s'en trouve altérée. Ce n'est pas qu'il y ait quelque chose à retrancher de ce qu'il a dit, mais il faut ajouter ce qu'il ne dit pas.

Vendôme était, comme chacun sait, arrière-petit-fils de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées[2], par son grand-père, appelé à la cour de Louis XIII *César Monsieur*[3], appellation bizarre que Saint-Simon appelle « une singularité béarnoise[4] ». Cette descendance directe de Henri IV explique la complaisance et même la faiblesse dont Louis XIV fit toujours preuve à l'endroit de Vendôme, pour le moins autant que le secret désir que lui prête Saint-Simon d'élever tout ce qui était bâtard, afin que cette élévation profitât aux siens. Il révérait en lui le sang du grand ancêtre dont quelques traits se retrouvaient

1. Voir en particulier les *Mémoires*, édit. Boislisle, t. XIII, p. 279, et une *Addition au Journal de Dangeau*, t. XIV, p. 165.

2. Gabrielle d'Estrées, marquise de Montceaux et duchesse de Beaufort, née en 1573, morte en 1599.

3. César, duc de Vendôme, né en 1594, fils naturel de Henri IV et de Gabrielle d'Estrée; il fut légitimé en 1595 et mourut en 1665.

4. Saint-Simon, *Écrits inédits*, t. V, p. 451.

chez l'arrière-petit-fils[1]. De là, vis-à-vis de lui, une indulgence qu'on dirait poussée parfois jusqu'à la crainte, et qui lui faisait tolérer chez Vendôme ce que, dit avec raison Saint-Simon, il n'aurait pas pardonné à un fils de France.

C'étaient d'abord ses mœurs. Sans doute Louis XIV n'avait pas le droit de se montrer bien sévère, mais, s'il avait été dans sa jeunesse amoureux et galant, il n'avait jamais été débauché. Or, Vendôme l'était jusqu'à la crapule. Au goût des basses amours il joignait un vice qui, dans les poésies satiriques, faisait toujours suivre son nom d'une rime fâcheuse, et que Louis XIV (il faut ici laisser parler Saint-Simon), « quoiqu'il fût plein d'une juste horreur pour tous les habitants de Sodome », ne lui reprocha cependant jamais. Lorsque la conséquence de ses débauches l'eut forcé de se retirer dans son château d'Anet pour y subir ce qu'on appelait alors la *grande opération*, et lorsqu'il en revint fort avarié, ayant perdu beaucoup de dents, et le nez d'aquilin devenu camus, le Roi, à son retour, s'informa de sa santé avec beaucoup de grâce, comme s'il se fût agi de la

1. Cette descendance de Henri IV contribuait également à rendre Vendôme populaire, car un pont-neuf disait :

Buvons tous au petit-fils
Du grand roi Ventre-Saint-Gris.

(Bibliothèque nationale, manuscrits français, 12625, p. 334.)

maladie la plus naturelle du monde, et recommanda bien aux courtisans de ne pas laisser apparaître à M. de Vendôme qu'ils l'avaient trouvé changé.

C'était ensuite son irréligion affichée. Vendôme faisait partie de ce petit groupe des *libertins*, plus nombreux qu'on ne pense dès la fin du XVII[e] siècle, et qui, au XVIII[e], devait donner le ton à la société et à la littérature françaises. Mais, Louis XIV régnant, ce petit groupe se cachait encore par crainte du maître, qui, au plus fort de ses désordres de conduite, était cependant demeuré respectueux des choses religieuses, et qui, dans la seconde moitié de sa vie, imposait assez tyranniquement à son entourage les pratiques de la dévotion. Vendôme ne connaissait pas cette crainte. Il faisait ouvertement partie de la société qui se réunissait au Temple chez son frère le Grand Prieur [1], non moins irréligieux et non moins débauché que lui, bien que d'un autre genre de débauche. Le Temple, lieu privilégié dans Paris, où les débiteurs insolvables trouvaient un asile, où les artisans non reçus maîtres pouvaient travailler librement, était aussi le lieu de rendez-vous favori des libertins du temps, Cha-

1. Philippe de Vendôme, né le 22 août 1655, grand prieur de France en 1678, maréchal de camp en 1691, lieutenant général en 1693. Il vendit son grand prieuré en 1719 et mourut à Paris le 24 janvier 1727.

pelle[1], Chaulieu, La Fare, d'autres encore, qui cultivaient la paresse et chantaient la volupté. Leurs opinions philosophiques se résumaient dans ces quatre vers de Chaulieu :

La mort est simplement le terme de la vie.
De peines ni de biens elle n'est point suivie;
C'est un asile sûr; c'est la fin de nos maux.
C'est le commencement de l'éternel repos;

et leur morale dans ceux où le même poète, tout abbé qu'il fût, se rit de ces faibles esprits qui :

Font un crime à la nature
De l'usage des biens que lui fit son auteur,
Et dont la pieuse fureur
Ose traiter de chose impure
Le remède que la Nature
Offre à l'ardeur des passions
Quand d'une amoureuse piqûre
Nous sentons les émotions[2].

Vendôme faisait ouvertement partie de cette société, surtout depuis qu'ayant vendu à Louvois son hôtel et les terrains sur lesquels s'élèvent aujourd'hui les maisons de la place Vendôme, il demeurait toujours au Temple, quand il quittait Anet pour Paris. Il ne se

1. Claude-Emmanuel Luillier prit le nom de Chapelle du village de la Chapelle, entre Paris et Saint-Denis, où il naquit en 1626. Ami de Molière, de Boileau et de Racine, auteur de poésies légères, il est surtout connu par le récit de son voyage avec Bachaumont. Il mourut à Paris en septembre 1686, âgé de soixante ans.

2. *Œuvres de Chaulieu.* Édit. de 1774, p. 16. Ode à la duchesse de Bouillon.

cachait pas d'en partager les doctrines philosophiques, et n'affectait point ces extérieurs de piété que commandait l'usage. Mais Louis XIV n'en témoignait aucun mécontentement. C'est tout au plus s'il se hasardait à lui reprocher de ne pas assister aux sermons du père Séraphin[1], au moment où ce capucin, rival oublié de Bourdaloue, faisait fureur à la Cour, et il se contentait de sourire à cette réplique de Vendôme « qu'il ne sauroit aller entendre un homme dire tout ce qui lui plaisoit sans que personne eût la liberté de riposter ».

Enfin un dernier trait aurait dû inspirer à Louis XIV, toujours très soigné de sa personne et qui aimait l'élégance, une répulsion instinctive contre Vendôme. C'étaient ses habitudes de malpropreté repoussante dont on n'ose rapporter, même en citant Saint-Simon, les dégoûtants détails, « car au lit il ne se contraignoit de rien ». Et non seulement Vendôme se complaisait dans cette malpropreté, mais il s'en vantait, soutenant, comme il fit un jour à la princesse de Conti, « la personne la plus propre du monde et la plus recherchée dans sa propreté, que tout le monde en usoit de même, mais

1. Le père Séraphin, dit Paris (dont le nom avant sa profession était Claude-Robert Hureau), était gardien du couvent des Capucins de Meudon. Il mourut le 10 septembre 1713, âgé de soixante-dix-sept ans.

n'avoit pas la bonne foi d'en convenir comme lui ». Les audiences qu'il donnait sur sa chaise percée et les spectacles successifs qu'il y faisait voir cyniquement sont demeurés célèbres. Sa personne n'était pas moins malpropre que ses habitudes, et ses vêtements toujours souillés de tabac. Louis XIV, qui en détestait l'odeur, au point d'en interdire l'usage à Monseigneur lui-même, n'y trouvait rien à dire, et supportait de Vendôme ce qu'il ne supportait pas de son fils.

Il est juste de reconnaître que Vendôme rachetait ses vices et ses défauts par des qualités brillantes. Il avait, Saint-Simon lui-même en convient, « un visage fort noble et l'air haut, de la grâce naturelle dans le maintien et dans la parole, beaucoup d'esprit naturel qu'il n'avoit jamais cultivé, une énonciation facile, soutenue d'une hardiesse naturelle..., beaucoup de connoissance du monde et de la Cour[1] ». Mais il n'avait pas seulement hérité cette grâce naturelle à la fois de Henri IV et de la belle Gabrielle, et il ne se bornait pas à se montrer, quand il le voulait, un homme de cour accompli. Il était aussi homme de guerre, et il avait des parties de génie. Là encore ses défauts de nature nuisaient à ses

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XIII, p. 280.

qualités militaires. Paresseux, rien n'était difficile comme de lui faire abandonner un cantonnement où il avait trouvé ses aises et décamper dès le matin. *La fraîcheur de Monsieur de Vendôme* était une expression qui avait cours à l'armée pour dire qu'il ne faisait jamais marcher ses troupes que l'après-midi et jusqu'à la tombée de la nuit. Imprévoyant, il ne prenait pas soin de se garder, et se laissait volontiers surprendre. Mais, une fois l'action engagée, par la justesse de son coup d'œil, par la promptitude de ses décisions, par l'ardeur et l'à-propos avec lesquels il se jetait au milieu de la mêlée, il savait rétablir les affaires et changer en victoire une défaite menaçante. Personnellement il avait les plus brillants états de services, et il avait passé par tous les grades jusqu'à celui de lieutenant général. A Steinkerque, il avait contribué par trois charges sanglantes à rejeter les Anglais dans les défilés par où ils étaient venus. A la Marsaille, il commandait la gauche sous Catinat. En 1697, il avait pris Barcelone. A Cassano, les troupes de son frère ayant été surprises, il était accouru se mettre à leur tête, et, au témoignage de Saint-Hilaire, « les fit charger avec tant de valeur qu'ils défirent l'ennemi en cette partie. Il eut son cheval tué sous lui, et, un soldat ennemi l'ayant couché en joue, il ne fut sauvé que

par son capitaine des gardes, Cotteron, qui se jeta au devant du mousqueton et reçut le coup au travers du corps[1] ». Son exemple était contagieux et sa valeur communicative. A Luzzara, il était au plus épais de la mêlée, lorsque, apercevant son secrétaire Campistron[2], l'auteur dramatique, il lui dit : « Campistron, que faites-vous ici? » et Campistron de répondre : « Monseigneur, voulez-vous vous en aller? » Dans toutes ces affaires, Vendôme affectait de porter un panache blanc, comme le héros d'Ivry. La comparaison s'imposait, et la Princesse des Ursins, tout en se ralliant un peu de lui, ne pouvait cependant se retenir d'écrire à madame de Maintenon, au lendemain de Cassano : « Je trouve que M. de Saint-Fremond (qui avait envoyé un récit détaillé de la bataille) a raison de croire qu'il voyait Henri IV ralliant ses troupes, parlant comme il faisait aux soldats et leur montrant l'exemple de la valeur qu'ils suivaient si bien[3]. »

Dans les temps malheureux, les généraux qui

1. Saint-Hilaire, *Mémoires*, t. III, p. 194.
2. Jean Galbert de Campistron, né à Toulouse en 1656, auteur de nombreuses tragédies. Il était secrétaire des commandements du prince de Conti et du duc de Vendôme. Il fut reçu à l'Académie française en 1701 et mourut le 11 mai 1723, âgé de soixante-sept ans. — Son frère, Louis de Campistron, était aumônier des troupes du duc de Vendôme.
3. *Lettres de madame de Maintenon et de la Princesse des Ursins*, t. III, p. 219.

n'ont jamais subi de revers deviennent rapidement populaires, et la foule leur prête volontiers plus de génie qu'ils n'en ont. Tel était le cas pour Vendôme, en qui le prince Eugène avait trouvé un digne adversaire. En le désignant l'année précédente pour prendre le commandement de l'armée de Flandre, Louis XIV n'avait pas fait autre chose qu'obéir à la voix populaire et suivre le conseil que lui donnait, au milieu de beaucoup d'autres avis ironiques, une chanson qui se fredonnait à voix basse :

> Voyez combien nostre illustre Vendosme
> Vous a déjà remporté de combats;
> Si vous voulez sauver vostre royaume
> Vostre sang seul peut marcher sur vos pas [1].

Les soldats, à qui il savait parler, l'adoraient, et peut-être le relâchement qu'il avait laissé s'introduire dans la discipline de son armée était-il pour quelque chose dans cette popularité. Mais, en habile homme, il avait su se ménager la faveur des gens qu'il payait, et qui le remboursaient en flatteries. La Fontaine, à qui il faisait une pension de 600 livres, lui adressait des épîtres qu'on voudrait écrites sur un ton plus digne. La Fare, Chaulieu, le célébraient à l'envi. Les poètes n'étaient pas seuls à l'entourer. Le Temple était également hospitalier aux gens de

1. Bibliothèque nationale, manuscrits français, 12625, p. 440.

théâtre, Campistron, Palaprat[1], Brueys, et ce monde de lettres étendait loin son influence. Nous dirions aujourd'hui qu'il avait la presse pour lui. Aussi l'opinion publique s'était-elle peu à peu engouée de Vendôme à un degré incroyable. Lorsque, en 1706, après le désastre de Ramillies, il fut autorisé à quitter pour quelques jours le commandement qu'il exerçait en Italie, son arrivée à Marly fit événement. « Ce fut une rumeur épouvantable, dit Saint-Simon, que cette fois on peut croire sur parole : les galopins, les porteurs de chaise, tous les valets de la Cour quittèrent tout pour environner sa chaise de poste. A peine monté dans sa chambre, tout y courut. Les princes du sang, si piqués de sa préférence sur eux à servir et de bien d'autres choses, y arrivèrent tout les premiers. On peut juger si les deux bâtards (le duc du Maine et le comte de Toulouse) s'y firent attendre. Les ministres accoururent, et tellement tout le courtisan qu'il ne resta dans le salon que les dames. Pour moi, ajoute fièrement Saint-Simon, je demeurai spectateur, et n'allai point adorer l'idole. » Le Roi le fit demander, alla au-devant de lui, et l'embrassa à

1. Palaprat (Jean de Bigot), né à Toulouse en 1650. Le duc de Vendôme l'avait fait son secrétaire des commandements. Il est avec Brueys l'auteur de l'adaptation de *l'Avocat Patelin*. Il mourut à Paris le 23 octobre 1721.

plusieurs reprises. C'était à qui lui donnerait des fêtes où l'on se précipitait; mais rien n'égala l'empressement du populaire, lorsqu'il se rendit d'Anet à Paris pour assister à la représentation de *Roland*[1], que l'Opéra donna tout exprès pour lui. « Les places des loges et de l'amphithéâtre se trouvèrent toutes retenues huit jours auparavant, disent les *Mémoires* de Sourches[2], tant on avoit envie de le voir; le parterre ne put contenir la moitié des gens qui y vouloient entrer, et, dès qu'il parut à sa place, tout le monde se mit à battre des mains et à crier : « *Vive Vendôme!* » jusqu'à ce que l'Opéra commençât; après la fin duquel les mêmes : « *Vive Vendôme!* » recommencèrent, et, s'il étoit toujours demeuré dans la loge, personne ne seroit sorti de l'Opéra. » Sa popularité se traduisait par des vers ou des chansons :

Prince qui faites les délices
Et de l'armée et de la cour,
Du vieux soldat et des milices
Et de toute la gent qu'assemble le tambour,

disait La Fontaine, et les chansonniers répétaient à leur tour :

Le fils de Gabrielle
Arrive dans ces lieux.

1. *Roland* est un opéra de Lulli, qui fut joué pour la première fois en 1685.
2. Sourches, t. X, p. 49.

Une gloire immortelle
Le rend égal aux dieux.
Les cœurs à son passage
Volent aujourd'hui,
Et c'est le seul hommage
Digne de lui [1].

Un plus modeste aurait pu être enivré de cette faveur de la Cour, de l'armée et du peuple. La hauteur naturelle de Vendôme s'en accrut au point qu'ayant toujours émis la prétention, bien qu'il fût seulement général, de commander aux maréchaux en sa qualité de prince légitimé et y ayant quelquefois réussi, il refusa la patente de maréchal général des camps et des armées du Roi, qui n'avait été conférée à personne depuis Turenne, parce que, dans cette patente, il n'était pas fait allusion à sa naissance. Mais comme, avant de quitter l'Italie, il avait eu une brillante affaire à Calcinato, comme, durant la première année de son commandement en Flandre, il avait, sans remporter de grands avantages, contenu les ennemis, comme il n'avait jamais subi de défaites, le commandement en chef de la plus forte armée que la France eût rassemblée depuis longtemps devait paraître à sa présomption une récompense bien méritée, et on aurait pu aisément prévoir qu'il le prendrait de haut avec un

1. Bibliothèque nationale, manuscrits français, 12 625, p. 470.

jeune Prince, plein de bonne volonté, mais sans expérience militaire, sous les ordres duquel, nominalement au moins, il allait se trouver. Cette association, qui devait si mal réussir, aurait été cependant sollicitée par lui, s'il faut tenir pour exact ce propos de sa tante, la duchesse de Bouillon[1], que rapporte un de ses familiers, le chevalier de Bellerive[2] : « Vous avez demandé des princes. Vous aurez lieu de vous en repentir, car vous éprouverez que tout ce que vous aurez déterminé avec M. le Duc de Bourgogne sera détruit plus tard à son petit

1. Marie-Anne Mancini, née à Rome en 1649, mariée le 22 avril 1662 au duc de Bouillon; morte le 20 juin 1714, à soixante-quatre ans. Elle était sœur de la mère de Vendôme.

2. Jules-Alexis Bernard, dit le chevalier de Bellerive, était fils naturel de Vendôme, selon les uns, et, selon les autres, de son frère le Grand Prieur. En 1710, il fut attaché à Vendôme lors de la campagne d'Espagne. Il fut arrêté le 16 avril 1749 pour avoir prononcé des propos injurieux contre Louis XV, et resta dix-huit ans à la Bastille; il mourut dans la prison de Vincennes, âgé de plus de quatre-vingts ans, le 1er janvier 1770. En 1714, après la mort de Vendôme, il fit paraître un volume intitulé : *Histoire des dernières campagnes de S. A. R. le Duc de Vendôme*, qui ne contient en effet que le récit des dernières campagnes de Vendôme en Espagne. Mais il a laissé huit volumes de manuscrits qui sont aujourd'hui déposés à la Bibliothèque nationale (manuscrits français, nos 14169 à 14174, 14177 et 14178) et qui contiennent la transcription presque intégrale de la correspondance de Vendôme et le récit de ses principales campagnes. Nous en avons déjà tiré quelques citations. M. de Boislisle, dans le seizième volume de son *Saint-Simon*, a reproduit presque *in extenso* le récit très passionné et partial en faveur de Vendôme que Bellerive a fait de la campagne de 1708. Nous nous en référerons pour les citations à la publication de M. de Boislisle.

coucher[1]. » Mais on peut mettre en doute l'exactitude du propos, comme au reste plus d'une assertion de Bellerive, car on ne voit pas ce que Vendôme avait à gagner à cette association, dont le seul résultat pouvait être de lui enlever une partie de la gloire qu'il comptait acquérir.

Il est probable, au contraire, que l'idée vint de Louis XIV, et qu'il crut faire merveille en mettant Vendôme à côté du duc de Bourgogne, le duc de Bourgogne à côté de Vendôme, chacun des deux devant compléter l'autre. Vendôme était audacieux, le duc de Bourgogne circonspect; la circonspection de l'un tempérerait l'audace de l'autre; Vendôme était peu regardant à la discipline des troupes; le duc de Bourgogne y était peut-être trop strict; la juste sévérité du second corrigerait la trop grande indulgence du premier, et il en serait ainsi des défauts et des qualités de chacun des deux, qu'il espérait voir se fondre dans une heureuse moyenne. Un triste lendemain n'allait pas tarder à montrer combien le calcul était trompeur. Mais, dès la veille. ce qu'il avait de périlleux n'échappait pas aux esprits sagaces. Déjà, six années auparavant, Fénelon avait signalé les périls de cette association : « Je ne

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XVI, *Appendice*, p. 556.

voudrais, disait-il, mettre M. de Vendôme ni avec le roi d'Espagne ni avec M. le Duc de Bourgogne. Outre qu'il est trop dangereux sur les mœurs et sur la religion, de plus c'est un esprit roide, opiniâtre et hasardeux[1] » ; et, d'une lettre écrite par lui à la fin de la campagne de 1708, on devine qu'il regrettait qu'auprès du duc de Bourgogne on n'eût pu mettre Catinat, tout vieilli qu'il fût[2].

Il y avait à la Cour quelqu'un de non moins attaché au duc de Bourgogne et de non moins sagace que Fénelon : c'était Saint-Simon, et, s'il est permis de supposer qu'il a donné à ses prévisions, tristement justifiées par l'expérience, un peu plus de précision qu'elles n'en eurent sur le moment même, cependant, on ne saurait lui refuser d'avoir fait montre dans cette circonstance d'une beaucoup plus grande clairvoyance qu'un ami non moins fidèle du duc de Bourgogne, son ancien gouverneur Beauvilliers.

Ce fut à Beauvilliers en effet que Saint-Simon s'ouvrit de ses appréhensions. Nous suivrons son récit. Ayant appris par un rapport de valets qu'on préparait les équipages de guerre du duc de Bour-

1. *Œuvres complètes de Fénelon*, édit. de Saint-Sulpice, t. VII, p. 158.
2. *Ibid.*, p. 285.

gogne, avant que le départ du jeune Prince pour les Flandres eût été officiellement annoncé, il profita de son séjour à Marly, où il se trouvait en même temps que Beauvilliers, pour s'en ouvrir à lui. Un des derniers soirs d'avril, comme il faisait fort beau, Beauvilliers, qui avait envie de causer avec lui, l'emmena jusqu'au bas du jardin, auprès de l'Abreuvoir, où, tout étant découvert, on était sûr de n'être pas écouté (précaution qui, à la Cour, ne laissait pas d'être utile). Là, Beauvilliers lui confirma l'envoi du duc de Bourgogne en Flandre pour y servir avec Vendôme, et se mit « à en enfiler les raisons en détail » : importance de donner une nouvelle vigueur aux troupes par la présence de l'héritier à venir; utilité de profiter de tout ce que ce Prince avait montré dans ses deux uniques campagnes de goût et de talent pour la guerre; enfin « urgence de réprimer la licence qui étoit montée en Flandre, et par ceux-là mêmes qui la devoient le plus empêcher, à un point qu'il n'y avoit plus de remède à y espérer que dans l'autorité du Prince... Il n'y a que lui, ajouta Beauvilliers, dont l'autorité puisse animer la paresse de M. de Vendôme, émousser son opiniâtreté, l'obliger à prendre les précautions dont la négligence a coûté si souvent si cher, et a pensé si souvent tout perdre ». Et comme

Saint-Simon, qui était tombé d'accord des premières raisons, se récriait à ces mots, et assurait que ce serait la perte du duc de Bourgogne, Beauvilliers le pressant de s'expliquer, il répondit en traçant en traits de flamme un portrait des deux personnages qu'il s'agissait de faire marcher côte à côte : « L'un, dévot, timide, mesuré à l'excès, renfermé, raisonnant, pesant et compassant toutes choses, vif néanmoins et absolu, mais, avec tout son esprit, simple, retenu, considéré, craignant le mal et de former des soupçons, se reposant sur le vrai et le bon, connoissant peu ceux à qui il avoit affaire, quelquefois incertain, ordinairement distrait, et trop porté aux minuties; l'autre, au contraire, hardi, audacieux, avantageux, impudent, méprisant tout, abondant en son sens avec une confiance dont nulle expérience ne l'avoit pu déprendre, incapable de contrainte, de retenue, de respect, surtout de joug, orgueilleux au comble en toutes les sortes de genres, âcre et intraitable à la dispute, et hors d'espérance de pouvoir être ramené sur rien, accoutumé à régner, ennemi jusqu'à l'injure de toute espèce de contradiction, toujours singulier dans ses avis, et fort souvent étrange, impatient à l'excès de plus grand que lui. »

Prévoyant ensuite les conflits que ne pouvait manquer de faire naître l'opposition de ces deux

natures, il prédisait « que le plus fort perdroit le plus foible, et que ce plus fort seroit Vendôme, que nul frein, nulle crainte ne retiendroit;... que le vice incompatible avec la vertu rendroit la vertu méprisable sur ce théâtre de vices; que l'expérience accableroit la jeunesse, que la hardiesse dompteroit la timidité, que l'asile par la licence et l'asile par art pour se faire adorer en rendroit odieux le jeune censeur... que l'armée, si accoutumée au crédit et au pouvoir de l'un et à l'impuissance de l'autre, abandonneroit en foule celui dont rien n'étoit à espérer ni à craindre pour s'attacher à celui dont l'audace seroit sans bornes et dont la crainte avoit tenue glacée toute l'encre de l'Italie, tant qu'il y avoit été... Vous verrez, dit-il en concluant, M. de Vendôme en sortir glorieux, et Monseigneur le Duc de Bourgogne perdu, et perdu à la Cour, en France et dans toute l'Europe[1] ».

Ces raisons n'ébranlèrent point Beauvilliers, qui en conçut même un peu d'irritation contre Saint-Simon. D'ailleurs, il était trop tard, et, quelques jours après cette conversation, les choix étaient publiquement déclarés. Mais, du silence prudent gardé par Dangeau et par Sourches, on peut con-

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XVI, pp. 6 et suiv.

clure que la confiance que ces choix inspiraient à Beauvilliers ne fut point généralement partagée. Quant aux ennemis, nous savons aujourd'hui qu'ils s'en réjouirent : « J'ai dans l'idée, écrivait à Marlborough le ministre anglais Godolphin [1], que le duc de Bourgogne et le reste des princes français qui l'accompagnent seront plutôt un fardeau et un embarras pour M. de Vendôme, et pas du tout un avantage. Sur ce point, je suis d'accord avec vous [2]. » L'avenir ne devait donner que trop raison à la duchesse de Bouillon, à Saint-Simon et à Godolphin, contre l'honnête Beauvilliers.

Entre le 30 avril et le 14 mai, jour fixé à l'avance pour son départ, le duc de Bourgogne ne perdit point son temps. Il eut plusieurs conférences avec Bergeyck [3], ancien gouverneur des Pays-Bas, au nom du roi d'Espagne, et Puységur, son ancien

1. Sidney comte Godolphin, né en 1645, était depuis 1700 premier lord de la Trésorerie dans le cabinet constitué à son avènement par la reine Anne. Une intimité très grande régnait entre lui et Marlborough et la correspondance échangée entre eux était très active. Son fils devait épouser la fille aînée de Marlborough. Il mourut à Saint-Albans en 1712.

2. *Memoirs of John Duke of Marlborough*, by William Coxe, t. II, p. 445.

3. Jean de Brouchoven de Bergeyck, né à Anvers le 9 octobre 1644, fils d'un diplomate qui avait épousé la veuve de Rubens, avait reçu en 1702 une commission de surintendant des finances et de contrôleur général des guerres aux Pays-Bas. Il conserva ces fonctions jusqu'à la fin de la guerre. Il mourut le 21 mai 1725 à Leefdaël.

gentilhomme de la manche, qui commandait depuis longtemps en Flandre, qu'on fit venir pour l'occasion et qu'il devait y retrouver. C'était là un bon compagnon et un utile conseil pour le jeune Prince, car il connaissait particulièrement bien le pays où le duc de Bourgogne allait opérer. On n'en saurait dire autant du marquis d'O et du comte de Gamaches, qui, l'année précédente, avaient été désignés pour l'accompagner, quand il fut sur le point de partir pour la Provence et dont la désignation avait été maintenue. Suivant Bellerive, « la duchesse de Bourgogne et la dame Maintenon avoient déjà formé une conspiration de ceux qu'on donna pour conseillers au duc de Bourgogne », et, après avoir reconnu « que Puységur avoit infiniment plus d'esprit que les autres », il ajoute : « On ose dire, sans craindre de blesser la réputation de ces trois particuliers, qu'ils étoient plus propres à faire planter des arbres, tondre des buis et ramer des pois de leurs héritages qu'à servir de conseillers au duc de Bourgogne [1]. » Ce jugement, qui sent la rancune, est cependant confirmé par celui de Saint-Simon, au moins sur le marquis d'O. « C'étoit, dit-il, un grand homme froid, sans autre esprit que du

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XVI. *Appendice*, p. 544.

manège et d'en imposer aux sots par un silence dédaigneux; une mine et une contenance graves et austères, tout le maintien important, dévot de profession ouverte; assidu aux offices de la chapelle, où, dans d'autres temps, on le voyoit encore en prières... » et il ajoute : « On l'auroit si bien pris pour un pharisien, il en avoit si bien l'air, l'austérité, les manières, que j'étois toujours tenté de lui couper son habit en franges par derrière[1]. »

Quant à Gamaches, « c'étoit un brave et honnête gentilhomme qui buvoit bien et ne savoit rien au delà[2] ». Il y avait bien encore, auprès des Princes, Rasilly[3], qui avait été désigné pour accompagner le duc de Berry. Mais il avait été élevé pour l'Église, et faisait, à la lettre, sa première campagne. On ne saurait donc reprocher à Saint-Simon de parler « du plus que pitoyable accompagnement de ces princes » et de dire « qu'un particulier auroit le soin de mieux accompagner ses fils ». La critique de Saint-Simon est d'autant plus juste que le duc de Bourgogne ne

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. III, p. 404. On sait que les pharisiens affectaient de porter de longues franges à leurs vêtements.

2. *Ibid.*, édit. Boislisle, t. VI, p. 357.

3. Rasilly, s'était d'abord destiné à l'état ecclésiastique, auquel il renonça après la mort de son frère aîné. En 1693, il fut nommé sous-gouverneur du duc de Berry; en 1710, Beauvilliers le fit nommer premier écuyer du duc de Bourgogne. Il mourut à Marly le 25 janvier 1712.

pouvait pas davantage compter comme conseil sur le maréchal de Matignon[1], qui avait été désigné pour commander en troisième parce que, seul de tous les maréchaux, il acceptait de prendre l'ordre de Vendôme, et dont, suivant l'expression de Saint-Simon, « le bâton étoit léger ». Il y avait là, de la part de Louis XIV, vis-à-vis d'un héritier qu'il aimait et qui allait jouer une aussi grosse partie, une singulière incurie, ou plutôt une méconnaissance des hommes et de leurs aptitudes qui ne devait marquer que trop souvent la fin de son règne, et il faut reconnaître qu'autant par l'association de Vendôme au duc de Bourgogne que par ces choix inconsidérés, une grande part de responsabilité lui revient dans le mauvais succès de cette campagne.

Une chose plus utile encore au duc de Bourgogne que des conversations même avec un militaire aussi expérimenté que Puységur et un homme connaissant aussi bien les Pays-Bas que Bergeyck, aurait été des conférences suivies avec Vendôme, où ils seraient tombés d'accord sur un plan à suivre. Mais il n'était pas facile d'obtenir pareille assiduité d'un aussi grand paresseux que Vendôme. Après huit jours passés à

1. Charles-Auguste de Matignon, chevalier de Thorigny, puis comte de Gacé, né le 28 mai 1647, maréchal de France en 1708; il mourut à Paris le 6 décembre 1739.

Marly, où il travailla tantôt avec Chamillart chez le duc de Bourgogne, tantôt avec le Roi chez madame de Maintenon, il n'y eut pas moyen de le retenir, et il s'en fut à Clichy, chez le financier Crozat[1], qui y avait une fort belle maison, pour s'y divertir. Cependant les conférences avaient continué à Versailles. Chamlay, l'ancien collaborateur de Louvois, qu'on continuait à consulter sur toutes les affaires importantes, y avait été adjoint. Lorsque ces conférences furent terminées, le Roi prit le parti d'envoyer à Clichy Bergeyck, Puységur et Chamlay, pour informer au moins Vendôme de ce qui avait été arrêté. « Ils le trouvèrent, dit Saint-Simon, dans le salon de la maison de Crozat, au milieu d'une nombreuse et fort médiocre compagnie, qui se promenoit les mains derrière son dos. Il fut à eux et leur demanda ce qui les amenoit; ils lui dirent que le Roi les envoyoit vers lui. Sans les tirer seulement vers une fenêtre et sans bouger de la même place, il se fit expliquer à voix basse de quoi il s'agissoit. La réponse du héros fut courte : il leur dit tout haut qu'il seroit sur la frontière presque aussitôt que

1. Antoine Crozat, surnommé le Riche, plus tard marquis du Châtel, né à Toulouse en 1655, avait été receveur général des finances de la généralité de Bordeaux et trésorier des États de Languedoc. Par des spéculations heureuses il amassa une fortune considérable. Il mourut à Paris le 7 juin 1738.

Bergeyck à Mons; que, sur les lieux, il travailleroit avec plus de justesse; et, avec une demi-révérence et une pirouette, il alla rejoindre sa compagnie qui s'étoit éloignée par discrétion. » Lorsque le fait lui fut conté, Louis XIV « ne put se contenir de laisser échapper un geste qui fit connoître ce qu'il pensoit, mais ce fut tout[1] ».

Cependant le duc de Bourgogne continuait à s'occuper consciencieusement des préparatifs de son départ. Il allait inspecter ses équipages, qu'une mesure d'économie avait fait réduire d'un tiers par rapport à ceux de sa campagne précédente. Le 5 mai, le Roi avait désigné pour servir auprès de lui six aides de camp dont le marquis de Brancas[2], le marquis de Clermont[3], le chevalier de l'Aigle[4],

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XVI, p. 33. Bellerive, dans son récit, représente autrement les choses. Mais Sourches, qui ne poursuit pas Vendôme de la même haine que Saint-Simon, rapporte ce propos de Vendôme à Bergeck: « Monsieur, je suis venu ici pour me reposer et non pour parler d'affaires; nous verrons quand nous serons sur les lieux », t. XI, p. 75. Il n'y a donc pas lieu de révoquer en doute l'anecdote où Vendôme se peint au naturel.

2. Louis de Brancas-Céreste, dit le marquis de Brancas, né le 19 janvier 1672, lieutenant général en 1710, maréchal de France en 1741. Il mourut le 9 août 1750.

3. Le marquis de Clermont était un gentilhomme de Normandie dont le père était lieutenant de roi de cette province. Sa mère était dame d'honneur de la duchesse de Bourbon. Lui-même était officier de marine.

4. Louis-Jacques des Acres, d'abord chevalier, puis IIIe marquis de l'Aigle, né à Paris le 8 janvier 1671. Il se signala par-

tous bons officiers. Le dimanche 13, veille du jour de son départ, il permit à toutes les dames d' « aller prendre congé de lui dans son appartement » et, ajoute Dangeau, « il les baisa toutes en leur disant adieu ». Le 14 au matin, il assista à la messe, qui se trouva être une messe de *Requiem* dite pour l'anniversaire de la mort de Louis XIII. La cérémonie fut triste, et l'on s'étonna entre courtisans que le Roi, assez superstitieux, eût choisi ce jour-là pour le départ de son petit-fils. Tous deux, après le Conseil, demeurèrent quelque temps enfermés ensemble; puis le duc de Bourgogne passa chez sa femme. « La séparation fut fort tendre de part et d'autre », dit brièvement Dangeau[1]. Le rédacteur du *Mercure* est plus prolixe : « Je ne diray rien des adieux de ce Prince à Madame la Duchesse de Bourgogne. Ce sont des mystères qui sont réservés à l'amour; mais je diray seulement que la manière dont cette Princesse parut touchée après le départ de son auguste époux fit connoître à toute la Cour la douleur dont elle étoit pénétrée et la tendresse qu'elle ressentoit pour le Prince. » Il semble, d'après le *Mercure*, que la duchesse de Bourgogne ait

ticulièrement dans une action devant le camp de Root (24 juin 1694). Colonel réformé en 1714, il mourut le 20 janvier 1767.

1. Dangeau, t. XII, p. 137.

pleuré. Quant à lui, au contraire, « il seroit difficile d'exprimer la joye que son départ faisoit paroître sur son visage. Il y avoit longtemps qu'il aspiroit après un pareil voyage. Aussy peut-on dire qu'il est party en volant où il estoit appelé par la gloire[1] ».

A l'une des premières étapes de cette route qui ne devait malheureusement pas le conduire à la gloire, une grande joie attendait le duc de Bourgogne. Cambrai était sur son chemin direct. En 1702, il lui avait été permis de s'y arrêter, on se souvient sous quelles conditions. Il est probable, bien que nous ne le sachions pas positivement, que même permission lui fut accordée et mêmes conditions imposées. Cela ressort de la lettre que le duc de Bourgogne écrivait à Fénelon, de Senlis où il avait couché, après s'être arrêté à Chantilly pour goûter à une collation que M. le Duc[2] lui avait offerte dans le parc. « Je suis ravi, mon cher archevêque, que la campagne que je vais faire en Flandre me donne lieu de vous embrasser et de vous renouveler moi-même les assurances de la tendre amitié que je conserverai pour vous toute ma vie. S'il

1. *Mercure* de mars 1708, p. 395. Bellerive, dans son récit, prête à Louis XIV et au duc de Bourgogne deux pompeux discours qui sont évidemment de son invention.

2. Louis III de Bourbon, dit « Monsieur le Duc », né à Paris le 11 octobre 1668, mort le 4 mars 1710.

m'avoit été possible, je me serois fait un plaisir d'aller coucher chez vous; mais vous savez qu'il y a des raisons qui m'obligent à garder des mesures, et je crois que vous ne vous en formaliserez point. Je serai demain à Cambrai sur les neuf heures; j'y mangerai un morceau à la poste, et je monterai ensuite à cheval pour me rendre à Valenciennes. J'espère vous y voir, et vous y entretenir sur diverses choses. Si je ne vous donne pas souvent de mes nouvelles, croyez bien que ce n'est pas manque d'amitié et de reconnoissance : elle est assurément telle qu'elle doit être[1]. »

L'entrevue annoncée eut lieu effectivement dans une auberge dont les érudits du pays ont su découvrir le nom et l'emplacement. Elle s'appelait l'auberge de Dunkerque, et était située vis-à-vis de l'église Saint-Gery[2]. Le duc de Bourgogne s'y arrêta pour dîner, c'est-à-dire vers midi, et il y trouva l'archevêque qui l'attendait avec tout ce qui était à Cambrai. « Le jeune Prince, continue Saint-Simon, embrassa tendrement son précepteur à plusieurs reprises; il lui dit tout haut qu'il n'oublieroit jamais les grandes obligations qu'il lui avoit,

1. *Œuvres complètes de Fénelon*, édit. de Saint-Sulpice, t. VII, p. 264.
2. *Dictionnaire historique de la ville de Dunkerque*, p. 124. Cette auberge n'existe plus aujourd'hui.

et sans jamais se parler bas (ils se parlèrent bas, dit-il au contraire ailleurs), il ne parla presque qu'à lui, et le feu de ses regards lancés dans les yeux de l'archevêque, qui suppléèrent à tout ce que le Roi avoit interdit, avoit une éloquence avec ses premières paroles à l'archevêque qui enleva tous les spectateurs[1]. »

Que l'ancien précepteur et l'ancien élève se soient parlé bas ou non, ce n'est qu'un détail; ce qui est certain, c'est que cette courte entrevue et les propos échangés redoublèrent entre eux la confiance réciproque. On en a la preuve par une nouvelle et cette fois longue épître que, de Valenciennes, le duc de Bourgogne adressait quelques jours après à Fénelon. Après lui avoir accusé réception d'une lettre qui lui avait été rendue « en particulier » et lui avoir dit qu'il lui rendrait réponse par la même voie, en l'engageant « à s'en servir toutes les fois qu'il le jugeroit à propos », il continue : « Je suis charmé des avis que vous me donnez dans la seconde partie de votre lettre, et je vous conjure de les renouveler toutes les fois qu'il vous plaira. Il me paroît, Dieu merci, que j'ai une partie des sentiments que vous m'y inspirez, et que,

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XVI, p. 130, et *Écrits inédits*, t. IV, p. 459.

me faisant connoître ceux qui me manquent, Dieu me donnera la force de tout accomplir, et d'user des remèdes que vous me prescrivez. Il me paroît que, pour ne guère nous voir, vous ne me connoissez pas mal encore. Quant à l'article qui regarde les Jansénistes, j'espère, par la grâce de Dieu, non pas telle qu'ils l'entendent, mais telle que la connoît l'Église catholique, que je ne tomberai jamais dans les pièges qu'ils voudront me dresser. Je connois le fond de leur doctrine, et je sais qu'elle est plus calviniste que catholique. Je sais qu'ils écrivent avec esprit et justesse; je sais qu'ils font profession d'une morale sévère, et qu'ils attaquent fortement la relâchée; mais je sais en même temps qu'ils ne la pratiquent pas toujours. Vous en connoissez les exemples, qui ne sont que trop fréquents. J'aurai une attention très particulière à ce qui regarde les églises et les maisons des pasteurs : c'est un point essentiel, et je garderai sur ces points une exacte sévérité. Continuez vos prières, je vous en supplie : j'en ai plus besoin que jamais. Unissez-les aux miennes, ou plutôt je les unirai aux vôtres; car je sais qu'en pareil cas l'évêque est au-dessus du prince. Vous faites très sagement de ne point venir ici, et vous en pouvez juger par ce que je n'ai point été coucher à Cambrai. J'y aurois été assurément sans les rai-

sons décisives qui m'en ont empêché. Sans cela, j'aurois été ravi de vous voir ici pendant le séjour que j'y fais, et de vous y entretenir sur beaucoup de matières, où vous auriez été plus capable que personne de m'éclaircir et de me donner conseil. Vous savez l'amitié que j'ai toujours eue pour vous, et que je vous ai rendu justice au milieu de tout ce dont on vous accusoit injustement. Soyez persuadé que rien ne sera capable de la diminuer, et qu'elle durera autant que ma vie[1]. »

Nous dirons comment Fénelon répondit à cet appel, et quels avis tantôt affectueux, tantôt sévères, mais toujours judicieux, son ancien élève ne cessa de recevoir de lui pendant toute la durée de la campagne qui allait s'ouvrir. Mais nous voyons déjà dans quelles dispositions d'esprit le duc de Bourgogne partait en guerre, combien les questions théologiques continuaient de le préoccuper, et avec quelle humilité il mettait son espoir beaucoup plus dans ses prières que dans ses talents.

A Valenciennes, le duc de Bourgogne avait retrouvé Vendôme, qui, de Mons, était venu au-devant de lui. Le duc de Berry et le fils de Jacques II, qui se cachait sous le nom de chevalier de

1. *Œuvres complètes de Fénelon*, édit. Saint-Sulpice, t. VII, p. 264.

Saint-Georges, l'y rejoignirent. L'armée, dispersée dans ses quartiers d'hiver, était rassemblée le 23; le duc de Bourgogne la passait en revue le 26, et, dit Dangeau, « il en fut fort content ». Le lendemain, elle s'ébranlait et entrait en campagne. Comme nous n'écrivons ici ni une histoire militaire, ni la vie d'un grand capitaine, nous n'en suivrons pas la marche jour par jour et pas à pas. Nous nous bornerons à mettre en lumière le rôle que le duc de Bourgogne joua dans les opérations, et à dégager les incidents qui ne tardèrent pas à mettre en conflit les deux hommes dont nous avons décrit le caractère si opposé.

III

L'ENTRÉE EN CAMPAGNE

La campagne qui s'ouvrait en Flandre ne pouvait manquer d'amener quelque action décisive. Des deux côtés, on y était résolu. Marlborough avait, dans les premiers jours de mars, pris le commandement de l'armée anglo-hollandaise réunie entre Louvain et Bruxelles; il savait sa situation personnelle menacée en Angleterre par la mésintelligence qui commençait à naître entre la duchesse sa femme[1] et la reine Anne, ainsi que par l'ébranlement du cabinet tory, au pouvoir depuis vingt ans; il savait également que les Hollandais, dont l'arrogance devait, quelques années plus tard, rendre si difficile la conclusion de la paix générale, étaient pour lors décou-

1. Sarah Jennings, née à Sandbridge en 1660, avait épousé vers 1680 John Churchill, le futur duc de Marlborough. Favorite de la reine Anne, elle exerça les fonctions de surintendante de la maison royale jusqu'en 1710, époque où elle tomba en disgrâce ainsi que son mari. Elle mourut en 1744.

ragés par la prolongation de la guerre, et qu'ils inclinaient à un traité séparé. Aussi sentait-il la nécessité de frapper quelque coup dont le succès maintiendrait tout à la fois dans la fidélité des alliés prêts à se dérober, et rétablirait son crédit chancelant. Il avait quitté l'Angleterre, résolu à livrer bataille. « Je suis convaincu, écrivait-il à Godolphin, que rien ne pourrait être plus profitable aux intérêts de la Reine », et, quoiqu'il ajoutât dans une autre lettre « qu'il ferait toujours passer le bien de la Reine et de son pays avant toute considération personnelle », cependant, le caractère du personnage permet de penser que les circonstances politiques difficiles où se trouvaient alors ses amis politiques et lui-même n'étaient pas sans influence sur une détermination aussi ferme [1].

Même désir dans le camp français. Le duc de Bourgogne brûlait de se distinguer. Nous avons vu, par ses lettres à Philippe V, quelle joie lui avait causée la perspective de rentrer bientôt en campagne. Nous trouvons l'expression du même sentiment dans une seconde lettre qu'il adressait encore à son frère le 29 mai, c'est-à-dire quatre jours après son arrivée à Valenciennes. « L'armée est icy très belle, et de

1. Alison, *The Life of John duke of Marlborough*, t. I, p. 401. Lettre de Marlborough à Godolphin, du 12 juillet 1708.

très bonne volonté, lui écrivait-il, et M. de Vendôme n'en a pas moins de trouver une occasion de les combattre (les ennemis)... J'espère, mon cher frère, que, si nous trouvons une occasion heureuse, nous pourrons remettre sous votre obéissance une partie du pays que vous perdîtes il y a deux ans, et, sans penser au bien public, qui doit toujours aller le premier, la tendresse infinie que j'ai pour vous me feroit ressentir avec bien du plaisir que j'y aurois eu quelque part[1]. » Les dispositions où il se trouvait étaient connues de toute l'Europe, et Godolphin écrivait à Marlborough : « Je suis d'accord avec vous que l'occasion d'une action se présentera bientôt, non pas seulement à cause de la supériorité de forces dont les Français se prévalent, mais en raison du tempérament impétueux de ce prince (le duc de Bourgogne), qui est rempli d'ambition et désireux de s'acquérir de la réputation dans le monde[2]. »

Non moins grande, on pouvait le supposer, devait être la bonne volonté de Vendôme, pour reprendre l'expression du duc de Bourgogne, car jamais il n'avait eu pareille occasion d'ajouter quelque chose à sa gloire. Jamais il n'avait eu à sa disposition un

1. Archives d'Alcala. Lettre du 29 mai, communiquée par le R. P. Baudrillart.
2. Coxe, *Memoirs of John duke of Marlborough*, t. II, p. 444.

aussi grand nombre d'hommes. L'armée de Flandre se composait de 206 escadrons et de 131 bataillons, divisés en 56 brigades. Elle comprenait les meilleures troupes de France, la maison du Roi, la gendarmerie, les carabiniers, le régiment des gardes, et comptait parmi ses chefs de corps des hommes qui avaient fait leurs preuves : d'Artagnan, Biron[1], Chémerault[2], Puyguyon[3], Saint-Hilaire, qui commandait l'artillerie. Aussi était-elle, pour emprunter une expression à Saint-Simon : « belle, leste, et de la plus grande volonté... avec un prodigieux équipage de vivres et d'artillerie[4] ». Malheureusement, cette grande volonté et ce prodigieux équipage allaient être paralysés par les incertitudes du commandement. A qui devait appartenir le dernier mot? En principe, au duc de Bourgogne, qui, fils de France et héritier direct du trône, ne pouvait recevoir des ordres de personne; en fait, au duc de

1. Charles-Armand de Gontaut, marquis de Biron, né le 5 août 1664, lieutenant général depuis 1704, maréchal de France en 1734. Il mourut le 23 juillet 1756.

2. Jean-Noël de Barbesières, comte de Chémerault, né à Turny le 25 décembre 1663, était lieutenant général depuis 1702. En 1708, il fut nommé gouverneur de Gravelines et fut tué à Malplaquet le 11 septembre 1709.

3. François de Grange de Surgères, marquis de Puyguyon, était lieutenant général du 19 juin 1708; il avait servi successivement sous les ordres de Chamilly, de Turenne et de Luxembourg. Il mourut le 21 février 1723, âgé de soixante-quatorze ans.

4. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XVI, p. 136.

Vendôme, qui l'emportait par l'expérience militaire et l'autorité personnelle. Aussi Louis XIV avait-il recommandé au duc de Bourgogne de s'en tenir à l'avis de Vendôme « lorsqu'il s'y opiniâtreroit[1] », et, au début de la campagne, il écrivait à Vendôme lui-même : « Je mande au duc de Bourgogne que vous lui ferés voir la lettre que je vous écris, qu'il doit par ses sentiments et l'envie qu'il a de contribuer au succès de cette campagne lever par luy-même les difficultés qui pourroient luy paraître plus grandes qu'à vous et se laisser conduire, après avoir pris sur luy de defférer à vos sentiments, étant persuadé que vous ne commettrés pas sa personne ny sa gloire, qui sont devenues inséparables des intérêts de l'État[2]. »

Ainsi le Roi laissait le commandement indivis entre le duc de Bourgogne et Vendôme, ou plutôt, après avoir mis le second sous les ordres du premier, il finissait par mettre le premier sous les ordres du second. Pour que, de cette division et de

1. Lettre du duc de Bourgogne à madame de Maintenon. Cette lettre et d'autres que nous citerons avaient été publiées par l'abbé Millot à la suite du tome IV de ses *Mémoires politiques et militaires*, composés avec les papiers du maréchal de Noailles. M. le marquis de Vogüé les a reproduites dans son volume intitulé : *le duc de Bourgogne et le duc de Beauvilliers*, pp. 44 et suiv.

2. Dépôt de la Guerre, 2080. Le Roi à Vendôme, 20 mai 1708.

cette incertitude du commandement, ne résultassent pas des conséquences déplorables, il aurait fallu entente de tous les jours et bonne volonté réciproque. Mais nous allons voir que, au début, Vendôme, loin de s'opiniâtrer, semble au contraire s'être laissé aller à son indolence naturelle, et que, s'il donna par la suite des avis formels, la colère de ne pas les voir suivis le fit se désintéresser des conséquences, comme si ce partage du commandement, cependant accepté par lui, l'eût déchargé de toute responsabilité.

Ce n'est pas cependant qu'il fût en droit de se plaindre d'un manque d'égards. Bellerive, dans le récit de la campagne, si ouvertement favorable à Vendôme, dont nous avons parlé, est obligé de le reconnaître : « Rien n'étoit plus charmant, dit-il, que de voir les déférences que le duc de Bourgogne eut d'abord pour le duc de Vendôme. Étant un jour à table, le généralissime (c'est le titre que Bellerive, non sans un peu d'ironie, donne au duc de Bourgogne) lui adressa ces paroles, le verre à la main, dont il jeta l'eau, et dit au duc de Vendôme : « Allons, » Monsieur, il faut boire au succès de notre campagne. » Je veux que vous trinquiez avec moi. » Le duc de Vendôme se leva respectueusement, baissa son verre jusqu'au pied de celui du duc de Bourgogne, qui lui

dit : « Je ne veux point de cérémonie avec vous, que » nous regardons tous comme le père et le guide de » l'armée[1]. » Dans la correspondance des deux chefs, nous trouvons la confirmation de ces sentiments. Si le duc de Bourgogne écrivait à Chamillart : « Vous scavés que M. de Vendosme veut estre ménagé, et qu'en le prenant doucement, on lui fait changer les choses sur lesquelles il est le plus opiniâtre », Vendôme, de son côté, écrivait à la même date au même Chamillart : « Je vois une intelligence et une douceur dans Monseigneur le Duc de Bourgogne que je crois à l'épreuve de tout; s'il en arrivoit autrement, je noublierois pas les ordres que vous m'avés donnés[2]. »

Au début, tout semblait donc devoir marcher pour le mieux. Dans les derniers jours de mai, l'armée s'était mise en marche par la route qui va de Mons à Bruxelles, et elle venait camper à Braine-l'Alleud, adossée à la forêt de Soignes. L'armée ennemie était campée à peu de distance de là, entre Bruxelles, où Marlborough avait son quartier général, et Anderlacht. Quatre lieues de terrain seulement les séparaient; aussi tout le monde, à Versailles, s'attendait-il à quelque affaire décisive, et il est certain que, si

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, *Appendice*, p. 526.
2. Dépôt de la Guerre, 2080, 22 mai 1708. Le duc de Bourgogne à Chamillart. Vendôme au même.

l'une ou l'autre des armées avait fait un mouvement en avant, elles se seraient rencontrées aux environs de ce plateau du Mont Saint-Jean et de Waterloo, qui devait, un siècle plus tard, être témoin d'une lutte si tragique. Mais Marlborough n'avait garde de commettre cette faute. Il se savait, pour le moment, inférieur en nombre, ses troupes n'étant pas complètement rassemblées, et on ne peut que déplorer le temps alors perdu par l'armée française, quand on voit, en lisant les dépêches et la correspondance de Marlborough[1], à quelles inquiétudes il était en proie. Il appelait en effet à lui avec insistance le prince Eugène, qui commandait sur la Moselle un corps de 30 000 hommes, ayant en face de lui Berwick chargé de le contenir. Un capitaine hardi, entreprenant, avec des éclairs de génie, comme était Vendôme, aurait dû deviner cette situation, et en tirer parti pour prendre quelque initiative heureuse. Mais il semble, au contraire, qu'il se soit abandonné à un de ces accès de mollesse auxquels il était sujet, et que favorisait chez lui la satisfaction de se trouver dans un campement qui lui plaisait. « Nous sommes ici, écrivait-il à Chamillart, de Braine-l'Alleud, dans un camp abondant en fourrages. Nous pouvons bien

1. Coxe, t. II, chap. LXIX, et Murray, *The Marlborough Despatches*, t IV, pp. 49 et suiv.

y demeurer quelque temps[1]. » Aussi se complaisait-il en projets mal conçus ou chimériques, qu'il proposait au duc de Bourgogne. Celui-ci, qui ne les approuvait pas, en référait au Roi. Il fallait envoyer un courrier à Versailles, attendre le retour de ce courrier et l'avis du Roi, qui tenait d'autant plus à être informé de tout, qu'il connaissait ou croyait connaître ce terrain militaire de la Flandre où sa jeunesse avait brillé dans quelques sièges d'apparat.

C'est ainsi que Vendôme proposait de faire opérer à l'armée un mouvement à droite, et d'aller mettre le siège devant Huy, petite place située sur la Meuse, au-dessus de Maëstricht. Le duc de Bourgogne n'était pas partisan de ce projet, et le Roi, consulté, lui donnait raison, trouvant que la prise d'une place aussi peu importante n'était pas un objectif digne d'une aussi puissante armée. Un peu dépité, Vendôme se rejetait alors sur un autre dessein : c'était de mettre à profit certaines intelligences nouées dans la place pour surprendre Bruxelles et s'en emparer par un coup de main. Le dessein était audacieux, et le succès en eût été d'autant plus profitable que Bruxelles était le quartier général de Marlborough. Mais il était peu probable qu'un chef aussi expéri-

1. Dépôt de la Guerre, 2080. Vendôme à Chamillart, 9 juin 1708.

menté se laissât surprendre ainsi, comme jadis Villeroy à Cremone, et l'échec eût été des plus funestes. Le duc de Bourgogne était trop circonspect pour donner son approbation à une entreprise aussi hasardeuse. « Vous scavés, écrivait-il à Chamillart, que la confiance de M. de Vendôme le porte à croire facile tout ce qu'il désire. Il me paroît que cecy est du nombre de ces choses, et qu'il n'est aisé que pour luy. » En même temps Vendôme écrivait au Roi : « Monseigneur le Duc de Bourgogne trouve qu'il est bien difficile que cette entreprise réussisse. Pour moy, quelques difficultés qu'il y ait, je trouve toujours qu'il faut entreprendre, lorsqu'il y a beaucoup à gagner et rien à perdre »; et, à l'appui de ce projet, il envoyait un long mémoire; d'où, pendant une semaine, échange de courriers qui mettaient de deux à trois jours à aller et autant à revenir. Le Roi finissait par refuser son approbation au projet; d'où quelque mauvaise humeur de Vendôme. « Il est encore entêté de son entreprise sur Bruxelles, écrivait le duc de Bourgogne à Chamillart; j'espère que cela passera avec le temps[1]. » Mais tout le mois de juin s'écoulait ainsi, et, l'avant-dernier jour du mois, le duc de Bourgogne pouvait, avec trop de vérité,

1. Dépôt de la Guerre, 2080. Le duc de Bourgogne à Chamillart, 18 juin 1708. Vendôme au Roi, même date.

écrire à son frère : « Nous sommes ici fort tranquillement depuis le commencement du mois... Nous sommes dans une situation à nous porter à droite ou à gauche selon qu'il nous plaira et y prévenir toujours les ennemis, qui attendent nos mouvements pour régler les leurs; ils sont entre leurs places, et n'ont pas marqué tant de désir de combattre qu'ils le publioient auparavant. Il faut espérer que la campagne, qui a bien commencé, se continuera de même et que Dieu, nous protégeant, nous conduira à une bonne et heureuse paix[1]. »

Moins les ennemis marquaient de désir de combattre, plus il semble qu'il aurait fallu les y contraindre, et cette attitude passive n'était pas assurément le meilleur moyen d'arriver à une heureuse paix. Mais, entre un capitaine expérimenté et un prince de vingt-six ans, n'était-ce pas au premier qu'il appartenait de concevoir un plan de campagne hardi et de l'exécuter vigoureusement? Si Vendôme avait proposé au duc de Bourgogne de porter l'armée en avant et de marcher droit à l'ennemi, celui-ci ne s'y serait certainement pas refusé, et c'est au premier bien plus qu'au second qu'incombe, en bonne justice, la responsabilité de cette inertie déplorable.

1. Archives d'Alcala. Le duc de Bourgogne à Philippe V, 20 juin 1708, communiquée par le R. P. Baudrillart.

Pour le duc de Bourgogne personnellement, ce temps perdu ne fut cependant pas un temps de loisir et de mollesse. Par le *Mercure*, qui avait, comme nous dirions aujourd'hui, un correspondant au camp, nous savons comment il employait ses heures, et nous voyons qu'il se dédommageait de l'inactivité militaire par l'activité personnelle. Il ne se passait point de jour qu'il ne montât à cheval, tantôt pour aller visiter les postes avancés, tantôt pour surveiller un fourrage. Il se faisait adorer des soldats (du moins à en croire le *Mercure*) par le soin qu'il prenait de leur bien-être, et, en même temps, il s'appliquait à rétablir dans l'armée les règles de la discipline, qui, durant la dernière campagne, s'étaient fortement relâchées. Il combattait également les habitudes de mollesse qui s'étaient introduites dans le corps des officiers. C'est ainsi qu'il faisait éloigner du camp les berlines et les chaises de poste que, pour leur commodité, ils avaient fait venir, et leur donnait lui-même l'exemple de ne se servir jamais que de chevaux. Sa table n'était que de seize couverts, ce qui était peu pour un prince et un général en chef, étant donné les habitudes du temps, plus une de dix pour son bureau[1]. Inutile de dire que la

1. *Gazette d'Amsterdam* de 1708, n° XXVIII.

vie des camps n'amenait aucun relâchement dans ses habitudes religieuses. Il faisait fréquemment et en public ses dévotions, « édifiant l'armée par sa piété ». Le 7 juin, qui était le jour de la Fête-Dieu, il ordonna une procession sur la place de Braine-l'Alleud et la suivit à pied. Ce jour-là, il ne monta à cheval que dans l'après-midi. « Le matin de ce même jour, ajoute le *Mercure*, assurément sans aucune idée d'ironie, Milord Marlborough, accompagné de plusieurs officiers généraux et escorté de cinq cents chevaux de piquet, alla reconnoître les passages et le terrain le long de la Dyle[1]. »

Dans les premiers jours de juillet, une entreprise heureuse vint cependant mettre fin à cette longue période d'inaction, et détermina un mouvement en avant de l'armée française. Le duc de Bourgogne, comme nous l'avons dit, avait auprès de lui Bergeyck, l'ancien gouverneur des Pays-Bas, homme habile et insinuant, mais plus diplomate que militaire, et à qui on devait reprocher plus tard d'avoir exercé une influence fâcheuse sur le duc de Bourgogne. Il est certain, en tout cas, qu'il avait su gagner sa confiance. « J'oubliois de vous dire, ajoutait le duc de Bourgogne dans le post-scriptum d'une lettre à

1. *Mercure de France*, juin 1708, p. 330.

Philippe V, que M. le comte de Bergeyck, qui gouverne icy vos finances, est un homme qu'on ne peut payer, et qu'il m'est sûr (et le Roy aussi) au-dessus de tout ce qu'on peut désirer[1]. » Bergeyck était en effet de bon conseil, et il allait en donner la preuve. Au mois d'avril précédent, il avait préparé un soulèvement général des Pays-Bas, qui devait coïncider avec une tentative du Prétendant et un débarquement des Français en Écosse. L'affaire d'Écosse ayant échoué, le soulèvement des Pays-Bas n'avait pas eu lieu, mais Bergeyck avait conservé des intelligences dans les principales villes, qui, accoutumées depuis longtemps à la domination espagnole et en majorité catholiques, supportaient avec impatience depuis deux ans la domination des Hollandais, sous le joug desquels elles étaient tombées après le désastre de Ramillies. Bergeyck proposa au duc de Bourgogne de profiter des relations secrètes qu'il avait nouées dans les villes de Gand et de Bruges pour s'emparer, par surprise, de ces deux places. L'entreprise fut aussi heureusement conduite qu'elle avait été bien préparée. Tandis que d'Artagnan était détaché, avec un gros corps, pour masquer l'opération, Chémerault, à la tête de 3 000 hommes de

1. Archives d'Alcala. Lettre du 29 mai 1708, communiquée par le R. P. Baudrillart.

cavalerie et de 2 000 grenadiers, filait sur Ninove, ville forte située sur la Dendre, à huit lieues de Braine-l'Alleud, et, le lendemain, 4 juillet, il se présentait devant Gand, dont la porte avait déjà été surprise par une petite troupe d'Espagnols, partis, de leur côté, de Mons. Il y entrait triomphalement à la grande joie des bourgeois, et la garnison anglo-hollandaise, surprise, était obligée de se réfugier dans la citadelle, où elle capitulait deux jours après.

Le même jour, le comte de la Mothe[1] entrait dans Bruges presque aussi facilement, et la nouvelle de ce double succès arrivait dans la nuit à Fontainebleau, où était alors la Cour. A huit heures du matin, le Roi faisait réveiller la duchesse de Bourgogne pour lui apprendre cet heureux succès, et toute la Cour, dit Saint-Simon, était « dans une joie effrénée ». Deux jours après, il y avait grande promenade en forêt, sur la route de Moret. A six heures, le Roi était monté dans sa calèche avec la duchesse de Bourgogne. Il avait fait préparer une collation dans une étoile qui était à gauche de la route de Moret. « Madame de Maintenon, rapporte Dangeau, était à cette collation. Il

1. Charles, second fils du marquis de la Mothe-Houdancourt, était neveu du maréchal de ce nom. Lieutenant général en 1702, il fut disgracié en 1709 pour avoir rendu Gand. Il mourut le 24 mars 1728, âgé de quatre-vingt-six ans.

y avait deux ou trois carrosses de Madame la Duchesse de Bourgogne, pleins de dames, qui suivaient le Roi... On servit des collations à tous les convives et la fête se passa fort gaiement[1]. »

Le même jour et presque à la même heure se livrait la bataille d'Oudenarde.

1. Dangeau, t. VI, p. 179.

IV

OUDENARDE

On comprend la joie de la Cour, car, en apparence, le succès était grand. Deux des places les plus importantes de la Flandre étaient tombées, presque sans coup férir, entre les mains de l'armée française, et rentraient ainsi sous la domination de leur souverain légitime, le roi d'Espagne. Les conséquences désastreuses des campagnes précédentes se trouvaient en partie réparées. Aussi le duc de Bourgogne était-il en droit de se réjouir de la part au moins indirecte qu'il avait prise à ce succès. « Je vous avois bien dit, mon très cher frère, écrivait-il à Philippe V le 6 juillet, que je ferois ce que je pourrois pour remettre sous votre obéissance une partie du pays que les ennemis vous avoient enlevé il y a deux ans, et Gand, dont vous êtes maistre depuis hier, en est une des meilleures preuves. Marlborough a été attrapé pour cette fois. Ce m'est

une chose bien douce d'avoir pu, par les effets, vous témoigner l'extrême amitié que j'ai pour vous. Faites, je vous prie, bien des compliments à la Reine. J'espère qu'elle sera contente de moi[1]. »

Marlborough était attrapé en effet. Il en était même tombé malade : « La trahison de Gand, des marches continuelles, et certaines lettres que j'ai reçues d'Angleterre, écrivait-il à Godolphin, m'ont tellement vexé que j'avais une bien grande fièvre, et le médecin voulait me renvoyer à Bruxelles, mais, grâce à Dieu, je suis mieux à présent[2]. » Il n'en demeurait pas moins fort anxieux, craignant d'autres trahisons de la part des villes flamandes, où les Hollandais n'avaient su que se faire haïr. Mais, à ce moment même, il allait trouver un puissant réconfort dans l'arrivée du prince Eugène. Répondant aux appels pressants de Marlborough, celui-ci, quittant les bords de la Moselle, avait mis son armée en marche dans la direction de Bruxelles, côtoyé de près et suivi parallèlement par Berwick, qui se dirigeait vers Mons. Mais, comme il trouvait que ses troupes marchaient lentement, il se détacha de sa personne, et, accompagné seulement de quelques

1. Archives d'Alcala. Lettre du 6 juillet, communiquée par le R. P. Baudrillart.
2. Coxe, t. II, p. 467.

cavaliers, arriva le 6 juillet à Bruxelles, où il put conférer avec Marlborough. L'entrevue entre les grands capitaines dut être émouvante. « Je suis malade de corps et d'esprit », répondit Marlborough à Eugène, lorsque celui-ci lui demanda des nouvelles de sa santé, et, quelques jours après, le prince Eugène écrivait au comte de Gallas[1] : « Je vous dis en confidence que, quand j'arrivai à l'armée, tout le monde était dans la plus grande consternation, et que les discours les plus âpres *(i più aspri discorsi)* couraient de bouche en bouche. » Le général prussien Natzmer, qui était au quartier général, écrivait de son côté : « Milord Duc était inconsolable de ces tristes événements, et m'exprima avec une confiance touchante ses appréhensions de voir les choses tourner au plus mal pour nous, si les ennemis poursuivaient leur avantage avec une audace persévérante[2]. »

Du témoignage même des ennemis, il résulte donc que les circonstances étaient particulièrement favorables pour l'armée française, et qu'il dépendait de

1. Le comte de Gallas était légat impérial à Londres. Il appartenait à la famille du fameux général de la guerre de Trente Ans.

2. *Campagne del Principe Eugenio di Savoia*, t. X, liv. II, p. 311, et supplément n° 105. (Cet ouvrage est la traduction de celui publié par le grand état-major autrichien sous le titre de *Feldzüge des Prinzen Eugen.*)

ses chefs d'en profiter. Mais autant il y avait de tiraillements entre Vendôme et le duc de Bourgogne, autant, entre Eugène et Marlborough, l'entente fut rapide, et ils conçurent ensemble un plan de campagne audacieux par lequel ils devaient réparer en quelques jours leur situation compromise.

L'entreprise sur Gand et Bruges avait déterminé un mouvement dans l'armée française. Pour appuyer la pointe hardie de Chémerault et de la Mothe et pour être en mesure de profiter de leurs succès, le duc de Bourgogne et Vendôme avaient décampé de Braine-l'Alleud; par la route qui va de Ninove à Alost, ils avaient marché dans la direction de Gand. Mais leur marche fut lente : ils mirent quatre jours à faire six ou sept lieues. Le 6 juillet, l'armée campait à Ninove, le 8 à Ledde; ce n'était que le 10 qu'elle arrivait sur les bords de l'Escaut, où elle s'établissait aux environs de Gavre, c'est-à-dire à quelques lieues au-dessous d'Oudenarde[1] et au-dessus de Gand.

Les discussions incessantes entre les deux chefs qui se partageaient le commandement avaient été la cause de ces lenteurs. Vendôme, aussitôt reçue la nouvelle de la prise de Gand, avait été d'avis de

1. Toutes les cartes belges portent aujourd'hui *Audenarde*. Mais les récits contemporains parlent toujours d'Oudenarde. Nous avons cru devoir conserver l'orthographe ancienne.

mettre le siège devant Oudenarde, dont la prise aurait rendu les Français maîtres de tout le cours de l'Escaut, et aurait coupé les communications des Anglais avec la mer, par où ils recevaient leurs approvisionnements. Mais la place était forte, le siège eût été long. Le duc de Bourgogne ne fut pas d'avis de l'entreprendre. De nouveau, il fallut en référer au Roi, envoyer un courrier à Versailles et attendre la réponse. Le Roi conseilla de bloquer seulement Oudenarde avec un cordon de troupes, pensant, non sans quelque raison, à ce qu'il peut paraître, qu'il était préférable de ne pas immobiliser toute l'armée autour d'une ville, et d'en conserver le plus gros pour quelque action plus décisive. Mais le temps que ces tergiversations firent perdre à l'armée française avait été employé par Marlborough et le prince Eugène d'une façon singulièrement utile. Au lieu d'attaquer l'armée française dans ses positions nouvelles, ils la tournèrent. Partis le 7 de Bruxelles, ils écornèrent son arrière-garde dans une affaire peu importante, et, passant entre son ancien campement de Braine-l'Alleud et son nouveau campement sur les bords de l'Escaut, ils vinrent, par une marche rapide, occuper, le 10, la forte position de Lessines, à six lieues d'Oudenarde, et à peu de distance de la frontière française. L'armée du duc

de Bourgogne, par cette manœuvre hardie qui échappa complètement à Vendôme, se trouvait coupée de sa base d'opérations, et il en résultait cette situation singulière que l'armée anglo-hollandaise avait à dos la France, et que l'armée française avait à dos la Hollande.

Ni l'une ni l'autre armée ne pouvait demeurer dans une situation également périlleuse pour chacune. Une attaque, à laquelle aucun des deux adversaires ne cherchait du reste à se dérober, devenait inévitable. Elle eut lieu le 11 juillet, mais sans plan arrêté d'avance, plutôt par l'effet d'une rencontre fortuite que par une attaque préméditée, et, à ce point de vue, le *Mercure*, rendant compte de l'affaire, a raison de dire que ce fut plutôt un combat qu'une bataille.

Le 11 juillet, l'armée française et l'armée anglo-hollandaise se trouvaient donc toutes deux sur les bords de l'Escaut qu'elles se préparaient à passer parallèlement en quelque sorte, à deux lieues et demie de distance, chacune ignorant les desseins de l'autre; mais, pour la seconde fois, Vendôme se laissa gagner de vitesse par Marlborough. De même qu'il avait mis à faire cinq ou six lieues autant de temps que Marlborough à en faire treize, de même il se laissa devancer au passage de l'Escaut.

Le 11 au matin, le major général Cadogan[1], à la tête de seize bataillons d'infanterie et de huit escadrons de dragons, partait à la pointe du jour (*at dawn*, disent les documents anglais)[2]. Il franchissait l'Escaut en passant par la ville d'Oudenarde, et, arrivé sur la rive opposée, jetait immédiatement deux ponts par lesquels l'armée commença dès dix heures et demie du matin à effectuer son passage. A midi, la plus grande partie des troupes anglo-hollandaises se trouvait déjà de l'autre côté du fleuve.

1. Guillaume Cadogan, d'origine irlandaise, était depuis 1702 quartier-maître général de Marlborough, qui avait en lui une très grande confiance. Il fut plus tard créé comte de Cadogan et nommé, en 1724, ambassadeur à Vienne. Il mourut, le 28 juillet 1726, à cinquante-deux ans.

2. On trouvera, dans Coxe (t. II, pp. 468 et suiv.), un récit détaillé de la bataille d'Oudenarde, au point de vue anglais. Il est à remarquer que le récit est très favorable au duc de Vendôme et sévère pour le duc de Bourgogne. Sur plusieurs points, ce récit diffère des récits français, entre autres sur la question capitale de savoir à quelle heure les ponts furent jetés et les deux armées passèrent l'Escaut. Suivant Coxe, les ponts où devait passer l'armée française avaient été préparés dès la veille. Mais cette assertion reste contredite par les documents français eux-mêmes, et il paraît constant que la lenteur apportée au passage de la rivière fut la faute initiale de la journée. « Il est certain, dit le marquis de Quincy, dans son *Histoire militaire* (t. VI, p. 127), que, si l'armée des deux couronnes eût passé l'Escaut six heures plus tôt, comme elle pouvoit et devoit le faire, cette armée auroit été en état de rendre inutiles toutes les forces que les alliés avoient fait venir en France. » Villars, dans ses *Mémoires* (t. III, p. 14), et Feuquière, dans ses *Mémoires militaires* (t. II, p. 165, et t. III, p. 88), ne sont pas moins sévères pour Vendôme, à l'inertie et à la paresse duquel ils attribuent les malheurs de la campagne.

Il n'en était pas de même du côté français, où les ponts n'avaient pas été préparés à l'avance. Quatre heures furent perdues à les établir, et quand Biron, qui commandait l'avant-garde, eut passé tranquillement (*at leisure*, disent encore les documents anglais), il fut tout étonné de se trouver en présence de forces considérables, qu'il ne s'attendait nullement à rencontrer. Coup sur coup, il envoya trois aides de camp à Vendôme pour l'en prévenir. Celui-ci, qui, la veille, de son propre aveu, ne s'était levé qu'à dix heures du matin (il donnait comme excuse qu'il avait été trente heures à cheval et qu'il avait eu la colique [1]), fut trouvé par les aides de camp de Biron ayant mis pied à terre et mangeant un morceau. Il ne voulut d'abord rien croire des nouvelles qu'on lui apportait, disant « qu'il faudroit donc que les diables les eussent portés là et que cette diligence étoit impossible [2] ». Vaincu par l'évidence, il fit parvenir cependant à Biron l'ordre d'attaquer, en lui promettant de le soutenir. En effet, il fit passer en hâte quelques-unes

1. Pelet, *Histoire militaire*, t. VIII, p. 388. Vendôme au Roi, 9 juillet 1708.
2. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XVI, p. 181. Saint-Simon tient évidemment cette partie de son récit de la bouche même de Biron, qui, prisonnier sur parole, passa quelques jours après à Fontainebleau. On peut donc y ajouter foi.

des meilleures troupes de l'armée, et se porta lui-même à l'aide de Biron. Un combat furieux s'engagea alors entre les deux armées, mais dans des conditions singulièrement défavorables pour les Français, auxquels le sol marécageux et entrecoupé de haies ne permettait pas de déployer leur cavalerie, qui était supérieure en nombre. Le terrain disputé fut plusieurs fois pris, perdu, puis repris par les deux adversaires. Les carabiniers, les gendarmes, la maison du Roi combattirent — tous les documents anglais sont d'accord sur ce point — avec un grand courage. Un moment même ils crurent que l'avantage leur restait, à ce point que les officiers jetèrent leurs chapeaux en l'air en criant : « Vive le Roi! » Nous ne pouvons résister au désir d'insérer ces quelques lignes où un historien anglais rend hommage à la valeur des troupes françaises : « Ce ne fut pas chose facile de faire passer les Français de l'enthousiasme de la victoire à l'hésitation qui précède la défaite. Ils opposèrent à cette attaque une résistance désespérée. Le terrain sur lequel les troupes ennemies se rencontrèrent était tellement entrecoupé que, de ce côté, la bataille dégénéra bientôt en une série de luttes partielles, et même de combats singuliers. Chaque pont, chaque fossé, chaque bois, chaque hameau, chaque enclos, fut

vivement disputé; la fusillade était si incessante, les troupes ennemies étaient si entremêlées, que le champ de bataille, vu de loin, semblait une ligne ininterrompue de feux. Jamais dans les guerres modernes on ne vit feu plus nourri, ni séries de luttes plus désespérées. Ce furent la plupart du temps des combats corps à corps, comme dans ces batailles de l'antiquité dont Tite-Live et Homère nous ont laissé de si vivantes descriptions. La cavalerie ne put agir, à cause de la multitude de haies et de taillis, dont le champ de bataille était entrecoupé. Poitrine contre poitrine, genou contre genou, baïonnette contre baïonnette, la lutte se poursuivit de part et d'autre avec la résolution la plus désespérée. Si la résistance fut obstinée, l'attaque ne fut pas moins vigoureuse, et, à la longue, l'ardeur enthousiaste des Français céda devant la persévérante énergie des Allemands. Graduellement, ils furent repoussés, mais à la pointe de la baïonnette, et peu à peu, reculant de toutes parts, ils abandonnèrent tout le terrain qu'ils avaient gagné au début de l'action[1]. »

Vendôme lui-même prit une part brillante à ces combats désespérés. Bellerive lui en fait honneur, et

1. Alison, *The Life of John duke of Marlborough*, t. I, p. 396.

sans doute avec raison, car l'homme était brave : « M. de Vendôme, dit-il, fut toujours l'épée à la main au milieu des dangers, animant les soldats par ses cris, par ses gestes. A un certain moment, il dit au brigadier d'Arpajon[1] : « Arpajon, voilà de l'infanterie dans ces haies; il l'en faut chasser ». Alors, Arpajon, commençant de s'ébranler, dit aux bataillons de sa brigade : « Mes amis, vous venez d'entendre ce que M. de Vendôme vient de dire. » Les soldats lui crièrent : « C'est notre père! » Et Bellerive continue : « Si, dans cet heureux moment, le duc de Vendôme eût été soutenu, comme il s'y attendoit, les alliés étoient abattus, leurs drapeaux enlevés, les François au comble de la gloire, et le soleil auroit éclairé la défaite entière de l'infanterie ennemie, car jamais général n'inspira autant de zèle et de courage à des soldats, qui, par un esprit d'enchantement, ne croyoient rien plus d'impossible, en voyant le duc de Vendôme donner le spectacle d'un brillant héroïsme[2]. » Dans ce moment critique, Vendôme avait cependant mieux à faire qu'à donner ce brillant spectacle. Il avait à réparer son imprévoyance en improvisant, sur le champ de bataille

1. Louis, marquis d'Arpajon, était brigadier depuis 1703; il fut nommé lieutenant général en 1718 et mourut au palais du Luxembourg le 21 août 1736, âgé de soixante-neuf ans.
2. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XVI, *Appendice*, p. 556.

même, comme font les grands capitaines, un plan de combat, et en faisant parvenir des ordres précis aux forces si nombreuses dont il disposait. Il n'en fit rien. Il se bornait à envoyer au feu les unes après les autres des troupes qui arrivaient hors d'haleine, et qui avaient à se déployer devant un ennemi avantageusement posté. Saint-Hilaire, qui avait été laissé en arrière avec son artillerie, ne reçut aucune instruction, et, s'il n'avait, de sa propre inspiration, envoyé dix pièces de canon auxquelles il avait fait passer l'Escaut de bonne heure, l'armée entière se serait trouvée non seulement sans aucune artillerie, mais sans munitions[1]. Faute d'ordres précis également, et au dire de Vendôme lui-même, cinquante bataillons et près de cent quatre-vingts escadrons demeurèrent sur une hauteur sans prendre part à l'action. Il est vrai que, suivant Vendôme, la responsabilité de cette inaction retomberait sur le duc de Bourgogne, à qui il aurait fait porter l'ordre formel de le soutenir, et qui se serait laissé détourner de l'exécution de cet ordre « par des conseillers timides », non sans peine cependant, car il aurait dit : « Que dira M. de Vendôme, quand il saura que je me retranche, au lieu de charger[2]? » Mais il y a

1. Saint-Hilaire, *Mémoires*, édit de 1766, t. IV, pp. 134 et suiv.
2. Pelet, *Histoire militaire*, t. VIII, p. 391. Vendôme au Roi. Lettre du 16 juillet 1708.

de très fortes raisons de douter qu'il ait jamais fait parvenir au duc de Bourgogne un ordre aussi formel. Non seulement le duc de Bourgogne n'en est jamais convenu, et il était trop consciencieux pour le nier, sauf à expliquer les raisons qu'il aurait eues de ne pas obéir; mais d'Artagnan, dans le récit le plus complet que nous ayons de la bataille, n'y fait aucune allusion[1], et Saint-Hilaire accuse au contraire le duc de Bourgogne, qui, dit-il, « étoit encore sans expérience militaire », d'avoir trop facilement permis une attaque contre huit bataillons ennemis fortement postés, attaque brillante et valeureusement conduite, mais qui, en échouant, aurait contribué à compromettre le succès de la journée. La vérité paraît être que Vendôme ne fit preuve dans cette journée néfaste d'aucune des qualités brillantes par lesquelles il avait rétabli à Luzzara, à Cassano, les affaires compromises par ses propres imprudences. Reconnaissons à sa décharge qu'il était aux prises avec les deux plus grands hommes de guerre qu'ait connus le commencement du XVIII[e] siècle, et qui se trouvaient réunis contre lui : Marlborough et Eugène. Mais n'est-il pas sévère, comme le font quelques historiens, de reprocher à un jeune Prince, qui assistait pour la première fois de sa vie à une

1. Voir le récit de d'Artagnan, dans Pelet, t. VIII, p. 386.

bataille rangée, de n'avoir pas été de force à leur tenir tête, et de n'avoir pas réparé, par sa propre initiative, les fautes d'un chef expérimenté, comme l'était Vendôme?

L'issue de la journée aurait pu cependant demeurer incertaine sans une habile manœuvre, conçue par Marlborough sur le champ de bataille, et brillamment exécutée par le vieux maréchal d'Owerkerke[1], qui commandait les troupes hollandaises. Marlborough, s'apercevant que la droite de l'armée française était faible et dégarnie, le lança, à la tête d'une forte colonne, contre cette droite, qu'Owerkerke déborda par un mouvement tournant et qu'il attaqua de flanc. De ce côté se trouvaient précisément les Princes, c'est-à-dire le duc de Bourgogne, le duc de Berry et le chevalier de Saint-Georges. Si vive et si brusque fut l'attaque, que les Français plièrent, et que « les valets de la suite de tout ce qui accompagnoit les Princes tombèrent sur eux avec un effroi, une rapidité, une confusion qui les entraînèrent avec une extrême vitesse et beaucoup d'indécence et de hasard[2] ». Dans cette confusion, les Princes furent

1. Henri de Nassau, comte d'Owerkerke, qui avait été capitaine des gardes de Guillaume III, était depuis 1703 feld-maréchal de l'armée des États-Généraux. Il mourut au siège de Lille le 18 octobre 1708.

2. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XVI, p. 185.

même en danger d'être pris. Ils essuyèrent avec beaucoup de fermeté et de courage (dit le *Mercure*) les décharges de la mousqueterie. « Le duc de Bourgogne eut deux de ses gens tués à ses côtés. » Il n'en continua pas moins de donner des ordres « avec le plus grand sang-froid et la plus grande présence d'esprit qui se puisse imaginer[1] ». Il était neuf heures du soir. La nuit mit fin au combat, mais non sans que les colonnes de l'armée anglo-hollandaise qui avaient opéré séparément eussent opéré leur jonction sur le champ de bataille, dont Marlborough et le prince Eugène demeuraient définitivement les maîtres.

Alors se passa dans l'armée française une triste scène, que Saint-Simon a rendue célèbre. Donnons d'abord son récit, sauf à le contrôler.

Vendôme et le duc de Bourgogne, qui s'étaient trouvés séparés pendant l'action, se réunirent au milieu de leurs troupes en désordre. Ils tinrent, dans l'obscurité croissante, un conseil de guerre improvisé. Vendôme, « de fureur de s'être si cruellement mécompté », brusquait tout le monde. Le duc de Bourgogne voulut parler; mais Vendôme, enivré d'autorité et de colère, lui ferma à l'instant la

1. *Mercure de France*, supplément d'août 1708.

bouche en lui disant d'un ton impérieux, devant tout le monde, qu'il se souvînt qu'il n'était venu à l'armée qu'à condition de lui obéir. « Ces paroles énormes, et prononcées dans les funestes moments où on sentoit si horriblement le poids de l'obéissance rendue à sa paresse et à son opiniâtreté, et qui, par le délai de décamper, étoit cause de ce désastre, firent frémir d'indignation tout ce qui l'entendit. Le jeune Prince à qui elles furent adressées y chercha une plus difficile victoire que celle qui se remportoit actuellement par les ennemis sur lui : il sentit qu'il n'y avoit point de milieu entre les dernières extrémités et l'entier silence, et fut assez maître de soi pour le garder. Vendôme se mit alors à pérorer sur le combat. Il soutint que rien n'étoit perdu, que, la moitié de l'armée n'ayant pas combattu, il falloit tourner toutes ses pensées à recommencer le lendemain matin. » Cet avis ne fut soutenu par personne, sauf par le comte d'Évreux[1], parent de Vendôme et tout jeune maréchal de camp. Mais le maréchal de Matignon et les officiers généraux les plus expérimentés, entre autres Puységur, soutinrent l'opinion contraire. Ceux qui arrivaient

1. Henri-Louis de La Tour-d'Auvergne, comte d'Évreux, né le 2 août 1679, avait été nommé maréchal de camp en 1704, et devint lieutenant général en 1708. Il avait épousé en 1707 la fille de Crozat. Il mourut le 20 janvier 1753.

successivement du champ de bataille, et qui avaient été au plus fort de l'affaire, se rangèrent de leur côté. « Vendôme, ne voyant plus nulle apparence de résister davantage à tant de convictions et poussé à bout de rage : « Oh! bien, s'écria-t-il, messieurs, je vois bien que vous le voulez tous. Il faut donc se retirer. Aussi bien, ajouta-t-il en regardant Monseigneur le Duc de Bourgogne, il y a longtemps, Monseigneur, que vous en avez envie. » Ces paroles, qui ne pouvoient manquer d'être prises dans un double sens, et qui furent par la suite appesanties, furent prononcées exactement telles que je les rapporte, et assénées, de plus, de façon que pas un des assistants ne se méprit à la signification que le général leur voulut faire exprimer. Monseigneur le Duc de Bourgogne demeura dans le parfait silence, comme il avoit fait la première fois, et tout le monde à son exemple, en diverses sortes d'admirations muettes. Puységur le rompit à la fin pour demander comment on entendoît de faire la retraite. Chacun parla confusément; Vendôme, à son tour, garda le silence, ou de dépit ou d'embarras, puis il dit qu'il falloit marcher à Gand, sans ajouter comment, ni aucune autre chose... Alors ce petit conseil tumultueux se sépara. Les Princes, avec ce peu de suite qui les avoit accompagnés, prirent à cheval le chemin de Gand. Ven-

dôme, sans plus donner nul ordre, ni s'informer de rien, ne parut plus en aucun lieu[1]. »

Tel est le récit de Saint-Simon, et pas un historien ayant à raconter cette triste journée n'a manqué de le reproduire sans le discuter. Michelet, qui sans doute y était, surenchérit. A l'en croire, « les assistants pâlirent et baissèrent les yeux. La foudre aurait eu moins d'effet. Un tel outrage au petit-fils de France! Lui, il n'eut aucun embarras. Il était chrétien, étranger aux idées de l'honneur du monde. Il ne dit rien. Peut-être en son for intérieur trouva-t-il qu'en ce mot si dur tout n'était pas mensonge, et son respect religieux de la vérité l'empêcha de le démentir[2] ».

Ce récit est-il tout à fait exact, et Saint-Simon n'a-t-il pas, comme à son ordinaire, grossi un peu les choses? On peut se le demander. En effet, le duc de Bourgogne ne fait aucune allusion à ces paroles injurieuses dans les lettres qu'il écrivit, les jours suivants, à Philippe V et à madame de Maintenon, lettres où il se plaint très vivement des procédés de Vendôme. Quant à Bellerive, il convient seulement que Vendôme fut violent et emporté :

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XVI, pp. 186 et suiv.
2. Michelet, *Histoire de France*, édit. de 1874, t. XIV, p. 201.

« Je ne rapporterai pas, dit-il, et je laisse à deviner au lecteur les expressions vives que l'ardeur de son zèle pour l'État lui suggéra dans les reproches dont il accabla les auteurs de ces pernicieux conseils. » A l'en croire, lorsqu'il avait rejoint le duc de Bourgogne, qu'il avait trouvé « fort rêveur et mécontent de ce qui venoit de se passer[1] », Vendôme se serait contenté de tâcher de dissiper son chagrin. On peut assurément laisser de côté le témoignage de ce *Vendomiste* passionné. Mais il est à remarquer que le récit de Saint-Simon n'est pas confirmé par Saint-Hilaire, « bon artilleur fort lourd », qui, lui, du moins, avait assisté au Conseil. Après avoir confessé ingénument dans ses *Mémoires* qu'il avait fait l'ouverture de combattre encore le lendemain, « peut-être un peu inconsidérément par rapport à l'état des affaires », il ajoute « qu'il y eut là-dessus quantité de discours dont il est inutile de rapporter les paroles ». Il parle bien de l'obstination de Vendôme à soutenir « qu'il y alloit de l'honneur de la gloire de M. le Duc de Bourgogne... » des altercations sur cette affaire, qui durèrent encore un peu de temps, et de la nécessité où l'on se trouva « d'avertir M. de Vendôme que, s'il vouloit demeurer davantage

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XVI, *Appendice*, p. 559.

où il étoit, il se trouveroit seul dans la plaine[1] ». Mais il ne résulte pas de ce témoignage impartial que Vendôme ait été autre chose qu'obstiné et violent, et nous croyons qu'il est permis, malgré Saint-Simon et Michelet, de mettre en doute et l'insultant propos de Vendôme et l'humilité par trop chrétienne du duc de Bourgogne.

Quoi qu'il en soit de ce détail, la retraite eut lieu dans des conditions déplorables. Aucun ordre général ne fut donné ni par Vendôme irrité, ni par le duc de Bourgogne inexpérimenté, pour assurer dans les meilleures conditions la marche vers Gand, dont chacun prit la route comme il put. Le duc de Bourgogne refusa pourtant la chaise de poste qui lui fut offerte, et il fit sa retraite à cheval, dans la nuit. Il ne s'arrêta pas à Gand et poussa jusqu'à Lovendeghem, gros bourg situé derrière le canal de Gand à Bruges, où il arriva avec la tête des troupes. Vendôme, au contraire, s'il faut en croire Saint-Simon, un peu suspect en cette circonstance comme en beaucoup d'autres, se serait arrêté à Gand, et, « après avoir défait ses chausses et poussé sa selle tout auprès des troupes », en les voyant défiler, il se serait jeté au lit et y aurait dormi trente heures.

1. Saint-Hilaire, *Mémoires*, édit. de 1766, t. IV, *loc. cit.*

Saint-Hilaire, abandonné sans ordre, eut grand'peine à sauver son artillerie. Certains corps furent oubliés, entre autres celui de du Rozel[1], qui se trouva seul, le lendemain matin, avec cent escadrons. Sa retraite eût tourné au désastre, si le marquis de Nangis, celui-là même qu'avait autrefois distingué la duchesse de Bourgogne, n'avait rassemblé quinze compagnies éparses et brillamment soutenu des combats d'arrière-garde qui permirent à du Rozel de ramener son corps intact à Gand, « après avoir causé une cruelle inquiétude pendant quatorze ou quinze heures qu'on ignora ce qu'ils étoient devenus[2] ». D'autres corps, abandonnés également et ne sachant de quel côté opérer leur retraite, firent marche en arrière, et se dirigèrent les uns vers Ypres et les autres vers Tournay, où ils furent heureusement recueillis par l'armée que Berwick, s'attachant aux pas du prince Eugène, avait amenée de la Moselle à marches forcées. Mais d'autres, coupés de toute ligne de retraite, furent obligés de se rendre le soir même ou le lendemain. Du côté français, on avouait, les jours suivants, 4 000 prisonniers; du côté des ennemis, on parlait de 7 000; et, admet-

1. Alexis-François du Rozel était lieutenant général depuis 1704, et fut nommé capitaine des gardes du duc du Maine en novembre 1706. Il mourut au mois d'avril 1716.
2. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XVI, p. 191-192.

tant même que ce chiffre ait été exagéré, il n'en demeure pas moins certain que ce fut le grand nombre des prisonniers qui fit de l'affaire d'Oudenarde un véritable désastre, car, le jour même de la bataille, il paraît établi que les pertes avaient été égales des deux côtés.

Après les craintes d'un côté, les espérances de l'autre, qu'avaient fait naître la prise de Gand et celle de Bruges, les affaires avaient donc brusquement changé de face, et Marlborough avait raison lorsque, dans les nombreuses dépêches qu'il adressait en français, les jours suivants, aux petites cours d'Allemagne alliées à l'Angleterre, il parlait de l'éclatant succès que « le bon Dieu » (*the Almighty*, disait-il dans ses dépêches en anglais) avait accordé aux armes alliées. En France, au contraire, comme nous l'allons voir, le passage de l'allégresse au deuil fut brusque et douloureux.

CHAPITRE V

LA REVANCHE DES LIBERTINS

I

LA CABALE

La nouvelle de la bataille d'Oudenarde parvint à Versailles le 14 juillet. Pour mesurer l'effet que ce désastre allait y produire, il est nécessaire de savoir quel était alors l'état de la Cour et entre quels partis elle se divisait.

Déjà nous avons eu l'occasion de dire que durant ces années un peu moroses où l'influence de madame de Maintenon avait été prépondérante, entre la retraite de madame de Montespan et l'arrivée de la duchesse de Bourgogne, c'est-à-dire de 1685 à 1697, une sorte de demi-royauté avait été exercée par la princesse de Conti, la fille légitimée de Louis XIV et de mademoiselle de la Vallière. Belle, aimable, douce, avant qu'elle tournât à l'aigreur, tenant de

sa mère, à la fois par la grâce et par le peu d'esprit, elle avait occupé à la Cour le premier rang sinon par la préséance, car la duchesse d'Orléans et (ce qui ne laissait pas de lui être sensible) sa demi-sœur la duchesse de Chartres passaient devant elle, du moins par les hommages dont on l'environnait, et par l'influence qu'elle exerçait sur Monseigneur, l'héritier direct du trône. Surtout depuis la mort de sa femme, la Dauphine Bavière, Monseigneur ne bougeait de chez cette sœur, ou plutôt cette demi-sœur particulièrement aimée. Il tenait chez elle une sorte de petite cour, et y jouait gros jeu avec ses favoris, Luxembourg, Conti (le beau-frère), Biron et d'autres encore. Tendresse ou politique, l'attachement de la princese de Conti pour son frère était si grand qu'elle se laissait imposer par lui la plus pénible de toutes les épreuves pour une femme un peu fière : la présence habituelle d'une rivale par qui elle avait été profondément humiliée. La pauvre princesse avait eu en effet, quelques années auparavant, une aventure pénible que Saint-Simon raconte avec force détails. Elle avait rencontré souvent chez Monseigneur un bel enseigne des gendarmes de la garde, le chevalier de Clermont-Chaste[1], « grand homme parfaitement

1. François-Alphonse de Clermont-Chaste avait été cornette

bien fait, qui n'avoit rien que beaucoup d'honneur, de valeur, avec un esprit assez propre à l'intrigue... Il en avoit fait l'amoureux; elle le devint bientôt de lui[1] ». Mais un jour l'amoureuse princesse apprit que le bel enseigne la trahissait, et pour qui? pour une de ses filles d'honneur, Émilie-Julie de Choin, « une grosse fille écrasée, brune, laide, camarde » et qui, par-dessus le marché, était « puante ». Des lettres qui lui furent montrées par le Roi ne pouvaient lui laisser aucun doute sur l'infidélité de son amant. Elle chassa sa fille d'honneur avec éclat, et Clermont dut s'éclipser de la Cour, où il ne reparut qu'à la Régence. Mais elle ne put tenir longtemps rigueur à celle que Saint-Simon appelle couramment la Choin. En effet, cette fille, qui avait « de l'esprit, de l'intrigue, du manège », avait su se rendre agréable et presque nécessaire à Monseigneur. Il ne put s'en passer et voulut la revoir. Elle venait chez lui, à Meudon, d'abord tout à fait en cachette, entrant par les derrières, son paquet dans sa poche, et ne sortant

de cavalerie et exempt des gardes du corps avant d'acheter en 1695 le guidon des gendarmes de la Garde. Forcé de se démettre de cette charge, il devint sous la Régence colonel des gardes suisses du Régent, puis capitaine des gardes du duc d'Orléans et premier gentilhomme de sa chambre. Il mourut à Paris le 1er janvier 1740, âgé de soixante-dix-neuf ans.

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. II, p. 186 et *passim*.

pas de l'entresol où elle demeurait enfermée; puis, peu à peu, ouvertement et au grand jour. Elle couchait dans le grand appartement, qui était celui de la duchesse de Bourgogne durant ses séjours à Meudon, et y recevait quelques privilégiés dont le nombre allait croissant, car Monseigneur étant l'héritier du trône et le Roi vieillissant, « toutes les batteries pour le futur étaient dressées et pointées sur elle ».

Ces réunions, toujours restreintes, s'appelaient à la Cour les *Parvulos* de Meudon. Comme la princesse de Conti ne voulait pas en être exclue, elle prit son parti de s'y rencontrer avec son ancienne rivale. Elle y amenait aussi ses amies, entre autres la comtesse de Lillebonne [1], une de ces princesses lorraines tant haïes de Saint-Simon, sœur de Vaudémont, bâtarde comme elle et comme lui. La comtesse de Lillebonne, qui était fort pauvre et vivait aux dépens de la princesse de Conti, introduisit à Meudon ses deux filles. L'une était la princesse d'Espinoy, que nous avons vue employée par madame de Maintenon à surveiller la duchesse de Bourgogne,

1. Anne de Lorraine, princesse de Lillebonne, fille de Charles IV et de la comtesse de Cantecroix, était la seconde femme de François-Marie de Lorraine, comte et prince de Lillebonne; née le 23 août 1639, mariée le 7 octobre 1660, elle mourut le 19 février 1720.

et qui, dit Saint-Simon, « douce, belle, n'avoit d'esprit que ce qu'il lui falloit pour aller à ses fins, mais qui l'avoit au dernier point et qui jamais ne faisoit rien que par vues; d'ailleurs naturellement bonne, obligeante et polie ». L'autre, qu'on appelait mademoiselle de Lillebonne[1], passait pour secrètement mariée au chevalier de Lorraine[2] et, « sous un extérieur froid, indolent, paresseux, négligé, intérieurement dédaigneux, brûloit de la plus vaste ambition avec une hauteur démesurée, mais qu'elle cachoit sous une politesse distinguée et qu'elle ne laissoit se déployer qu'à propos ». A cette petite cour de Monseigneur était venue se joindre, depuis quelques années, une autre princesse, bâtarde encore et légitimée comme la princesse de Conti, sa demi-sœur, la duchesse de Bourbon. Celle-ci avait hérité moins de la beauté régulière de sa mère, madame de Montespan, quoiqu'elle ne fût pas sans agréments, que de son esprit impitoyablement caustique. Ardente au plaisir, n'aimant personne, sauf le prince

1. Béatrix-Hiéronyme de Lorraine, dite mademoiselle de Lillebonne, née le 1er juillet 1662, abbesse de Remiremont en 1711; elle mourut le 9 février 1738.

2. Philippe de Lorraine, dit le chevalier de Lorraine, parce qu'il avait été destiné à l'ordre de Malte, né en 1645, était fils du célèbre comte d'Harcourt, dit Cadet la Perle. Trop connu pour sa liaison intime avec Monsieur et le triste rôle qu'il joua dans la vie de Madame, il mourut le 8 décembre 1702.

de Conti, qui entretenait avec elle une liaison notoire, elle se moquait de tout le monde; ses railleries se traduisaient en chansons cruelles où elle n'épargnait personne, pas même la famille royale, et qui couraient la ville[1].

Toutes ces femmes, la duchesse de Bourbon surtout, détestaient la duchesse de Bourgogne, qui passait maintenant la première à la Cour, qui était plus jeune, plus brillante qu'elles, mieux aimée du Roi. Aussi, en cajolant Monseigneur, s'efforçaient-elles de combattre l'influence qu'exerçait sur lui son aimable belle-fille. Peu à peu les *Parvulos* de Meudon étaient devenus le centre de tout ce qui était hostile, non pas seulement à la femme, mais au mari. Le duc de Bourgogne, en effet, s'était créé de son côté des ennemis par son attitude austère et souvent un peu morose. Il n'était pas jusqu'à Monseigneur qui ne fût légèrement mal à son aise avec lui, l'attitude du fils,

1. Voici en quels termes la dépeint Saint-Simon : « Dans une taille contrefaite, mais qui s'apercevoit peu, sa figure étoit formée pour les plus tendres amours, et son esprit étoit fait pour se jouer d'eux à son gré, sans en être dominée. » Voici comment elle terminait un couplet contre son mari, qui était contrefait :

C... par un grand capitaine,
Gendre d'une Samaritaine,
Prince grâce à la Faculté,
Petit-fils d'une gourgandine,
D'où tiens-tu tant de fierté?
Seroit-ce de ta bonne mine?

toute respectueuse qu'elle demeurât, étant une perpétuelle leçon pour le père. Vainement le duc de Bourgogne s'efforçait-il de le désarmer, en témoignant des égards à mademoiselle Choin, et en souffrant que celle-ci fût assise dans un fauteuil et la duchesse de Bourgogne sur un simple tabouret. Il n'en était pas moins, suivant l'expression de Saint-Simon, « fort en brassières » quand il venait à Meudon, ses mœurs et celles de ce monde se convenant peu. Tous les hommes qui composaient la cour de Monseigneur lui étaient hostiles. Vendôme en était l'un des principaux familiers, et Saint-Simon avait raison, lorsqu'il signalait par avance à Beauvilliers la malveillance avec laquelle tous les actes du duc de Bourgogne seraient jugés à Meudon, toute la faveur qu'y rencontreraient, au contraire, ceux de Vendôme. « Monseigneur, lui disait-il, sera paqueté contre son fils, et le premier à lui jeter la pierre; le courtisan, qui craint déjà son austérité, sera ravi de pousser de main en main cette pierre qu'il ne craindra plus, poussée par Monseigneur lui-même. Si cela arrive, que jugez-vous que feront les personnes que j'ai nommées (les habitués des *Parvulos*)? Quel parti n'en tireront-elles pas, et avec quel art ne feront-elles pas jouer tous leurs ressorts de derrière les tapisseries? Madame la Duchesse de

Bourgogne pleurera, mais il faudra des raisons et non des larmes. Qui les produira contre ce torrent? Qui osera se montrer à la cabale pour en être sûrement la victime tôt ou tard. La mode, le bel air, sera d'un côté avec un flux de licence, de l'autre et la solitude [1]. » C'est en ces termes pressants que Saint-Simon avait parlé à Beauvilliers, dans leur longue conversation du mois d'avril précédent, et à supposer même, comme nous le croyons, qu'il ait un peu poussé les choses au noir, en voyant un complot ourdi à l'avance dans ce qui fut surtout une occasion favorablement saisie, ces prévisions n'en font pas moins honneur à sa sagacité. Aussi était-il nécessaire de s'arrêter quelque temps avec lui dans cette petite cour de Meudon pour mieux comprendre la suite des événements qui vont se dérouler.

Les ennemis du duc de Bourgogne ne l'avaient pas laissé sans railleries partir pour prendre le commandement d'une aussi importante armée. Les chansons malicieuses ou même calomnieuses jouaient alors le rôle que joue de nos jours la presse d'opposition. Pour connaître les dessous de la Cour, il faut feuilleter *le Chansonnier français* où elles sont réunies, et corriger ainsi par leurs cruelles satires

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XVI, p. 16.

la lecture de l'officieux *Mercure*. Voici l'une de celles que les malveillants s'en allaient fredonnant tout bas sur l'air : *De tous les capucins du monde* :

Prince, partez pour la victoire;
Revenez tout couvert de gloire,
Et par mille exploits prouvez-nous
Que vous valez mieux qu'on ne pense,
Et que c'est mal juger de vous
Que de juger sur l'apparence.

Quand l'hiver on ne vous voit faire
Que confession et prière,
Vivre à la cour, comme au désert,
Blâmer les jeux et les spectacles,
Pour soutenir un tel hiver
Il faut un été de miracles[1].

Le Prince avait amené avec lui son confesseur habituel, le père Martineau, comme il avait fait au siège de Brisach, et l'on se souvient peut-être de la peine que Tallart avait dû prendre pour empêcher ce directeur trop zélé d'accompagner son pénitent à la tranchée. C'était encore, pour les libertins, matière à raillerie, et ils chantaient sur l'air de *Joconde* :

Grand Prince en qui nous avons mis
   Toute notre espérance,
De votre aïeul suivez l'avis
   Avec obéissance;
Du saint démêlez l'imposteur,
   De la peur la prudence,
Et gardez-vous qu'un confesseur
   Ne gouverne la France.

1. *Nouveau siècle de Louis XIV*, t. III, p. 258 et *passim*. Toutes les chansons rapportées dans le *Nouveau siècle de Louis XIV* se trouvent également dans *le Chansonnier français*, (Bibliothèque Nationale, manuscrits français 12625 et 12694.)

Mais tout cela se chantait à voix basse. Les méchants étaient encore contenus par le respect et par la crainte de déplaire au maître. D'ailleurs qui pouvait savoir si quelque grand succès n'allait pas, dès le début de la campagne, couper court à ces malices, et établir d'une façon solide la réputation du jeune prince? L'attente et l'anxiété étaient grandes, surtout quand on sut que l'armée du duc de Bourgogne avait marché vers Bruxelles, et n'était plus qu'à trois ou quatre lieues des ennemis. Chaque jour, on s'attendait à quelque action importante. Mais comme la nouvelle d'aucun engagement décisif n'arrivait à la Cour, comme le duc de Bourgogne demeurait toujours dans son camp de Braine-l'Alleud, ils prenaient bientôt de la hardiesse, et s'en allaient répétant :

Il sied mal d'être Fabius
A l'âge d'Alexandre.

L'heureuse surprise de Gand et de Bruges les réduisit au silence pendant quelques jours, et remplit au contraire d'espoir ceux qui tenaient pour le duc de Bourgogne. La Cour s'était transportée depuis le 18 juin à Fontainebleau. Nous trouvons le tableau des sentiments qui l'animaient alors dans les lettres de madame de Maintenon, et dans celles que

sa secrétaire, mademoiselle d'Aumale, écrivait presque journellement aux dames de Saint-Cyr. Rien ne rend mieux que ces lettres les émotions par lesquelles toute la Cour passait. « J'ai oublié de vous mander, écrivait madame de Maintenon à une religieuse de Saint-Cyr, que M. le Duc de Bourgogne me fait l'honneur de m'écrire qu'il se recommande à vos prières. Vous ne pouvez trop prier Dieu d'achever son ouvrage dans ce prince qui se conduit si parfaitement. Il me mande qu'il ne dira point qu'il fait du mieux qu'il peut, parce qu'il ne diroit pas vrai, et qu'il pourroit faire mieux, et que tous, tant que nous sommes, nous pourrions faire mieux que nous ne faisons[1]. » Et dans une autre lettre à la princesse des Ursins : « M. le Duc de Bourgogne commence parfaitement bien. Il se fait aimer des officiers; il se fait craindre sur le relâchement de la discipline; il entre dans tous les détails; il veut qu'on lui donne des avis de tous les côtés, et ce que je vous dis, Madame, n'est point flatterie. Je le sais par des gens qui me diroient le contraire s'il le méritoit[2]. »

A Fontainebleau, on était donc plein d'espoir.

1. *Lettres historiques et édifiantes*, t. II, p. 235.
2. *Madame de Maintenon d'après sa correspondance authentique*, par M. Geffroy, t. II, p. 165.

L'affaire de Gand et de Bruges mettait tout le monde en joie. On s'abordait en riant dans les cours du palais, et les gens sortaient de leur naturel. La jolie madame de Dangeau, ordinairement si calme, déchirait sa chemise. La vieille madame d'Heudicourt embrassait le Roi. De deux jeunes demoiselles que madame de Maintenon avaient amenées avec elles à Fontainebleau, l'une sautait comme une chèvre, l'autre mettait un habit neuf, et toutes deux buvaient à la santé du duc de Bourgogne « rubis sur l'ongle et à rouge bord ». Mademoiselle d'Aumale, qui nous donne avec vivacité ces détails, ajoute en parlant des habitants de Bruges : « Toute la nuit ils ont bu, et ils étoient saouls comme des cochons, de joie d'être sous leur roi légitime[1]. »

Cette joie devait être de courte durée. En effet, le 14, entre midi et une heure, au moment où le Roi sortait du Conseil des Finances, arrivait un valet de pied du duc de Bourgogne, qui apportait, dit Dangeau, « la triste nouvelle d'un grand combat en Flandre où nous n'avons pas eu l'avantage... Le soir, dit-il encore quelques lignes plus bas, il arriva un autre courrier : il ne mande aucun détail qui puisse nous dire comme l'affaire s'est passée, et ce

1. *Lettres historiques et édifiantes*, t. II, p. 241.

que nous savons en gros, c'est qu'elle est mauvaise[1] ». Dangeau n'en dit pas davantage, non plus que Sourches, sur l'impression produite par ces fâcheuses nouvelles, et c'est encore aux lettres de mademoiselle d'Aumale et à celles de madame de Maintenon, écrites sous le coup même des événements, qu'il faut nous reporter.

Laissons parler d'abord mademoiselle d'Aumale, qui va nous peindre, avec sa vivacité coutumière, l'émoi de la Cour : « Je vais répondre à vos questions le moins bêtement que je pourrai, écrit-elle à une de ses amies de Saint-Cyr. Il y a peu de morts. M. de Vendôme a eu trop de confiance, et a donné un combat sans ordre et sans presque de préparation. M. le Duc de Bourgogne étoit de tous les bons avis, mais il avoit ordre d'obéir à M. de Vendôme. Nos princes ont été un quart d'heure en danger d'être pris. Ils sont hors de péril, et, comme je l'ai mandé à notre mère, notre armée ne demande qu'à se racquitter; elle est encore fort belle et fort bonne »; et comme, avec elle, le sens comique des choses ne perd jamais ses droits, elle ajoute : « La perruque de M. Fagon a été si avancée sur son visage que, s'il n'avoit pas eu le nez si long, on n'auroit

1. Dangeau, t. XII, p. 184.

pas connu le devant d'avec le derrière de sa tête [1]. »

Avec madame de Maintenon, le ton change et s'élève : « Vous savez, Madame, écrivait-elle, le 23 juillet, à la princesse des Ursins, que notre bonheur n'a pas duré longtemps. La réduction de Gand sous le pouvoir du Roi Catholique nous avoit mis dans une situation bien avantageuse; il n'y avoit plus qu'à s'y tenir tout le reste de la campagne; c'étoit aux ennemis à courir, et ils étoient désespérés. M. de Vendôme, qui croit tout ce qu'il désire, a voulu donner un combat et il l'a perdu, et nous sommes beaucoup pis que nous n'étions, tant par la perte de nos troupes que par la crainte des suites et l'air supérieur qu'ont présentement nos ennemis... Le Roi soutient cette dernière aventure avec une grande soumission à la volonté de Dieu, et l'on voit toujours ce même courage et cette même égalité d'esprit. Pour moi, misérable, vous croyez bien, Madame, que j'en suis accablée. Mon triste cœur s'étoit un peu épanoui sur l'affaire de Gand, mais le voilà plus serré que jamais par la crainte du reste de la campagne. » Et elle ajoute avec une juste prévoyance de l'avenir : « Il est impossible qu'il ne se

1. *Lettres historiques et édifiantes*, t. II, p. 253.

mette de la froideur entre M. le Duc de Bourgogne et M. de Vendôme par la diversité de leurs avis, et combien de gens contribueront à l'augmenter par leurs mauvais discours[1]. »

Les mauvais discours ne devaient pas tarder en effet à aller leur train. Durant les premiers jours, partisans et adversaires du duc de Bourgogne ou de Vendôme furent laissés dans un égal embarras par l'obscurité qui continuait de régner sur les détails de l'affaire. Le Roi gardait le silence, et, comme il avait arrêté au passage toutes les lettres adressées à des particuliers dont était chargé le courrier porteur de la première nouvelle, comme, après les avoir toutes lues, il n'en avait rendu qu'un petit nombre et ouvertes, les informations particulières ne pouvaient suppléer au silence officiel. Lors même qu'elle n'eût pas été dans ses habitudes, Louis XIV aurait été obligé à cette réserve, par l'ignorance où le laissaient les deux chefs entre lesquels le commandement de son armée était si malheureusement partagé. Ni l'un ni l'autre ne lui adressait, en effet, comme c'était l'usage, un compte rendu détaillé de la bataille. Le duc de Bourgogne se bornait à l'informer du mauvais succès de la journée dans une

1. *Madame de Maintenon d'après sa correspondance authentique,* par M. Geffroy, t. II, p. 168.

lettre très courte, qui a été malheureusement perdue, ainsi que celle, plus longue et plus explicite, qu'il adressait à la duchesse de Bourgogne. Vendôme, de son côté, lui en faisait parvenir deux, fort courtes également, mais toutes deux pleines de récriminations. Le Roi les reçut en même temps. Dans l'une, Vendôme s'exprimait ainsi : « Je ne feray aucun détail à Vostre Majesté. J'auray seulement l'honneur de luy dire que les ennemis n'auroient eu aucun avantage sans celuy que nous avons bien voulu leur donner en nous retirant. Je m'y étois opposé très longtemps, mais Monseigneur le Duc de Bourgogne l'a désiré d'une façon qu'il m'a fallu céder... Nous avons gagné du terrain sur l'ennemi; nous n'avons perdu ni artillerie, ni bagages, ni drapeaux, ni étendards et nous avons pris un drapeau, un étendard, une paire de timbales. Voilà, Sire, au vray, ce qui s'est passé; mais je suis inconsolable, car, pendant une heure, j'ai vu l'affaire gagnée, et, si j'avois été soutenu comme je devois l'être, elle eût été complète[1]. »

Dans l'autre, il allait plus loin. Après avoir rendu hommage, un peu, semble-t-il, pour la forme, aux preuves de valeur que le duc de Bourgogne avait

1. Dépôt de la Guerre, 2081, Vendôme au Roi, 12 juillet 1708.

données, il attribuait l'échec à l'amas de « vils guerriers » qui abusaient de la confiance du Prince, et il ajoutait : « Comme je me trouve à présent inutile, avec gens qui ne défèrent en rien à mon rang, ni à mon expérience, qui me priment dans les occasions essentielles, j'ose supplier très humblement Vostre Majesté de trouver bon que je me retire. Accordés-moi cette grâce, je vous en conjure, afin d'épargner à un ancien général de vos armées la honte de n'y être plus en sa place, et d'en occuper une qui ne le fait plus que le triste témoin du peu de succès de vos armes[1]. »

S'il fallait en croire le récit de Bellerive, auquel nous nous sommes déjà plus d'une fois reporté, Louis XIV, après avoir reçu les deux lettres de Vendôme, aurait tenu « un Conseil suprême » où il aurait pris la sage résolution de rappeler le duc de Bourgogne et de laisser le commandement au seul Vendôme; résolution dont la mise en exécution aurait été paralysée par l'intervention de la « dame

1. L'original de cette lettre ne se trouve point au Dépôt de la Guerre. Nous ne la connaissons que par le récit de Bellerive, que M. de Boislisle a publié dans le tome XVI, p. 562, de son édition de Saint-Simon; par une copie qui se trouve à la Bibliothèque Nationale, Fonds Cangé, B 160, n° 27, et par le *Recueil de pièces intéressantes* publiées par de La Place en 1787. On pourrait donc douter que Vendôme ait écrit au Roi sur ce ton, si, dans sa réponse, le Roi ne parlait des deux lettres qu'il a reçues de lui.

Maintenon », qui prévint la duchesse de Bourgogne, et par celle de la duchesse de Bourgogne elle-même, qui « se jeta aux pieds du Roi, embrassa ses genoux, et lui dit : « Ah, mon papa! M. de Bourgogne est déshonoré, si vous le rappelez[1] ». Mais cette scène où la duchesse de Bourgogne aurait parlé à Louis XIV sur le ton dont la petite Louison parle à Argant dans *le Malade imaginaire*, ne s'est jamais passée que dans l'imagination de Bellerive. La vérité, c'est que, dans cette conjoncture difficile, Louis XIV se conduisit au contraire avec beaucoup de prudence. Il ne voulut donner tort ou raison ni à son petit-fils, ni au général en qui il avait mis sa confiance. Il essaya d'apaiser le conflit en adressant de bonnes paroles à l'un et à l'autre : « Je suis bien fâché, écrivait-il au duc de Bourgogne, que la première occasion où vous vous êtes trouvé n'ait pas eu un événement plus heureux. Il ne faut point perdre courage. Vous devés mesme rassurer les officiers et les troupes par vos discours et votre bonne contenance. C'est dans de pareilles conjonctures que ceux qui sont au-dessus des autres doivent les rassurer... Il y aura différentes occasions où vous serez obligé de prendre votre party de vous-mesme.

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XVI, *Appendice*, p. 563.

Ne faites rien qu'après une mûre délibération; n'oubliez rien des moïens praticables pour être informé des mouvements des ennemis. »

A Vendôme, il écrivait le même jour sur un ton très modéré. Il se bornait à lui dire qu'entre lui et le duc de Bourgogne, le concert n'avait pas été aussi entier qu'il devait être, et qu'il eût été plus convenable à ses intérêts de « ne pas s'exposer à un événement dont les suites ne pouvoient être que très fâcheuses ou au moins très douteuses »; mais il s'empressait d'ajouter : « Je mande au duc de Bourgogne que, pour éviter à l'avenir les inconvénients passés, il doit délibérer avec vous sur ce que vous aurez à faire. Je lui recommande d'avoir pour vous tous les égards que vous vous attirés par la manière dont vous vous exposés en toute occasion; je lui mande surtout d'avoir pour vous toute la confiance que vous mérités par votre zèle et par votre bonne volonté pour la gloire de mes armes, pour la sienne et pour la nation, et enfin par l'expérience que vous donne le long temps que vous êtes à la tête de mes armées, qui n'ont jamais eu un échec pendant que vous les commandiés en chef[1]. »

Si flatteuse que fût cette longue dépêche pour

1. Dépôt de la Guerre, 2075, Louis XIV au duc de Bourgogne et à Vendôme, 16 juillet 1708.

l'amour-propre de Vendôme, elle poussa au comble son irritation. Avant même de l'avoir reçue, il avait continué d'écrire des lettres pleines de récriminations, dont le ton allait jusqu'à l'insolence : « Messeigneurs les Princes, écrivait-il de nouveau le 14 juillet au Roi, sont un terrible fardeau pour une armée. Je ne l'aurois pas cru, si je ne l'eusse éprouvé. Il ne s'en est fallu de rien qu'ils n'aient été pris à l'entrée de la nuit. J'avoue que j'en frémis encore; je ne sçay ce que Vostre Majesté pensera à leur sujet, mais il me semble que les manœuvres que nous avons à faire dans le reste de la campagne n'exigent guère leur présence. » Et à Chamillart, à la même date : « Il seroit à souhaiter que tout le monde prît les intérêts du Roy aussi à cœur que moy. Ce matin, quand j'étois revenu de Gand, il sembloit que tout fût perdu; il m'a fallu rectifier cela par mes discours, mais c'est toujours à recommencer... Si j'avois su les choses comme elles sont, j'aurois supplié Sa Majesté de ne point me charger de personnes aussi précieuses[1]. » Mais la lettre du Roi du 16 juillet acheva de l'exaspérer, et, se laissant aller à son irascibilité habituelle, il lui répondait, le 19 juillet,

1. Dépôt de la Guerre, 2081, Vendôme au Roi et à Chamillart, 14 juillet 1708.

par une longue dépêche qui n'était pas un récit officiel de la bataille, mais une acerbe critique de la conduite du duc de Bourgogne[1].

A la vérité, il ne s'en prend point à lui directement, mais à Puységur, que le Roi savait bien être le conseiller ordinaire du duc de Bourgogne. C'est Puységur qu'il rend responsable de tout, et des fautes commises la veille de la bataille, et de celles commises le jour même, en particulier de l'inaction du duc de Bourgogne, qui sè serait retranché au lieu de charger, tout en s'écriant : « Que dira M. de Vendôme? » et il terminait ainsi : « Je ne pouvois pas croire que cinquante bataillons et près de cent vingt escadrons des meilleurs de cette armée se contenteroient de nous voir combattre pendant six heures, et regarderoient cela comme on regarde l'opéra des troisièmes loges. Monseigneur le Duc de Bourgogne me rendra justice, et il est convenu avec moi qu'il avoit tort de n'avoir pas suivi son premier mouvement et de s'être rendu à de mauvais conseils... Si les affaires vont bien,

1. Cette lettre, dont l'original est au Dépôt de la Guerre, vol. 2081, a été publiée *in extenso* par Pelet, t. VIII, p. 290. Mais Bellerive, sentant le tort qu'elle pouvait faire au duc de Vendôme, a eu le soin de la supprimer dans son récit de la campagne de Flandre. Il est à remarquer à ce propos que, dans ce récit, lorsqu'il cite des documents dont l'original est au Dépôt de la Guerre, souvent il en altère le texte.

comme je l'espère, toute la gloire sera pour Monseigneur le Duc de Bourgogne, mais si, par hasard, elles alloient mal, je supplie Vostre Majesté de ne pas m'en donner tout le blâme, puisqu'elle voit bien que mes sentiments ne sont pas toujours suivis. »

Le même jour, par le même courrier, il adressait à Chamillart une lettre où il s'exprimait avec plus de vivacité encore, et où il semblait mettre en doute jusqu'au courage personnel du duc de Bourgogne : « Il y a des gens, lui écrivait-il, qui ne songent jamais qu'à s'éloigner de l'ennemi, et croyent par là se mettre en sûreté, et il arrive souvent que plus on est près, plus on est éloigné de combattre. Monseigneur le Duc de Bourgogne a eu jusqu'à présent plus de confiance aux autres qu'à moy. Vous voyés bien, Monsieur, qu'il ne seroit pas juste de s'en prendre à moy. Lorsque j'ay été en Italie, on se décidoit comme je voulois. Vous avez vu comme les affaires ont été. Elles eussent été de mesme icy, si j'avois été le maistre. »

Le duc de Bourgogne, quelle que fût sa modération habituelle, ne se laissait cependant pas attaquer sans essayer de se défendre. Il faisait appel aux personnes sur lesquelles il savait pouvoir compter, c'est-à-dire à la duchesse de Bourgogne, à madame de Maintenon et à Beauvilliers. Ses lettres

à la duchesse de Bourgogne ont été malheureusement perdues, mais nous avons celles qu'il écrivait à madame de Maintenon et à Beauvilliers.

C'était à madame de Maintenon qu'il s'adressait tout d'abord, comme à l'influence toute-puissante sur l'esprit du Roi. Il lui écrivait, deux jours après la bataille, du camp de Lovendeghem, où l'armée française était venue chercher un abri, derrière le canal de Gand à Bruges. Après s'être excusé, au début de sa lettre, de ce qu'elle avait de « contraire à la charité du prochain », et après avoir rendu hommage au courage déployé par Vendôme, qui « a essuyé lui seul plus que tout le reste de l'armée ensemble », il résumait vivement toutes les fautes commises par lui non seulement la veille, mais le jour même de la bataille, et il concluait en disant : « Enfin, Madame, dans le courant de la guerre et dans le combat, il est tout de même, nullement général, et le Roi s'y trompe fort s'il a une grande opinion de lui. Je ne le dis pas seul. Toute l'armée en parle de même. Il n'a jamais eu la confiance de l'officier, il vient de la perdre du soldat. Il ne fait que manger quasi et dormir, et en effet sa santé ne lui permet pas de résister à la fatigue et par conséquent de pourvoir aux choses nécessaires. Ajoutez à cela cette extrême confiance que l'ennemi ne fera

jamais ce qu'il ne veut pas qu'il fasse, qu'il n'a jamais été battu, et qu'il ne le sera jamais; ce qu'il ne peut pas dire assurément depuis avant-hier. Voilà où nous en sommes. Jugez, Madame, si les intérêts de l'Etat sont en bonne main[1]. » Il concluait en demandant que le Roi lui donnât non pas seulement « la voix d'exhortation » qu'il avait eue seulement jusqu'à présent, — et Vendôme le lui avait rappelé tout haut, quand il s'agissait de décider la retraite, — mais « la voix de décision avec l'avis des maréchaux de France et de quelques officiers sages et habiles ». Craignant ensuite d'en avoir trop dit, il s'empressait de s'accuser lui-même avec une humilité touchante. Il trouvait à se reprocher, dans cette affaire, et trop de vivacité d'un côté, et trop de langueur de l'autre, et trop d'abattement ensuite. « Car j'avoue, ajoutait-il, que j'ai eu tous les sentiments d'un Français. Le plus mauvais de tous serait de perdre courage, et c'est dans les plus mauvaises occasions qu'on en a le plus besoin. Il faut espérer que Dieu ne nous abandonnera pas tout à fait, et que les suites de cette affaire ne seront pas aussi fâcheuses qu'on pouvait le craindre d'abord. »

1. *Le duc de Bourgogne et le duc de Beauvilliers*, par le marquis de Vogüé, pp. 228 et 233.

La lettre à Beauvilliers était du même ton, plus humble encore : « La nature souffre beaucoup, lui écrivait-il ; notre situation est violente. Nous sommes dans la peine et l'humiliation. J'espère que Dieu, après nous avoir châtiés, ne nous perdra pas tout à fait et nous fera sortir heureusement de ce triste état. » Il s'accusait encore d'avoir, dans un moment de découragement, pensé à quitter l'armée pour aller rejoindre celle qu'amenait le maréchal de Berwick. Mais il s'applaudissait d'avoir renoncé à ce parti qui aurait produit un mauvais effet, et il attendait avec soumission les ordres du Roi. « J'espère, ajoutait-il, qu'il ne me retirera point d'ici, mais, à moins qu'il ne me l'ordonne expressément, je ne crois pas que je dusse quitter d'ici sans réplique, et mon départ ferait un mauvais effet... Priez Dieu, plus que jamais, qu'il me donne des lumières et du courage de toutes manières, et qu'il me fasse de plus en plus connaître mon impuissance et mon néant, que je ne doute pas que la prospérité ne m'eût enflé et dissipé, et, en même temps, je n'avais point cette parfaite confiance en Dieu[1]... et s'il veut encore se servir de moi pour cela, ce sera un effet de sa pure miséricorde, car je ne lui ai pas été aussi fidèle que

1. Il y a dans la lettre originale trois lignes raturées de la main de Beauvilliers.

je m'y étais engagé par ses nouveaux bienfaits. » Contre Vendôme, point de récrimination, sauf cette phrase : « Je vous envoie la lettre pour le maréchal de Boufflers. Il est peut-être plus lent que M. de Vendôme, mais il ne serait pas si confiant et si présomptueux. »

Les choses en fussent cependant demeurées là, si Vendôme n'avait porté ses récriminations que devant Louis XIV. Mais il n'eut pas cette mesure. Vainement Louis XIV lui écrivait encore pour lui recommander de se concerter avec le duc de Bourgogne, et il ajoutait : « Tout ce que j'ay vu et lu jusqu'à présent me confirme qu'il veut s'instruire, et qu'il pense juste sur la plupart des choses qui se peuvent faire. Il ne sera pas moins honorable pour vous qu'il ne sera glorieux pour luy de soutenir la bonne volonté des habitants de Gand et de Bruges, et de finir la campagne en conservant l'une et l'autre de ces places[1]. » Vendôme ne désarma pas. Tandis que le duc de Bourgogne, en écrivant à madame de Maintenon, recommandait que « sa lettre ne passe pas le Roi et la duchesse de Bourgogne », Vendôme voulut au contraire porter la querelle devant le public. Il avait alors auprès de lui ce singulier per-

1. Dépôt de la Guerre, 2081. Le Roi à Vendôme, 16 juillet 1708.

sonnage qui devait plus tard, comme cardinal et ministre du roi d'Espagne, intervenir d'une façon si singulière dans les affaires de la France en fomentant la conspiration de Cellamare[1], mais qui n'était encore que l'abbé Alberoni[2]. Ce fils d'un jardinier et d'une fileuse de lin, en sa jeunesse clerc sonneur à la cathédrale de Parme, pris ensuite comme secrétaire par l'évêque de Borgo San Donnino, avait été envoyé par le duc de Parme[3] en mission auprès de Vendôme alors que celui-ci commandait en Italie. Il avait su se faire prendre en gré par le général français. On sait, par Saint-Simon, la basse et ordurière flatterie qui fut le commencement de sa faveur, et, lors même qu'il ne faudrait pas tenir l'anecdote pour tout à fait authentique[4], il est certain qu'il jouait

1. Antoine Giudice, duc de Giovenazzo, prince de Cellamare, né à Naples en 1657, était ambassadeur à Paris lorsqu'il fut compromis en 1718 dans la conspiration qui porte son nom et qui détermina son renvoi en Espagne ainsi que l'arrestation du duc du Maine. Il mourut à Séville le 16 mai 1733.

2. Jules Alberoni, né le 31 mars 1664, à Fiorenzuola près de Plaisance, après avoir été attaché à Vendôme en qualité d'agent de Parme, entra au service d'Espagne après le second mariage de Philippe V, fut créé cardinal le 12 juillet 1717 et la même année ministre et grand d'Espagne. Il fut disgracié le 3 décembre 1719 et se retira en Italie. Il mourut à Plaisance le 26 juin 1752.

3. François Farnèse, duc de Parme, né le 19 mai 1678, avait épousé, en 1695, la Princesse Palatine, veuve de son frère aîné. Il mourut le 26 février 1727.

4. M. Émile Bourgeois a consacré naguère dans les *Annales des Sciences politiques* (numéros de mars et mai 1900) une étude intéressante, mais un peu partiale, à la jeunesse d'Al-

dans l'entourage de Vendôme un rôle assez subalterne, égayant les convives par des lazzis, travaillant à la confection des potages, en particulier des soupes à l'oignon dans lesquelles il excellait, et se répandant dans ses lettres en éloges sur Vendôme, qu'il appelait « le bon compaire qui taille des croupes au prince Eugène ». Vendôme l'en avait récompensé en obtenant pour lui une pension de 1 800 livres, portée plus tard à 3 000, et il s'était laissé accompagner par lui en Flandre. Ce fut de la plume d'Alberoni que Vendôme se servit pour diffamer le duc de Bourgogne.

Il lui fit adresser une longue lettre à l'avocat Charles Ponthon d'Amécourt[1], l'associé de son ami le financier Crozat, lettre qui circula d'abord de main en main, dont on fit de nombreuses copies, et qui finit par être publiée dans la *Gazette d'Amsterdam*, c'est-à-dire dans une feuille toute dévouée aux

beroni. Il prend sa défense contre Saint-Simon, qu'il appelle sans cesse le « noble duc », et qui devait, dit-il, « reporter sur Alberoni comme sur Campistron, des plébéiens parvenus par l'esprit, sans naissance, toute la haine qu'il nourrissait contre Vendôme, un bâtard ». On peut cependant, sans être duc, se montrer plus sévère que M. Bourgeois pour Alberoni et même pour Campistron.

1. Charles Ponthon d'Amécourt, né en 1667, était conseiller au Parlement de Metz. Il devint l'associé de Crozat et plus tard secrétaire des commandements du duc de Berry. Il mourut en 1713.

ennemis de la France[1]. Cette lettre fit grand bruit, au point que Saint-Simon, dans ses *Mémoires*, a cru devoir la reproduire tout entière, sauf à la réfuter avec sa vigueur coutumière[2]. « Laissez, monsieur, votre désolation, disait Alberoni à son correspondant au début de cette lettre, et n'entrez pas dans le parti général de votre nation, laquelle, au moindre malheur qui est arrivé, croit que tout est perdu. Je commence par vous écrire que tous les discours qui se tiennent contre M. de Vendôme sont faux et qu'il s'en moque. » Il continuait en rééditant le récit de Vendôme sur les péripéties de la bataille, et en faisant retomber toute la responsabilité des fautes commises, sinon sur le duc de Bourgogne, qu'il n'osait pas nommer, du moins sur ses conseillers, ce qui était le désigner clairement, et il terminait en disant : « Voilà la pure vérité, la même que M. de Vendôme a mandée au Roi, et que vous pouvez débiter sur mon compte : je suis Romain, c'est-à-dire d'une race à dire la vérité, *in civitate omnium gnara, et nihil reticente*, dit notre Tacite. Permettez-moi, après cela, que je vous dise, avec tout le respect que je vous dois, que votre nation est bien capable d'oublier toutes les merveilles que ce bon prince (le duc de

1. *Gazette d'Amsterdam*, année 1708, nº LVIII.
2. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XVI, p. 205.

Vendôme) a faites dans mon pays, qui rendront son nom immortel et toujours révéré : *injuriarum et beneficiorum æquè immemores*; mais le bon prince est fort tranquille, sachant qu'il n'a rien à se reprocher, et que, pendant qu'il a suivi son sentiment, il a toujours bien fait. »

On peut penser le bruit que fit, non seulement en France, mais en Europe, cette lettre où l'héritier du trône était ainsi pris à partie. Ce ne fut pas tout. Le secrétaire attitré de M. de Vendôme, Campistron, « un de ces poètes crottés qui meurent de faim et qui font tout pour vivre », dit Saint-Simon, écrivit une autre lettre, en comparaison de laquelle celle d'Alberoni « n'étoit que fleur et mesure », et où il attaquait, dans les termes les plus grossiers, non seulement les conseillers du duc de Bourgogne, qu'il traitait de *marauds*, mais le maréchal de Matignon lui-même, qui aurait dû passer en conseil de guerre pour avoir été du même avis qu'eux sur la retraite. Cette lettre ne reçut pas la même publicité que celle d'Alberoni; les partisans de Vendôme se bornèrent à la montrer de main en main dans les cafés, les spectacles, les lieux de promenade publics, mais sans en laisser copie[1]. Et comme si ce n'eût pas été

1. C'est sans doute à cause de ces précautions que le texte de cette lettre, qui n'a jamais été publiée, est demeuré inconnu.

assez, il en arriva bientôt une troisième, qui venait de plus haut. Elle émanait du comte d'Évreux — le propre cousin de Vendôme par sa mère la duchesse de Bouillon, — qui servait en Flandre avec le grade de maréchal de camp. En cette qualité, il avait assisté à la bataille d'Oudenarde ainsi qu'au conseil de guerre, où, avec Vendôme, il s'était opposé à la retraite. Cette lettre était adressée par le comte d'Évreux à son beau-père Crozat, qui, fier d'un tel gendre, n'eut garde de la tenir secrète. Plus mesurée que celle de Campistron, elle n'était pas moins désobligeante pour le duc de Bourgogne, et la haute situation du personnage dont elle émanait, la proche parenté de celui-ci avec Vendôme lui donnaient plus d'autorité qu'à celle d'Alberoni ou de Campistron.

Se sentant ainsi soutenus et encouragés, les amis de Vendôme entrèrent en campagne. « La cabale, dit Saint-Simon, se déchaînoit par degrés, en cadence. Leurs émissaires paraphrasoient les lettres dans les cafés, dans les lieux publics, parmi la nation des nouvellistes, dans les assemblées de jeu, dans les maisons particulières. Les Halles mêmes, dont Beaufort fut roi si longtemps dans la minorité de Louis XIV, en furent remplies. Les vaux de ville, les pièces de vers, les chansons atroces sur l'héritier de la couronne, et qui érigeoient sur ses ruines Ven-

dôme en héros, coururent par Paris et par tout le royaume avec une licence et une rapidité qu'on ne se mit en aucun soin d'arrêter, tandis que, à la Cour et dans le grand monde, les libertins et le bel air applaudit, et que les politiques raffinés, qui connoissoient mieux le terrain, s'y joignirent, et entraînèrent si bien la multitude, qu'en six jours il devint honteux de parler avec quelque mesure du fils de la maison dans sa maison paternelle ; en huit, cela devint dangereux, parce que les chefs de meute, encouragés par le succès de leur cabale si bien organisée, commencèrent à se montrer, à prendre fait et cause, et à laisser sentir qu'ils la regardoient tellement comme la leur, que quiconque oseroit contredire auroit tôt ou tard affaire à eux [1]. »

Les familiers de Meudon étaient au premier rang de la cabale, et quelques-unes de ces chansons, que Saint-Simon a raison d'appeler atroces, furent attribuées à la duchesse de Bourbon elle-même [2]. Elles témoignent jusqu'à quel point la haine et la calomnie se donnèrent carrière contre l'infortuné duc de Bourgogne. C'était la revanche des libertins ; ils se

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XVI, p. 237.
2. Bibliothèque nationale, *Manuscrits français*, 12626, pp. 173, 192, 265, 281, 300.

l'offrirent complète. C'est ainsi qu'ils s'en allèrent d'abord chantant :

Nostre Prince magot
Trop timide et cagot,
Avec son Martinot,
Sera toujours un sot;
Mais nostre gros blondin,
Valeureux et mutin,
Avec ses libertins
Ira toujours son train.

Ils ne se contentaient pas de railler dans une complainte de dix-sept couplets, dont le refrain rappelait celle composée dans des temps plus heureux :

La besogne
De M. le Duc de Bourgogne.

ils s'en prenaient du désastre à sa piété, à ses soi-disant scrupules. Le lendemain d'Oudenarde, s'il n'avait pas voulu livrer de nouveau bataille, c'était parce que :

Les chrétiens, dit-il, sont trop chers
Pour les envoyer aux enfers.

Pendant l'action, il n'aurait, suivant eux, point fait autre chose que se retirer dans un moulin :

Priant Dieu qu'il les eût en garde,
Et qu'il sauvât les trépassés
Qui ne s'étoient point confessés.

Ce malheureux moulin, où il est possible que le duc de Bourgogne soit monté un instant pour juger de l'ensemble du combat, revenait encore dans une

autre chanson qui se chantait sur l'air : *Pierrot revenant dù moulin* :

Près d'Oudenarde, en un moulin,
Aux soldats il crioit de loin :
Louisot,
Louisot reviendra bientost,
Bientost reviendra Louisot.

Louisot revenant du moulin
Dit : Messieurs, je me porte bien.
Les sots,
Les sots se battoient tantost,
Tantost se battoient les sots.

Enfin, comme dernier trait, ils chantaient sur l'air des *Mais* :

Jeune Louisot de sainte renommée,
Soyez dévot comme à l'accoutumée,
Mais
mais
Priez Dieu pour notre armée,
Ne la commandez jamais.

C'est ainsi que la cabale, pour emprunter le mot de Saint-Simon, se déchaînait, et que le pauvre prince commençait à expier durement ses maladresses et ses fautes. Cependant, dans ce moment difficile de sa vie, les appuis sur lesquels il avait le droit de compter ne lui firent pas défaut.

S'il fallait en croire Saint-Simon, ce serait lui qui aurait paré à tout. Le duc de Beauvilliers, se souvenant de leur conversation de Marly, serait venu dans sa chambre, le cœur pénétré de douleur, lui faire comme une amende honorable. Tous deux

auraient raisonné beaucoup, en appelant à leur aide le duc de Chevreuse, sur les moyens « d'ouvrir les yeux au Roi et d'arrêter cette furie », et ils firent passer des avis au duc de Bourgogne sur la conduite et le langage à tenir, tant à l'armée que dans ses lettres. En même temps, Saint-Simon aurait fait parvenir des conseils à la duchesse de Bourgogne par madame de Nogaret, une de ses dames du palais; par l'intermédiaire de cette même dame, la duchesse de Bourgogne l'envoyait souvent consulter, et lui faisait dire franchement où elle en était avec le Roi et madame de Maintenon. « Je ne crois pas, dit-il à ce propos, qu'elle eût du goût pour la personne de M. le Duc de Bourgogne, ni qu'elle ne se trouvât importunée de celui qu'il avoit pour elle. Je pense aussi qu'elle trouvoit sa piété pesante et d'un avenir qui le seroit encore plus, mais, parmi tout cela, elle sentoit le prix et l'utilité de son amitié, et de quel poids seroit un jour sa confiance[1]. » Aussi, éclairée et conseillée par Saint-Simon, la duchesse de Bourgogne aurait-elle fait merveille. Elle l'emporta auprès de madame de Maintenon « sur les artifices voilés et les charmes enchanteurs pour elle du duc du Maine ». Elle fit même le miracle de réconcilier

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XVI, p. 241.

madame de Maintenon et le duc de Beauvilliers, en froid depuis l'éclat de l'affaire de Fénelon, et madame de Maintenon, joignant ses efforts à ceux de la duchesse de Bourgogne et de Beauvilliers, aurait fini par ouvrir les yeux au Roi, qui serait intervenu de la façon que nous verrons tout à l'heure.

On ne saurait laisser en entier à Saint-Simon le rôle qu'il s'attribue. Sans doute, intimement lié qu'il était avec Beauvilliers et Chevreuse, il a dû se concerter avec eux sur les avis qu'il serait utile de faire passer au duc de Bourgogne, et rien ne défend non plus de croire qu'honoré ainsi que sa femme de la bienveillance de la duchesse de Bourgogne, il lui ait fait parvenir quelques conseils. Mais la jeune princesse, qui commençait à n'être plus une enfant (elle avait alors vingt-trois ans), n'avait pas besoin d'être rappelée à son devoir par Saint-Simon. Depuis quelques années, les épreuves l'avaient mûrie, et elle n'était plus la femme frivole que nous avons dû montrer, menant une vie toute de dissipation et de plaisir. La douleur de voir aux prises son pays natal et son pays d'adoption, son père et son mari, avait peu à peu changé son humeur et lui avait fait prendre la vie au sérieux; suivant la forte expression de madame de Maintenon, « elle *se pénétrait* des choses sans dire un mot », mais « elle avait sans cesse les

larmes aux yeux[1] ». Ces dispositions nouvelles l'avaient rapprochée de son mari. Elle pouvait continuer à le trouver d'humeur un peu grave, mais elle s'était attachée sincèrement à lui et savait le lui témoigner. Ce n'était pas sans inquiétude que le duc de Bourgogne s'était éloigné, la laissant de nouveau seule à la Cour, et, s'il n'avait jamais soupçonné la cause du silence obstinément gardé par elle pendant toute sa campagne de 1703 et qui l'avait fait tant souffrir[2], cependant on devine qu'il ne laissait pas d'éprouver encore quelque appréhension. Aussi, dès les premiers jours de son entrée en campagne, avait-il recours à madame de Maintenon pour lui demander de veiller sur elle. De Braine-l'Alleud, le 10 juin 1708, il lui écrivait : « Il n'est, je crois, pas besoin que je vous la recommande, et vous en faites là-dessus plus que je ne puis vous en demander. Il ne me paroît pas jusqu'ici qu'elle se dissipe autant que par le passé ; mais, si cela étoit, Madame, je vous conjure de lui dire que je vous ai écrit pour la retenir, car, quoiqu'elle soit d'une grande exactitude à ses devoirs, je n'y sache rien de plus contraire que la dissipation. Faites-la aussi, je vous prie, songer à sa

1. *Lettres de madame de Maintenon et de la princesse des Ursins*, t. I, pp. 82 et 152.
2. Voir notre tome II, pp. 196 et suiv.

santé de ma part, car vous savez qu'elle n'y pense pas toujours en tout ce qu'elle fait. En un mot, je vous conjure, Madame, de ne la point perdre de vue, de me rendre auprès du Roi les bons offices que vous pourrez m'y rendre, de me conserver toujours l'honneur de votre amitié, et d'être persuadée que la mienne pour vous ne peut être plus sincère[1]. »

La duchesse de Bourgogne lui écrivait avec une régularité dont il était heureux autant qu'étonné : « Rien ne me fait mieux connaître, écrivait-il à madame de Maintenon, l'amitié que vous avez toujours dit qu'elle avait pour moi. » En même temps il remerciait Chamillart de l'exactitude avec laquelle il lui faisait parvenir les lettres de la duchesse de Bourgogne. « Vous ne pouvés, lui disait-il, me faire un plus sensible plaisir[2]. » Ces lettres, qui ont été malheureusement perdues, comme celle que lui adressait de son côté le duc de Bourgogne, devaient contenir des expressions de tendresse auxquelles le pauvre mari n'était pas accoutumé, car il s'en félicitait dans la même lettre où il informait madame de Maintenon du désastre d'Oude-

1. Lettres de Louis XIV et du duc de Bourgogne à madame de Maintenon, imprimées pour MM. les bibliophiles français; Paris, Didot, 1822.

2. Dépôt de la Guerre, 2080, le duc de Bourgogne à Chamillart, 14 juin 1708.

narde. « J'en viens maintenant, lui écrivait-il, à ce que vous me mandez de madame la Duchesse de Bourgogne. Je connais de plus en plus l'amitié qu'elle a pour moi, et assurément cela ne diminue pas la tendresse que j'ai pour elle. Vous m'en faites une peinture qui ne peut être plus expressive et dont je suis vivement touché. J'aurais souhaité qu'en cette occasion elle eût un mari plus heureux; mais elle n'en peut avoir un plus tendrement attaché, et elle le sait bien. Je suis ravi, Madame, que vous continuiiez à être content d'elle[1]. »

Au duc de Beauvilliers il écrivait également quelques jours après : « Ce que vous me mandez de la duchesse de Bourgogne me fait un extrême plaisir, et j'en aurai beaucoup à vous en parler quand cela se pourra. Tout ce qui m'en revient me confirme bien dans l'opinion que j'ai qu'elle m'aime véritablement. Dieu veuille confirmer cette union, ainsi que je le lui demande tous les jours comme vous savez[2]. »

Cette humeur et ces dispositions nouvelles de la duchesse de Bourgogne apparurent à tous les yeux dès les premiers jours qui suivirent le départ du

1. *Le duc de Bourgogne et le duc de Beauvilliers*, par le marquis de Vogüé, p. 232.
2. *Ibid.*

Prince, son époux, pour l'armée. La Cour s'était, peu après, transportée à Fontainebleau, et la vie y était plutôt triste. Non seulement la duchesse de Bourgogne ne regrettait pas l'absence de ses plaisirs ordinaires, mais il semblait qu'elle voulût les remplacer par des occupations plus sérieuses. « Ne craignez point, Madame, écrivait madame de Maintenon, le 1er juillet, à la princesse des Ursins; notre princesse ne sera jamais savante ni bel esprit. Elle s'amuse à faire discourir devant elle et ne pousse pas son étude bien loin... Il me semble qu'une teinture légère de toutes les sciences est un aussi bon amusement que de jouer toute la journée[1]. » La duchesse de Bourgogne poussait cependant cette teinture assez loin pour écrire une lettre en latin à son mari. Elle joignait même à ses études un peu de philosophie; mais, disait en plaisantant madame de Maintenon, « cette philosophie ne tiendra pas ». En effet, et on lui en sait gré, elle prit aussi peu philosophiquement que possible les mésaventures de son mari. « M. le Duc de Bourgogne a de bien sottes gens autour de lui », avait-elle dit à haute voix, le jour même où la nouvelle du désastre d'Oudenarde parvint à la Cour. D'instinct elle avait

1. *Lettres de madame de Maintenon et de la princesse des Ursins*, t. I, p. 273.

deviné qu'il fallait faire retomber sur ces sottes gens la responsabilité qu'on voudrait imputer tout entière au duc de Bourgogne; et, dès qu'elle vit la cabale déchaînée contre lui, elle déploya pour tenir tête aux médisants une ardeur dont madame de Maintenon, toute disposée qu'elle fût à la juger favorablement, s'étonnait cependant elle-même.

« Elle montre dans toute cette triste occasion, écrivait-elle encore à la princesse des Ursins, les sentiments d'une bonne Française, que je lui ai toujours connus, comme j'avoue que je ne croyais pas qu'elle aimât M. le Duc de Bourgogne au point où nous le voyons. Sa tendresse va jusqu'à la délicatesse, et elle sent vivement que la première action où il s'est trouvé ait été malheureuse; elle voudrait qu'il se fût exposé comme un grenadier, et qu'il en fût revenu sans une égratignure; elle sent la peine où il est du malheur qui est arrivé; elle partage toutes les inquiétudes que sa situation présente doit lui donner; elle voudrait une bataille que l'on gagnât, elle la craint; enfin, rien ne lui échappe, et elle est pis que moi[1]. » Et dans une autre lettre : « Notre chère Duchesse de Bourgogne n'a plus de joie; j'en dis un mot à la Reine : il n'y a plus de

1. *Lettres de madame de Maintenon et de la princesse des Ursins*, t. II, pp. 282 et 288.

philosophie qui puisse l'occuper, elle est toute dans les affaires; la Flandre, les intérêts de l'Espagne, M. de Savoie, voilà ce qui l'occupe, et avec une sensibilité qui n'est pas concevable dans une personne de son âge; je n'ai jamais vu un cœur fait comme le sien; elle sera adorée de ceux qui la verront de près, mais très malheureuse d'être capable des sentiments que je lui vois pour monsieur son mari. Je l'assurais l'autre jour qu'il n'en comprendrait pas toute la délicatesse, quelque grand que soit son esprit et l'amour qu'il a pour elle. »

La duchesse de Bourgogne était en effet sortie de son caractère. Douce et plutôt timide, quoiqu'elle fût pétulante, soucieuse avant tout de plaire au Roi et ménagère de son crédit, elle ne cessait cependant de l'importuner. Elle parlait haut; elle poussait des cris, et se répandait en paroles irritées contre Vendôme et même contre Chamillart, qui avait eu, à ses yeux, le tort d'écrire au duc de Bourgogne pour l'engager à vivre en bons termes avec Vendôme. Peu s'en fallut même que par son insistance elle n'indisposât le Roi, qui lui adressa publiquement une sorte de rebuffade et « lui reprocha qu'on ne pouvoit plus tenir à son humeur et à son aigreur[1] ». Ses efforts ne furent cependant

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XVI, p. 247.

pas perdus. Le Roi saisit le Conseil de l'affaire. Il demanda ce que c'était que ces lettres qui circulaient, et si on n'en avait pas ouï parler. Les ministres convinrent qu'ils avaient vu celle d'Alberoni, et, comme le Roi témoignait curiosité de la connaître, Torcy, qui était de cœur avec Beauvilliers et qui s'en était à tout hasard nanti, la tira de sa poche et en donna lecture. Le Roi en fut indigné, mais, conservant cependant cette mesure dont il ne voulait pas se départir, il s'exprima avec modération sur le compte de Vendôme lui-même, et se borna à donner à Chamillart l'ordre d'écrire à Alberoni, à Crozat, au comte d'Évreux « des lettres fortes », c'est le mot de Saint-Simon [1], où ils étaient menacés de punition s'ils ne gardaient pas le silence. C'était déjà une première satisfaction. La duchesse de Bourgogne en obtint une seconde.

La duchesse de Bouillon, la mère du comte d'Évreux, prit peur. Elle courut chez Crozat, « lui chanta pouille » d'avoir ainsi compromis son fils, et fit retirer les quelques copies de la malencontreuse lettre que Crozat avait eu l'imprudence de livrer.

1. On ne trouve que dans Saint-Simon le récit de ce qui se passa au Conseil. Il put en être informé par Beauvilliers. Le *Journal de Torcy*, publié par M. Frédéric Masson, ne commence que l'année suivante.

Elle fit plus : elle dépêcha un courrier à son fils pour lui faire sentir son imprudence, et le persuader d'en écrire une seconde qui passerait pour la première et qu'on montrerait à la place. Ainsi fit le comte d'Évreux, et le duc de Bouillon, son père, muni de cette lettre, vint trouver le Roi pour excuser son fils. Le Roi ne fut pas dupe de l'artifice, mais il jugea de l'intérêt même du duc de Bourgogne de ne pas pousser plus loin les choses, et, quoi qu'en pense Saint-Simon, peut-être n'eut-il pas tort.

Cependant le duc de Bourgogne supportait ces mortifications avec son humilité et sa résignation habituelles. Il semble même avoir été pris d'une sorte de remords d'avoir trop chargé Vendôme, car il écrivait à madame de Maintenon : « Je ne sais, Madame, si la lettre que je vous écrivis il y a huit jours n'aura point paru d'un homme piqué du malheur arrivé trois jours auparavant, et qui s'en prenait à qui il pouvait. Il me paraît cependant que je n'avais écrit rien que de conforme à ce que j'avais eu moi-même, et à ce que tout le monde pensait. J'ai mandé depuis au Roi les choses où je craignais d'avoir fait des fautes, et d'avoir pris sur moi par rapport à mon peu d'expérience; car je ne veux pas rejeter sur autrui ce qui doit retomber sur

moi[1]. » Aussi croyait-il devoir faire bonne figure à Vendôme et même à Alberoni, dont il avait lu cependant la lettre dans la *Gazette d'Amsterdam*. Il en usa de même avec le comte d'Évreux, sur le compte duquel il s'exprime, dans une lettre à Beauvilliers, avec une grande modération, se bornant à dire qu'il ne le croyait pas « un des meilleurs généraux qu'eût le Roi ». Il fit plus encore : Vendôme ayant eu l'audace de se plaindre à lui des propos de la duchesse de Bourgogne, il écrivit à madame de Maintenon pour la prier de s'interposer et de rappeler la Princesse à la charité. « Il est revenu à M. de Vendôme, lui disait-il dans une lettre du 7 août, que madame la Duchesse de Bourgogne s'était publiquement déchaînée contre lui, et il m'en a paru extrêmement peiné. Parlez-lui-en, je vous en prie, Madame, afin qu'elle y prenne fort garde, et que son amitié pour moi ne la porte pas à chagriner et même offenser les autres; car cette amitié, quoiqu'elle me ravisse, ne pourrait me plaire en ce cas[2]. »

Mais il ne gagna rien sur la Princesse. « Il fut reçu, dit Saint-Simon, comme il méritoit de l'être : elle répondit à son époux qu'elle le prioit de se

1. *Le duc de Bourgogne et le duc de Beauvilliers*, p. 238.
2. *Ibid.*, p. 253.

persuader que jamais elle n'aimeroit ni n'estimeroit Vendôme, et de lui dire de sa part qu'elle ne savoit pourquoi on l'avoit entretenu d'elle. » Elle ajouta ensuite à M. le Duc de Bourgogne, « que rien ne lui feroit oublier tout ce que Vendôme avoit fait contre lui, et que c'étoit l'homme pour qui elle auroit toujours le plus d'aversion et de mépris[1] ».

Ainsi, jusque dans leur union, se manifestait la différence des deux caractères, et, si l'on est touché de la mansuétude évangélique du mari, il est impossible de ne pas savoir gré à la femme de sa fierté rebelle. Ni la mansuétude de l'un, ni la fierté de l'autre ne devaient, au reste, désarmer ou réduire au silence la cabale, à laquelle de nouveaux malheurs et de nouvelles fautes du duc de Bourgogne ne devaient donner que trop de prise jusqu'à la fin de la campagne.

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XVI, p. 251.

CHAPITRE VI

LE LENDEMAIN D'OUDENARDE

I

AU CAMP DE LOVENDEGHEM

La défaite d'Oudenarde, que nous avons racontée, laissait l'armée française dans une situation fâcheuse sans doute, mais non point désespérée. Il semble que quelques résolutions vigoureuses auraient pu l'en tirer et rétablir les affaires. Ces résolutions ne furent point prises, et, d'hésitations en hésitations, de contre-ordres en contre-ordres, la campagne commencée avec tant d'espoir devait aboutir à l'échec le plus sensible et le plus humiliant que la France eût connu depuis le commencement du règne : la perte de Lille et de toute la Flandre française. A qui incombe la responsabilité de ce désastre? Les partisans du duc de Bourgogne l'imputèrent à Vendôme, et les partisans de Vendôme au duc de Bourgogne.

Sans avoir la prétention de nous ériger en juge de ces questions militaires, toujours délicates, et qu'il faudrait un plus compétent que nous pour trancher, nous essayerons tout au moins de déterminer équitablement le rôle joué par chacun, mais surtout au point de vue moral, en nous bornant à raconter des opérations militaires ce qui sera strictement nécessaire à l'intelligence de notre récit.

Au lendemain de la journée d'Oudenarde, les deux armées française et anglo-hollandaise se trouvaient dans une situation singulière. Retranchée derrière le canal qui va de Gand à Bruges, dans une position par elle-même assez forte, à l'abri de toute attaque, l'armée française, dont le quartier général était établi au camp de Lovendeghem, se trouvait cependant coupée de sa base d'opérations, et avait à dos la Hollande, c'est-à-dire un pays ennemi. L'armée anglo-hollandaise, campée autour d'Oudenarde, avait, au contraire, à dos la France, et une offensive vigoureuse, en la rejetant sur les places fortes qui défendaient la frontière, Ypres, Lille, Tournay, l'aurait mise dans une situation périlleuse. Ce qui rendait plus singulière encore la position respective des deux armées, c'est que ni le duc de Bourgogne et Vendôme d'une part, ni Marlborough et le prince Eugène de l'autre, n'avaient sous la main toutes les

forces dont, à un moment donné, ils pouvaient disposer. Ainsi que nous l'avons raconté, le prince Eugène, appelé par Marlborough, avait, à marches forcées, ramené son armée des bords de la Moselle jusqu'à Bruxelles, suivi parallèlement par Berwick, qui, voyant son adversaire se dérober, s'était attaché à surveiller sa marche, et avait, de son côté, ramené jusqu'à Tournay le corps qu'il commandait. Mais si le prince Eugène avait, de sa personne, rejoint Marlborough, et s'il n'avait pas peu contribué, par ses conseils et son action personnelle, à la victoire d'Oudenarde, il avait laissé à Bruxelles les troupes commandées par lui. Il en résultait que les armées du duc de Bourgogne, de Marlborough, du prince Eugène, et de Berwick occupaient en quelque sorte les quatre coins d'un échiquier. L'avantage devait incontestablement appartenir au chef qui, le premier, rassemblerait toutes ses forces et prendrait une offensive hardie.

Au quartier général français, ni le duc de Bourgogne ni Vendôme ne paraissent avoir eu le sentiment de cette situation. Vendôme, après avoir donné quelques jours à la mauvaise humeur et aux récriminations, s'endormait, comme c'était sa coutume, dans une sécurité trompeuse. Il s'obstinait dans l'idée que les ennemis ne tenteraient « rien de con-

sidérable »; qu'il n'y avait autre chose à craindre de leur part qu'une attaque dirigée contre la forte position qu'occupait l'armée entre Gand et Bruges, et qu'il ne se pouvait « rien de meilleur » que de tenir dans cette position. « Nous retrancherons les bords du canal, depuis Gand jusqu'à Bruges, écrivait-il au Roi, car il y a beaucoup de vraisemblance à croire que les ennemis n'ont d'autre dessein que de nous déposter d'icy pour reprendre ces deux villes qui leur sont d'une si grande conséquence. » Et dans une autre dépêche : « Nous n'avons rien à craindre que quelques courses dans le Cambrésis et dans l'Artois. Ce ne sont point des choses décisives, et le maréchal de Berwick mesme est en état de s'y opposer. Il n'est donc question que de tenir icy, jusqu'à ce que les ennemis aient repassé l'Escaut. » Il avait su faire partager ce sentiment par les officiers généraux placés sous ses ordres. Le maréchal de Matignon, qui commandait en troisième, et qui, malade, devait bientôt quitter l'armée, écrivait à Chamillart : « L'intention des ennemis, par tous les mouvemens qu'ils ont faits, a esté de nous faire abandonner Gand et Bruges, mais j'espère que nous ne ferons point de fausses démarches. » Et d'Artagnan, que le Roi lui-même avait placé auprès du duc de Bourgogne, en 1703, et qui devait,

quatre années plus tard, contribuer si efficacement au succès de la bataille de Denain, écrivait le même jour : « Je crois la situation des ennemis bien plus mauvaise que la nôtre[1]. »

Il aurait fallu, on en conviendra, de la part d'un prince aussi jeune que le duc de Bourgogne, un singulier coup d'œil militaire pour discerner que Vendôme et les autres s'endormaient dans une sécurité trompeuse, et que l'inaction apparente des ennemis cachait, au contraire, des desseins et des préparatifs redoutables. Si, à la suite du désastre d'Oudenarde, il avait obtenu du Roi, comme lui-même le disait dans une lettre à madame de Maintenon, « la voix décisive », ce n'était qu'en cas de partage des généraux servant sous ses ordres[2]; mais tous semblaient du même avis, et, jeune et inexpérimenté comme

1. Dépôt de la Guerre, 2081. Vendôme au Roi, 15 et 20 juillet 1708. Matignon et d'Artagnan à Chamillart, 20 juillet 1708.

2. C'est dans une lettre publiée par l'abbé Millot dans les *Mémoires politiques et militaires du duc de Noailles*, t. IV, p. 327, et reproduite par le marquis de Vogüé (*le duc de Bourgogne et le duc de Beauvilliers*, p. 239), que le duc de Bourgogne remercie madame de Maintenon d'avoir obtenu pour lui *cette voix décisive*. Mais il n'y a trace dans les dépêches adressées par Louis XIV à Vendôme et au duc de Bourgogne d'aucun changement dans leur situation respective Ce fut sans doute dans une lettre particulière qui n'a pas été versée aux Archives que le Roi conféra au duc de Bourgogne, dans les circonstances extrêmes, ce droit dont nous le verrons plus tard s'accuser de n'avoir pas fait assez souvent usage.

il l'était, il ne pouvait leur faire abandonner d'autorité une position sûre, que tous s'obstinaient à défendre sans qu'elle fût menacée, pour suivre un parti aventureux. Pareille détermination n'était ni de sa situation ni de son âge; elle n'était pas non plus de son caractère. Dans les lettres qu'il adresse à madame de Maintenon, et surtout à Beauvilliers, nous le voyons surtout préoccupé de touchants scrupules, soit qu'il se reproche d'avoir trop chargé Vendôme au lendemain d'Oudenarde, soit qu'il s'accuse « d'avoir mal répondu aux miséricordes infinies dont Dieu l'avait prévenu ». Il est vrai que c'est à une sorte de directeur spirituel qu'il écrit, mais la préoccupation de ses responsabilités militaires ne paraît venir qu'au second plan.

Les avertissements judicieux ne faisaient cependant défaut ni au duc de Bourgogne, ni à Vendôme. De Tournay, de Lille, de Douai, où il se portait tour à tour de sa personne, Berwick ne cessait, dans des dépêches qui font honneur à sa sagacité, de signaler à l'un et à l'autre les dangers de cette inaction. C'était vainement qu'il leur envoyait courrier sur courrier, pour les informer des mouvements exécutés par l'armée ennemie qu'il surveillait, sans avoir les moyens de s'y opposer, et pour demander des ordres. Il ne pouvait obtenir aucune réponse précise, et il

s'en plaignait à Chamillart : « Je vous avoue, lui écrivait-il, que je suis dans une inquiétude terrible, car, si l'on ne se presse pas de prendre un parti, il peut arriver des choses très fascheuses[1]. » Mais Chamillart n'avait rien d'un Louvois et ne savait point commander; aussi bornait-il ses honnêtes efforts à rétablir l'entente entre les deux chefs qui, depuis Oudenarde, se tenaient à l'écart l'un de l'autre, tout en étant tous deux d'avis qu'il n'y avait pour l'instant rien à tenter, et réduisaient leurs relations au strict nécessaire. « M. de Vendosme s'est persuadé, écrivait-il au duc de Bourgogne, que Monseigneur n'a pas en lui toute la confiance qu'il croit mériter. Je lui réponds, car il m'en écrit, qu'il n'a qu'un seul moyen pour y parvenir, c'est de ne rien proposer qui ne paroisse capable de déterminer un esprit aussi solide que celui de Monseigneur, qui connoît les choses par lui-même, et décide par la supériorité de son esprit. » Et, le même jour, il écrivait à Vendôme, qui lui avait adressé une dépêche pleine de récriminations : « Dispensés-moi d'y entrer, car aux maux passés il n'y a point de remèdes, mais le plus grand de tous ceux qui pourroient arriver, et le plus préjudiciable au service du Roi, ce seroit de voir se continuer

1. Dépôt de la Guerre, 2081. Berwick à Chamillart, 15 juillet 1708.

l'éloignement qui paroît être entre M. le Duc de Bourgogne et vous. Les termes dont vous vous servés dans votre lettre m'autorisent à vous parler librement, et je ne puis m'empescher en cette occasion de vous dire que vous devriés vous faire honneur d'instruire au métier de la guerre celui qui, par lui-même, n'auroit d'autre supérieur que le Roi, si Sa Majesté ne vous l'avoit pas confié. Lorsque vous lui parlerés solidement, il vous écoutera, et joindra à toutes les bonnes qualités que tout le monde lui connoît celle de la docilité[1]. »

Les exhortations de Chamillart ne servaient de rien, et un nouveau grief allait s'ajouter à ceux, encore vivaces, de Vendôme. Le passage d'un convoi de vivres et de munitions qui se dirigeait vers Oudenarde ayant été signalé, Vendôme proposait au duc de Bourgogne de le faire attaquer; mais celui-ci, ayant jugé trop hasardeux de détacher de l'armée un corps de troupes dont la retraite pouvait être coupée, s'y refusa. Vendôme, blessé, ne pensait plus qu'à dégager sa responsabilité de ce qui pourrait se passer à l'avenir. Le 23 juillet, il écrivait au Roi : « Je suppliay Monseigneur le Duc de Bourgogne, toutes les fois que je le vois d'un avis contraire au

1. Dépôt de la Guerre, 2081. Chamillart au duc de Bourgogne et à Vendôme, 23 juillet 1708.

mien, ce qui arrive souvent, pour ne pas dire toujours, d'avoir la bonté d'en rendre compte à Vostre Majesté, afin qu'Elle sache le peu de part que j'ay à tout ce qui se passe ici; lorsqu'Elle en sera informée, je seray content[1]. » Ainsi, l'expérience n'avait servi de rien, et, au lendemain comme à la veille d'Oudenarde, l'aveuglement paresseux de Vendôme et la consciencieuse incertitude du duc de Bourgogne laissaient aux ennemis un temps dont ils devaient malheureusement tirer un profit trop habile.

1. Dépôt de la Guerre, 2081. Vendôme au Roi, 23 juillet 1708.

II

L'INVESTISSEMENT DE LILLE

Autant la discorde s'était glissée et l'inertie l'emportait dans le camp français, autant l'union s'était maintenue et l'activité régnait dans le camp des ennemis. « J'ose dire, écrivait Marlborough, quelques jours après la bataille d'Oudenarde, qu'il n'y aura jamais de dispute entre le prince Eugène et moi quant au partage de nos lauriers[1]. » Le lendemain même de la bataille, Marlborough et Eugène avaient tenu conseil pour déterminer le parti qu'il y avait à tirer de leur victoire. Un dissentiment s'éleva cependant entre eux. Loin de songer, comme le croyait Vendôme, à venir attaquer l'armée française dans ses retranchements, Marlborough aurait voulu, au contraire, pousser de l'avant, et, sans s'inquiéter du danger de laisser sur ses derrières

1. Coxe, *Memoirs of John duke of Marlborough*, t. IV, p. 164.

une force ennemie considérable, il proposa de franchir la frontière entre Lille et Tournay et de porter la guerre au cœur de la France. Mais ce dessein parut trop téméraire au prince Eugène. Il lui sembla que l'entreprise était trop hasardeuse, et il soutint qu'il n'était pas possible de la tenter tant qu'ils ne seraient pas maîtres de quelque place d'où ils pourraient tirer leurs approvisionnements, et qui, en cas d'échec, assurerait leur retraite. Les députés des États de Hollande qui étaient au camp de Marlborough, et qui opinaient toujours pour le parti le plus prudent, firent prévaloir le plan que proposait Eugène, et qui consistait d'abord à s'emparer de la ville et de la citadelle de Lille, la plus forte des places qui couvraient la frontière française. Marlborough se rallia sans récriminer à ce plan, et le prince Eugène partit aussitôt pour Bruxelles, où il devait reprendre le commandement de l'armée qu'il avait devancée de sa personne. Mais, avant son départ, il se donna l'orgueilleuse satisfaction de faire sentir aux prisonniers de guerre français de haut rang qui étaient restés en grand nombre entre les mains de l'armée anglaise combien le petit abbé de Carignan, qu'ils avaient connu autrefois, à la cour de France, un assez mince compagnon, était devenu un grand personnage et un redoutable

ennemi. Parmi ces prisonniers se trouvait Biron, lieutenant général. Le lendemain du combat, Marlborough l'avait invité courtoisement à venir dîner à sa table avec le prince Eugène et quelques autres officiers, français ou anglais. La conversation roula en partie, comme il était inévitable, sur les événements de la veille, et les deux généraux vainqueurs eurent la bonne grâce de faire l'éloge de la valeur qu'avaient déployée les troupes dont ils avaient triomphé. Ils louèrent en particulier les troupes suisses qui, de tout temps, servaient dans l'armée française sous un colonel général. « C'est une belle charge, dit alors Eugène. Mon père[1] l'avait ; à sa mort, nous espérions que mon frère[2] la pourroit obtenir; mais le Roi jugea plus à propos de la donner à un de ses enfans naturels que de nous faire cet honneur-là. Il est le maître, et il n'y a rien à dire ; mais aussi n'est-on pas fâché quelquefois de faire repentir du mépris[3]. » « Biron, ajoute

1. Eugène-Maurice de Savoie, comte de Soissons, né à Chambéry en 1633, colonel général des Suisses ; mort en Westphalie le 7 juin 1673.

2. Louis-Thomas de Savoie, comte de Soissons, né le 16 octobre 1657. Après être arrivé en France jusqu'au grade de maréchal de camp, il se retira à l'étranger en 1694. Le prince Eugène le fit nommer général d'artillerie dans les armées impériales. Il mourut au siège de Landau le 25 août 1702.

3. Louis XIV avait en effet, en 1674, donné la charge de colonel général des Suisses, laissée vacante par la mort du

Saint-Simon, ne répondit pas mot, et le prince Eugène, content d'un trait si piquant sur le Roi, changea poliment de conversation[1]. »

A Bruxelles, le prince Eugène devait retrouver sa mère, la vieille comtesse de Soissons, autrefois la belle Olympe Mancini[2], une des premières passions de Louis XIV, qui, compromise, quelque vingt années auparavant, dans l'affaire des poisons, avait dû s'enfuir de Paris, et qui languissait depuis lors, assez abandonnée de tous, dans la capitale des Pays-Bas. Son propre fils ne l'avait guère revue depuis le jour où lui-même avait quitté la cour de France, le cœur gros de rancune, car il n'avait servi depuis lors qu'en Allemagne et en Italie. C'était couronné de gloire qu'il la retrouvait, et s'il a tenu ce propos que lui prête un de ses biographes, que « ces quinze jours passés auprès d'elle furent les plus heureux de sa vie », peut-être faut-il attribuer son bonheur plutôt au sentiment du contraste entre sa jeunesse et son âge mûr, qu'à une bien vive reprise d'amour filial. Mais le prince Eugène n'était pas homme à s'abandonner long-

comte de Soissons, au duc du Maine, alors âgé de quatre ans, de préférence au frère aîné du prince Eugène.

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XVI, p. 201.

2. Olympe Mancini, née à Rome en 1640, mariée le 20 février 1657 à Eugène-Maurice, comte de Soissons. Elle mourut à Bruxelles le 9 octobre 1708.

temps aux effusions du cœur. Avec une activité que redoublait chez lui la haine de la France, il faisait venir en toute hâte d'Anvers et de Maëstricht, par eau et par terre, les grosses pièces d'artillerie nécessaires au siège d'une place aussi importante que celle de Lille, tout en ayant soin de répandre des faux bruits, et de garder le secret sur le but véritable qu'il se proposait. Il fallait néanmoins le parti pris et l'insouciance de Vendôme pour ne pas pressentir qu'il préparait quelque entreprise considérable.

Pendant ce temps, Marlborough ne manquait pas à tirer parti de l'avantage que lui offrait une frontière ouverte. Il lançait le comte de Tilly, à la tête de douze bataillons et de cinquante escadrons, à travers l'Artois. Berwick, qui s'attendait d'un jour à l'autre à recevoir l'ordre de rejoindre avec son armée celle du duc de Bourgogne, n'en osait rien détacher, pour couvrir la province sans défense. Un corps de cavalerie isolé, rencontré par Tilly dans la plaine de Lens, autrefois théâtre d'une des plus brillantes victoires de Condé, s'enfuyait en désordre, et la malheureuse province était mise, comme on disait alors, sous contribution, c'est-à-dire que les États, rassemblés à la hâte, étaient obligés de promettre le paiement d'une somme de deux millions

de francs, pour éviter, comme Messieurs d'Artois le disaient assez piteusement dans une lettre à Chamillart, « les pillages, les incendies, les meurtres et les saccagemens »; et ils ajoutaient : « Il a fallu subir cette loy par un ennemy qui avoit l'épée et le flambeau à la main, pour exercer sur nostre province ce que la guerre a de plus rigoureux[1]. » L'ennemi allait même plus loin. Par bravade plutôt que dans la pensée d'y réussir, « il avoit l'insolence de faire envoyer des mandemens pour la contribution en Picardie[2] », et Berwick, qui annonçait la nouvelle, proposait, « dans cette situation violente, de faire monter à cheval le ban et l'arrière-ban et de faire assembler toutes les milices de la Picardie et du Boulonnois[3] » pour défendre le cours de la Somme. Heureusement, ces mesures extrêmes ne furent pas nécessaires. Tilly poussa bien sa pointe aventureuse jusqu'à la place de Doullens, qu'il somma de se rendre, et qui répondit à coups de canon. Mais les bourgeois d'Amiens, plongés dans l'épouvante, évacuaient précipitamment les faubourgs pour se renfermer dans l'en-

1. Dépôt de la Guerre, 2082. Les députés des États d'Artois à Chamillart, 2 août 1708.
2. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XVI, p. 401.
3. Dépôt de la Guerre, 2083. Berwick à Chamillart, 29 juillet 1708.

ceinte de la ville. De la province, l'émotion gagnait jusqu'à Paris où l'on se croyait revenu aux mauvais jours de l'invasion espagnole, au lendemain de Saint-Quentin ou de Corbie.

Durant ces jours d'incertitude et d'anxiété, le Roi ne perdit rien de sa dignité et de son sang-froid. Ses dépêches, peu connues, témoignent de beaucoup plus de sagacité que celles de Vendôme, de beaucoup plus de résolution que celles du duc de Bourgogne. Par ses conseils et ses ordres très judicieux, il s'efforçait de réparer la faute qu'il avait commise en associant deux hommes aussi différents. N'ayant voulu, au lendemain d'Oudenarde, donner tort ni à l'un ni à l'autre, il s'appliquait à rétablir le concert entre eux. Il n'avait pas voulu infliger à son petit-fils l'affront d'un rappel; mais sollicité, au moins Saint-Simon l'assure, par ceux qui tenaient pour le duc de Bourgogne, de remplacer Vendôme par le prince de Conti, auquel on attribuait, non sans raison, des qualités militaires, il s'y refusa également. Démêlant cependant avec sagacité chez son petit-fils le grave défaut d'esprit qui paralysait de véritables qualités, et qui tenait à un excès de conscience et de scrupules : l'irrésolution, il le mettait en garde contre ce défaut par de sages avis : « Je suis obligé de vous dire, lui écrivait-il, quoique

j'approuve les partys de sagesse et de précaution, qu'il y a de certains cas dans lesquels on se trouve dans la nécessité d'hazarder, et j'ay résolu de le faire si les ennemis se déterminent à faire le siège de Lille, comme il y a lieu de le croire. Il n'y a pas un moment à perdre pour faire, de concert avec M. le maréchal de Berwick, les dispositions pour vostre marche et pour vous joindre. » Et après avoir passé en revue, dans cette longue dépêche, les diverses mesures qu'il pouvait y avoir à prendre, il terminait en répétant : « Il n'y a que la seule ville de Lille qui puisse m'obliger à prendre le party de tenter tous les moïens pour empescher les ennemis de la prendre. C'est à vous, après avoir bien examiné ce que je vous mande, à prendre une dernière et prompte résolution[1]. »

Le dessein des ennemis, dans lequel ils n'avaient jamais varié, de mettre le siège devant Lille, apparaissait en effet de plus en plus clairement. Vendôme demeurait presque seul à n'en vouloir rien croire. « Il seroit à désirer, lui écrivait un peu ironiquement Chamillart, que les ennemis fussent persuadés, comme vous, de l'impossibilité de faire le siège de Lille[2]. » Bien que ses amis à la Cour affectassent la

1. Dépôt de la Guerre, 2081. Le Roi au duc de Bourgogne, 27 juillet 1708.
2. *Ibid.*, 2081, Chamillart à Vendôme, 27 juillet 1708.

même incrédulité, l'inquiétude devenait générale devant une inaction dont personne ne pouvait comprendre le motif. Les courages s'abattaient, lorsqu'un vigoureux exemple vint les ranimer.

« Le Roi, après son lever, raconte Dangeau, donna audience au maréchal de Boufflers, qui la lui avait demandée, et après la messe, il alla chez madame de Maintenon où M. de Chamillart vint lui parler; ensuite, il fit entrer le maréchal de Boufflers qui, après cette seconde audience, monta dans sa chaise de poste... On sut aussi que le maréchal de Boufflers, dans sa première audience, avait demandé au Roi de s'en aller à Lille, dont il est gouverneur particulier, outre qu'il a le gouvernement général de Flandre. Il a fort pressé le Roi là-dessus, comptant qu'en l'état où est l'armée ennemie, sa présence y pourroit être utile au service du Roi, qui a fort loué son zèle et a consenti à son départ[1]. »

Que le gouverneur d'une place menacée d'un siège aille s'y enfermer, la chose paraîtrait de nos jours toute simple; mais il n'en allait pas ainsi autrefois où ces gouvernements de provinces, et surtout de places, étaient des charges principalement honorifiques qui assuraient un traitement plutôt qu'elles n'imposaient

1. Dangeau, t. XII, p. 190.

des obligations. Même lorsque leurs provinces étaient menacées, les gouverneurs ne se croyaient pas toujours obligés d'accourir à leur défense. « Les gouverneurs de ces provinces pourroient imiter l'exemple de M. le maréchal de Boufflers », écrivait Berwick à Chamillart[1], lorsque l'Artois et la Picardie étaient menacés par des partis ennemis. Aussi Boufflers fut-il « fort loué de tout le monde », et la manière simple et noble dont il accomplit sa résolution ajouta encore à l'admiration générale : « C'étoit, dit Saint-Simon, un homme fort court, mais pétri d'honneur, de valeur, de probité, de reconnoissance et d'attachement pour le Roi, d'amour pour la patrie[2]. » Cet homme fort court ne laissa pas que de se conduire avec une certaine grandeur. Il profita de la reconnaissance que lui témoignait le Roi pour lui demander la permission d'emmener avec lui deux officiers tombés en disgrâce, l'un, Surville[3], pour s'être obstiné dans un différend où le Roi lui avait donné tort; l'autre, La Frezelière[4], pour avoir inso-

1. Dépôt de la Guerre, 2081. Berwick à Chamillart, 29 juillet 1708.
2. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XVI, p. 283.
3. Louis-Charles d'Hautefort, marquis de Surville, lieutenant général depuis 1702. Il mourut à Paris le 19 décembre 1721, âgé de soixante-trois ans.
4. Jean-François-Angélique Frézeau, marquis de la Frezelière, né le 17 avril 1672. Après la prise de Lille, il fut nommé lieutenant général. Il mourut le 19 octobre 1711.

lemment envoyé sa démission, à propos d'une question de préséance. Après avoir, sur le bureau même de Chamillart, écrit à ces deux officiers dont il jugeait que les services pouvaient lui être utiles, il monta dans sa chaise de poste, et, avant que personne eût été informé de son départ, sans s'attarder à passer par Paris pour embrasser sa femme[1] et ses enfants qu'il aimait fort, il partait pour Lille où il arrivait le 28 juillet, n'ayant avec lui qu'un valet de chambre et un laquais. « La joie de la ville a paru très grande de me voir arriver ici, dans la conjoncture présente, écrivait-il au Roi, non seulement par l'amitié que j'ose dire que l'on y a pour moi, mais encore plus par les assurances que cela leur donne de l'attention et de la bonté de Vostre Majesté pour toute la ville, en leur envoyant un homme de rang et de caractère pour contribuer par son zèle, ses soins et ses ordres à leur conservation[2]. »

Boufflers s'occupait activement de mettre la ville en état de défense, et comme la pauvreté du Trésor

1. Catherine-Charlotte de Gramont, mariée le 17 décembre 1693 à Louis-François, maréchal de Boufflers. Elle fut dame d'honneur de Marie Leczinska, et mourut à Paris le 25 janvier 1739, âgée de soixante-neuf ans.

2. Dépôt de la Guerre, 2081. Boufflers au Roi, 28 juillet 1708. Cette dépêche a été publiée dans l'excellent ouvrage de M. le lieutenant Sautai intitulé : *le Siège de la ville et de la citadelle de Lille*, auquel nous aurons souvent occasion de nous reporter.

le laissait aux prises avec des embarras d'argent, il était heureux de recevoir de Samuel Bernard, le grand financier, non pas israélite, comme on le croit généralement, mais protestant[1], un billet de quelques lignes où celui-ci lui offrait tout l'argent nécessaire et qu'il terminait par ces mots : « Vous pouvez en disposer quand il vous plaira[2]. »

L'arrivée de Boufflers à Lille, qui fit grand bruit en Europe, et les avis presque quotidiens que Berwick, attentif à surveiller les mouvements de Marlborough et d'Eugène, leur faisait parvenir, ne suffisaient pas à ouvrir les yeux de Vendôme et du duc de Bourgogne. Il semble que les incessantes et pressantes dépêches de Louis XIV auraient dû y parvenir. Le vieux Roi n'y épargnait pas ses efforts. Il s'adressait à tous les deux le même jour : « Je vous ay mandé, écrivait-il au duc de Bourgogne, que j'estois déterminé à secourir Lille ou Tournay en cas de siège. La

1. Samuel Bernard, né le 28 novembre 1651, se convertit en 1685; il fut anobli par Louis XIV en 1699; conseiller d'État sous Louis XV. Il mourut le 18 janvier 1739.

2. Le banquier que Louis XIV promenait au mois de mai précédent dans les jardins de Marly ne se trompait pas en ouvrant ainsi un crédit illimité et sur parole au maréchal. Vers la fin du siège, le Trésor n'ayant pu faire honneur aux engagements pris par Boufflers, sur sa signature, celui-ci donna ordre à la maréchale de vendre ses pierreries, sa vaisselle d'argent, ses meubles et d'engager ses biens et son brevet de retenue pour dégager sa parole. Samuel Bernard refusa.

diligence des ennemis est extrême, et ils feront au delà de ce qu'ils ont espéré s'ils ne trouvent rien qui les arreste ou qui les en empesche. » Et à Vendôme : « La grosse artillerie qu'ils ont tirée de Maëstricht doit être présentement à Bruxelles. Il seroit très avantageux de pouvoir tomber les plus forts sur les troupes qui l'escortent, et on ne peut prendre des mesures trop justes pour cela[1]. » Mais rien ne parvenait à ébranler l'orgueilleuse sécurité de Vendôme, ni à tirer le duc de Bourgogne de ses perplexités consciencieuses. Ce n'était plus la désunion qui les paralysait. L'accord semblait au contraire rétabli entre eux, et le duc de Bourgogne pouvait écrire au Roi : « Il me paroît que M. de Vendosme et moi agissons de plus en plus de concert en toutes choses, et j'espère que cela ira toujours également[2]. » Mais ce concert aboutissait à ne rien entreprendre, ou bien à combiner des plans auxquels il fallait ensuite renoncer. C'est ainsi que Saint-Hilaire recevait l'ordre de rassembler des pièces de grosse artillerie et de préparer le siège d'Ostende. Il commençait par présenter quelques objections, puis, en bon serviteur, il finissait par obéir, mais il ne pouvait se

1. Dépôt de la Guerre, 2081. Le Roi au duc de Bourgogne et à Vendôme, 30 juillet 1708.
2. Dépôt de la Guerre, 2082. Le duc de Bourgogne au Roi, août 1708.

défendre d'écrire à Chamillart : « Pauvre petit subalterne que je suis, je n'ay pu insister davantage. Mais, Monseigneur, dans la conjoncture présente dont je ne doute cependant pas que vous soyez informé, je crois que vous ne désapprouverez pas mon petit raisonnement. » Et après avoir démontré la probabilité de siège par les ennemis de Lille ou de Tournay : « Je doute fort que l'on préfère le siège d'Ostende et même la conservation de Gand et de Bruges à la conservation des frontières du royaume[1]. »

Pendant toute cette période, les dépêches de Vendôme, rares et courtes du reste, sont presque fanfaronnes. « J'espère, écrivait-il en réponse aux avertissements du Roi, que nous ramasserons un corps assez formidable pour faire repentir les ennemis, en cas qu'ils soient assez hardys pour attaquer Lille ou Tournay, ce que j'ai toujours bien de la peine à croire. Je suppose avec vraisemblance qu'ils s'enfermeront dans des lignes[2]. » Rendant compte, quelques jours après, des ordres qu'il avait donnés pour faire rompre les digues de la Basse-Deule, petite rivière qui coule aux environs de Lille, il ajoutait : « Ainsi voici Lille à couvert, de sorte qu'il faut qu'ils

1. Dépôt de la Guerre, 2081. Saint-Hilaire à Chamillart, 26 juillet 1708.
2. *Ibid.*, 2082. Vendôme au Roi, 1er août 1708.

fassent de nécessité le siège de Mons, et je suis sûr qu'ils s'en repentiront, et que Monseigneur le Duc de Bourgogne s'y acquiérera beaucoup de gloire, car je ne doubte pas que Vostre Majesté ne nous ordonne de la secourir[1]. »

Les dispositions du duc de Bourgogne sont un peu différentes. Manifestement il ne partage point la confiance de Vendôme. Il se rend mieux que lui compte du danger, mais il lui paraît difficile de s'opposer aux entreprises de l'ennemi, quelles qu'elles soient : « Je crois, écrit-il au Roi, comme le juge Vostre Majesté, que, quand le convoy marchera, les ennemis l'escorteront, s'il est nécessaire, avec la moitié de leur grande armée pour le conduire seurement au lieu pour lequel il sera destiné, et que, par conséquent, il nous sera comme impossible d'en empescher le passage. » Il est prêt cependant à exécuter avec docilité les ordres qu'il recevra, et il termine une longue dépêche par ce post-scriptum de sa main : « Je supplie Vostre Majesté d'estre persuadée qu'elle n'aura jamais de sujet plus zélé et plus obéissant pour l'exécution de ses ordres que moy qui, ayant l'honneur de luy appartenir de si près, suis encore plus engagé qu'un autre et par le devoir et par le cœur à

1. Dépôt de la Guerre, 2082. Vendôme au Roi, 7 août 1708.

contribuer en tout ce qui dépendra de moy à sa satisfaction jointe au bien de l'État. » Le même jour, en effet, il écrit à Chamillart en des termes qui témoignent à la fois de sa docilité et de son inquiétude : « Nous allons prendre des mesures pour exécuter les ordres du Roy. Il est certain que le jour où l'on y travaillera sera d'une grande décision. J'espère que l'on y réussira, mais il seroit bien dangereux d'y échouer[1]. »

Les lettres que, durant cette même période, il adresse à Beauvilliers sont touchantes par la constante préoccupation de bien faire, par l'absence de toute arrière-pensée personnelle, par l'humilité dont il y fait preuve. On voudrait cependant y trouver quelques accents plus mâles, et surtout que la résignation à la volonté de Dieu n'y soit pas poussée jusqu'à une sorte de fatalisme. De courts extraits donneront idée, mieux que tout ce que nous pourrions dire, des sentiments qui l'animaient alors : « Il est certain que nous ne devons mettre notre confiance qu'en Dieu, et quoique notre situation paraisse assez bonne présentement, il peut, s'il veut, achever de nous accabler par un dernier coup, ou nous relever d'une manière qui ne vienne

1. Dépôt de la Guerre, 2082. Le duc de Bourgogne au Roi et à Chamillart, 1er août 1708.

que de lui... Humilions-nous de plus en plus, recourons à Dieu, mettons-nous bien avec lui et tout ira bien... Je continue à vous remercier de vos prières et à vous les demander. J'ai tâché de me renouveler hier dans le service de Dieu (il écrit le lendemain de son jour de naissance) et, le remerciant de m'avoir fait chrétien, lui demander les grâces nécessaires pour être bon chrétien, suivant mon état. Il me semble que, dans tout ceci, je pense comme je dois, que je ne veux point qu'on me donne raison en ce que j'aurais tort, ni garde aucune rancune contre ceux qui feront ou auront quelque chose contre moi... Je prie Dieu de pouvoir contribuer au salut des personnes dont je vous ai parlé, mais avant toutes choses, il faut faire le mien, et plus on est chargé d'affaires, plus les obstacles augmentent, et plus j'ai besoin de prières moi-même... Sur ce qui me regarde, l'ardeur et l'inquiétude où j'ai vu quelques gens sur les affaires présentes, m'a peut-être, par impatience, jeté dans une conduite contraire. Ce n'est pas que je ne voie et sente tout peut-être aussi bien qu'eux. Je profiterai de vos avis pour ménager la prudence et le courage, le tout avec la grâce de Dieu, pour sa gloire, car c'est à lui de nous donner le courage et la victoire contre nos ennemis spirituels et tem-

porels. Demandons-lui l'un et l'autre, et ensuite agissons en nous confiant en lui. Je sais à merveille que Dieu est le maître de la victoire, de la vie, et de la mort; aussi lui faut-il tout remettre entre les mains[1]. »

Nous n'avons point les lettres de Beauvilliers; par celles de l'élève on peut deviner ce que devaient être celles du maître, et l'on souhaiterait aussi que le vieux gentilhomme eût fait parvenir au jeune Prince des conseils qui ne fussent pas uniquement spirituels. Fénelon, ainsi que nous le verrons bientôt, lui écrivait d'un autre ton. Nous n'avons pas davantage, — et la perte est plus grande encore — celles que lui adressait madame de Maintenon. Avec sa bonté vraie, qualité souvent méconnue chez elle, elle avait bien compris qu'elle irait au cœur du duc de Bourgogne en lui parlant de sa femme non moins que de Dieu. Le pauvre mari l'en remercie avec effusion, et nous le voyons, au milieu de ses peines, se réjouir de ce qu'elle lui mande, et s'excuser en même temps de l'entretenir sans cesse de l'objet cher à son cœur : « Je ne sais si je ne vous ennuierai point en vous parlant toujours de Madame la Duchesse de Bourgogne. Je comprends

1. *Le duc de Bourgogne et le duc de Beauvilliers*, par le marquis de Vogüé, pp. 235, 246, 259.

aisément l'inquiétude que lui donne Monsieur son père, et pour le mal qu'il peut nous faire et pour celui qui pourrait arriver à sa personne[1]. Je suis charmé de plus en plus de ce que vous remarquez d'elle sur mon chapitre. Je souhaiterais qu'elle ne prenne pas les choses si à cœur, de crainte que sa santé n'en souffre, et cependant je suis transporté de sa sensibilité qui me fait connaître le fond de son cœur. » En même temps, il remerciait madame de Maintenon des conseils que, plus clairvoyante ou plus ferme que Beauvilliers, elle n'hésitait pas à lui faire parvenir, et se défend avec douceur contre certains reproches qui ne lui semblent point mérités. « La franchise avec laquelle vous me parlez, ainsi que je vous en ai toujours supplié, m'a fait un très grand plaisir. Je répondrai à ce que vous me dites avec la vérité dont vous savez que je fais profession. Il est vrai qu'ayant acheté depuis un mois une lunette d'approche anglaise, j'en ai trois ou quatre fois regardé la lune ou quelque autre planète, et que j'ai ici un petit anneau astronomique avec lequel je règle ma montre sur le soleil, quand on le peut voir. Mais cette opération

1. Le duc de Savoie conduisait en personne son armée contre la France, et Villars lui tenait tête, mais avec peu de succès, dans les défilés des Alpes.

ne prend pas beaucoup de temps, et, pour l'ordinaire, elle ne doit pas dépasser la minute... Sur ce que vous me dites des conversations avec les bons officiers, j'en chercherai des occasions pour m'instruire et savoir leurs pensées dans un temps où l'on a plus besoin que jamais de ne point faire de fautes. Il est certainement épineux. Mais j'espère en la miséricorde de Dieu qui, comme vous l'avez souvent remarqué, Madame, n'a jamais laissé aller les affaires de personne à une certaine extrémité, sans les relever ensuite par quelque consolation[1]. »

Les lettres de la duchesse de Bourgogne ont été perdues également. Elle lui écrivait souvent, ce qui était un grand changement dans ses habitudes. Le marquis de Ruffey[2], qui avait été envoyé au camp de Marlborough pour traiter d'un échange de prisonniers, étant en même temps porteur d'une lettre de la duchesse de Bourgogne pour son mari, nous savons, par les Archives de la Guerre, que Marlborough s'empressait de la lui faire parvenir avec une lettre respectueuse, et que le duc de Bourgogne lui fit « une réponse honneste » où il croyait

1. *Le duc de Bourgogne et le duc de Beauvilliers*, pp. 243 et 260.

2. Anne-Marie-Louis Damas, comte, puis marquis de Ruffey. Il fut fait brigadier en 1702, lieutenant général en 1710. Il mourut à Paris le 23 septembre 1722.

« n'avoir rien mis contre le service du Roi ». Ainsi, une certaine courtoisie, entre ceux qui tenaient dans les armées un rang élevé, faisait contraste avec la dureté que, de part et d'autre, on apportait dans l'application des lois de la guerre.

Durant ces jours maladroitement perdus, une bonne nouvelle arrivait cependant au camp de Lovendeghem. Peu heureuses en France et en Savoie, les armées du Roi avaient triomphé en Espagne. Le duc d'Orléans avait repris sur les adversaires de Philippe V la forte place de Tortose. L'annonce de ce succès était apportée par un courrier, et le duc de Bourgogne se faisait un devoir d'en rendre publiquement grâces à Dieu, en même temps qu'il implorerait son secours. Il décida donc qu'un *Te Deum*, auquel il assisterait, serait solennellement chanté dans la cathédrale de Gand. Sans doute aussi l'occasion lui parut bonne pour reconnaître l'attachement que les Gantois témoignaient à leur souverain légitime Philippe V, et le respect dont ils environnaient sa propre personne. Quelques jours auparavant, Contades, major général[1], rendait compte que quantité de bourgeois et de

1. Georges-Gaspard de Contades, baptisé à Angers le 17 juin 1666, était major aux Gardes depuis le 16 juin 1706. Il mourut à Bourbon le 3 octobre 1735.

peuple de Gand étaient venus voir l'armée et le dîner du duc de Bourgogne. Le Prince avait bu à la santé du peuple de Gand, et le peuple avait fort crié : « Vive les Rois de France et d'Espagne! » Il avait fait donner son fruit aux femmes et beaucoup de vin au peuple. « Ils s'en sont tous en allés charmés, ajoutait Contades, en criant qu'ils donneroient volontiers tout ce qu'ils ont au monde pour le service du Roi[1]. » A ces démonstrations populaires, le duc de Bourgogne répondait par une visite officielle, et voici en quels termes le même Contades rendait compte de la cérémonie : « Monseigneur le Duc de Bourgogne fut hier à Gand. Il fut reçu à la porte par les magistrats dont les six principaux portoient le poesle. Deux cents des principaux habitants marchoient devant lui, en tenant des flambeaux de cire blanche et allumée. Toute la bourgeoisie estoit sous les armes qui estoit en haye depuis la porte de Bruges par laquelle il entra jusqu'à la grande église où l'évesque l'attendoit à la portel ete receut, puis chanta une grand'messe et le *Te Deum*; en suite de quoy Monseigneur le Duc de Bourgogne fut dîner à l'Hostel de ville[2]. » Quelques

1. Dépôt de la Guerre, 2081. Contades à Chamillart, 26 juillet 1708.
2. *Ibid.*, 2082. Contades à Chamillart, 11 août 1708.

jours après, le *Mercure de France* complétait ce récit en racontant le dîner : « Le repas fut très magnifique. On servit de très beaux poissons et le fruit fut trouvé admirable. La symphonie se fit entendre pendant tout le repas et fut trouvée fort bonne[1]. »

Le lendemain même du jour où prenaient place à Gand ces festivités religieuses et populaires, une autre nouvelle se répandait à travers toute la Flandre, comme prend feu une traînée de poudre, et parvenait presque en même temps au camp français et à Versailles. Le prince Eugène était arrivé devant Lille, et en avait commencé l'investissement.

1. *Mercure de France*, août 1708, p. 299

III

AU CAMP DES ALLIÉS

Le prince Eugène avait en effet mis à profit le temps que lui laissaient le duc de Bourgogne et Vendôme. Il avait rassemblé à Bruxelles 80 canons de gros calibre, 20 mortiers, 3 000 chariots de munitions et 16 000 chevaux. Le convoi mis en marche devait former une colonne qui aurait 69 000 pas de longueur, et dont le défilé exigeait quatorze heures. Pour en assurer la route, le prince Eugène ne disposait que de 53 bataillons et 102 escadrons[1], et il risquait, durant le long trajet de trente-cinq lieues qui séparait Bruxelles de Lille, d'être attaqué de flanc d'un côté par Berwick, de l'autre par Vendôme. Ce danger ne l'arrêta pas dans son audacieux dessein. Le 5 août, il fit sortir le convoi de Bruxelles par la chaussée qui va vers Mons, de façon à tromper l'en-

1. Sautai, *ouv. cit.*, p. 9.

nemi sur sa direction véritable; mais, arrivé à Soignies, il le faisait tourner brusquement à droite, et par des chemins que, quelques jours auparavant, dans une dépêche au Roi[1], Vendôme « déclarait absoment impraticables à cause des pluies », il l'amenait jusqu'au bord de l'Escaut, c'est-à-dire à mi-chemin de Lille. Marlborough venait au-devant de lui, avec un détachement de son armée, et le convoi, flanqué de droite et de gauche par des forces considérables, pouvait jeter trois ponts sur l'Escaut qu'il franchissait tranquillement et arriver le 12 devant Lille « sans avoir, écrivait le prince Eugène dans un rapport à l'Empereur, rencontré le moindre obstacle de la part de l'ennemi, bien qu'il y eût lieu de craindre que la chose ne se passât pas avec autant de facilité[2] ». En effet, ni Berwick, qui n'avait cessé de signaler jour par jour les étapes du convoi, n'avait pu opposer à sa marche des forces suffisantes, ni Vendôme n'avait tenté le moindre effort pour se concerter avec lui, en vue d'une attaque simultanée. Averti du départ du convoi, Vendôme s'était obstiné à ne point s'alarmer. Il soutenait tantôt que le convoi n'était pas aussi considérable qu'on l'avait dit, tantôt que le prince Eugène menaçait Mons ou

1. Dépôt de la Guerre, 2082. Vendôme au Roi, 6 août 1708.
2. *Campagne del principe Eugenio*, vol. X, suppl., p. 184.

Tournay, mais non point Lille, et s'il parlait dans une lettre à Chamillart de lui « passer sur le ventre[1] » avec une armée supérieure, il s'en tenait à cette rodomontade et ne bougeait de son camp. Moins obstiné, le duc de Bourgogne se préoccupait bien « d'inquiéter les ennemis », en envoyant Albergotti[2] et du Rozel surveiller leurs mouvements du côté de Bruxelles; mais les forces qu'il mettait à leur disposition étaient insuffisantes, et le Roi était fondé à lui écrire avec un semblant d'ironie : « J'appréhende bien que les détachements que vous avez faits pour donner de l'inquiétude aux ennemis du côté de Bruxelles, n'aient apporté aucun retardement à la marche de leurs convoys[3]. » L'investissement de Lille, prévu depuis si longtemps et non empêché, produisait avec raison une impression singulièrement défavorable tant au duc de Bourgogne qu'à Vendôme. Saint-Simon, tout ému, demandait à Chamillart quelles étaient les causes de cette inaction. Chamillart, embarrassé, remettait la réponse à plus tard, et finissait par n'en donner aucune[4]. Aussi,

1. Dépôt de la Guerre, 2082. Vendôme à Chamillart, 9 août 1708.

2. François-Zenoble-Philippe, comte Albergotti, né à Florence le 25 mai 1654, lieutenant général en 1702. Il mourut à Paris le 23 mai 1717.

3. Dépôt de la Guerre. Le duc de Bourgogne au Roi, 7 août 1708; le Roi au duc de Bourgogne, 10 août 1708.

4. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XVI, p. 280. Saint-Simon

l'intendant de Flandre, Bernières[1], ne faisait-il que traduire l'opinion générale, lorsque, quelques jours plus tard, il écrivait à Chamillart : « Il paraîtra sans doute étonnant à la postérité, Monsieur, qu'une place de cette importance, de cette grandeur, enclavée au milieu de notre propre pays et de toutes nos places, soit attaquée par des forces que je ne crois pas supérieures à celles du Roi, que je crois même inférieures. Il ne paraîtra pas moins étonnant que tout ce qui est nécessaire à cette entreprise soit venu du fond de la Hollande et de la Meuse, et ait été voituré tranquillement depuis Bruxelles[2]. » Ce jugement de l'honnête intendant a été ratifié par Feuquière[3], historien parfois sévère, mais souvent aussi avisé et sagace, des opérations militaires du règne, qui dit dans ses *Mémoires* : « Comment

dit que le duc de Bourgogne s'opposa à l'attaque du convoi. Ce n'est pas exact; il n'eut pas à s'y opposer, car Vendôme ne proposa rien. Son tort fut de ne prendre qu'une demi-mesure et de ne pas faire usage de la voix décisive qu'il avait réclamée, pour imposer à Vendôme une action énergique.

1. Bernières avait succédé en 1708 à M. de Bagnols comme intendant de Flandre : « Il se tue et ruine à remplir ses devoirs, disait de lui Fénelon. Il a de la facilité d'esprit; des vues, de l'action, de l'espérance, du zèle et il fait certainement plus que nul autre ne ferait à sa place. »

2. Sautai, *ouvr. cit.*, p. 11.

3. Antoine de Pas, marquis de Feuquière, né à Paris en janvier 1648. Il a laissé des *Mémoires militaires* très estimés. Il mourut le 27 janvier 1711.

peut-on comprendre que l'ennemi, dans une si grande étendue, ait pu si bien couvrir cette longue file, que ni l'armée de M. le duc de Berwick, ni celle de M. le Duc de Bourgogne n'aient rien entrepris, sur ce convoi? C'est ce que personne de bon sens ne comprendra jamais [1]. »

Il semble que l'arrivée du prince Eugène devant Lille aurait dû piquer Vendôme au vif et le faire sortir de sa torpeur. Il n'en fut rien. Vainement, le Roi faisait parvenir de nouveau à Lovendeghem des ordres plus précis; vainement, le lendemain même du jour où la nouvelle de l'investissement de Lille était arrivée à Versailles, il écrivait au duc de Bourgogne [2] : « Mon intention est qu'aussitôt ma lettre reçue vous disposiez toutes vos troupes, à l'exception de celles que vous laisserez à Bruges et à Gand, pour vous rapprocher de la place de la frontière que vous conviendrez avec le maréchal de Berwick, en prenant vostre marche par le côté le plus assuré [3]. » Vainement, cinq jours plus tard, renouvelait-il encore l'ordre de mettre l'armée en marche dans un

1. *Mémoires du marquis de Feuquière*, édition de 1740, t. II, p. 378.

2. Les dépêches du Roi étaient adressées au duc de Bourgogne comme général en chef; mais Vendôme en recevait en même temps copie.

3. Dépôt de la Guerre, 2082. Le Roi au duc de Bourgogne, 14 août 1708. Cette dépêche a été publiée par Pelet, *Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne*, t. VIII, p. 418.

délai de quatre jours. Lever brusquement son camp et courir au secours de la place assiégée eût été pour Vendôme s'infliger un trop éclatant démenti. Aussi s'obstinait-il à ne faire aucun mouvement. Pour justifier son inaction prolongée, il donnait cette raison singulière, que l'armée ennemie, par les pertes qu'elle éprouverait nécessairement, s'affaiblirait au siège de Lille, et que la place pouvait tenir au moins trois semaines, ce qui laissait tout le temps. « Je crois, écrivait-il au Roi comme conclusion d'une longue dépêche, qu'il ne faut point nous ébranler d'ici que nous n'ayons entendu tirer le canon des ennemis pendant huit jours. » En même temps, il continuait d'afficher la plus grande sécurité : « L'armée de M. le duc de Marlborough est moins forte de quatorze bataillons. Le prince Eugène n'a amené que trente et un bataillons et soixante et un escadrons, tous de mauvaises troupes, de sorte qu'on peut compter que les deux armées seront égales, et, s'il y a plus, ce sera de notre côté, mais Dieu mercy, la qualité des troupes est bien différente. » Persistant dans son aveuglement, il allait jusqu'à écrire le lendemain même du jour où le prince Eugène, après avoir complété l'investissement, ouvrait la tranchée : « Pour moy, je raisonne peut-être mal, mais je ne voudrois pas encore

assurer que les ennemis fassent le siège de Lille. » Ses lettres à Chamillart sont du même ton. « Ce qu'il y a, ce me semble, à conclure de tout cela, lui écrivait-il, c'est qu'il ne faut point nous presser. » Et dans une autre lettre : « Pour moy, j'avoue que la ténacité des ennemis me passe. Je crois être aussi entreprenant qu'un autre, mais je permettrois qu'on me traitât de fol si j'avois formé un pareil dessein. » Aussi Chamillart lui répondait-il sur un ton un peu ironique : « Permettés-moi, Monseigneur, de vous dire que, quelque confiance que j'aye en vos prédictions, j'y ajouterai beaucoup plus de foi lorsque vous serés à portée de secourir Lille[1]. »

Le duc de Bourgogne paraît avoir eu un sentiment plus juste de la situation. C'est lui qui presse Vendôme de prendre un parti et de sortir de son inaction. Il répond au Roi : « M. de Vendosme voudroit voir le canon des ennemis tirer avant que de s'ébranler d'icy. Pour moi, je craindrois que ce ne fust s'y prendre un peu tard et je presserai nos dispositions sur l'ordre de Vostre Majesté, aussitôt qu'il me sera possible. » Ce qui lui manque depuis le commencement de la campagne, c'est l'ardeur, et ce

1. Dépôt de la Guerre, 2082. Vendôme au Roi et à Chamillart, 17 et 18 août 1708; Chamillart à Vendôme, 19 août; Vendôme à Chamillart 21 août.

qu'il n'a jamais retrouvé depuis Oudenarde, c'est la confiance. Il semble qu'il soit surtout préoccupé des difficultés de l'entreprise, qu'il ne marche que par devoir et que les difficultés l'effrayent. Après avoir annoncé au Roi son intention de faire décamper son armée le 25 août, c'est-à-dire deux jours après le délai extrême fixé par le Roi, il continue : « Nous serons le 30 à Tournay et de là à portée de voir ce qui se pourra entreprendre pour sauver Lille, ce que nous tenterons, à moins d'y trouver une impossibilité morale... Nous ne perdrons pas un moment pour nous mettre à portée de connoître si Lille est secourable ou non, et comment il faut s'y prendre. Il est certain qu'on ne sauroit se conduire avec trop de prudence et de précautions dans cette affaire, et qu'on ne le peut faire qu'en voyant toutes choses de près et reconnoissant ce qui sera possible. » Et à Chamillart, il écrit le même jour : « Il faut prier Dieu que toutes choses se passent heureusement, car il n'y a que Dieu qui sache comment tout ceci finira [1]. »

Seules les dépêches du Roi sont du ton qu'il faut. Ses ordres sont formels et réitérés, ses instructions précises, et cependant il laisse à ceux qui ont le com-

1. Dépôt de la Guerre, 2082. Le duc de Bourgogne au Roi, 17 et 21 août 1708, à Chamillart le 21 août 1708.

cement[1]. » Malheureusement l'entrée en scène de Berwick allait de nouveau gâter les choses. Un mot sur le caractère et les antécédents du personnage fera mieux comprendre le rôle assez fâcheux que nous lui verrons jouer.

IV

BERWICK

Berwick était, comme chacun sait, fils naturel de Jacques II et d'Arabella Churchill[1]. Né en 1670, il avait été élevé en France depuis l'âge de sept ans, et il avait commencé de servir à quinze dans les armées impériales. Rappelé en Angleterre, il avait, en 1688, témoigné une inviolable fidélité à son père naturel, au moment où celui-ci était détrôné par son gendre et sa fille légitime. Il avait combattu pour lui en Irlande, et c'était avec son consentement qu'il avait ensuite demandé à servir dans les armées françaises. Volontaire au siège de Mons, il prit part, sous Luxembourg, à la bataille de Steinkerke et à celle de Nerwinde, où il se fit honneur. Naturalisé Fran-

1. Arabella Churchill, fille de sir Winston Churchill et d'Élizabeth Drake, née en février 1648, avait été fille d'honneur de la duchesse d'York. Elle devint plus tard la femme du colonel Godfrey et mourut à Whitehall le 15 mai 1730 plus que nonagénaire.

çais en 1703, nommé d'abord lieutenant général, puis maréchal de France, il avait servi utilement en Espagne pendant plusieurs années, et, par la brillante victoire d'Almanza, rétabli les affaires de Philippe V. Ses talents militaires ne pouvaient être mis en doute. Bellerive l'insulte gratuitement lorsqu'il dit : « Tous les bons patriotes attachés par leur inclination et leurs sentimens à la gloire de l'État tremblèrent de frayeur, voyant que l'on confioit la personne du duc de Bourgogne à un Anglois, créature de la dame favorite, et qui, dans le cœur, haïssoit les François, d'ailleurs neveu de Marlborough : c'est tout dire. Ce seul endroit devoit l'exclure de cette destination[1]. » Berwick était au contraire un de ces grands étrangers que la France savait autrefois s'attacher, alors que le Roi était considéré comme le meilleur juge des services que chacun pouvait lui rendre, et auxquels, en plusieurs circonstances, elle n'a point eu lieu de se repentir d'avoir confié sa fortune. Fidèle jusqu'au bout, il devait être emporté par un boulet, à soixante-cinq ans, au siège de Philipsbourg ; mais il avait certains défauts de nature qui, dans les circonstances où il allait se trouver, devaient tourner au détriment

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XVI. *Appendice*, p. 568.

général. De mœurs sévères, ce qui n'était pas l'ordinaire aux armées, d'une piété sincère et exempte d'affectation[1], il était un véritable Anglais de race, sinon de cœur, d'un caractère froid, réservé, et, de plus, d'une humeur assez sarcastique, témoin le propos qu'il ne put s'empêcher de grommeler entre ses dents lorsqu'il entendit, à l'oraison funèbre de son père Jacques II, le prédicateur dire que le pieux roi n'avait jamais commis de péché mortel : « Et moi, je suis donc un péché véniel. » Mais il était, avant toute chose, hautain. Or, dès les premiers jours de son arrivée à l'armée, sa fierté et son orgueil devaient être soumis à une épreuve dont il garda un profond ressentiment, et qui exerça certainement une fâcheuse influence sur ses dispositions vis-à-vis de Vendôme.

Nous avons eu déjà occasion de dire qu'il y avait depuis longtemps conflit entre Vendôme et les maréchaux de France. Vendôme revendiquait, en sa qualité de prince légitimé, le droit de leur commander et de leur donner l'ordre, suivant l'expression mili-

1. « Jamais homme n'a tant pratiqué la religion et n'en a si peu parlé, » a dit de lui Montesquieu, dans un éloge qui a été retrouvé dans ses papiers et publié en tête de l'édition de 1780 des *Mémoires de Berwick*. C'est pendant que Berwick était gouverneur de la province de Guyenne que Montesquieu, jeune encore, s'était lié d'une étroite intimité avec lui.

taire, bien qu'il ne fût que lieutenant général, et ceux-ci se refusaient au contraire à prendre l'ordre de lui. Louis XIV, avec cette faiblesse pour Vendôme que lui reproche, non sans raison, Saint-Simon, avait appuyé cette prétention; mais, sauf Tessé, toujours complaisant, et Matignon, qui avait été choisi tout exprès, aucun des maréchaux n'avait accepté cette subordination. Pour Berwick, en particulier, la question demeurait entière, et dès qu'il prévit le moment où il aurait à opérer la jonction de l'armée commandée par lui avec celle du duc de Bourgogne et de Vendôme, il commença de s'en préoccuper. Pour éviter de servir directement sous les ordres de Vendôme, il demandait à être placé auprès du duc de Bourgogne, sans commandement, comme l'avait été autrefois d'Artagnan, comme l'était en ce moment Puységur. Dans une lettre autographe à Chamillart, il le suppliait de s'employer auprès du Roi à obtenir pour lui cette situation, « pour éviter, disait-il, une mortification qui me mettra le poignard dans le sein, et me mettra, malgré toute ma bonne volonté et mon zèle, hors d'état ni de penser ni d'agir. Il ne s'agit en cela que de me dispenser d'une chose que je ferai, si le Roy me l'ordonne, mais qui m'outrera de douleur à jamais ». Le Roi ne refusa point à Berwick ce qu'il demandait, mais

tenant bon dans sa volonté de soumettre les maréchaux de France à Vendôme, en sa qualité de prince légitimé, il exigeait que le jour même où il remettrait le commandement de son armée aux mains du duc de Bourgogne, Berwick prît l'ordre de Vendôme; après quoi il en demeurerait dispensé, et ne ferait aucun service que celui dont le duc de Bourgogne le chargerait.

La décision du Roi ne souffrant pas de réplique, Chamillart ne pouvait faire autre chose qu'interposer ses bons offices pour obtenir que Vendôme ménageât l'orgueil de Berwick et pour que Berwick acceptât de bonne grâce la supériorité de Vendôme. Au premier il écrivait : « Quoyque le Roy lui (à Berwick) ait déclaré qu'il recevroit l'ordre de vous et qu'il ait répondu avec soumission, je crois le connoître assez pour vous dire d'avance que le sacrifice qu'il fera sera forcé. Vous pouvés, sans le fixer et lui faire faire le personnage de volontaire, exiger de lui de prendre une seule fois l'ordre de vous, et lui faire d'avance quelques honnêtetés qui raniment son zèle et son courage. » Et au second, il écrivait : « Faites le sacrifice de bonne grâce et sans le regarder comme tel, car le Roy n'a point eu l'intention de vous mortifier. » Mais Berwick, tout en se soumettant, ressentait vivement l'humiliation qui, à son

sens du moins, lui était imposée. Après tout, il était, lui aussi, bâtard d'un roi, et maréchal de France par-dessus le marché. Pourquoi le forçait-on à s'incliner devant un autre bâtard qui n'était que lieutenant général? Aussi répondait-il à Chamillart : « Je prendrai un jour le mot de monsieur le duc de Vendosme, après quoy je vous promets de tâcher à me vaincre, s'il est possible, et me produire à mon ordinaire; mais vous scavés qu'il y a des gens bien plus sensibles que les autres, et ceux qui sont les plus droits et les plus désintéressés ressentent plus vivement les mortifications. Cela ne m'empeschera pas de dire toujours franchement mon avis à monsieur le Duc de Bourgogne que je ne quitterai pas d'un pas [1]. »

L'adjonction au petit conseil du duc de Bourgogne, c'est-à-dire à Puységur, à d'O et à Gamaches, d'un homme animé de pareils sentiments, était fâcheuse. Sans aller aussi loin que Bellerive, qui l'accuse formellement « d'avoir été cause des funestes malheurs qui arrivèrent en Flandre par les mauvais conseils qu'il donna au duc de Bourgogne et les irrésolutions qu'il lui inspira [2] », il est

1. Dépôt de la Guerre, 2082. Berwick à Chamillart, 13 août 1708; Chamillart à Vendôme, 14 août 1708; le même à Berwick, 22 août 1708; Berwick à Chamillart, 25 août 1708.
2. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XVI. *Appendice*, p. 568.

certain cependant que, par sa mésintelligence avec Vendôme et son opposition perpétuelle à tous les plans que formait ce dernier, il contribua pour beaucoup à augmenter l'indécision naturelle du duc de Bourgogne et à le jeter dans les perplexités qui devaient être si funestes à la France et à lui-même.

V

LA MARCHE AU SECOURS DE LILLE ET LA RETRAITE

Les deux armées qui venaient d'opérer leur jonction comptaient réunies 140 bataillons et 230 escadrons, dont une partie étaient des troupes d'élite, telles que celles qu'on appelait les Vieux Corps et la Maison du Roi. C'était une force imposante, et il semble bien qu'à ce moment un peu de vigueur et de décision aurait pu rétablir les affaires. La situation de l'armée anglo-hollandaise ne laissait pas que d'être pour le quart d'heure assez compromise, et le Roi, ayant appris l'heureuse jonction de Berwick et du duc de Bourgogne, pouvait, sans excès de confiance, écrire à son petit-fils : « La situation dans laquelle ils (les ennemis) se trouvent est des plus hasardeuses, et je suis persuadé qu'ils voudroient bien n'avoir point attaqué Lille. La bonne volonté que témoignent mes troupes me donne lieu d'espérer un succès favorable. Je l'at-

tends, comme vous, de la protection du ciel, et que Dieu bénisse les motifs qui m'ont fait soutenir si longtemps cette guerre. » Par le même courrier, il écrivait à Vendôme : « La gloire du duc de Bourgogne et le salut de l'État sont entre vos mains[1]. »

En effet, l'armée du prince Eugène et celle de Marlborough étaient séparées : l'une investissait Lille, l'autre demeurait encore campée à mi-chemin entre cette place et celle d'Oudenarde, Marlborough n'ayant pas voulu lever son camp avant de savoir quelle route l'armée française comptait suivre. Lui-même n'avait pas sous la main toutes les forces dont il pouvait disposer, et, à ce moment, la supériorité du nombre était incontestablement du côté de l'armée française. Mais il appelait en hâte à lui celles de ses troupes, anglaises ou hollandaises, qui étaient dispersées dans le pays. Il s'entendait avec le prince Eugène pour que celui-ci détachât de son armée 26 bataillons et 72 escadrons, qui venaient le rejoindre[2]. Aussitôt ces forces rassemblées, il se hâtait de prendre les devants et de couper la marche de l'armée française en s'établissant sur la route de Lille, dans une forte position.

1. Dépôt de la Guerre, 2083. Le Roi au duc de Bourgogne et à Vendôme, 3 septembre 1708.
2. Alison, *The Life of John duke of Marlborough*, t. I, p. 421.

De sa personne, le prince Eugène venait le rejoindre, comme la veille d'Oudenarde, et les deux grands capitaines réunis attendaient de pied ferme l'attaque des Français. Durant toute cette période, la correspondance quotidienne de Marlborough témoigne à la fois de son activité et de ses inquiétudes : « J'ai été si troublé, écrivait-il quelques jours après à Godolphin, que j'ai eu aussi chaud que si j'avais eu la fièvre[1]. »

Il s'en fallait malheureusement qu'il y eût au camp français autant d'activité, de résolution et d'entente. L'armée cheminait lentement, à petites journées en quelque sorte, perdant un temps précieux. Elle passait à Tournay deux jours entiers. Le second fut employé en grande partie par le duc de Bourgogne, personnellement, à suivre une procession générale que l'évêque[2] avait ordonnée[3].

1. Coxe, *Memoirs of John duke of Marlborough*, t. IV, p. 285.

2. René-François de Beauvau, né au château du Rivau, le 11 novembre 1664, fut nommé évêque de Tournay en 1707. Il mourut archevêque de Narbonne le 4 août 1739.

3. L'évêque de Tournay avait voulu ordonner également des prières dans la place de Lille, et il avait eu l'idée assez singulière de s'en remettre au prince Eugène du soin de faire parvenir ses lettres épiscopales aux curés des différentes paroisses. Le prince Eugène lui répondit : « Je vous renvoie les lettres que vous m'avés fait l'honneur de m'envoyer pour les curés de Lille. Si vous ne recommandiés, Monsieur, à leurs prières que la personne du Roi, je n'aurois aucune difficulté, mais, y ayant joint la prospérité de ses armées, vous jugez bien que, pendant une aussi sanglante guerre, cela n'est pas de saison. »

« On trouva, dit Saint-Simon lui-même, que son temps eût été plus nécessairement employé à des délibérations sur les partis à prendre au sortir de Tournay, et que c'étoit bien prier que de s'acquitter d'un devoir si urgent[1]. »

Il y avait en effet un parti décisif à prendre. Mais, à Tournay même, les dissensions entre Vendôme et Berwick éclatèrent au grand jour. Tous deux étaient d'accord qu'il fallait marcher dans la direction de Lille. Vendôme voulait, en infléchissant légèrement sa ligne de marche, se rapprocher de Douai pour y recueillir en passant la grosse artillerie sur laquelle il comptait pour battre les lignes des ennemis. Berwick conseillait, au contraire, une route plus directe et, suivant lui, plus facile. Entre ces deux avis, le duc de Bourgogne hésitait. A en croire Berwick, l'avis de Vendôme aurait d'abord prévalu, mais, dès qu'on fut à une heure et demie de Tournay, on s'aperçut que la route choisie par lui était impraticable, et le duc de Bourgogne dut lui représenter qu'il valait mieux suivre la route conseillée par Berwick « que se fourrer dans un pays si serré et si à portée des ennemis... M. de Vendôme se fâcha d'abord,

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XVI, p. 296.

continue Berwick dans ses *Mémoires*, et s'en prit à moi avec des expressions très vives auxquelles, par respect pour Monseigneur le Duc de Bourgogne, je ne répondis pas [1]. »

Suivant Bellerive, dont le récit ne laisse pas que d'être assez obscur, Vendôme aurait été, au contraire, victime « d'un trait dont la noirceur et la malignité eussent été punies de mort chez les Romains ou sous le ministère d'un cardinal de Richelieu ». Moté, capitaine des guides [2], qui devait, étapes par étapes, régler la marche de l'armée, n'aurait pas exécuté fidèlement les instructions qu'il aurait reçues, et aurait « coupé la route » de trois lieues. Vendôme, s'en étant aperçu, le fit venir devant le duc de Bourgogne, et lui dit, en le prenant à la cravate, « qu'il le feroit pendre s'il n'avouoit pourquoi il n'avoit pas tenu la route qui lui étoit ordonnée. Moté, craignant le supplice dont on le menaçoit, avoua que le sieur de Puységur lui avoit fait faire cette manœuvre, et que, de son côté, il n'y avoit eu aucune mauvaise intention pour le service du Roi [3]. »

1. *Mémoires du maréchal de Berwick écrits par lui-même*, édit. de 1780, t. II, p. 21.

2. Le capitaines des guides était chargé, comme son nom l'indique, d'éclairer l'armée et de la conduire à l'aide de guides. Il était commissionné par le capitaine général des guides.

3. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XVI. *Appendice*, 580. Le

C'est dans ces dispositions que les principaux chefs de l'armée française marchaient à la rencontre d'Eugène et de Marlborough. Après deux jours d'une marche pénible, au travers d'un pays coupé de bois, de haies et de canaux, l'armée arriva enfin à Mons-en-Puelle, c'est-à-dire à quatre lieues et demie de Lille, sur le bord de la Marck, petite rivière dont le passage était facile, car, à cette époque de l'année, il n'y avait pas une goutte d'eau; mais, de l'autre côté, solidement établis dans une position facile à défendre, leur droite et leur gauche couvertes par des marais, Eugène et Marlborough barraient la route de Lille. Le 5, au matin, le duc de Bourgogne, Vendôme et Berwick furent reconnaître le terrain, et de nouveau un conseil de guerre eut lieu, fort orageux. Vendôme se prononça nettement pour l'attaque. Bellerive lui prête un langage quelque peu déclamatoire : « Quoi, se serait-il écrié, sera-t-il dit qu'on ne fasse pas lever le siège de Lille avec une armée composée de troupes

nom de Puységur est laissé en blanc dans le manuscrit de Bellerive. Mais, d'après tout ce qui précède, il n'y a nul doute qu'il n'ait entendu désigner Puységur, qui était, jusqu'à l'arrivée de Berwick, le conseiller le plus habituel du duc de Bourgogne. Nous devons dire qu'il n'est nullement question de cette prétendue trahison de Moté et de Puységur dans les dépêches de Vendôme, qui, cependant, ne s'abstient guère de récriminations.

d'élite! Quoi! nous serons les spectateurs froids et languissants de la perte d'une ville, capitale de la Flandre françoise, la première conquête du Roi, mon maître », et, se tournant vers le duc de Bourgogne, il aurait ajouté en frappant la terre : « Voyez et souvenez-vous, Monseigneur; c'est ici qu'un fameux combat couvrit de gloire Philippe le Bel[1], et guère loin d'ici, le champ de bataille de Bouvines, où il y avoit aussi un duc de Bourgogne, Eudes[2]. » Mais Berwick fut d'un avis nettement opposé, s'appuyant, dit-il lui-même, « sur ce que les ennemis se trouvant dans une belle plaine où ils se pouvoient remuer commodément, nous ne pourrions aller à eux qu'en défilant au travers d'un bois et d'un pays fort coupé de haies, de manière que, lorsque nous voudrions déboucher, ils pourroient nous charger avant que nous puissions nous former[3] ». Lequel avait raison du vainqueur d'Almanza ou du vainqueur de Luzzara? Ce n'est point à nous d'en décider. Il est certain que la position des ennemis était forte, et nous savons aujourd'hui,

1. Philippe le Bel monta sur le trône en 1286 et mourut en 1314. Il avait en effet, en 1302, livré et gagné, à Mons-en-Puelle, une bataille contre les Flamands.

2. Eudes, IV[e] du nom, duc de Bourgogne, fils de Robert II, succéda en 1315 à son père Hugues V. Il mourut à Sens en 1349.

3. *Mémoires de Berwick*, t. II, p. 26.

par la correspondance de Marlborough, qu'il désirait être attaqué : « Le terrain est tellement avantageux pour nous, écrivait-il le 3 septembre à Godolphin, qu'avec l'aide de Dieu, certainement nous les battrons, de sorte qu'il faut désirer qu'ils s'y hazardent, mais réellement je crois qu'ils ne le feront pas [1]. » Il est certain également qu'une défaite eût été désastreuse, car la France se serait trouvée ouverte, et que la retraite était plus prudente. Mais il est non moins vrai qu'à la guerre, le succès récompense quelquefois l'audace, et, à l'âge du duc de Bourgogne, il semble qu'entre les conseils de l'audace et ceux de la prudence, c'est l'audace qui aurait dû l'emporter. Il n'en fut rien, et, fidèle à ses habitudes d'irrésolution docile, il en référa au Roi.

Le lendemain, 6 septembre, un courrier partait, porteur d'importants messages. Dans une longue dépêche au Roi, Vendôme faisait valoir les raisons qui devaient, suivant lui, déterminer l'attaque, et il ajoutait : « Il s'en faut beaucoup que cette affaire soit impraticable... Cependant la plupart des officiers généraux ont jeté des doutes dans l'esprit de Monseigneur le Duc de Bourgogne, et c'est ce qui l'oblige

1. Coxe, t. IV, p. 229.

d'envoyer ce courrier à Vostre Majesté. Depuis hier au soir, je l'ai trouvé tout à fait changé[1]. Cependant rien n'est plus préjudiciable aux intérests de Vostre Majesté. Je ne puis m'empescher de luy dire que la plus grande partie des officiers généraux de cette armée ne se soucie point de perdre Lille ni de la gloire de Monseigneur le Duc de Bourgogne et des armées de Vostre Majesté. Ce que je vois me fait saigner le cœur. Cependant ce sont ces mesmes gens qui séduisent l'esprit de Monseigneur le Duc de Bourgogne et en qui il a toute confiance. » Dans une lettre particulière à Chamillart, il donnait cours plus librement encore à son irritation : « C'est une chose pitoyable, disait-il, de voir que la bonne volonté de cette armée devienne inutile par les conseils de M. de Berwick et de quelques officiers généraux, qui détruisent en un moment, dans l'esprit de Monseigneur le Duc de Bourgogne, tout ce que je puis lui inspirer », et, déclarant qu'il n'y pouvait plus tenir, il allait jusqu'à prier Chamillart, au nom de l'amitié que celui-ci lui avait promise, de lui obtenir son congé du Roi.

Berwick, de son côté, dans une lettre à Cha-

1. Deux lignes dans le texte que Vendôme trouva sans doute, en les relisant, trop vives, sont ici raturées et rendues soigneusement illisibles.

millart qui se trouvait ainsi le confident des deux parties, justifiait l'avis qu'il avait donné. Il faisait valoir la forte position des ennemis, la difficulté de les attaquer et il ajoutait : « Je me croys obligé de vous parler franchement, n'ayant d'autre objet que le service du Roy... Avec une infanterie déjà rebuttée et des bataillons peu nombreux, on courroit risque, non seulement d'estre repoussés, mais d'estre mesme ensuite culbuttés totalement. Il est triste de voir perdre Lille, mais il seroit plus triste encore de voir perdre l'unique armée qui nous reste et qui puisse arrester l'ennemy après la perte de Lille. S'il y avoit apparence de réussite, on pourroit hazarder; mais je vous avoue que je ne puis augurer rien de bon si l'on se détermine à attaquer les ennemis où ils sont[1]. »

Quant au duc de Bourgogne, dans sa dépêche au Roi, il reproduisait les arguments donnés par Vendôme, les objections soulevées par Berwick, qu'il ne nommait cependant pas et il ajoutait : « Je scay que sur ces précautions il y a toujours beaucoup à rabattre, que la volonté des trouppes est meilleure qu'elle ne l'a jamais été, et que, si d'un costé l'ex-

1. Dépôt de la Guerre, 2083. Vendôme au Roi et à Chamillart; Berwick à Chamillart, 6 sept. 1708. La dépêche de Vendôme au Roi et à Chamillart et la lettre de Berwick à Chamillart ont été publiées par Pelet, t. VIII, pp. 88 et 90.

tresme confiance de M. de Vendosme est à craindre, de l'autre des conseils timides ne le sont pas moins. » Comme conclusion, il se bornait à demander des ordres formels au Roi. Mais, par le même courrier qui emportait cette dépêche où, suivant sa propre expression, il mettait les choses en balance, le duc de Bourgogne adressait à madame de Maintenon une lettre particulière, et, dans cette lettre, il exprimait son sentiment véritable, qui était nettement opposé à l'attaque. Il s'appuyait sur l'opinion de Berwick et sur celle de tous les gens sensés de l'armée « où il y a une grande quantité d'officiers courageux et expérimentés » pour l'opposer à celle de Vendôme « piqué de la dernière affaire, plus attaché que jamais à son sens et à rejeter l'opinion commune ». Sans doute il aurait souhaité « qu'une glorieuse journée eût conservé Lille et rabattu l'orgueil des ennemis »; mais Vendôme étant seul de son sens, il a cru du bien de l'État que le Roi sût les choses telles qu'elles sont, afin qu'il en décidât. C'est à lui de parler, « aux autres d'obéir, à moins que les retranchemens des ennemis n'aient rendu la chose tellement disproportionnée qu'il devînt de son service de ne pas exécuter ses ordres pour le combat ». Le duc de Bourgogne termine en demandant que

sa lettre soit montrée à la duchesse de Bourgogne, et il ajoute : « Son inquiétude et sa fluxion me font beaucoup de peine, mais son amitié me fait un extrême plaisir[1]. »

Quel usage madame de Maintenon fit-elle de cette lettre? Mit-elle à profit, pour la communiquer au Roi, une de ces heures d'intimité qu'il venait passer chaque jour chez elle, et durant lesquelles, lorsqu'il avait reçu quelque mauvaise nouvelle, il s'abandonnait à la tristesse, parfois aux larmes? En personne prudente, crut-elle au contraire devoir la garder par devers elle, afin de ne point engager, si peu que ce fût, sa responsabilité dans une affaire aussi délicate? Cela est impossible à dire avec certitude, car, dans une lettre à la princesse des Ursins où elle lui dépeint avec vivacité l'état de la Cour et où elle explique les perplexités du duc de Bourgogne par les divisions qui règnent entre Berwick et Vendôme, elle ne fait allusion à aucune lettre qu'elle ait reçue de lui. Quoi qu'il en soit, Louis XIV ne fut ébranlé ni par la dépêche du duc de Bourgogne, ni par la lettre de Berwick à Chamillart. L'hésitation à exécuter ses ordres paraît même lui avoir causé une certaine irritation. « Puisqu'ils veu-

1. *Le duc de Bourgogne et le duc de Beauvilliers*, p. 276.

lent encore des ordres, ils en auront » aurait-il dit[1]. Et, trois heures après son arrivée, le courrier qui avait apporté les lettres du duc de Bourgogne, de Vendôme et de Berwick repartait avec une dépêche du Roi au duc de Bourgogne qui commençait ainsi : « Vostre lettre du 6 que je viens de recevoir ne m'a pas moins étonné que surpris, et après l'avoir lue, et toutes les raisons qui y sont contenues, je ne trouve pas qu'il y ait d'autre parti à prendre que d'obliger les ennemis à lever le siège de Lille après un combat. » Après avoir rejeté les principales objections que le duc de Bourgogne faisait valoir, il terminait par ces paroles assez dures : « Il ne sçauroit rien arriver de plus embarrassant par la suite, ny de plus déshonorant pour vous que de vous estre approché de Lille avec l'armée que vous commandés, pour avoir la douleur de la voir prendre par les ennemis. » A Vendôme, il écrivait sur le même ton, et il ajoutait : « On appréhende un peu trop vostre confiance sur les choses difficiles ou douteuses. Pour moy, je veux croire qu'il suffit que je vous y fasse faire attention pour que vous ménagés toute chose avec la prudence nécessaire. » Et deux jours après, il

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XVI, p. 311.

expédiait un courrier, porteur d'une nouvelle dépêche qui se terminait ainsi : « Je persiste à vouloir que l'on secoure cette place et qu'on fasse ce qui sera humainement possible pour y parvenir[1]. »

En même temps qu'il faisait repartir le courrier, le Roi prenait une décision qui causait beaucoup d'étonnement à la Cour : « On fut bien surpris le soir, dit Sourches, quand on apprit que le ministre d'État de Chamillart avoit pris à huit heures du soir la poste pour aller en Flandre, car on n'en savoit pas le véritable sujet, quoique bien des gens s'imaginassent que c'étoit pour faire cesser les démêlés des généraux[2]. » Le judicieux Sourches a raison. Ce n'était pas, comme plusieurs historiens l'ont écrit avec légèreté, en se moquant du choix, pour décider s'il fallait ou non livrer bataille, que Louis XIV envoyait Chamillart à l'armée, mais pour rétablir, s'il était possible, la bonne intelligence entre Vendôme et Berwick, et, à ce point de vue, le choix n'était pas mauvais, puisqu'il avait

1. Dépôt de la Guerre, 2083. Le Roi au duc de Bourgogne et à Vendôme, 7 et 9 septembre 1708. « Vendôme n'avait pu agir, des ordres du Roi enchaînèrent sa volonté », dit l'article Vendôme de la *Biographie Didot*. C'est avec ce parti pris et cette ignorance des faits qu'a été souvent écrite l'histoire de Louis XIV.

2. *Sourches*, t. XI, p. 171.

reçu les confidences et les plaintes des deux chefs. Mais Chamillart, qui, malade, avait dû s'arrêter trois heures en route, n'arrivait à l'armée que le 8 au soir, pour y trouver la situation déjà changée à notre désavantage. Pendant que notre armée se frayait péniblement un chemin, dans un pays difficile, pour se rapprocher des ennemis, ceux-ci ne bougeaient pas de leurs positions, mais s'occupaient avec activité à retrancher leur front, par où ils pouvaient seulement être attaqués, leur droite et leur gauche étant déjà couvertes par des obstacles naturels. Le prince Eugène mettait à profit l'expérience qu'il avait acquise dans ses nombreuses guerres contre les Turcs, passés maîtres dans l'art de remuer la terre : « C'est une chose incroyable, dit le correspondant du *Mercure*, que la quantité de terre qu'ils avoient remuée en peu de temps, les Allemands ayant appris cette manœuvre des Turcs qui donnent toutes sortes de figures à la terre qu'ils ont remuée, ce qui les a souvent sauvés en arrestant leurs ennemis qui n'auroient pas manqué d'en triompher à coups de main [1]. »

La situation s'était donc aggravée. Le soir même de son arrivée, Chamillart avait commencé d'employer ses bons offices. Allant de l'un à l'autre, il

1. *Mercure de France*, numéro de septembre 1708, p. 317.

avait fini par déterminer Vendôme et Berwick, qui ne voulaient plus se parler ni même se voir, à tenir conseil dans la nuit avec le duc de Bourgogne et le duc de Berry. Le résultat de cette délibération fut de déterminer un mouvement en avant. La Marck fut franchie et, le 10, Chamillart pouvait écrire à Boufflers qu'on marchait au secours de Lille. Le 11, les deux armées se trouvaient si rapprochées qu'à peine y avait-il entre elles une distance suffisante pour placer de part et d'autre les grand'gardes. De grand matin, le duc de Bourgogne, Vendôme, Berwick et Chamillart furent reconnaître la position des ennemis. Ils les approchèrent d'assez près pour qu'un des officiers de l'escorte eût un cheval tué sous lui par un boulet. Suivant Bellerive, qui est systématiquement injuste et injurieux pour Chamillart, celui-ci aurait fait preuve de peu de bravoure dans cette circonstance. Il aurait été hué par les officiers et les soldats, et, comme il regardait les travaux des ennemis avec une lunette d'approche, il se serait attiré de Vendôme ce propos sarcastique : « Qu'il avait beau observer et mirer, il n'en étoit pas de l'état présent de cette armée comme d'une bille de billard[1]. » Mais ce que Bellerive ne dit pas expressément, c'est qu'à tous il parut impossible d'enlever

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XVI. *Appendice*, p. 587.

de vive force les positions d'un ennemi qui s'était retranché fortement, dont la droite et la gauche étaient couvertes par des marais, et le centre, Bellerive en convient lui-même, couvert « par quantité d'arbres et de fascines enchaînés et enlacés les uns dans les autres ». Personne n'osa conseiller l'attaque, pas même Vendôme, quoi qu'en pût dire plus tard sa cabale. Deux jours encore, il s'obstina. Supérieur en artillerie, il essaya d'une canonnade sous le feu de laquelle il espérait écraser les ennemis et les déterminer à évacuer la plus forte des positions occupées par eux, ce qui aurait permis une attaque de flanc. Il n'en fut rien; la canonnade causa aux ennemis, qui tinrent bon et ripostèrent, beaucoup moins de dommage que n'avait imaginé Vendôme. Il n'y avait plus qu'un parti à prendre, renoncer à la marche sur Lille, et, le 12, Chamillart écrivait à Boufflers : « Je suis obligé de vous dire, en bon et fidèle sujet, que s'il y a d'autres moyens de sauver Lille sans se commettre au sort d'une bataille, tels qu'ils soient, il n'y en a point qui ne doivent être préférés à ce remède extrême qui entraîneroit la perte de l'armée avec celle de Lille[1]. »

1. Dépôt de la Guerre, 2083. Chamillart à Boufflers, 12 sept. 1708.

Vendôme n'essayait point d'en disconvenir, et dans une longue dépêche au Roi, il s'en prenait de cette nécessité au mauvais esprit que quelques officiers généraux avaient répandu dans toute l'armée, « sans en excepter les officiers particuliers et les soldats, à un point qu'il n'y a personne que cela ne doive faire trembler », et il continuait : « Vostre Majesté connoit mon zèle et ma bonne volonté, mais je croirois la trahir en lui disant que j'espère réussir en attaquant les ennemis. Aussy je ne balance point, en bon et fidèle sujet comme je le suis, de dire à Vostre Majesté, vu toutes les circonstances susdites, tant du poste des ennemis que du mauvais esprit qui est répandu dans l'armée, qu'il n'y a aucuns moyens pour sauver Lille que l'on ne doive tenter plutôt que d'en venir à une action, car la chose en est venue à un point que je ne répondrois pas que les soldats voulussent me suivre. Je pleure des larmes de sang de ce que je vois depuis six jours, et si Vostre Majesté ne fait des exemples sur tout cela, elle ne sera point bien servie[1]. »

Le Roi ne fit point d'exemples, et il eut raison. S'il y avait assurément mauvais esprit du côté de Berwick, les dispositions du côté de Vendôme

1. Dépôt de la Guerre, 2083. Vendôme au Roi, 13 sept. 1708.

n'étaient pas meilleures, et d'ailleurs c'était à son aveuglement obstiné au lendemain d'Oudenarde, à la lenteur fatale de sa mise en mouvement, puis de sa marche, à la nonchalance qu'il avait apportée dans l'exécution d'ordres formels, que le Roi aurait eu le droit de s'en prendre. Comment, d'autre part, aurait-il pu reprocher à son trop docile petit-fils d'avoir hésité entre des avis divergents et de s'en être rapporté à lui? Sans colère, il révoqua donc, à la grande joie de Vendôme (ce sont les mots mêmes dont celui-ci se sert)[1], l'ordre qu'il avait donné d'engager une action à tout prix, et il autorisa une retraite sans combat. Le 15, l'armée repassa la Marck, tournant le dos aux ennemis. Cette retraite aurait bien pu se changer en déroute : le prince Eugène voulait sortir de ses retranchements et s'attacher à la poursuite d'adversaires qui se dérobaient. « Je suis persuadé, dit Berwick dans ses *Mémoires*, que, si ce projet eût été exécuté, nous aurions été battus à plate couture, d'autant que nos flancs étoient découverts, et que nous n'avions pas assez de fond et de terrain pour nous pouvoir remuer[2]. » Mais les députés de Hollande s'y opposèrent, comme ils s'étaient opposés, six semaines auparavant, à l'inva-

1. Dépôt de la Guerre, 2083. Vendôme au Roi, 15 sept. 1708.
2. *Mémoires de Berwick*, t. II, p. 32.

sion de la France. « Si Alexandre et César avaient eu dans leur camp MM. les députés de Hollande, dit sarcastiquement Eugène, leurs conquêtes auraient été moins rapides. » Grâce à eux, en effet, Vendôme et le duc de Bourgogne purent sans encombre faire repasser à leur armée non seulement la Marck, mais l'Escaut, et venir camper à quelque distance de Tournay. Dans cette position nouvelle, on espérait pouvoir s'opposer avec succès au passage des convois de vivres et de munitions nécessaires à l'armée qui assiégeait Lille. Pendant ces quelques jours d'incertitude, on en avait, au dire de Berwick, laissé arriver deux jusqu'au camp des assiégeants.

Ce mouvement en arrière fut sinon, comme pour Vendôme, une joie, du moins un soulagement pour le duc de Bourgogne, qui avait été en proie, durant ces quelques jours, à de cruelles perplexités. Il s'en ouvrait dans ses lettres quotidiennes à Beauvilliers : « Je suis plus embarrassé que jamais, lui écrivait-il, voyant porter sur moi une affaire d'une telle conséquence, et où l'État est absolument intéressé. Mon recours est à Dieu, mais cela n'empêche pas que je ne souffre beaucoup intérieurement... Dieu nous éclaire et nous assiste, car, pour moi, je ne fais aucun pas qu'en tremblant. » Et le lendemain : « Je vous assure que l'état où je suis est plus pénible

peut-être que labourer la terre. Mais il faut se soumettre à l'ordre de Dieu et tâcher de remplir son devoir, moyennant sa grâce. » La veille du jour où l'armée allait battre en retraite, il écrivait encore à Beauvilliers : « Pour les discours, on dira ce que l'on voudra, mais j'ai cru devoir faire et écrire ce que j'ai fait et écrit dans une matière d'une telle conséquence. Je me reproche seulement lâcheté, timidité, négligence en beaucoup d'occasions dont je demande bien pardon à Dieu. Il est constant que tout ce temps-ci a été rude pour moi, et j'ai été assez infidèle pour ne le pas prendre absolument comme je le devais. J'ai certainement souffert ces jours-ci dans les incertitudes, en voyant rouler sur moi les intérêts de l'État, et j'ai éprouvé de ces serrements de cœur que je crois que vous connaissez. C'est aujourd'hui la fête de la Croix, je ne puis mieux faire que de me mettre au pied, afin que Jésus-Christ m'attire absolument à lui[1]. »

Sans doute on peut s'étonner qu'un jeune prince ne sente pas davantage l'humiliation de battre en retraite, à la tête d'une armée aussi forte, sans avoir tiré un coup de fusil; mais il est impossible de ne pas rendre justice à l'élévation, au désintéressement

1. *Le duc de Bourgogne et le duc de Beauvilliers*, p. 281.

des sentiments qui l'inspirent. Il oublie sa personne, peut-être trop; il ne pense qu'au bien de l'État; il ne s'inquiète point des discours; l'approbation du Roi et celle de sa conscience, tout sévère qu'il soit pour lui-même, lui suffisent.

Veut-on savoir quels sentiments, durant ces mêmes jours, occupaient l'âme de Vendôme, et quelles étaient ses préoccupations? Un minuscule incident va nous les faire connaître. Le 14 septembre, la veille du jour où l'armée commandée par lui allait se replier, il écrivait au Roi : « Je ne puis me dispenser de rendre compte à Vostre Majesté du petit incident qui est arrivé aujourd'hui : le régiment de Picardie, qui garde Monseigneur le Duc de Berry, avoit toujours battu aux champs pour moy et n'avoit fait que rappeler pour M. de Berwick. Il s'en est plaint apparemment à M. de Chamillart, lequel a, sur-le-champ, ordonné au régiment de Picardie de ne faire que rappeler pour moi. » Revenant ensuite sur les prérogatives que le Roi lui avait accordées et qui l'élevaient au-dessus des maréchaux de France, il terminait en disant : « Je supplie Vostre Majesté de me laisser jouir de cette petite distinction. C'est un cas qui peut-être n'arrivera jamais. Il seroit triste pour moy de voir un pareil changement[1]. » Il fallut

1. Dépôt de la Guerre, 2083. Vendôme au Roi, 14 sept. 1708.

que le Roi, dans une lettre assez verte, lui fît sentir toute l'inconvenance de sa demande, car, d'après les règlements militaires, les tambours ne devaient battre aux champs que pour les fils de France. « Je ne puis, répliquait-il à Vendôme, vous accorder des distinctions qui n'appartiennent qu'à mes enfans; c'est la faute de ceux qui commandent le régiment de Picardie, et qui se sont trouvés à la teste de la garde du duc de Berry, la première fois que l'on a battu aux champs pour vous, de n'avoir point su ce qu'ils devoient faire. » Et le vieux Roi ajoutait fièrement : « Ils ne seroient pas tombés dans ces inconvéniens dans les temps que je commandois mes armées en personne. Chacun savoit ce qu'il devoit faire, et particulièrement les Vieux Corps[1]. »

Les lettres du duc de Bourgogne à Beauvilliers, celle de Vendôme au Roi, montrent mieux que tout ce que nous pourrions dire toute la distance morale qu'il y avait entre les deux hommes. Mais, au jeu de la guerre, la droiture des sentiments et le désintéres-

1. Dépôt de la Guerre, 2076. Le Roi à Vendôme. Ce volume, qui est celui des minutes des dépêches adressées par le Roi ou par Chamillart, contient en appendice plusieurs pièces relatives aux prérogatives réclamées par Vendôme et à ses contestations avec les maréchaux, entre autres un Mémoire du duc du Maine du 1er mars 1704, contenant les raisons qu'ont les princes légitimés pour commander aux maréchaux de France.

sement personnel ne suffisent pas. Il y faut encore le coup d'œil et la décision. Ce sont les deux qualités qui manquaient au duc de Bourgogne, et qui lui firent défaut jusqu'à la fin de la campagne. Avant d'en raconter la triste issue, il nous faut retourner à la Cour, où nous verrons le contre-coup des événements qui venaient de se dérouler à l'armée. Si, en Flandre, nous n'avons point vu grandir le mari, à Versailles nous verrons. singulièrement grandir la femme.

CHAPITRE VII

LA PERTE DE LILLE

I

LE TRIOMPHE DE LA CABALE

La Cour prolongea son séjour à Fontainebleau jusqu'au 27 août. C'était plus tard que de coutume, mais il n'y avait pas moyen d'arracher Monseigneur à ce séjour qu'il aimait, la proximité de la forêt lui donnant toute facilité pour satisfaire sa passion dominante : la chasse à courre. La gravité des événements ne parvenait pas à le tirer de son épaisse quiétude. Un jour qu'il rentrait de la chasse, et qu'il se plaisait à énumérer devant sa sœur, la princesse de Conti, tous les carrefours, toutes les routes, tous les sentiers de la forêt par lesquels il avait passé : « Mon Dieu ! Monseigneur, s'écria-t-elle, la merveilleuse mémoire que vous avez là ! C'est bien dommage qu'elle ne soit chargée que de pareilles

choses[1]. » Sa petite cour continuait d'être le centre des ennemis du duc de Bourgogne, et la complaisance avec laquelle il les écoutait était un encouragement pour les partisans de Vendôme. Ceux-ci avaient pris cependant le parti de se taire quelque temps, intimidés par le mécontentement que le Roi avait formellement exprimé lorsqu'il avait connu les lettres d'Alberoni et du comte d'Évreux, mais la suite des événements n'allait que trop tôt leur donner l'occasion de relever la tête.

Le jour même où le Roi rentrait à Versailles, un courrier du duc de Bourgogne arrivait, apportant la nouvelle que Vendôme et lui avaient opéré leur jonction avec Berwick, et que l'armée allait enfin marcher au secours de Lille. Il faut lire dans Saint-Simon la description de l'état d'agitation où cette nouvelle jeta toute la Cour. Ce monde des courtisans, ordinairement si mesuré et circonspect dans ses propos, était transformé. Chacun y parlait tout haut, laissant voir ses craintes, ou ses espérances. Les femmes elles-mêmes raisonnaient stratégie. La marquise d'O, dont le mari était auprès du duc de Bourgogne, « s'en alloit plaignant le sort de ce pauvre prince Eugène dont les grandes actions et la répu-

1. Voir chapitre V, pp. 263 et suiv.

tation alloient finir avec lui dans une si folle entreprise[1] ». Mais il s'en fallait que tout le monde fût aussi confiant, et les appréhensions étaient vives. « La frayeur, dit encore Saint-Simon, étoit peinte sur tous les visages d'une manière honteuse. Passoit-il un cheval un peu vite, tout couroit sans savoir où. L'appartement de Chamillart étoit investi de laquais jusque dans la rue. Chacun vouloit être averti au moment qu'il arriveroit un courrier, et cette horreur dura près d'un mois, jusqu'à la fin des incertitudes d'une bataille[2]. »

La vie de la Cour était comme suspendue; plus de comédie, plus de jeu. Le Roi avait écrit aux évêques pour leur demander des prières publiques. En réponse à cette demande, les prières de quarante heures étaient ordonnées partout, et les églises ne désemplissaient pas. Il semblait qu'on fût comme au moyen âge dans un temps de grande calamité publique, et « véritablement, dit Sourches, on avoit grand besoin de recourir à la miséricorde de Dieu dans une conjoncture où l'État étoit si proche de sa ruine[3] ».

On peut penser la part que la duchesse de Bour-

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XVI, p. 300.
2. *Ibid.*
3. Sourches, t. XI, p. 169.

gogne prenait à ces agitations. S'il faut chercher dans Saint-Simon le tableau de la Cour, c'est aux lettres de madame de Maintenon qu'il faut demander la peinture des sentiments qui agitaient alors l'âme de la pauvre princesse. Jamais elle ne fut tout à la fois si grande et si touchante. Nous avons vu, au lendemain d'Oudenarde, la fermeté qu'elle déploya en tenant tête aux ennemis de son mari, l'appui dont elle lui fut auprès du Roi, et sa fière attitude vis-à-vis de Vendôme. Mais, malgré tout son courage, elle n'en demeurait pas moins femme, agitée, tremblante, excessive. C'est ainsi qu'elle nous apparaît dans les fréquentes et longues lettres que madame de Maintenon adressait, à cette époque, à la princesse des Ursins; lettres admirables de patriotisme, car, quoi qu'on en ait dit, madame de Maintenon a toujours senti profondément les malheurs de la France, et aussi de clairvoyance, car, dès le premier jour, elle prévoit comment les événements se termineront, et demeure la seule à n'entretenir aucune illusion. Nous ne tirerons de ces lettres que ce qui concerne la duchesse de Bourgogne; elle va nous apparaître toute différente de l'aimable et un peu frivole princesse que nous avons connue.

Le 25 août, madame de Maintenon écrivait de Fontainebleau : « Je pense comme vous sur M. le

Duc de Bourgogne, et je crois qu'en effet il faudrait lui cacher la moitié des sentimens de madame sa femme; enfin, Madame, elle en est à jeûner pour lui; vous voyez bien que c'est le dernier effet qu'on aurait pu attendre de son amitié. Elle ne vit pas, dans les différentes agitations où elle est; je ne sais point ce qu'elle mande à la Reine, sa sœur, mais je vous assure que vos affaires lui tiennent bien au cœur : elle tremble pour les nôtres; elle étudie continuellement le visage du Roi, et est au désespoir si elle croit y voir de la tristesse; elle ne trouve pas que M. le Dauphin en ait assez. Elle ne peut parler d'autre chose que de ce qui l'occupe; elle essaie de s'amuser, sans pouvoir y parvenir; le cœur lui bat à chaque courrier : elle craint pour la vie de son mari; elle craint pour sa réputation; elle voudrait qu'il s'exposât comme un grenadier; elle ne peut souffrir qu'on lui donne le moindre blâme, et serait très affligée s'il faisait la moindre chose que le Roi n'approuvât pas; enfin, Madame, elle est présentement une des plus malheureuses personnes du monde, et c'est moi qui lui prêche la tranquillité et la confiance[1]. »

Le 9 septembre elle écrivait de Saint-Cyr : « Enfin,

1. *Lettres de madame de Maintenon et de la princesse des Ursins*, t. I, pp. 308, 316, 324.

Madame, je suis à être affligée de ce qui fait l'admiration de tout le monde dans ce qu'on voit du cœur de Madame la Duchesse de Bourgogne ; quelque plaisir que j'aie d'entendre ses louanges, elles lui coûtent trop cher : ce n'est pas sa mort que je crains ; je ne puis la regarder comme un malheur pour ceux qui la souffrent ; mais je crains pour sa santé et pour une grosseur qu'elle a au côté, qui pourra bien augmenter par une tristesse aussi longue que celle-ci. Les larmes qu'elle verse lui ont attiré une fluxion sur les dents, à quoi elle n'est que trop sujette, et qui lui ôte entièrement le repos. Elle craint pour la France ; elle craint pour l'Espagne ; elle craint pour M. le Duc de Berry, et, par-dessus tout, elle craint que M. le Duc de Bourgogne ne se laisse trop conduire par les conseils qui l'environnent. » Et, dans une lettre postérieure de quelques jours, elle ajoute : « Les trois quarts du monde pensent présentement comme moi sur Madame la Duchesse de Bourgogne ; sa conduite en effet est admirable et serait fort louée dans une vieille reine mère ; elle passe ses jours à écrire à l'armée et à prier Dieu. »

Combien, sous cet aspect de vieille reine mère, la duchesse de Bourgogne nous paraît changée ! Comme elle est loin, la femme qui, cinq années auparavant, toute à ses coquetteries avec Nangis,

laissait son mari sans lettres pendant de longs mois, et dont toutes les journées, toutes les nuits se passaient en divertissements. Prier Dieu en était devenu l'unique emploi; non seulement elle assistait aux prières publiques et suivait les processions « avec une piété, dit Sourches, qui édifioit tout le monde »; non seulement, pendant toute cette période d'anxiété, elle ne manqua aucune grand'messe, ni aucun salut, mais elle se livrait à des dévotions particulières qui faisaient un étrange contraste avec ses habitudes ordinaires. Elle passait une partie de ses nuits en prières à la chapelle devant le Saint-Sacrement, et, dit Saint-Simon, « mettoit ses dames à bout par ses veilles [1] ». Le reste de son temps était employé à écrire à son mari. Mais cette piété exaltée ne prenait point chez elle, comme chez lui, la forme d'une résignation un peu fataliste. De même qu'elle le jugeait bien en craignant qu'il ne se laissât trop conduire, elle paraît aussi avoir eu le sens plus juste que lui de ce que l'honneur commandait. Comme un jour Monseigneur lui reprochait presque son inquiétude : « Il est vrai, Monseigneur, répondit-elle avec vivacité, je pétille de la crainte que M. le Duc de Bourgogne ne marche aux ennemis et de la crainte

1. Saint-Simon, édition Boislisle, t. XVI, p. 299.

qu'il n'y marche pas[1]. » On regrette que le mari ne pétillât pas comme la femme, et que les lettres quotidiennes qu'il recevait d'elle et qui, malheureusement, ont été perdues, n'aient pas réussi à lui communiquer quelque chose de sa flamme.

Au milieu de cette cour en désarroi, le Roi seul conservait son calme, au moins apparent. Les observateurs attentifs avaient remarqué cependant que le jour où il avait reçu à Fontainebleau les députés de Paris qui venaient lui présenter le nouveau prévôt des marchands, il avait, en réponse à leur harangue, laissé apparaître quelque émotion. « Le Roi, dit Sourches, répondit plus longuement qu'à son ordinaire; il s'attendrit lui-même, et attendrit tous les assistants par les termes dont il se servit pour témoigner son amour pour son royaume et sa bonne ville de Paris[2]. » Mais il ne voulait pas que rien fût changé au cours ordinaire des choses, pas plus qu'au lendemain d'Hochstedt ou de Ramillies. Le matin, il tenait de longs conseils; le soir, il travaillait fort tard, tantôt avec un ministre, tantôt avec un autre, le plus souvent avec Chamillart. Aussi les dépêches de lui, longues et précises, abondent-elles dans les gros

1. *Lettres de madame de Maintenon et de la princesse des Ursins*, t. I, p. 336.
2. Sourches, t. XI, p. 156.

volumes qui constituent aujourd'hui les archives du ministère de la Guerre. Mais l'après-midi était consacré à la chasse, son délassement favori. Tous les jours, il s'y livrait. Si quelque courrier arrivait avant son départ, pour satisfaire l'impatience des courtisans et pour empêcher les fausses nouvelles de courir, il rendait compte, tout en se bottant, du contenu des dépêches aux courtisans assemblés autour de lui, et leur recommandait de répéter exactement ses paroles. Mais si le courrier arrivait après son départ pour la chasse, on attendait son retour pour l'ouvrir. « Il nous faisoit mourir », dit Saint-Simon. Cette persistance dans la régularité de ses habitudes était chez Louis XIV un système. S'il y avait manqué, il aurait craint de fournir prétexte aux commentaires et d'augmenter le désordre des esprits. N'avait-on pas remarqué qu'il ne s'était pas purgé le premier de septembre, comme c'était son habitude de le faire tous les mois, « à cause de l'agitation où il se trouvoit pour les affaires de Flandre », et quand on avait su qu'il s'était purgé le 10, n'en avait-on pas conclu « que l'affaire s'allongeoit »? Il avait pris ce grave parti contre l'avis de Fagon, « qui vouloit qu'il attendît la décision de cette grande affaire pour se purger plus en repos [1] ».

1. Sourches, t. XI, p. 172.

Le Roi avait beau faire, il ne pouvait contenir l'agitation de la Cour, ni imposer silence aux malveillants. La cabale de Vendôme avait relevé la tête, toujours conduite par la duchesse de Bourbon dont la haine contre la duchesse de Bourgogne avait été encore attisée tout récemment par une rivalité de femme, à propos de d'Antin; d'Antin, l'habile courtisan, qui s'était mis d'abord du parti de sa demi-sœur, puis était retourné du côté de la Princesse dont il avait subi le charme. Les esprits avaient été encore surexcités par une fiévreuse attente de trois jours, durant lesquels la Cour était demeurée sans nouvelles, et lorsque arriva enfin un courrier expédié de Mons-en-Puelle, on ne sut rien d'autre par lui, sinon que des dissentiments avaient éclaté de nouveau entre les généraux. On les exagérait même; on parlait de débats publics et scandaleux, de vifs reproches adressés par Vendôme à d'O et à Gamaches, qui n'auraient fait que dire tout haut ce que le duc de Bourgogne pensait tout bas, de prise à partie du duc de Guiche[1] par le duc de Berry; et tous ces propos tournaient à la gloire de Vendôme, qui seul voulait marcher aux ennemis. Mais quand on apprit

1. Antoine de Gramont, V^e du nom, duc de Guiche, puis duc de Gramont, était lieutenant général depuis 1704; il devint maréchal de France en 1724 et mourut le 16 septembre 1725, âgé de cinquante-trois ans.

que Chamillart partait pour l'armée, le récri fut général. Monsieur le Duc, d'accord avec sa femme pour dénigrer le duc de Bourgogne (c'était le seul point où l'harmonie régnât dans le ménage), disait tout haut « qu'il n'étoit pas douteux que ce voyage n'eût fait plaisir à tout le monde, parce que dès qu'on l'avoit su, chacun en avoit pensé mourir de rire[1] ». Les railleurs tournèrent aussitôt une chanson, rappelant le souvenir de certain voyage, effectué en Flandre quelques années auparavant par le même ministre, dont les conséquences n'avaient pas été heureuses :

Après Ramillies, ce grand prince
L'envoya dans cette province.
Qu'en advint-il? On rappela
Vendôme de la Lombardie.
Eugène cent fleuves passa,
Et le Roi perdit l'Italie[2].

Mais ce fut bien pis au retour de Chamillart, quand on sut que l'armée battait en retraite, et que Lille semblait abandonnée. Le déchaînement devint général. A en croire les amis de Vendôme, si on l'eût écouté, il aurait tout sauvé, délivré Lille et écrasé les ennemis. On oubliait le temps perdu par lui à Lovendeghem, la longue résis-

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XVI, p. 327.
2. *Nouveau siècle de Louis XIV*, t. III, p. 283.

tance opposée aux ordres du Roi, le retard systématiquement apporté à sa mise en marche, la lenteur de ses opérations. Au contraire, le duc de Bourgogne était rendu responsable de tout. C'était lui qui n'avait pas voulu qu'on marchât aux ennemis, lui qui avait reculé devant la perspective d'une bataille dont l'issue n'était pas douteuse, et qui avait préféré une retraite honteuse. Aussi les brocards, les couplets satiriques allaient-ils leur train, et c'était toujours à sa dévotion qu'on s'en prenait :

Hé quoi, mon prince, lui dit-on,
Voulez-vous laisser prendre Lille?
Hé! oui-dà, dit-il, pourquoi non?
J'aime bien mieux perdre une ville
Que de voir dans une action
Mes gens morts sans confession [1].

On exploitait contre lui un incident malheureux. Le jour où Vendôme, le duc de Bourgogne, Berwick et Chamillart avaient été de concert inspecter les retranchements des ennemis, le père Martineau, le confesseur du duc de Bourgogne, avait eu la fâcheuse pensée de se joindre à eux, par pure curiosité. On avait répandu le bruit que le père Martineau lui-même s'était mêlé de donner son avis, qu'il avait conseillé l'attaque, et que, désolé de voir

1. *Nouveau siècle de Louis XIV*, t. III, p. 281.

le duc de Bourgogne s'y montrer opposé, il avait écrit au père de la Chaise qu'il n'était pour rien dans une résolution aussi fâcheuse. Il n'y avait rien de vrai, sinon que le père Martineau avait écrit en effet au père de la Chaise pour excuser sa présence un peu intempestive qu'il savait avoir été critiquée, sans dire un mot de l'affaire elle-même. Il n'en fallut cependant pas davantage pour couvrir de ridicule le duc de Bourgogne, que « ce noir artifice, dit Saint-Simon, mettoit en valeur et en fait de guerre si fort au-dessous de son confesseur[1] ».

Les méchants allaient même plus loin. Ils mettaient en doute son courage personnel. Une chanson insultante et railleuse dont le refrain était : *Quoi, vous tremblez*? circulait sous le manteau. Nous n'en citerons que ce couplet :

Aux ennemis donnez la discipline,
Faites-leur voir une humeur plus mutine;
Car, sans cela, que vous serez honteux
Quand votre Roi, fier et majestueux,
Vous dira haut, et non à la sourdine :
Quoi, vous tremblez[2]?

Ce qui enhardissait les ennemis du duc de Bourgogne, c'était que son propre père semblait prendre

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XVI, p. 333.
2. *Nouveau siècle de Louis XIV*, t. III, p. 274.

parti contre lui. On remarquait depuis longtemps qu'il prononçait avec complaisance le nom de son second fils, le duc de Berry, qui faisait bien à l'armée, mais qu'il ne parlait jamais de l'aîné. Il en parla cependant, après le retour de Chamillart, mais ce fut pour prendre parti contre lui. Il dit une fois, à son coucher, qu'il ne le comprenait point, qu'il s'était trouvé plusieurs fois comme lui à la tête des armées, mais qu'il n'avait jamais contredit les généraux qu'il considérait comme plus capables que lui.

Le Roi lui-même semblait abandonner son petit-fils. Bien qu'il ne s'y fût point opposé, et qu'il eût révoqué ses premiers ordres, la retraite devant Lille avait été pour lui une déception. Depuis la jonction de Berwick et du duc de Bourgogne, il était tout à l'espoir. Un soir que, chez madame de Maintenon, il remarquait l'inquiétude et la tristesse peintes sur le visage de la duchesse de Bourgogne, il s'efforça de la rassurer : « Et les Princes, vos petits-fils? reprit-elle vivement. — J'en suis en peine, répondit le Roi, mais j'espère que tout ira bien [1]. » Lorsqu'il vit que tout allait mal, il ne se prononça point ouvertement, mais certaines paroles

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XVI, p. 326.

qui lui échappaient dans l'intimité et que les valets rapportaient en les grossissant, certains propos aigres tenus par lui en public témoignèrent de son mécontentement. Il ne voulait point se prononcer contre le duc de Bourgogne, mais il ne voulait point non plus qu'on se prononçât contre Vendôme, et le prince de Conti, qui haïssait ce dernier, ayant parlé contre lui chez sa belle-sœur, le Roi le réprimanda publiquement.

Contre ce déchaînement général que pouvait en faveur de son mari la pauvre princesse : prier et pleurer. Elle ne s'en faisait pas faute. « J'ai le cœur bien gros, ma chère tante, disait-elle, un soir, à madame de Maintenon, en arrivant chez elle, j'ai peur de vous importuner. Cependant je voudrais bien pleurer avec vous[1]. » Elle trouvait du moins auprès de madame de Maintenon l'appui et la tendresse dont elle avait besoin. Saint-Simon lui-même est obligé de reconnaître que, dans cette circonstance difficile, madame de Maintenon se montra une fidèle amie du duc de Bourgogne. Que ce fût par tendresse pour la duchesse de Bourgogne, par sentiment de la justice, ou, comme le prétend Saint-Simon, parce qu'elle était « piquée au vif de sentir,

1. *Lettres historiques et édifiantes*, t. II, p. 275.

pour la première fois de sa vie, qu'il y avoit des gens qui, par rapport à eux, avoient pris sur elle le dessus auprès du Roi », il n'importe. Ce qui est certain, c'est qu'elle tint bon pour le duc de Bourgogne; non point qu'elle l'approuve : elle savait trop combien les ordres du Roi étaient formels, mais on voit dans ses lettres à la princesse des Ursins qu'elle cherche à l'excuser.

« Le Roi seul est ferme à vouloir le combat pour le secours de Lille et pour l'honneur de notre nation. M. le Duc de Bourgogne n'est pas de cet avis-là, parce qu'il y voit tous les officiers généraux opposés. M. de Berwick est à leur tête. Le seul M. de Vendôme veut attaquer et forcer tous les retranchements; les autres soutiennent que l'armée du Roi y périra et n'ont guère de confiance dans M. de Vendôme depuis la malheureuse affaire d'Oudenarde... Madame la Duchesse de Bourgogne craint que son mari ne se laisse trop conduire par les conseils. Mais comment M. le Duc de Bourgogne peut-il se défendre des conseils de M. le maréchal de Berwick, qui est un très honnête homme, très habile dans la guerre, et que le Roi a envoyé près de ce Prince pour le conseiller? » Et dans une autre lettre : « Que pouvait faire notre Prince, qui n'a pas encore grande expérience, et qui se trouve dans

l'affaire du monde la plus difficile, que de croire un homme qui a la confiance du Roi son père? Comment peut-il juger et démêler par lui-même qu'on lui donne des conseils trop timides, et qu'il faut s'abandonner à M. de Vendôme contre lequel les trois quarts de l'armée sont déchaînés? »

En même temps, elle dépeint, avec autant de vivacité que Saint-Simon, l'état de la Cour. « Il n'y a pas une jeune femme qui ne décide sur la guerre, qui ne juge de tous les partis qu'on prend, qui ne blâme toutes les démarches qu'on fait, qui ne touche toute sorte de cordes, quelque délicates qu'elles soient et quelque respectables que soient les personnes. On passe pour *collet monté* quand on y trouve à redire ou qu'on donne quelques avis à celles à qui on s'intéresse. Tout est en désordre et en confusion[1]. »

Ce désordre et cette confusion devaient s'accroître encore, car malheureusement, les nouvelles qui continuaient d'arriver de Flandre n'étaient pas de nature à y mettre un terme.

1. *Lettres de madame de Maintenon et de la princesse des Ursins*, t. I, pp. 315-325-354.

II

LA CAPITULATION DE LILLE

L'armée du duc de Bourgogne et de Vendôme avait donc renoncé à délivrer Lille par une attaque de vive force. Rebroussant chemin, elle avait franchi de nouveau la Marck, puis l'Escaut, et s'était allongée depuis Tournay jusqu'à Oudenarde, gardant ainsi tous les passages du fleuve dont le cours avait plus de vingt-cinq lieues, et donnant la main au corps laissé sous les ordres du comte de la Mothe, qui défendait Gand et Bruges. Le duc de Bourgogne avait établi son quartier général à quelques lieues de Tournay, à l'abbaye du Saulsoy, où il avait une église presque à sa portée, ce qui, écrivait-il à Beauvilliers, « ne lui était pas arrivé depuis bien longtemps ». Pour l'instant il avait l'esprit en repos. Cette marche en arrière était conforme à l'avis qu'il avait toujours soutenu. « C'est Dieu, écrivait-il à madame de Maintenon, qui a inspiré au Roi le parti

auquel il vient de se déterminer, et je crois que c'est le seul pour secourir Lille. J'espère y réussir avec la grâce de Dieu, car il paraît visiblement que les ennemis manquent de bien des choses... En vérité, le parti d'attaquer était absolument téméraire [1]. » Vendôme, réconcilié par Chamillart, en apparence du moins, avec Berwick, semblait partager cette confiance. « Rien n'est plus extraordinaire, écrivait-il à Chamillart, que cette fin de campagne. On ne peut pas prévoir ni quand, ni comment elle finira, mais on peut espérer, sans se flatter, que ce sera au contentement du Roi. Il y a lieu de croire que les ennemis souffriront beaucoup dans peu de jours tant par le manque de fourrages que par le manque de communication avec leur pays [2]. »

Le nouveau plan consistait, en effet, à couper les communications de l'ennemi et à l'enserrer dans un demi-cercle qui s'étendrait depuis Bruges jusqu'à Tournay en l'empêchant par ce moyen de tirer, soit de Bruxelles, soit d'Anvers, les approvisionnements et surtout les munitions nécessaires au siège d'une place aussi importante que Lille et d'une armée aussi nombreuse que celle d'Eugène et de Marlborough. Ce

1. *Le duc de Bourgogne et le duc de Beauvilliers*, par le marquis de Vogüé, p. 282.
2. Dépôt de la Guerre, 2083. Vendôme à Chamillart, 20 septembre 1708.

de votre commission et elle m'en parle dans toutes ses lettres. Je dois tascher de faire en sorte que l'on n'ait encore plus lieu de se fascher pour moy quand le public en pensera différemment de la vérité, car pourvu que l'on fasse son devoir, les discours du public doivent être méprisés[1]. »

Il ne suffisait pas de rétablir la discipline et de mépriser les discours du public; il fallait encore, à un ennemi actif et ingénieux, opposer une activité et une ingéniosité égales. Mais il fallait aussi pour cela plus de vigueur que n'en avait le duc de Bourgogne, plus de vigilance que n'en savait montrer Vendôme. On avait bien coupé aux ennemis toute communication avec leurs magasins de Bruxelles, d'Ath, d'Oudenarde, d'Anvers, mais ils étaient les maîtres de la mer, et, par terre, leurs communications demeuraient libres avec Ostende. Bientôt on eut avis que la flotte anglaise avait débarqué dans cette ville quatre mille sept cents hommes de troupes, avec toutes les munitions nécessaires à la continuation du siège, et que Marlborough envoyait au-devant de ces forces nouvelles un convoi de sept cents chariots escorté de cinq mille hommes de troupes. Le vieux roi, tou-

1. Dépôt de la Guerre, 2083. Chamillart au duc de Bourgogne, 19 sept. 1708. Le duc de Bourgogne à Chamillart, 23 sept. 1708.

la discipline dans l'armée. Les divisions entre les chefs, connues de tous, l'avaient profondément ébranlée. On se séparait et se disputait ouvertement entre *Vendomistes* et *Bourguignons*. Les officiers n'obéissaient plus. Il était nécessaire de faire des exemples, et, jusque-là, le duc de Bourgogne, toujours bon et humain, y avait répugné. « J'ay supplié en particulier madame la Duchesse de Bourgogne, lui écrivait Chamillart, de demander à Monseigneur d'estre un peu plus méchant qu'il n'est. C'est en user bien librement. Je crois devoir cette preuve de dévouement, et que Monseigneur s'apercevra de l'utilité qu'il en tirera, s'il veut bien en faire usage » ; et le duc de Bourgogne lui répondait : « Je tascherai d'estre méchant ainsi que vous me l'avés demandé par madame la Duchesse de Bourgogne, et je scay qu'il le faut estre pour maintenir la discipline surtout dans l'estat où vous scavés qu'elle est. »

Chamillart avait cru en même temps devoir informer le duc de Bourgogne des propos qu'on tenait sur lui à la Cour. En homme habile, il avait encore fait passer ses bons avis par la duchesse de Bourgogne, et donnait à entendre au Prince qu'il avait pris son parti contre le public. Le duc de Bourgogne lui répondait, non sans noblesse : « Madame la Duchesse de Bourgogne s'est acquittée

restât. La Mothe prit mal ses mesures. Il laissa les ennemis s'emparer de la place de Leffinghe qui commandait la route d'Ostende à Lille. Le duc de Bourgogne lui avait envoyé successivement Chémerault et Puyguyon, le premier avec quatre bataillons et quatre escadrons, le second avec vingt-cinq bataillons et vingt escadrons. Mais il n'attendit pas que ces renforts, arrivés de la veille, fussent en ligne pour attaquer, près de Wynendale, le corps d'armée commandée par Webb et Cadogan qui escortait le convoi. L'infanterie qui était à l'avant-garde se comporta mal : elle se débanda sous le feu des ennemis, se jeta à droite et à gauche dans les bois, et il n'y eut pas moyen de la ramener au feu. L'arrière-garde prit à peine part à l'action. Webb ne perdit pas de temps à poursuivre son avantage. Il se contenta de faire filer en hâte sur Lille le convoi dont il était chargé de protéger la marche, et ce convoi arriva le 30 au camp d'Eugène, où il fut reçu avec des acclamations enthousiastes.

Au ton de ses dépêches, il est manifeste qu'à partir de cette fâcheuse affaire, le duc de Bourgogne est tombé dans le découragement. Le sort de Lille lui paraît tranché. « Selon toutes les apparences, on doit considérer que Lille sera pris », écrit-il dans un *Mémoire* qu'il envoie au Roi le 1er octobre; et, en

prévision de cette perte, il propose à l'avance de séparer l'armée en deux corps, l'un qui défendrait Gand et Bruges, l'autre qui couvrirait l'Artois et la Picardie. Quelques jours après, le 5 octobre, il envoie un nouveau mémoire dans le même sens. Berwick et Puységur, ses conseillers quotidiens, appuyaient son sentiment auprès de Chamillart. Berwick allait jusqu'à soumettre un plan d'après lequel la ville de Lille serait assiégée et reprise par l'armée du duc de Bourgogne au printemps, ce qui lui attirait cette réponse un peu ironique de Chamillart : « Je ne saurois, Monsieur, être du même avis que vous pour songer à reprendre Lille, en supposant qu'il est déjà perdu. Je vous assure qu'il est encore plus aisé de le sauver, dans l'estat où il est, qu'il seroit d'en faire le siège, s'il étoit dans les mains des ennemis[1]. »

A aucun de ses projets, le Roi ne voulait entendre, et il répondait au duc de Bourgogne sur un ton qui sentait l'irritation. « Je ne saurois me résoudre à prendre aucune résolution en supposant la perte de cette importante place qu'il auroit été si facile de conserver si l'on avoit traversé les convois des

1. Pelet, *Mémoires militaires*, t. VIII, pp. 451-456-467. Le duc de Bourgogne au Roi, 1er et 5 oct. 1708. Chamillart à Berwick, 3 oct. 1708.

ennemis, particulièrement le dernier. » Après avoir donné quelques indications au duc de Bourgogne, il continuait : « Je ne vous donne point d'ordres positifs sur ce que vous aurés à faire dans les différens cas qui se présenteront : c'est à vous de les concerter avec le duc de Vendosme et le maréchal de Berwick; mais il est de votre honneur de ne pas demeurer dans l'inaction derrière l'Escaut, et de faire tout ce qui sera humainement possible pour oster à l'avenir aux ennemis tous les moyens de faire passer des convois, soit pendant que le siège de Lille durera ou même après la prise de ladite ville, si malheureusement elle venoit à se perdre[1]. » Mais cet énergique langage ne parvenait ni à réveiller le duc de Bourgogne de sa torpeur, ni, comme nous l'allons voir, à corriger la présomption de Vendôme. L'échec de Wynendale n'avait pas abattu sa confiance. « Nous allons prendre de si bonnes mesures, écrivait-il au Roi le 30 septembre, qu'il ne passera plus de convoy. Je ne croys pas un convoy de cinq cent charrettes capable de prendre la ville de Lille. » En même temps, il demandait la permission de se séparer du duc de Bourgogne et d'aller à Gand prendre lui-même le commandement des troupes

1. Pelet, *Mémoires militaires*, t. VIII, p. 485. Le Roi au duc de Bourgogne, 7 oct. 1708.

laissées aux ordres de la Mothe. Le duc de Bourgogne ne s'y opposait point. Chacun des deux n'était pas fâché en secret d'être débarrassé de la société habituelle de l'autre. Mais le duc de Bourgogne craignait que, laissé à lui-même, Vendôme n'engageât quelque offensive imprudente. « Si le Roy prend parti d'envoyer M. de Vendosme du costé du canal, écrivait-il à Chamillart, vous scavés la conséquence dont il est qu'il ait des ordres positifs de s'en tenir à la défensive[1]. »

Les mesures sur lesquelles comptait Vendôme consistaient à rompre les digues du canal de Nieuport et à inonder le pays, de façon à couper les communications des ennemis avec la mer. Mais ce plan ne réussissait qu'à moitié. Les eaux ne couvraient pas toute la contrée, et Marlborough, en chargeant les charrettes qui étaient garnies de vivres et de munitions sur des bateaux plats, leur faisait rejoindre les routes restées libres par où elles pouvaient gagner Lille. « Je croys qu'à la fin, monsieur, je deviendrai fol de tout ce que je voys », écrit Vendôme à Chamillart. Il a pris « les meilleures mesures du monde », pour empêcher les ennemis de rien tirer d'Ostende; mais ils mettent leurs munitions de guerre sur des

1. Dépôt de la Guerre, 2083. Vendôme au Roi, 30 sept. 1708. Le duc de Bourgogne à Chamillart, 1er oct. 1708.

petits bateaux et leur font traverser l'inondation. Aussi va-t-il établir une petite flotte sur la nouvelle inondation, « de sorte que, désormais, les ennemis ne tireront pas un baril de poudre, sans donner une bataille navale... Si après cela il passe des bateaux, ajoute-t-il, j'en serai bien étonné[1] ».

Les bateaux continuaient à passer cependant, ceux que Vendôme avait fait armer ayant un tirant d'eau trop fort pour tenir l'inondation. Vendôme se décidait alors à employer des moyens plus vigoureux. Il proposait au duc de Bourgogne de profiter de ce que Marlborough avait séparé son armée de celle du prince Eugène et s'était rapproché de Gand pour l'attaquer seul, et il demandait l'envoi de renforts. Mais le duc de Bourgogne, jugeant cette attaque isolée « téméraire et capable de perdre l'armée », proposait au contraire à Vendôme de se joindre à lui et de marcher à Marlborough avec toutes leurs forces réunies. Ce fut le tour de Vendôme de s'y opposer et de déclarer le projet « impraticable »; de sorte que, le projet de Vendôme étant jugé téméraire par le duc de Bourgogne, et le projet du duc de Bourgogne étant jugé impraticable par Vendôme, quelques jours étaient encore perdus, au bout des-

1. Dépôt de la Guerre, 2083. Vendôme à Chamillart, 13 et 14 oct. 1708.

quels Vendôme en revenait cependant à ce dernier projet. « Toute réflexion faite, écrivait-il au duc de Bourgogne, je croys qu'il n'y a d'autre party à prendre que de suivre le projet que vous m'avés fait l'honneur de me proposer par vostre lettre du 13... Il ne faut pas avoir à se reprocher de n'avoir pas tenté toute sorte de moyens pour sauver une place de l'importance de Lille[1]. » Ainsi, c'était un peu en désespoir de cause que Vendôme en revenait à ce projet d'une attaque simultanée, « ensuite de l'avoir luy-mesme refuté... », comme le faisait observer Berwick à Chamillart, et « sans en dire d'autres raisons que celle de ne savoir plus comment faire pour sauver Lille[2] ».

Il n'y avait pas là de quoi inspirer grande confiance, et comme le projet émanait du duc de Bourgogne, ce n'est peut-être pas calomnier Vendôme de supposer qu'en cas d'échec il en aurait rejeté la responsabilité sur lui. Aussi le duc de Bourgogne demandait-il à consulter le Roi par courrier. Mais ce projet d'offensive était trop conforme aux instructions que Louis XIV avait toujours données pour que son approbation fût un instant douteuse.

1. Dépôt de la Guerre, 2083. Vendôme au duc de Bourgogne, 18 oct. 1708.
2. *Ibid.*, 2083. Berwick à Chamillart, 19 et 22 oct. 1708.

Après quelques heures de repos, le même courrier emportait deux dépêches, l'une adressée au duc de Bourgogne, l'autre à Vendôme. Les dernières lignes de celle à Vendôme sentent l'anxiété et l'émotion : « Je vous recommande d'exhorter les officiers à faire leur devoir dans une occasion dans laquelle ils auront à leur teste le duc de Bourgogne, le duc de Berry, le roy d'Angleterre, et qui intéresse si fort l'honneur et la nation[1]. » Une action décisive semblait imminente. Le duc de Bourgogne mandait en effet au Roi qu'il était à la veille d'exécuter ses ordres. Mais, au ton de sa dépêche, on sent que lui-même n'a pas confiance dans le succès de son propre projet. « J'aurois été dans la dernière des afflictions, écrit-il au Roi, si je n'avois espéré que Vostre Majesté me rendroit la justice de croire que j'ai toujours agi pour ce qui m'a paru le mieux dans ce qui ne s'est pas absolument conformé à ses intentions. J'appréhende toujours, de quelque manière que nous nous y prenions, que nous ne voyions prendre Lille. Je ne dis point tout cecy à Vostre Majesté sur le ton de représentation, car je travaille à exécuter ses ordres, et je souhaite infiniment de me tromper

1. Dépôt de la Guerre, 2083. Le Roi à Vendôme, 20 octobre 1708.

dans mon raisonnement. Mais je suis bien aise qu'elle voye que j'obéis malgré mes lumières particulières, et que je ne suis pas si attaché à mon sens que je ne le sois encore plus à ses ordres[1]. »

Au moins aurait-il fallu se hâter. Cependant, dans cette même dépêche, le duc de Bourgogne annonçait au Roi qu'il ne rassemblerait son armée que le 24 octobre, pour passer l'Escaut le 25 et se joindre à Vendôme le 26. Encore Vendôme trouvait-il que le duc de Bourgogne se pressait trop, et il lui demandait de retarder sa mise en marche de trois jours pour lui laisser le temps de reprendre sur les ennemis la place de Leffinghe que la Mothe avait perdue. Mais il était trop tard pour s'arrêter à ces vains projets : le 23, Vendôme et le duc de Bourgogne recevaient une nouvelle à laquelle ils auraient pu depuis longtemps s'attendre : Lille avait capitulé.

Nous regrettons de ne pouvoir, sans sortir de notre sujet, rapporter l'héroïque défense opposée par Boufflers aux efforts réunis de Marlborough et d'Eugène. Ce récit nous consolerait des fautes et des défaillances que nous n'avons point dissimulées. La place tenait bon depuis près de deux mois.

1. Dépôt de la Guerre, 2083. Le duc de Bourgogne au Roi, 22 oct. 1708.

Du 27 août au 21 octobre, elle avait repoussé six attaques, et Boufflers avait le droit d'écrire à Louis XIV que « la chose étoit sans exemple ». Depuis le premier jour, le vieux maréchal était l'âme de la défense. « M. le Maréchal ne se repose pas ou très peu, dit un *Mémoire des dispositions du siège*. Il ne s'est pas encore déshabillé depuis le premier jour de l'attaque. Il visite les brèches et les ouvrages d'une manière du monde la plus intrépide. Il ne manque pas de passer ses nuits sous la petite voûte contre la porte d'eau, attrayant quelques heures en passant pour les donner à son repos. » Boufflers se nourrissait, comme toute la garnison, de viande de cheval. « Tout le maigre est rouge comme le sang, et le gras jaune comme la cire... Voilà, continue le *Mémoire*, la seule pitance d'un homme qui non seulement se prive de son repos sans relâche, travaillant jour et nuit, mais qui ne peut pas disposer d'un seul moment de son temps, et qui s'expose perpétuellement au feu et à la perte de sa propre vie[1]. »

Boufflers fut blessé en effet, comme le fut, dans le camp opposé, le prince Eugène, car les deux advèrsaires, par la ténacité et le courage, étaient

1. *Le Siège de la ville et de la citadelle de Lille*, par le lieutenant Sautai, pp. 237-238.

dignes l'un de l'autre. Ce prodige de résistance ne pouvait durer indéfiniment. Le 13 octobre, une dernière attaque rendit l'assiégeant maître du chemin couvert. Son artillerie commença de battre en brèche les bastions. Le 22, à midi, la brèche était rendue praticable. Le même jour à quatre heures, Boufflers faisait battre la chamade. « Mon cousin, lui avait écrit Louis XIV, le 19 octobre, je me remets entièrement à vous de prendre le parti que vous jugerez à propos pour rendre la ville de Lille aux ennemis lorsque vous ne pourrez plus la conserver... J'ai une confiance si entière en vous que je suis persuadé que, quelque chose qui arrive, vous aurez pris sur vous tout ce qui ne sera pas absolument contraire à mon service [1]. » Boufflers ne reçut cette lettre que le 23, quelques heures après que la capitulation venait d'être signée. Ce fut, comme il l'écrivait lui-même, « un grand sujet de consolation, dans le triste et douloureux parti qu'il avait été obligé de prendre », que de voir ainsi sa détermination approuvée à l'avance par le Roi. Les termes de la capitulation étaient des plus honorables pour lui. Il voulut cependant qu'ils fussent soumis à la ratification du duc de Bourgogne. Le 24, Coëtquen [2], briga-

1. Sautai, p. 261.
2. Malo-Auguste, marquis de Coëtquen, né le 7 juin 1678,

dier, fut chargé de la lui apporter. Ici, nous préférons laisser parler Saint-Simon : « Il le trouva jouant au volant, et sachant déjà la triste nouvelle. La vérité est que la partie n'en fut pas interrompue, et que, tandis qu'elle s'acheva, Coëtquen alla voir qui il lui plut. Cette réception fut étrangement blâmée et scandalisa fort l'armée avec raison, dont la cabale ennemie tira de nouvelles armes contre le Prince[1]. »

était brigadier depuis 1704; il fut nommé maréchal de camp en 1708 et mourut à Saint-Malo le 30 juin 1727.

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XVI, p. 365.

CHAPITRE VIII

LA FIN DE LA CAMPAGNE ET LE RETOUR A LA COUR

I

AU CAMP DU SAULSOY

La cabale avait beau jeu, en effet, et ce n'était pas seulement la capitulation de Lille qui donnait prétexte à ses attaques, c'était encore l'attitude et la vie du duc de Bourgogne au camp du Saulsoy, durant ces tristes mois de septembre et d'octobre dont les longues journées avaient été si peu utilement employées par lui. Ce qui en revenait à la Cour n'était pas pour le grandir, et des rumeurs fâcheuses couraient sur son compte. Peu à peu, il s'était accoutumé à une vie presque sédentaire. Il montait rarement à cheval, n'aimant point à se montrer aux soldats, aux yeux desquels il se sentait peu de prestige. Il ne frayait guère avec les officiers généraux, n'ayant

jamais eu l'abord facile, et ne se souciant pas de leur laisser apercevoir ses perplexités. La plus grande partie de ses journées se passait à expédier de longues dépêches au Roi, à écrire des lettres particulières à Chamillart, à Beauvilliers, à la duchesse de Bourgogne. Il faut le témoignage formel de Saint-Simon pour croire qu'il en consumait cependant une partie en divertissements un peu puérils, comme il avait coutume de faire à Versailles : « Mouches-guêpes crevées, un fruit dans de l'huile, des grains de raisins écrasés en rêvant. » Saint-Simon lui reproche aussi « des propos d'anatomie, de mécanique et d'autres sciences abstraites, surtout un particulier trop long et trop fréquent avec le père Martineau, son confesseur [1] ». Mais comme il ne pouvait pas demeurer toujours enfermé, il faisait dans l'emploi de sa journée une certaine place aux divertissements. Il allait à Tournay jouer à la paume. Il avait fait installer au camp un billard. Son plaisir favori était cependant le volant. Il y jouait de longues parties avec son frère, et y apportait une telle ardeur qu'il ne s'était pas interrompu, ainsi que nous l'avons vu, lorsque le texte de la capitulation de Lille lui avait été apporté par Coëtquen.

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XVI, p. 332.

C'est que le caractère du duc de Bourgogne, que les malheurs de cette campagne devaient mûrir, présentait encore d'étranges contrastes. Il avait conservé des habitudes enfantines et des goûts qui n'étaient pas sans quelque trivialité. Mais, d'un autre côté, quand on lit ses lettres à Beauvilliers pendant cette période, il est impossible de ne pas admirer la hauteur morale à laquelle il s'élève, et la noblesse avec laquelle il prend son parti de l'injustice des jugements portés contre lui. Peu s'en faut même qu'il ne s'en réjouisse au point de vue du salut de son âme. « Si Dieu permet que j'aie des ennemis, il me donne aussi une voie sûre pour obtenir le pardon de mes péchés et pour le posséder un jour. J'en suis fâché pour ceux qui me feront, ou me voudront faire du mal, et le prie qu'après m'avoir servi pour aller à lui, il les y conduise aussi par la pénitence [1]. » Et, dans une autre lettre : « Je crois faire en tout ce que je dois et qui est du bien du service. Si on le trouve autrement, je me flatte du moins que l'on croira toujours que mon intention est la meilleure : tout ce que je demande, c'est qu'on ne se presse pas de juger et de condamner. » Il est impossible aussi de ne pas admirer la générosité avec laquelle il se refuse

1. *Le duc de Bourgogne et le duc de Beauvilliers*, p. 290.

à faire usage contre Vendôme des armes que celui-ci aurait pu lui fournir par ses mœurs. A Beauvilliers qui, l'on peut du moins le supposer, l'exhortait à ne point ménager celui qui en dessous le ménageait si peu, il répond : « Je ne sais rien de particulier sur les deux terribles chapitres que vous m'avez marqués. Je m'informerai par des gens sûrs, si je le puis, de la vérité, mais je ne sais s'il en faudra parler, n'ayant nulle liaison avec le reste. » Du reste, toujours même préoccupation de se corriger de ses défauts, même humilité, même résignation à la volonté de Dieu. « Je suis bien honteux de recevoir aussi mal que je le fais toutes les grâces dont Dieu me prévient; elles doivent me piquer d'honneur, moyennant son secours, pour me ramener et me rendre plus fidèle et plus fervent dans son service à l'avenir. » Et, dans une autre lettre : « De quelque manière que les choses tournent, il faut toujours avoir recours à Dieu, et le remercier de tout [1]. » Nous n'avons point malheureusement les lettres de Beauvilliers auxquelles le duc de Bourgogne répondait en termes si chrétiens. Par ces réponses mêmes on devine cependant que l'ancien gouverneur ne laissait pas que d'informer son élève

1. *Le duc de Bourgogne et le duc de Beauvilliers*, pp. 285-291-293-297.

des attaques dirigées contre lui. Mais soit qu'il l'aimât trop pour lui causer quelque peine, soit que, de l'homme de cour au prince, la liberté ne fût pas assez grande, on devine qu'il le faisait avec timidité et réserve. L'accent n'y était pas.

L'accent est, au contraire, dans les admirables lettres, bien connues du reste, que Fénelon adressait au duc de Bourgogne, durant cette triste période. Elles font le plus grand honneur au prêtre sous la robe duquel on sent vibrer l'honneur du gentilhomme; mais les réponses n'en font pas moins au duc de Bourgogne par la douceur avec laquelle il accepte des remontrances, parfois assez rudes dans la forme, et par la bonne volonté qu'il montre à en profiter.

C'était le duc de Bourgogne lui-même qui avait sollicité ces conseils. « Je suis charmé des avis que vous me donnez, lui écrivait-il dès le mois de mai, et je vous conjure de les renouveler toutes les fois qu'il vous plaira [1]. » Pendant toute la première partie de la campagne. Fénelon ne fit pas usage de cette permission. Ce n'est qu'au commencement de septembre qu'il commença de s'émouvoir. Le bruit est arrivé jusqu'à lui que le Prince, ayant renoncé

1. *Œuvres complètes de Fénelon*, édit. de Saint-Sulpice, t. VII, p. 264.

au secours de Lille, s'en retournerait à Versailles avant la fin de la campagne. Ce bruit lui a percé le cœur, et il s'en ouvre au vidame d'Amiens[1], ce fils du duc de Chevreuse, sur l'âme duquel on le voit, dans sa correspondance, veiller avec une sollicitude si touchante. « S'il s'en va avec précipitation, écrit-il, laissant à un autre le soin de relever les armées du Roi, on lui imputera les mauvais événemens déjà arrivés, et on supposera qu'il a fallu laisser à un autre le soin de les réparer. Je prie Dieu qu'il soit son conseil [2]. » Son inquiétude est telle qu'il en écrit au duc de Bourgogne lui-même, par une voie secrète qui est celle du vidame d'Amiens. C'est par le vidame que passeront désormais les lettres de Fénelon et celles du duc de Bourgogne qui tient au secret, tant il redoute le mécontentement de son grand-père, si cette correspondance venait à être connue de lui. Fénelon dut être bientôt rassuré, car le duc de Bourgogne n'avait pas pensé un instant à quitter l'armée. C'était, au contraire, Vendôme qui, dans un moment de pique, avait

1. Louis-Auguste d'Albert, né le 20 décembre 1676, second fils du duc de Chevreuse, était capitaine lieutenant en 1704; duc de Chaulnes en 1711, il fut nommé en 1718, lieutenant général, et maréchal de France en 1741. Il mourut le 9 novembre 1744.

2. *Œuvres complètes de Fénelon*, édit. de Saint-Sulpice, t. VII, p. 267.

demandé à être rappelé. Mais, la communication avec son ancien élève ainsi rétablie par une voie sûre, Fénelon en profite. Il commence par des conseils d'une nature un peu générale, tout en s'excusant de ne pas suivre les règles de la prudence : « J'aime mieux, lui écrit-il, m'exposer à vous paraître indiscret que manquer à vous dire ce qui sera peut-être inutile dans un cœur tel que le vôtre. On vous estime sincèrement; on vous aime avec tendresse; on a conçu les plus hautes espérances du bien que vous pourrez faire; mais le public prétend savoir que vous ne décidez pas assez, et que vous avez trop d'égards pour des conseils très inférieurs à vos propres lumières. » Il l'exhorte à user de toute l'étendue des pouvoirs que le Roi lui a laissés pour le bien du service, et à ne pas toujours attendre les décisions du Roi. « Il y a des cas pressants où l'on ne peut attendre sans perdre l'occasion, et où personne ne peut décider que ceux qui voient les choses sur les lieux [1]. »

A ces avis si judicieux, qui enveloppent déjà de discrets reproches, le duc de Bourgogne répond avec une douceur et une humilité désarmantes. Il pourrait s'offenser de ce que son ancien précepteur

1. *Œuvres complètes de Fénelon*, édit. de Saint-Sulpice, t. VII, p. 269.

a cru si facilement qu'il pensait à quitter l'armée dans un moment critique, mais il se borne à répondre qu'il a les mêmes sentiments sur ce chapitre, et il ajoute aussitôt : « Il est vrai que j'ai essuyé une épreuve depuis quinze jours (la lettre est du 30 septembre), et je me trouve bien loin de l'avoir reçue comme je le devois, me laissant et emporter aux prospérités et abattre dans les adversités, et me laissant aussi aller à un serrement de cœur et aux noirceurs causées par les contradictions et les peines de l'incertitude et de la crainte de faire quelque chose mal à propos dans une affaire d'une conséquence aussi extrême pour l'État. » Il lui explique alors l'embarras où il s'est trouvé entre les ordres du Roi, lui prescrivant d'attaquer, les instances de Vendôme, et, d'autre part, l'opposition de Berwick et de tous les plus anciens officiers, disant que l'armée s'y perdrait, puis il continue : « Sur ce que vous dites de mon indécision, il est vrai que je me le reproche à moi-même, et que, quelquefois paresse ou négligence, d'autres, mauvaise honte ou respect humain ou timidité, m'empêchent de prendre des partis et de trancher net dans les choses importantes. » Il termine en demandant l'avis et presque les ordres de Fénelon sur un point qui le préoccupe depuis longtemps. L'abbaye du Saulsoy est une

maison de filles. Est-il absolument mal d'y demeurer? En ce cas, il la quitterait immédiatement, quoi que l'on en pût dire, d'autant plus qu'il est présentement dans le diocèse de Fénelon [1].

Quelques jours après sans doute (la lettre est de septembre, sans quantième), Fénelon lui répond. Il se réjouit d'abord des sentiments qu'il découvre dans le cœur de celui qu'on pourrait appeler son pénitent. C'est le directeur qui parle : « O que cet état plaît à Dieu ! et que vous lui déplairiez, si, possédant toute la régularité des vertus les plus éclatantes, vous jouissiez de votre force et du plaisir d'être supérieur à tous... Si vous êtes fidèle à lire et à prier dans vos temps de réserve, si vous marchez pendant la journée en présence de Dieu, dans cet esprit d'amour et de confiance familière, vous aurez la paix; votre cœur sera élargi, vous aurez une piété sans scrupule et une joie sans dissipation. » Mais, bien peu de jours après, l'inquiétude le reprend et il lui écrit d'un tout autre ton. Il le rassure presque négligemment sur le scrupule de demeurer dans une abbaye de filles C'est une nécessité à laquelle on est accoutumé pendant le campement des armées. Ce n'est point là, semble-t-il penser, ce qui devrait le préoc-

1. *Œuvres complètes de Fénelon*, édit. de Saint-Sulpice, t. VII, p. 270.

cuper. Des propos défavorables circulent et sont arrivés jusqu'à Cambrai. Ces propos ont fait évidemment impression sur l'esprit de Fénelon, et il résume en termes presque durs, sous sept chapitres différents, les choses les plus défavorables qu'on répand dans le monde contre le duc de Bourgogne. On lui reproche d'être trop particulier, trop renfermé, trop borné à un petit nombre de gens qui l'obsèdent. Il écoute trop de personnes sans expérience, d'un génie borné, d'un caractère faible et timide qu'on va même jusqu'à accuser de manquer de courage. Tout en ayant de la répugnance à suivre les conseils outrés de Vendôme, il n'a pas laissé de suivre trop facilement ce qu'il a voulu, ce qui a un peu rebuté les principaux officiers généraux. Mais il n'a pas voulu le croire dans une occasion unique où il a paru avoir raison et où le parti qu'il conseillait lui aurait valu beaucoup de gloire. Il perd son temps pour les choses les plus sérieuses par un badinage qui n'est plus de saison, et que les gens de guerre n'approuvent pas. Ses délibérations ne sont pas assez secrètes ; sa vivacité, jointe à sa voix qui est naturellement un peu éclatante, fait qu'on l'entend de loin quand il s'anime en raisonnant. Enfin, il ne prend pas assez de soin pour être averti de ce que préparent les ennemis, et comme Vendôme n'en

prend pas davantage, il serait à souhaiter que quelqu'un le fît sous lui, de façon qu'on ne soit exposé à aucun mécompte faute de surveillance. Le public croit de plus qu'il a une dévotion sombre, timide, scrupuleuse et qu'il ne sait pas prendre une certaine autorité, modérée, mais décisive. La lettre se termine par des encouragements et par d'affectueux conseils. « Pour votre piété, si vous voulez lui faire honneur, vous ne sauriez être trop attentif à la rendre douce, simple, commode, sociable. Il faut vous faire tout à tous pour les gagner tous... et retrancher les scrupules sur les choses qui paraissent des minuties[1]. »

A plusieurs reprises dans le courant de ce malheureux mois d'octobre, Fénelon revient à la charge, et dans des lettres de plus en plus vives. Le bruit public, contre le duc de Bourgogne, croît au lieu de diminuer. Des discours contre lui sont répandus partout, et ont terni sa réputation. Le torrent entraîne tout; le cœur de Fénelon en est déchiré, et il croit devoir résumer pour la seconde fois, sous huit articles nouveaux, ce qui se dit contre le duc de Bourgogne. Peu s'en faut qu'il ne s'érige en juge des opérations militaires, et qu'il ne cri-

1. *Œuvres complètes de Fénelon*, édit. de Saint-Sulpice, t. VII, pp. 271 et 272.

tique les ordres que le duc de Bourgogne a donnés, ou ceux qu'il a refusé d'exécuter. Il se fait l'écho d'imputations presque blessantes. « On dit que pendant que vous êtes dévot jusqu'à la sévérité la plus scrupuleuse dans des minuties, vous ne laissez pas que de boire quelquefois avec un excès qui se fait remarquer. On se plaint de ce que votre confesseur est trop souvent enfermé avec vous, qu'il se mêle de vous parler de la guerre; on prétend que vous avez écrit à des gens indiscrets et indignes de votre confiance[1]. » Toute la lettre est sur ce ton, mais entremêlé en même temps d'admirables conseils qui se résument en celui-ci : « Quelque génie que Dieu vous ait donné, vous courriez risque de faire par irrésolution des fautes irréparables, si vous vous tourniez à une dévotion faible et scrupuleuse. Écoutez les personnes les plus expérimentées, et ensuite prenez votre parti; il est moins dangereux d'en prendre un mauvais que de n'en prendre aucun, ou d'en prendre un trop tard. »

Des lettres écrites sur ce ton, de la part de quelqu'un qu'il aimait d'une amitié si tendre, devaient contrister le duc de Bourgogne. Sa ten-

1. *Œuvres complètes de Fénelon*, édit. de Saint-Sulpice, t. VII, p. 277.

dresse aurait pu concevoir quelque amertume de ce que Fénelon lui-même se fît si facilement l'écho des rumeurs les plus injurieuses. Son orgueil aurait pu se révolter. Il aurait pu faire sentir la distance, ou tout au moins taxer ces jugements de témérité. Rien de tout cela. Sa réponse est touchante d'humilité et de bonne foi. Après avoir déclaré qu'il est « bien moins homme de bien et moins vertueux que l'on ne le croit », ne voyant en lui que « haut et bas, chutes et rechutes, relâchements, omissions et paresses dans ses devoirs les plus essentiels; immortifications, délicatesse, orgueil, hauteur, mépris du genre humain; attache aux créatures, à la terre, à la vie, sans avoir cet amour du créateur au-dessus de tout, ni du prochain comme lui-même »; il entreprend modestement de se justifier, article par article, mais, en réalité, il convient de presque tout. Il est vrai qu'il est renfermé assez souvent, mais il écrit beaucoup certains jours. La prière et la lecture lui prennent aussi du temps, quoiqu'il y soit moins régulier qu'il ne devrait. Il est vrai que la présomption absolue de Vendôme, ses projets subits et non digérés l'empêchent d'avoir aucune confiance en lui, et que, cependant, il a trop acquiescé dans des occasions où il devait au contraire décider, joignant en cela la faiblesse à peut-

être un peu de prévention. Il est vrai qu'il a quelquefois badiné, mais rarement, et qu'il a souvent perdu du temps. Il est vrai que, pour être bien averti, il aurait dû agir autrement, et qu'il ne l'a pas fait toujours, se laissant aller à une mauvaise complaisance, faiblesse, ou respect humain. Il prend même la peine d'expliquer les ordres donnés par lui à Oudenarde, et pourquoi il n'a pas marché au secours de Lille; enfin, après cette longue apologie, il continue : « Je m'attends à bien des discours que l'on tient et que l'on tiendra encore. Je passe condamnation sur ceux que je mérite, et méprise les autres, pardonnant véritablement à ceux qui me veulent et me font du mal, et priant pour eux tous les jours de ma vie. Voilà mes sentiments, mon cher archevêque, et malgré mes chutes et défauts, une détermination absolue d'être à Dieu. Priez-le donc incessamment d'achever en moi ce qu'il y a commencé, et de détruire ce qui vient du péché originel et de moi[1]. »

Quand on lit ces lettres édifiantes, on est touché, ému, attendri, et cependant on sent qu'il y manque quelque chose. Il y manque l'ardeur, la flamme; il

1. *Œuvres complètes de Fénelon*, édit. de Saint-Sulpice, t. VII, p. 275.

y manque, tranchons le mot, le sens de l'honneur militaire, qui semble, par moments, faire défaut à ce fils de France, et que ni les lettres de la duchesse de Bourgogne ni celles de l'archevêque ne parvenaient à réveiller en lui:

II

L'ABANDON DE LA FLANDRE

« C'est dommage que la ville de Lille ait capitulé si tost; j'en suis pénétré de douleur », ne craignait pas d'écrire Vendôme à Chamillart, alors que, par ses lenteurs, il était en grande partie responsable de cette capitulation; mais son incorrigible présomption n'en paraissait point ébranlée, et il ajoutait : « Si nous pouvons nous maintenir longtemps où nous sommes, je vous réponds que les ennemis seront plus embarrassés que nous[1]. » Le duc de Bourgogne s'exprimait avec moins de confiance : « Tout cecy est bien triste, écrivait-il au même Chamillart, mais le pis seroit surtout de perdre courage. C'est ce qui doit m'arriver le dernier. » Néanmoins, il ne dissimulait pas ses inquiétudes : « Je ne réponds pas, ajoutait-il dans une autre

1. Dépôt de la Guerre, 2083. Vendôme à Chamillart, 25 et 26 oct. 1708.

dépêche, qu'il n'y ait pas ce soir des houssards à la porte de Péronne[1]. » En effet, la capitulation de Lille laissait à Marlborough et au prince Eugène la liberté de leurs mouvements. Boufflers, exécutant les ordres du Roi, s'était bien enfermé dans la citadelle où il se préparait à continuer la résistance. Mais un faible cordon de troupes suffisait à l'y tenir bloqué; l'armée assiégeante, jointe à celle de Marlborough, semblait menacer l'Artois et se proposer d'envahir la France. Aussi le duc de Bourgogne, d'accord avec Berwick, proposait-il, dans une longue dépêche au Roi, de renoncer à la garde de l'Escaut, de séparer son armée en deux, d'en laisser une partie à la disposition de Vendôme pour défendre Gand et Bruges, et de se replier avec l'autre moitié vers la frontière pour couvrir l'Artois. Mais Vendôme s'opposait vivement à cette proposition, et persistait dans son projet de marcher aux ennemis, bien que l'entreprise devînt de plus en plus périlleuse. L'un et l'autre en référaient au Roi qui, pour décider entre eux, se trouvait dans le même embarras qu'aux premiers jours de septembre, alors que la question était de savoir s'il fallait tenter de délivrer Lille. Aussi

1. Dépôt de la Guerre, 2083. Le duc de Bourgogne à Chamillart, 25 et 26 oct. 1708.

avait-il recours au même expédient, et il envoyait de nouveau Chamillart au camp. Celui-ci y passait huit jours, du 1er au 9 novembre. Dans les conseils de guerre tenus en sa présence, les dissentiments entre Vendôme et Berwick éclataient plus vifs que jamais, le duc de Bourgogne penchant du côté de Berwick. Chamillart arrivait cependant à les mettre d'accord sur un projet « mitoyen » qui impliquait la garde de l'Escaut, et il rapportait au Roi le procès-verbal des résolutions adoptées qui recevait son approbation. Le soir même du jour où il quittait Tournay pour retourner à Versailles, il recevait du duc de Bourgogne une lettre qui était ainsi conçue :

Neuf heures du soir.

« Je ne crois pas avoir rien à ajouter à ce que je vous ay dit tantost, sinon que, si Madame la Duchesse de Bourgogne veut un bal à Tournay, nous aurons des hautbois dans l'armée meilleurs peut-estre que ceux qui jouent à Marly, et que, sans ce bal, je ne pense pas la voir danser de cet hyver, estant persuadé, comme je vous l'ay dit, que j'en passerai la plus grande partie sur les bords de l'Escaut. Je vous demande encore de la rassurer, ainsy que vous me l'avez promis, car, puisque je luy prépare un bal, je

ne suis pas encore dans la dernière désolation. C'est ce que vous luy direz, je vous prie, de ma part[1]. »

Le duc de Bourgogne conçut-il véritablement la pensée bizarre de faire venir la duchesse de Bourgogne à Tournay et de lui offrir un bal? Ne faut-il voir, au contraire, dans cette lettre, qu'une de ces plaisanteries un peu lourdes dont il était coutumier, et par laquelle il aurait voulu lui montrer qu'il n'était pas *dans la dernière désolation.* Nous serions en peine de le dire. Aussi avons-nous cru devoir reproduire la lettre elle-même, parce qu'elle témoigne tout au moins d'un état d'esprit assez singulier.

Le voyage de Chamillart eut encore un autre résultat que de mettre d'accord, au moins en apparence, le duc de Bourgogne et Vendôme. Quelques jours après son retour à Versailles, il transmettait à Berwick, de la part du Roi, l'ordre de se rendre en Allemagne pour y prendre le commandement de l'armée qui allait être dispersée dans ses quartiers d'hiver. Berwick acceptait avec dignité ce changement qui était, sinon une disgrâce, du moins un désaveu, et qu'il avait lui-même sollicité. « Je souhaitte, écrivait-il à Chamillart, que mon départ

1. Dépôt de la Guerre, 2084. Le duc de Bourgogne à Chamillart, 8 nov. 1708.

rende à M. de Vendosme la tranquillité qu'il n'avoit plus, et qu'il tasche de mériter la confiance de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Je vous assure que quelque fâché que soit M. de Vendosme contre moy, je lui souhaitte toute sorte de prospérité et de gloire... Mon sentiment a été différent du sien. Ce n'étoit pas là une raison pour se brouiller, et je crois n'avoir rien à me reprocher ny sur ma conduite à son égard, ny sur ce que j'ay fait depuis mon arrivée en Flandre[1]. »

Vendôme au contraire exultait. Apprenant que Louis XIV avait fait choix de Saint-Frémond, pour remplacer Berwick auprès du duc de Bourgogne : « Plust à Dieu, lui écrivait-il, que Vostre Majesté l'eût choisi il y a trois mois. Lille seroit encore à nous... J'en pleure encore des larmes de sang, comme au premier jour. » Et à Chamillart : « Je vais à présent me creuser la teste pour imaginer tout ce que je pourray qui pourra nuire à l'ennemy, étant bien sûr que je ne serai plus traversé, comme je l'estois, ce qui m'avoit fait prendre le party de m'esloigner, ayant vu plusieurs fois que ce que je proposois estoit détruit en un quart d'heure... Je suis sûr que *Patte de Velours* me secondera. Après

1. Dépôt de la Guerre, 2084. Berwick à Chamillart, 15 nov. 1708.

cela, vous scavés qu'il n'est pas aisé de faire changer Monseigneur le Duc de Bourgogne, mais je vous réponds que j'y ferai de mon mieux[1]. »

Patte de Velours était un sobriquet donné à Saint-Frémond. Il paraît l'avoir mérité par la souplesse de son caractère, car il n'avait voulu prendre parti ni pour Vendôme, ni pour Berwick. « Ce sont deux grands hommes, écrivait-il à Chamillart, mais toutes fois qu'on ne verra jamais dormir la teste dans le même bonnet. Quand l'un disoit blanc, l'autre disoit noir, ce qui ne laissoit pas que de créer assez souvent de l'embarras à Monseigneur le Duc de Bourgogne. » Dans la situation délicate où Saint-Frémond se trouvait, il paraît avoir su se rendre agréable tout à la fois au duc de Bourgogne et à Vendôme. Aussi était-il tout heureux de pouvoir rendre compte à Chamillart d'une entrevue qu'il avait ménagée entre eux. Vendôme étant retenu au lit par une attaque de goutte, le duc de Bourgogne lui avait fait annoncer qu'il viendrait le voir. « M. de Vendosme, continue Saint-Frémond, charmé d'une aussi agréable nouvelle, se mit sur son propre, dans son lit, barbe faite, chemise et camisole blanche, perruque poudrée. Les valets balaïèrent la chambre, eurent soin, sur une

1. Dépôt de la Guerre, 2084. Vendôme à Chamillart, 15 novembre 1708.

poesle à feu, d'y brusler graines d'oranger et fleurs de genièvre. Monseigneur le Duc de Bourgogne y fut en conférence une heure et demie, et après estre convenus de leur fait, Monseigneur le Duc de Bourgogne retourna chez lui depescher des courriers[1]. »

Vendôme avait été, en effet, retenu quinze jours au lit par la goutte, puis par une colique néphrétique. Il eut donc tout le temps de se creuser la tête, mais il n'y trouva pas autre chose que d'en revenir à ce vieux plan, maintes fois abandonné, maintes fois repris, d'une marche offensive qui devenait de plus en plus difficile. Il l'exposait au Roi dans une longue dépêche, où il continue cependant d'affirmer sa confiance, et qu'il complétait par une lettre à Chamillart : « Ce que je propose est sûr, écrivait-il à ce dernier, et fera des effets étonnans. » Il se flattait d'avoir obtenu l'assentiment complet du duc de Bourgogne à ce projet. Il s'en fallait cependant que cet assentiment fût sans réserve, et le même courrier emportait une lettre du duc de Bourgogne à Chamillart, où, sans faire opposition à l'exécution de ce nouveau ou plutôt de ce vieux plan, il ne pouvait s'empêcher de dire qu'il y trouvait « des

1. Dépôt de la Guerre, 2084. Saint-Frémond à Chamillart, 24 nov. 1708.

côtés bien hasardeux[1] ». On sent que, s'il cesse de résister, il n'est pas davantage convaincu, et qu'il subit l'influence de Vendôme, comme il subissait celle de Berwick, avec cette différence que la prudence de l'un convenait bien mieux à son tempérament que la témérité de l'autre.

Le Roi donnait son approbation à ce projet, comme il l'avait fait pour tous les plans d'offensive, et, pour la dernière fois, il encourageait le duc de Bourgogne à l'action : « J'espère, lui écrivait-il, que Dieu bénira votre entreprise, et que la campagne finira par un retour qui vous donneroit autant de gloire qu'il me causeroit de satisfaction[2]. »

La marche en avant de l'armée, tant de fois projetée, puis retardée, le fut une dernière fois par la nécessité d'attendre l'issue d'une entreprise mal conçue sur Bruxelles. L'Électeur de Bavière, retour d'Allemagne, se laissa persuader par Bergeyck que la capitale des Pays-Bas pourrait être surprise comme l'avaient été Gand et Bruges. La surprise manqua, les bourgeois, avec lesquels on croyait avoir des intelligences, ne s'étant pas soulevés comme ils l'avaient promis. L'Électeur ne voulut pas avoir le

1. Dépôt de la Guerre, 2084. Vendôme au Roi et à Chamillart. Le duc de Bourgogne à Chamillart, 22 nov. 1708.
2. *Ibid.*, 2084. Le Roi au duc de Bourgogne, 23 nov. 1708.

dernier, et fit mine de commencer le siège de la ville, demandant même au duc de Bourgogne l'envoi de quelques bataillons de renfort, ce qui affaiblissait l'armée. Cette tentative malheureuse inspira à Marlborough un dessein audacieux, dont, quelques jours auparavant, Vendôme déclarait encore le succès impossible, tandis qu'au contraire le duc de Bourgogne en avait toujours signalé le danger. Il entreprit de forcer le passage de l'Escaut pour se porter au secours de Bruxelles. Appelant à lui le prince Eugène qui ne laissa devant la citadelle de Lille qu'un rideau de troupes, il s'avança, à marches forcées, dans la direction de l'Escaut, et, le 26 novembre, à quatre heures du soir, il arrivait en vue d'Oudenarde. Favorisé par le brouillard, il se mettait en demeure de jeter quatre ponts sur le fleuve, deux au-dessus, deux au-dessous de la ville, et les franchissait dans la nuit. Bien que le mouvement de Marlborough fût prévu depuis plusieurs jours, Vendôme s'était encore laissé surprendre. Ici nous laisserons de nouveau la parole à Saint-Simon :

« L'armée étoit au Saussoy[1], près de Tournay, dans une tranquillité profonde, dont l'opium avoit

1. Le nom de *Saulsoy* est orthographié par Saint-Simon, par le duc de Bourgogne et par Vendôme de façon différente.

gagné jusqu'à Monseigneur le duc de Bourgogne, lorsqu'il vint plusieurs avis de la marche des ennemis. M. de Vendôme s'avança là-dessus de ce côté-là, avec quelques détachements. Le soir, il manda à Monseigneur le Duc de Bourgogne que, sur les confirmations qu'il recevoit de toutes parts des mêmes nouvelles, il croyoit qu'il devoit marcher avec toute l'armée le lendemain pour le suivre. Monseigneur le Duc de Bourgogne se déshabilloit pour se coucher lorsqu'il reçut cette lettre, sur laquelle ce qui se trouva auprès de lui alors raisonna différemment : les uns furent d'avis de marcher à l'heure même, les autres qu'il ne se couchât point, pour être prêt de plus grand matin; enfin le troisième sentiment fut qu'il se couchât pour prendre quelque repos et de marcher le matin, comme M. de Vendôme le lui conseilloit. Après avoir un peu balancé, le jeune prince prit ce dernier parti : il se coucha, il se leva le lendemain au jour, il apprit que l'armée entière des ennemis avoit passé l'Escaut. A chose faite il n'y a plus de remède; il en fut outré de déplaisir. La vérité est que, quand il auroit suivi le premier, et le seul bon des trois avis, avant qu'on eût détendu, chargé, pris les armes, monté à cheval, la nuit auroit été bien avancée, et que, au chemin qu'il falloit faire, on auroit trouvé les ennemis passés il y auroit eu plus

de six ou sept heures; mais il est des messéances qu'il faut éviter, et c'est le malheur de n'avoir personne auprès de soi qui le sente, ou qui avertisse, quand soi-même on n'y pense pas. Le premier parti auroit été inutile à empêcher le passage, mais très utile au jeune prince à marquer de la volonté et de l'ardeur. A cette faute il en ajouta une autre, qui, sans pouvoir avoir aucun air d'influer à la tranquillité de ce passage si important, en montra une que toutefois Monseigneur le Duc de Bourgogne n'avoit pas, et dont il crut très mal à propos pouvoir se dissiper innocemment. Il avoit mangé, il étoit fort matin, il n'y avoit plus à marcher; pour prendre un nouveau parti sur un passage fait auquel on ne s'attendoit pas, au moins si brusquement, il falloit attendre ce qu'il plairoit à M. de Vendosme. On étoit tout auprès de Tournay; Monseigneur le Duc de Bourgogne y alla jouer à la paume. Cette partie subite scandalisa étrangement l'armée, et renouvela tous les mauvais discours. La cabale, qui ne put accuser la lenteur du Prince par la raison que je viens d'expliquer, et parce que M. de Vendosme ne lui avoit pas mandé de marcher à l'heure même, mais le lendemain matin, la cabale, dis-je, se jeta sur la longueur du déjeuner en des circonstances pareilles, et sur une partie de paume faite si peu à propos; et là-dessus, toutes les cha-

marrures les plus indécentes et les plus audacieuses, à l'armée, à la Cour, à Paris pour noyer la réelle importance du fait de M. de Vendosme par le vacarme excité sur l'indécence de ceux de Monseigneur le Duc de Bourgogne en ces mêmes momens[1]. »

Si nous avons rapporté le témoignage peu suspect de Saint-Simon, c'est que la lecture attentive des dépêches, à l'aide desquelles nous avons souvent complété et rectifié son récit, n'explique pas bien ce qui s'est passé. Le duc de Bourgogne dit bien qu'il a fait « battre la générale et sonner le boute-selle ». Mais il ne dit pas à quelle heure. Il se lamente au reste plus qu'il ne se justifie, et c'est tout au plus s'il rappelle, comme c'était son droit, qu'il n'avait jamais cru possible la garde de l'Escaut. « Je ne puis assez répéter à Vostre Majesté, écrit-il au Roi, combien il m'est douloureux d'avoir encore aussi mal réussi dans cette dernière affaire, qui cependant ne me surprend point, et sur laquelle vous scavés que j'ai eu l'honneur de vous écrire plusieurs fois. » Saint-Frémond, auquel Chamillart avait écrit ironiquement : « les ennemis se sont levés plus matin que vous », entrait dans des explications assez confuses. Vendôme ne s'expliquait pas davantage, et il se bor-

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XVI, p. 456.

nait à récriminer assez perfidement. « J'aurois bien, écrivait-il au Roi, fait marcher encore la brigade des Gardes et celle de Picardie qui comptent treize bataillons, et qui étoient très inutiles au camp de Saussois, mais la présence des Princes assujettit à certaines choses qui ne laissent pas quelquefois de porter de grave préjudice comme Vostre Majesté le voit en cette occasion. » Et il avait l'audace d'ajouter : « Du reste, vous scavés bien, Sire, que je n'ay point esté d'avis de garder l'Escaut... Je suys bien ayse de faire souvenir Vostre Majesté de tout cecy, pour luy faire voir que mes avis n'ont pas été suivis. M. de Chamillart en est témoin[1]. »

De quelque côté que fût la responsabilité, la campagne n'en était pas moins terminée et d'une façon désastreuse. Tous les plans, quels qu'ils fussent, aussi bien celui de la défensive que celui de l'offensive, avaient échoué. Marlborough était entré triomphalement à Bruxelles, et en avait fait lever le siège. L'Électeur de Bavière s'était replié précipitamment sur Mons, emmenant avec lui les renforts qui lui avaient été envoyés. Le reste de l'armée française était coupé en deux, partie étant demeurée entre Gand et Bruges, et partie ayant été rejetée sur Tournay.

1. Dépôt de la Guerre, 2084. Le duc de Bourgogne au Roi. Vendôme au Roi, 28 nov. 1708.

Il n'y avait plus rien à tenter, et il ne fallait plus se préoccuper que d'éviter un désastre. Louis XIV en eut le sentiment très net et il prit son parti. Déjà quelques jours auparavant, dans une dépêche du 19 novembre, il avait parlé de séparer l'armée, et de l'envoyer dans ses quartiers d'hiver. Vendôme avait protesté auprès de Chamillart, en disant que « rien ne seroit plus pernicieux au service de Sa Majesté, et qu'on avoit plus beau jeu qu'on n'auroit la campagne prochaine[1] ». Le Roi n'avait pas insisté. Mais au lendemain du passage de l'Escaut, il envoya des ordres sans réplique, qu'il accompagnait de cette observation : « Il eust été à désirer que mon armée eust été séparée d'une manière plus honorable, et qu'elle ne se fust pas retirée comme si elle étoit débandée. » Mais il n'ajoutait pas d'autres reproches, et au duc de Bourgogne il écrivait : « Lorsque vous aurés connu par vous-mesme et avec le duc de Vendosme qu'il n'y a rien à faire avant que de vous séparer, vous reviendrés ici où je serai bien ayse de vous revoir. Il auroit esté à désirer que vous eussiez eu plus d'agrément dans le cours de la campagne pendant laquelle je suis persuadé que vous avés cherché toutes les occasions d'estre utile à l'État et

1. Dépôt de la Guerre, 2084. Vendôme au Roi, 23 nov. 1708.

de le servir[1]. » Vendôme, dépité, aurait voulu, avant la séparation, faire quelque chose d'éclatant et, dit Saint-Frémond dans une lettre à Chamillart, « hasarder de faire tuer ou blesser quinze cents hommes ». Il fallut que le duc de Bourgogne s'y opposât, et ce fut heureux, car Vendôme lui-même dut convenir « que Monseigneur le Duc de Bourgogne avoit raison, et que luy-mesme, de son costé, à teste reposée sur son chevet, avoit connu que ce projet estoit très difficile et mesme impraticable[2] ». Il aurait bien voulu également demeurer en Flandre, et conserver seul le commandement des troupes qui, dans le projet de séparation de l'armée, devaient demeurer affectées à la défense de Gand et de Bruges. Mais le duc de Bourgogne s'y opposait également, et avec insistance. « Il me paroist, écrivait-il à Chamillart, que M. de Vendosme se dispose à demeurer quelque temps ici après moy. Vous scavés ce que je vous en ay dit quand vous vîntes ici la première fois. Il est plus piqué que jamais, et par conséquent plus à craindre. Aussy, le plus tôt qu'il pourra quitter cecy sera le mieux, car j'appréhende toujours qu'il ne roulast quelque chose directement sur luy. » Quel-

1. Dépôt de la Guerre, 2084. Le Roi à Vendôme et au duc de Bourgogne, 26 novembre et 3 décembre.
2. *Ibid.*, 2084. Saint-Frémond à Chamillart, 3 déc. 1708.

ques jours après, il revenait encore sur ses craintes. « Vous scavés ce que je vous ay dit, et je vous le repette qu'il est dangereux que les affaires de l'État roulent sur luy. Il est piqué de notre dernier inconvénient, et, avec bonne intention, il pourroit engager des affaires et faire durer la guerre tout l'hyver. C'est au Roi de voir s'il ne seroit pas mieux qu'après avoir visité cette frontière, et les postes les plus jalousés, il le fît revenir peu de jours après moy[1]. » Le Roi partageait le sentiment de son petit-fils, et il adressait à Vendôme l'ordre formel de se rendre auprès de lui, « ne convenant point, ajoutait-il, que vous passiez présentement à Gand[2] ». Délivré de cette dernière inquiétude, le duc de Bourgogne pouvait partir, et, le 8 décembre, après quelques jours passés à Douai, puis à Arras, à visiter les postes de la frontière, il prenait la route de Versailles. Ce même jour, Boufflers rendait la citadelle de Lille.

1. Dépôt de la Guerre, 2084. Le duc de Bourgogne à Chamillart, 4 et 5 décembre 1708.
2. *Ibid.*, 2084. Le Roi à Vendôme, 7 décembre 1708.

III

LE RETOUR A VERSAILLES

On peut penser si les événements qui s'étaient déroulés en Flandre pendant les mois d'octobre et de novembre avaient encouragé et enhardi la cabale. Personne n'osait plus parler ouvertement en faveur de l'infortuné duc de Bourgogne. « C'est une chose inouïe, écrivait Fénelon, qu'un prince qui doit être si cher à tous les bons Français soit attaqué dans les discours publics, dans les lettres imprimées et jusque dans les gazettes, sans que presque personne ose contester les faits qu'on avance faussement contre lui... Ceux qui devroient n'osent point parler hautement, et ceux qui devroient crier pour la bonne cause sont réduits à se taire [1]... » Le duc de Bourgogne était en effet la victime d'une véritable coalition. Contre lui se prononçaient également les

1. *Œuvres complètes de Fénelon*, édit. de Saint-Sulpice, t. VII, p. 182.

libertins à cause de sa piété, les Jansénistes parce qu'il s'était déclaré publiquement contre leur doctrine, les ennemis des Jésuites à cause de son confesseur, et enfin les ennemis de Fénelon, parce qu'ils poursuivaient le maître dans l'élève :

Cambray, reconnais ton pupille,
Il voit de sang-froid perdre Lille
Demeurant dans l'inaction.
Toujours sévère et toujours triste,
N'est-ce pas la dévotion
D'un véritable quiétiste [1]?

Ceux qui s'en allaient chantant ainsi ne se doutaient guère des conseils, très peu quiétistes, que Fénelon faisait parvenir à son pupille. Dans leurs railleries, les faiseurs de couplets n'épargnaient pas toujours Vendôme :

Sans hasarder en combattant
Et vie et renommée,
L'un toujours jouant au volant,
L'autre en chaise percée,
Par une belle invention,
La faridondaine,
Ils vont accabler l'ennemi
Biribi,
A la façon de Barbari
Mon ami [2].

Mais c'était surtout contre le duc de Bourgogne que les chansonniers s'acharnaient, et à sa piété

1. *Nouveau siècle de Louis XIV*, t. III, p. 302.
2. *Ibid.*, t. III, p. 255.

qu'ils s'en prenaient. Ils établissaient un parallèle insultant entre le prince Eugène et lui :

Ce prince débonnaire
Le matin se levait
Pour faire sa prière,
Disant : Chacun fasse ce qu'il sait faire;
Pour moi, voilà mon fait.

Le prince Eugène au contraire
Ah, qu'il y va gayment!
Lille pris, passe hardiment
A travers la rivière.
Oh, qu'il y va, ma bergère!

Nostre bon duc disoit : Ah! ah!
Voyant cela,
Mais à la messe il alla,
Car il étoit feste.

. . . .

Hélas! qu'ils sont beaux
Ces lauriers nouveaux,
Il en a sa charge.
Mais leur poids trop gros
Lui voûte le dos [1].

Ou bien ils faisaient gorges chaudes d'un propos assez vif que Gamaches, attaché cependant à la personne du duc de Bourgogne, lui aurait dit en l'accompagnant à la messe, un jour qu'il aurait mieux aimé le voir à cheval : « Vous aurez le royaume du ciel, mais, pour celui de la terre, le prince Eugène et Marlborough s'y prennent mieux que vous. »

A ces railleries impitoyables, les rares amis du

1. Bibliothèque nationale. *Manuscrits français*, 12626, p. 174 et 12694, p. 298. E. Ces couplets sont attribués par *le Chansonnier* à l'abbé Grécourt.

duc de Bourgogne n'opposaient que le silence. Beauvilliers, « plus timide qu'il ne devoit l'être », Chevreuse, « enchaîné de raisonnements et de mesure », ne voyaient de remèdes que dans la patience et dans le temps, et, quand Saint-Simon les pressait « pour des partis plus prompts et plus décents » ils lui fermaient la bouche. Lui-même avoue que « se sentant à bout, du triomphe de la cabale ennemie de Monseigneur le Duc de Bourgogne » il ne respiroit que l'éloignement de la Cour, et qu'il se retira dans son château de la Ferté, ce qui ressemble bien un peu à un abandon. Il ne restait pour le défendre que la duchesse de Bourgogne, « infatigable et pleine de force et de bons conseils[1] », et aussi madame de Maintenon. Sa correspondance avec la princesse des Ursins est pathétique. Quand la nouvelle du passage de l'Escaut arrive à la Cour, elle éclate : « Vous apprendrez par cet ordinaire, lui écrit-elle, que notre armée ne s'est point démentie, et qu'ayant évité l'ennemi tout l'été, elle l'a laissé passer l'Escaut, sans qu'il ait trouvé un homme pour le défendre. C'est une conduite si extraordinaire qu'on se pendrait, si on ne regardait cet événement comme venant de Dieu, qui veut éprouver l'orgueil de nos Rois et abaisser

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XVI, p. 336.

l'orgueil de la nation française. » Et elle continue, peignant avec vivacité l'état de la Cour : « Je sèche, Madame, de l'état des affaires et de celui de Madame la Duchesse de Bourgogne ; elle verse bien des larmes et ce sont des larmes de courage et d'une véritable amitié, sans les mélanger d'aucune faiblesse. Elle voit un déchaînement contre Monsieur son mari, qui ne se peut pas comprendre. On se prend à lui de tous nos malheurs et il n'a pas décidé une seule fois. J'ai déjà eu l'honneur de vous mander qu'il a cru le maréchal de Berwick, comme le Roi l'avait ordonné. Il n'y a pas eu la moindre dispute entre notre prince et M. de Vendosme, depuis qu'ils sont seuls ; et cependant c'est la faute de M. le Duc de Bourgogne de ce que l'Escaut est passé. Quand on manda à M. de Vendosme que l'ennemi passait, il répondit que ce n'était pas vrai ; il se mit en chemin pour s'y opposer et trouva que tout était fini. »

La duchesse de Bourbon, au contraire, triomphait. Elle se répandait non seulement en propos, mais en couplets dont la grossièreté le disputait à l'injure contre celui qu'elle appelait *le Bourguignon :*

Qui l'aurait cru qu'en diligence,
En France,
Revint le Bourguignon,
Tremblant au seul bruit du canon
Et de frayeur vuidant sa panse.

A l'insulte, elle joignait la calomnie, feignant de redouter de sa part des vengeances dont il était incapable :

L'on nous dit que le Bourguignon
Revient avec peu de renom.
Prenons garde qu'il ne nous morde.
Il seroit sans miséricorde,
Car il est dévôt et poltron [1].

Prêter de pareils sentiments au duc de Bourgogne, c'était le bien mal comprendre. Ceux qui le connaissaient mieux ne s'y trompaient pas, et leur préoccupation était tout autre. Ils craignaient, au contraire, qu'il ne se fît scrupule, pour se défendre, de charger Vendôme, et que la charité chrétienne ne l'emportât sur le sentiment personnel. Déjà, deux mois auparavant, Fénelon lui avait presque reproché d'avoir fait trop bon visage à Alberoni, et accordé trop facilement créance aux protestations du comte d'Évreux, lorsque celui-ci avait désavoué sa fameuse lettre. Il continuait à le mettre en garde contre une charité excessive. « Rien n'est plus digne de vous, Monseigneur, lui écrivait Fénelon, que votre disposition qui est de pardonner tout, de profiter même de la critique dans tous les points où elle peut avoir quelques petits fondements, et de continuer à faire ce que vous croyez le meilleur pour le service du

1. *Nouveau siècle de Louis XIV*, t. III, p. 303.

Roi[1]. » Mais il ne veut pas que cette disposition l'emporte chez lui au point qu'il ne tente pas de se justifier en attaquant les autres. Dans une longue lettre du 17 novembre, il lui trace un plan de conduite pour le moment de son retour à la Cour qui sera « une crise ». En parlant au Roi, il devra « commencer par une confession humble et ingénue » des fautes qu'il a pu commettre. Fénelon en fait la longue énumération avec une rigueur dont un autre que celui auquel il s'adressait aurait pu se blesser. Mais, cette confession faite, il faut que le duc de Bourgogne s'exprime librement sur le compte de Vendôme et place « un portrait au naturel de ses défauts : paresseux, inappliqué, présomptueux et opiniâtre. Il ne va rien voir, il n'écoute rien; il décide et hasarde de tout; nulle prévoyance, nul avisement, nulle disposition, nulle ressource dans les occasions qu'un courage impétueux, nul égard pour les gens de mérite, et une inaction perpétuelle de corps et d'esprit ». Et Fénelon poursuit : « Une conversation forte, vive, noble et pressante, quoique soumise et respectueuse, vous fera un honneur infini dans l'esprit du Roi et de toute l'Europe. Au contraire, si vous parlez d'un ton timide et inefficace,

1. *Œuvres complètes de Fénelon*, édit. de Saint-Sulpice, t. VII, p. 283.

le monde entier, qui attend ce moment décisif, conclura qu'il n'a plus rien à espérer de vous, et qu'après avoir été faible à l'armée aux dépens de votre réputation, vous ne songez pas même à la relever à la Cour. On vous verra vous renfoncer dans votre cabinet et dans la société d'un certain nombre de femmes flatteuses. Le public vous aime encore assez pour désirer un coup qui vous relève; mais, si ce coup manque, vous tomberez bien bas. La chose est dans vos mains. » Et il termine par ce cri de tendresse et d'angoisse : « Pardon, Monseigneur, j'écris en fou, mais ma folie vient d'un excès de zèle. Dans le besoin le plus pressant, je ne puis que prier; c'est ce que je fais sans cesse. »

Saint-Simon craignait également « que la piété ne le retînt sur M. de Vendôme ». C'était aussi la préoccupation de Beauvilliers. Tous deux auraient bien voulu, avant que le duc de Bourgogne abordât son grand-père, lui faire parvenir quelques bons avis. Mais l'étiquette ne permettait pas que, le jour de son arrivée à Versailles, il vît personne avant le Roi, pas même sa femme. Aussi agitaient-ils entre eux divers projets dont on trouve trace dans Saint-Simon et dans la correspondance du duc de Bourgogne avec Beauvilliers. Le duc de Bourgogne aurait souhaité que la duchesse de Bourgogne vînt au-

devant de lui, à trois ou quatre lieues de Versailles. Elle-même en avait eu l'idée. Mais le duc de Bourgogne lui conseillait « de n'en point parler auparavant et de le faire comme à l'improviste[1] ». Saint-Simon était d'avis que le duc de Bourgogne calculât sa marche de façon à n'arriver que vers une ou deux heures du matin, quand le Roi serait couché. Mais tous ces projets échouèrent. La duchesse de Bourgogne fut empêchée, par quelques raisons que nous ne savons pas, de se porter au-devant de son mari, et le duc de Bourgogne, soit qu'il eût mal calculé sa marche, soit qu'il ne pût prendre sur lui de la ralentir, arriva le lundi 11 décembre, à sept heures du soir, une heure avant le souper du Roi. Beauvilliers vint le recevoir à la descente de sa chaise. Saint-Simon, qui le guettait par la fenêtre, se précipita au-devant de lui. Quelques courtisans l'accompagnèrent pendant qu'il gravissait le grand escalier. Ces deux amis fidèles ne purent rien lui dire, et il lui fallut aborder le Roi sans savoir quel accueil il recevrait. Mais c'était mal connaître le majestueux monarque, toujours si maître de lui, si mesuré dans l'expression de ses sentiments, de croire qu'il était capable de faire à son petit-fils un accueil

1. *Le duc de Bourgogne et le duc de Beauvilliers*, par le marquis de Vogüé, p. 339.

qui l'humilierait. Il respectait trop en lui son propre sang.

C'était l'heure où, dans la chambre même de madame de Maintenon, il travaillait avec ses ministres. Chacun avait son jour, à tour de rôle. Ce lundi-là était le jour de Pontchartrain qui, familier avec Saint-Simon, lui raconta la scène dont il fut seul à être témoin, et Saint-Simon, à son tour, nous l'a dépeinte comme seul il sait peindre : madame de Maintenon, dans sa niche de damas rouge, rêveuse; le Roi, dans son fauteuil, adossé à la muraille, en proie à une émotion qu'il dissimulait, mais qui se traduisait par de fréquents changements de visage; le ministre, témoin fortuit et silencieux, assis sur un pliant; et la duchesse de Bourgogne, tremblante, voltigeant dans la chambre d'une porte à l'autre, sous prétexte de ne savoir par laquelle entrerait le Prince, et cachant son trouble sous cette agitation. Tout à coup les portes s'ouvrent, le Prince entre; il s'avance au-devant du Roi, qui redevient maître de lui, fait deux pas au-devant de son petit-fils et l'embrasse avec tendresse : puis, après lui avoir dit un mot de son voyage, il lui montre la duchesse de Bourgogne. « Ne lui dites-vous rien? » ajoute-t-il, d'un visage riant. « Le Prince, continue Saint-Simon, se tourna un moment vers elle, et répondit respec-

tueusement, comme n'osant se détourner du Roi et sans avoir remué de sa place. Il salua ensuite madame de Maintenon qui lui fit fort bien. Les propos de voyage, de couchées, chemins durèrent ainsi, et tous debout, environ un demi-quart d'heure. Puis le Roi lui dit qu'il n'étoit pas juste de lui retarder plus longtemps le plaisir qu'il auroit d'être avec Madame la Duchesse de Bourgogne, et le renvoya, ajoutant qu'ils auroient le loisir de se revoir. »

Ainsi le premier abord du grand-père ne sentait pas la disgrâce. C'était un grand point. Restait à affronter celui du père. Monseigneur, bien que prévenu de l'arrivée de son fils, ne l'avait point attendu. Il était à la comédie. Quand il en revint, le duc de Bourgogne n'était déjà plus là. Assez naturellement, après avoir passé quelques instants dans le grand cabinet qui précédait l'appartement de madame de Maintenon et avoir « salué et baisé les dames » que la curiosité y avait attirées, il passa dans son appartement où il demeura enfermé deux heures, en tête-à-tête avec la duchesse de Bourgogne. Puis il s'ajusta pour le souper du Roi, et, pendant ce temps, la duchesse de Bourgogne repassa dans le grand cabinet où elle trouva Monseigneur qui attendait son fils. La maréchale d'Estrées, « folle et étourdie et en possession de dire tout

ce qu'il lui passoit par la tête, se mit à attaquer Monseigneur sur ce qu'il attendoit son fils si tranquillement au lieu d'aller lui-même l'embrasser. Monseigneur répondit fort sèchement que ce n'étoit pas à lui à aller chercher le duc de Bourgogne, mais au duc de Bourgogne à le venir trouver. Il vint enfin. La réception fut bonne, mais elle n'égala pas celle du Roi, à beaucoup près. »

On passa souper. Vers l'entremets, arriva le duc de Berry. L'accueil que lui fit le Roi fut un peu plus tendre et plus flatteur que celui fait au duc de Bourgogne; il voulait ainsi marquer les nuances, car le jeune prince, qui n'avait point de responsabilités, avait bien fait à l'armée et s'était rendu populaire. Aussi « à celui-ci tous les cœurs s'épanouirent » et l'assistance le courtisa. La duchesse de Bourgogne, qui avait de l'amitié pour lui, lui avait même fait préparer chez elle un souper « que l'empressement conjugal de Monseigneur le Duc de Bourgogne abrégea un peu trop », dit Saint-Simon [1]. Les deux époux eurent jusqu'au lendemain pour causer.

Ainsi cette première et périlleuse journée, tant redoutée de ceux qui étaient demeurés fidèles au

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XVI, 472-475.

duc de Bourgogne, s'était passée sans encombre. L'accueil du Roi avait pu être réservé, mais il n'avait rien qui fît prévoir une disgrâce. Les choses ne pouvaient cependant en rester là. Il était nécessaire que le duc de Bourgogne rendît compte de sa campagne; c'est ce qu'il fit dans une longue audience de trois heures que, le jeudi suivant, le Roi lui accorda. Il en transpira peu de chose, car tous deux étaient fort secrets; mais nous possédons le billet que, tout ému, au sortir de cette audience, le duc de Bourgogne adressait à Beauvilliers pour le rassurer. « Je suis très content, lui écrivait-il à neuf heures du soir, de l'audience que le Roi vient de me donner, et j'ai lieu de le croire content de moi. J'ai suivi vos avertissemens. J'ai avoué mes fautes et parlé librement. Il m'a témoigné beaucoup de tendresse, et j'en suis touché. J'ai cru vous devoir dire cela avant de vous coucher, et que cela vous feroit passer une bonne nuit. Il ne me paroit même pas éloigné de me faire resservir. J'ose même assurer que je servirai si j'en ai envie, ce qui est certainement[1]. »

Le plus difficile était d'amener un rapprochement entre le père et le fils. La duchesse de Bour-

1. *Le duc de Bourgogne et le duc de Beauvilliers*, p. 341.

gogne, avec son adresse ordinaire, en avait préparé les voies. Elle avait ménagé la Choin, et lui avait témoigné des égards; madame de Maintenon également. Touchée, celle-ci s'était employée à bien auprès de Monseigneur. Elle assista même à la longue conversation que le duc de Bourgogne eut avec son père, deux jours après l'audience accordée par le Roi. Le même jour, la duchesse de Bourgogne vint dîner à Meudon. Les dehors au moins ient saufs.

La cabale n'avait pas son compte. Elle espéra le retrouver dans la différence de l'accueil qui serait fait à Vendôme par le Roi et surtout par Monseigneur. Elle eut un moment d'espoir. Le Roi, qui excellait à marquer les nuances, reçut Vendôme « très agréablement », dit Sourches[1], « avec une sorte d'épanouissement », dit Saint-Simon. Il était manifeste qu'il voulait tenir la balance égale, et ne témoigner d'aucun mécontentement. Mais Vendôme espérait mieux. L'audience que lui accorda le Roi fut courte : une heure seulement. Il comptait sur l'accueil de Monseigneur; de ce côté encore, il fut déçu. Il choisit le moment où Monseigneur revenait de la chasse pour aller lui faire visite, chez la

1. Sourches, t. XI, p. 239.

princesse de Conti. Le salon de la princesse était le siège de la cabale, et le rendez-vous de tous les ennemis du duc de Bourgogne. Là, Vendôme était, comme le dit Saint-Simon, « dans son fort ». L'accueil de Monseigneur fut des plus flatteurs, mais Vendôme en voulut profiter audacieusement pour le compromettre. Il lui demanda de s'engager à venir le voir à Anet. Monseigneur, à qui le Roi avait sans doute fait la leçon, hésita et fit une réponse incertaine. Vendôme s'en fut, dépité. Saint-Simon le rencontra dans la galerie, sans valets ni flambeaux, suivi de son fidèle Alberoni. Il le salua poliment, et remarqua avec joie son air chagrin[1].

Vendôme alla faire sa révérence au duc de Bourgogne qui le reçut bien, comme cela était dans sa nature, et qui eut d'autant plus de mérite à le faire qu'à ce moment il était pleinement informé de ce que les amis de Vendôme avaient débité contre lui. Mais l'audacieux personnage n'osa pas affronter l'abord de la Duchesse. Il craignait que la fière princesse ne le rebutât dès les premiers mots, et il s'abstint de lui faire visite. Être à la Cour et de ne pas rendre ses devoirs à la première princesse du sang, c'était une situation qui ne pouvait durer. Vendôme

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XVI, p. 482.

le comprit; après avoir tenu bon pendant huit ou dix jours, il se retira à Anet. Il se flattait d'y voir, comme durant le séjour qu'il y avait fait en 1706, affluer les courtisans, et il comptait que cette affluence serait une manière de prendre parti pour lui. Il fut déçu. Le maître avait parlé, ou plutôt il n'avait pas parlé; mais il avait témoigné par son attitude et par ces nuances dont il avait le secret, que si Vendôme n'était pas en disgrâce, cependant ce n'était pas, suivant une expression dont Louis XIV se servait souvent, « bien lui faire sa cour » que de se ranger publiquement du côté du châtelain d'Anet. Vendôme s'en aperçut. Les uns manquèrent à l'engagement qu'ils avaient pris de l'aller voir; les autres, après avoir promis, s'excusèrent. Anet devint une solitude. Vendôme était vaincu. Si, à Oudenarde, le mari avait perdu ses positions, à Versailles, la femme demeurait maîtresse du champ de bataille.

A la Cour, Louis XIV était encore obéi, mais, au dehors, il ne commandait plus à l'opinion. Il ne put la ramener au duc de Bourgogne. Personnellement le jeune prince, qui revenait en vaincu, n'avait pas produit une impression favorable. Il n'avait pas assez dissimulé, après une si triste campagne, la joie qu'il éprouvait à se retrouver à Versailles. Sa gaieté parut

déplacée, et Saint-Simon lui-même lui en fit faire l'observation par Beauvilliers. On lui reprochait sa bonne mine, et il est certain qu'il avait engraissé. Aussi les faiseurs de couplets continuaient-ils d'aller leur train.

L'un d'eux s'adressait à la duchesse de Bourgogne, et, après avoir fait une allusion ordurière au faible qu'elle avait autrefois laissé apercevoir pour Nangis, qui venait de se distinguer dans cette campagne, il continuait :

Princesse, les combats
Te coûtent trop d'alarmes,
Ne verse plus de larmes.
Il revient, gros et gras,
Ne t'en étonne pas.

La victoire remportée par elle sur Vendôme achevait d'indisposer l'opinion. Vendôme était plus populaire que le duc de Bourgogne. On le voyait tenu à l'écart. On se demandait si le général qui, en Italie, avait triomphé de Victor-Amédée et du prince Eugène serait employé la campagne prochaine, et la seule pensée qu'il pourrait ne pas l'être, comme satisfaction accordée à la duchesse de Bourgogne, donnait un nouveau crédit à ces vagues bruits, sinon de trahison, du moins de sollicitude filiale trop grande, qui avaient couru au lendemain de la

défaite de Turin, et tout bas l'on s'en allait chantant :

Vous pouvez en toute assurance
Sans faire de tort à la France
Goûter les plaisirs les plus doux.
Mais contre Vendôme en colère
Feignant de venger votre époux,
Vous servez trop bien votre père[1].

Ainsi les efforts de la duchesse de Bourgogne, s'ils avaient maintenu la situation du duc de Bourgogne à la Cour, n'avaient pas réussi cependant à le tirer du *bourbier*, — pour employer la forte expression dont Fénelon se servait dans une lettre au duc de Chevreuse, — où il était tombé. Nous aurons dans un dernier volume à montrer comment il parvint à s'en tirer lui-même, et à reconquérir l'estime publique à force de patience, de consciencieux efforts, et de vertus; comment aussi les deux époux dont nous avons raconté les années heureuses et les années d'épreuves employèrent les années de préparation au règne, qui devaient être les dernières de leur courte vie.

1. *Nouveau siècle de Louis XIV*, t. III, pp. 303-305.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

TABLE

CHAPITRE I

LE DUC DE BOURGOGNE EN VOYAGE LA DÉCLARATION DE GUERRE ET LE DÉPART POUR L'ARMÉE

CHAPITRE II

LA CAMPAGNE DE HOLLANDE. — LE SIÈGE DE BRISACH

CHAPITRE III

LES ÉPREUVES DE LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

CHAPITRE IV

LE DUC DE BOURGOGNE EN FLANDRE

CHAPITRE V

LA REVANCHE DES LIBERTINS

CHAPITRE VI

LE LENDEMAIN D'OUDENARDE

CHAPITRE VII

LA PERTE DE LILLE

CHAPITRE VIII

LA FIN DE LA CAMPAGNE ET LE RETOUR A LA COUR



297-03 — Coulommiers. Imp. PAUL BRODARD. — 5-03.

